This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

D376
F8
L3
1900

STANFORD
LIBRARIES

LA

FRANCE DU LEVANT

PAR

ÉTIENNE LAMY

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10

1900
Tous droits réservés

КОЕТО КУЧЕ НИ ЗАЛАЕ ПОБЪСНЯВА
КИРИЛЪ ДРЪНИКОВЪ
ex libris

LA

FRANCE DU LEVANT

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction en France et dans tous les pays étrangers, y compris la Suède et la Norvège.

Ce volume a été déposé au ministère de l'Intérieur (section de la librairie) en mars 1900.

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 987.

LA
FRANCE DU LEVANT

PAR

ÉTIENNE LAMY

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10

1900
Tous droits réservés

*

AVANT-PROPOS

Il est une contrée où l'Europe, l'Asie et l'Afrique se touchent et vivent sur les mêmes rivages. Terrestre et maritime à la fois, elle semble un marché aux cent villes, un port aux cent bassins, où aboutissent et se croisent les routes commerciales du vieil univers. L'homme y retrouve les plus anciens vestiges de ses pas, elle a vu commencer les principales des religions qui devaient unir et ont divisé les sociétés : nulle part sur un plus petit espace ne se mêlent et ne se heurtent autant de races, de cultes, de souvenirs, d'intérêts et d'ambitions. L'Europe en sait la place par la place où apparaît chaque matin le soleil, et, comme s'il laissait sur cette terre, touchée la première par ses rayons, quelque chose de leur éclat, l'Europe a nommé la terre elle-même le Levant. Et la France plus que toutes les nations, peut y retrouver de

sa gloire, de ses souffrances, de sa richesse, de ses vertus et de sa vie.

De nouveau, depuis quelques années le Levant nous intéresse, et la mémoire nous revient que nous avons là des œuvres et des droits. Les influences sont comme les femmes, on en parle surtout quand elles sont compromises. C'est du moins ce que nos rivaux prétendent, et, pour savoir s'ils disent vrai, il faut examiner sur place. Voilà pourquoi l'envie m'a pris de retourner vers cette terre privilégiée, de mesurer aux changements survenus depuis mes derniers séjours, l'intensité et la direction des forces qui préparent des changements nouveaux.

Mais, où je vais, la vue du présent ne suffit pas à donner l'intelligence de l'avenir. L'heure actuelle n'est qu'une scène d'un drame commencé depuis des siècles ; le génie de races et de religions puissantes, traditionnelles et contraires, se combat, se combine et dure dans la mobilité successive des faits, et les nouveautés mêmes sont des conséquences. Pour comprendre les rivalités contemporaines, il faut d'abord interroger les origines, mesurer la crise de civilisation que fut la rencontre de la chrétienté et de l'Islam, constater le rôle joué dans l'histoire par les peuples aujourd'hui en pré-

sence, comparer les services qui légitiment leurs ambitions actuelles, découvrir les vertus ou les vices de nature ou de conduite qui ont fait et préparé la suite ou l'inconstance, la force ou la vanité de leurs desseins. Là, juger c'est se souvenir ; là, voir c'est savoir.

Avant de partir, le voyageur se fait un bagage. Les plus belles routes commencent par cette corvée. Mais fut-il le plus ennuyeux des arts, c'est un art de composer sa valise, de choisir les choses familières qui perpétuent les habitudes et portent le chez-soi même au loin, de prendre assez pour ne pas se trouver dépourvu et assez peu pour n'être point embarrassé dans sa marche. Voilà le bagage que je voudrais former de quelques faits principaux et de quelques idées générales. Puisse ma valise ne sembler aux lecteurs ni trop vide ni trop lourde.

LIVRE PREMIER

LA LUTTE DE LA CHRÉTIENTÉ CONTRE L'ISLAM

I

Nulle conquête ne fut plus imprévue, plus rapide, plus vaste et plus durable que l'invasion de l'Islam. Quatre-vingts ans après le jour où Mahomet, novateur et fugitif, n'avait trouvé pour sa doctrine que le refuge du désert, elle dominait tout l'ouest de l'Asie, tout le nord de l'Afrique ; par l'Afrique et par l'Asie, elle s'avançait vers l'Europe; parvenue aux deux rivages où la Méditerranée n'est plus qu'un grand fleuve entre les continents, elle menaçait Constantinople et avait déjà conquis l'Espagne. Il ne lui fallut pour prendre cet immense domaine que le temps de le parcourir. Les peuples voient s'avancer un tourbillon de poussière dans lequel scintillent des armes, il passe sur eux, et les voilà captifs pour des siècles.

Du IVe au VIIIe, la marche des multitudes migratrices est le grand acte de l'histoire. L'Asie, mère des races inconnues et innombrables, les répand sur le vieux monde. Mais l'invasion arabe,

qui vint la dernière, ne ressemble à aucune.

Les autres races s'étaient précipitées sur l'Empire comme les sauterelles sur la moisson. Leur instinct rudimentaire et vorace ne cherchait que des terres. Mais quand leurs masses vagabondes se firent obstacle, quand leur élan s'usa à s'enfoncer dans des peuples qu'elles-mêmes rendaient plus denses, quand prisonnières enfin dans cette inertie du nombre, elles nouèrent des rapports stables avec les populations envahies, elles obtinrent le bien véritable, celui qu'elles n'avaient pas cherché. Une force désarmée donna des ordres à leur victoire. Elle osa signifier à leur orgueil de nobles, de rois, de conquérants, que les hommes de toute race et de toute condition étaient de même espèce et obligés à aimer et à honorer les uns dans les autres leur dignité commune ; à leur paresse que la loi de la réhabilitation du monde était le travail ; à leur chair voluptueuse et inconstante, que la famille avait pour fondement nécessaire le relèvement de la femme par la dignité de la mère, et le respect du lien conjugal; à tous leurs désirs que le commencement de la sagesse était la tempérance, et la perfection de la vertu le renoncement; que pour la récompense enfin, un autre monde était préparé, resplendissant et

impérissable. Alors ces êtres puissants et féroces furent domptés. Leur âme s'ouvrit à cette foi qui mettait de la grandeur dans la vie et de l'espérance dans la mort. Par surcroît, les sciences, les arts, les mœurs qu'ils auraient méprisés comme la parure vaine de l'Empire abattu, leur devinrent respectables quand ils les apprirent de leur éducatrice. La civilisation humaine, dont Rome avait eu le dépôt, se trouva réhabilitée par la caution de l'Église. Ainsi survécut ce qui méritait de durer.

Les tribus errantes et comme perdues dans les plaines de la péninsule arabique n'étaient pas chassées hors de chez elles par la surabondance de la population, ni la misère. Elles s'ébranlèrent pour répandre une foi, qui elle aussi, gouvernait tout l'homme, la conduite des individus et celle des États. Et la société préparée par l'Islam était contraire à la société préparée par le catholicisme.

Toute religion enseigne aux hommes ce qu'ils doivent croire, ce qu'ils doivent faire, et le plus grand obstacle à ses progrès n'est pas dans les dogmes qu'elle impose à la raison, mais dans les vertus qu'elle impose aux instincts. L'Islam, ce fut l'habileté profonde de son prophète, ne demandait de sacrifices ni à la raison ni aux instincts.

La Bible et l'Évangile avaient fourni au Coran ses affirmations sur l'unité de Dieu, la dignité de l'homme, la vie future. Par cette philosophie dégagée de mystères, il n'humiliait ni ne rebutait la nature; il lui obéissait par sa morale. Une observance matérielle de culte, de jeûnes et d'aumônes était tout le joug des fidèles : pour le reste, l'Islam leur faisait des devoirs avec leurs passions. Il annonçait à leur orgueil qu'ils étaient la race choisie entre toutes pour recevoir la vérité et la répandre en dominant par elle. Il affirmait à leur violence que cette vérité n'a pas pour ambassadeurs favoris la douceur et le temps, mais la contrainte et que le fer ouvre les plus sûrs chemins à la persuasion. Il enseignait à leur cupidité et à leur paresse que la personne, le travail et les biens des idolâtres, des juifs et des chrétiens appartiennent aux croyants. Il laissait à leur lubricité tous les droits de maître sur ces esclaves de tout sexe, et il offrait après la vie, pour récompense aux élus, les joies d'une débauche immortelle.

C'était bien là ce qu'il fallait pour séduire ces Arabes, religieux par l'imagination, superbes, pillards, et tourmentés de cette volupté que le feu du soleil allume dans leurs veines, et qui semble la plus insatiable soif de leurs déserts. Mais cette

religion, malgré la beauté de quelques maximes empruntées et de quelques vertus naturelles, coupait à la racine toutes les forces par lesquelles la société humaine progresse et se conserve. Par la haine et le mépris ordonnés au mahométan envers les infidèles, l'Islam bannit à jamais l'égalité et la fraternité entre les hommes. Par l'abjection, l'arbitraire et la rapine, il étend sur les races vaincues et sur les territoires les plus fertiles la stérilité. Par le mépris du travail, il fait le croyant aussi stérile que ses conquêtes. Par la promiscuité du harem il avilit irrémédiablement la femme ; parmi tant de femelles qu'il livre au mâle il ne donne pas à l'homme une compagne, à l'enfant une mère, il supprime la famille, et, avec elle, la vie sociale. Il ne sauvegarde même pas l'élément le plus matériel de la puissance, la fécondité de la race : en sacrifiant à la volupté sans frein non seulement la beauté des femmes et la virginité des jeunes filles, mais l'innocence des impubères, mais la grâce des éphèbes, mais la virilité d'innombrables hommes réduits à n'être plus hommes pour veiller, sans en rien dérober, sur les plaisirs de leurs maîtres, il outrage tous les sexes, épuise ou supprime partout les énergies créatrices, et prépare la destruction de l'espèce. Enfin il n'y a pas à espérer qu'il se

réforme jamais. L'Islam, en se déclarant immuable et parfait inspire à ses sectateurs, comme une vertu conservatrice de tous leurs vices, l'horreur du changement. Sa foi au fatalisme, tenant tout ce qui arrive pour inévitable, anéantit l'effort, la prévoyance, la responsabilité. Elle produit cette certitude que la force en ce monde n'est pas seulement la sanction, mais la preuve, mais l'origine, mais la vie du droit. Le dépositaire suprême de la force, le kalife, est par cela seul le chef de la religion, et la confusion de ces deux pouvoirs met entre ses mains la plénitude de la tyrannie. Cette idolâtrie qui supprime la résistance de la volonté à l'injustice des hommes et aux contraintes du sort est de toutes les immoralités musulmanes la plus immorale. Le maître tout-puissant n'apprend pas de sa conscience à se plaire à ce qui est bien : devient bien ce qui lui plaît. Le maître n'est pas guidé par l'opinion : il la crée et elle naît esclave. Mais, parmi ces esclaves, quiconque est las de souffrir ou ambitieux de commander, a, même contre le kalife, la ressource de la violence. Il suffit qu'il la tente pour qu'elle lui semble inévitable comme le destin, il suffit qu'il réussisse pour acquérir le droit de faire à tous le mal qu'il ne voulait plus supporter.

La victoire de l'Islam sur le christianisme n'eût donc pas été le triomphe d'une civilisation sur une autre, mais de la barbarie sur la civilisation. Cette victoire fut presque remportée. Des raisons secondaires la préparaient. Les Arabes, partout sur leur chemin, avaient trouvé des nations originaires soumises à des nations conquérantes, et la race devenue une cause indélébile de prééminence pour les unes, d'humiliation pour les autres. Ils dirent à celles-ci : « Pour devenir égales à nous et supérieures à vos maîtres, la foi en Mahomet vous suffit » ; ils gagnèrent les ambitieux de biens, de pouvoir ou de vengeance. La nature des lieux leur fut complice comme celle des hommes : qu'ils suivissent leur marche en Asie ou en Afrique, la Palestine, la Syrie, l'Asie-Mineure, comme l'Égypte, la Lydie, la Tripolitaine et la Mauritanie formaient une bande étroite de territoire entre des côtes et des déserts. Ils s'avançaient, couverts sur leurs flancs par les eaux et les sables, et n'ayant de front qu'un seul peuple à la fois. Mais la raison essentielle de leur succès fut que la chrétienté envahie n'avait pour la défendre ni unité politique, ni unité religieuse. Le monde romain n'était plus cette forteresse qui opposait de toutes parts à ses ennemis sa masse une et impénétrable. Après

Constantin l'Empire trop vaste pour un seul homme fut partagé entre deux Césars. Comme ils devaient appartenir à la même famille, et que l'Orient et l'Occident appartenaient à la même religion, l'unité de l'empire parut maintenue dans les hauteurs du pouvoir et de la foi. Il ressembla alors à ces arcs de triomphe élevés de toutes parts à sa gloire au moment où elle déclinait. Constantinople et Rome étaient la double et superbe base de l'édifice, mais ses deux piliers s'élevaient isolés et lointains l'un de l'autre et ne se rejoignaient pour former un tout qu'à son sommet. La clef de voûte tomba presque aussitôt : en occident la race des Césars perdit le pouvoir. Cet empire écroulé laissa répandues sur le sol, pierres éparses de sa ruine, les dynasties barbares, et ainsi avait disparu entre les deux moitiés du monde le lien politique. L'Empire d'Orient demeurait debout, mais comme une moitié d'arceau qui surplombe le vide et que tient encore en place la solidité précaire de son vieux ciment. Il avait survécu parce que, menacé aussi par les barbares, il avait préféré les transactions aux guerres, acheté au besoin la paix et cantonné ses envahisseurs, de façon à se couvrir par eux contre des invasions nouvelles. Comme il avait fait avec eux plus de diplomatie que de gouvernement, il

n'avait pas même tenté de leur disputer leur prérogative la plus chère, l'autonomie de leurs forces militaires, et par suite, quand le surprit l'invasion arabe, il n'était capable ni de les conduire, ni même de les rassembler.

Contre l'Islam il est vrai, le sentiment chrétien eût suffit à porter d'un élan spontané tous ces peuples à la défense de la foi. Mais l'Empire d'Orient, mauvais gardien de l'unité politique, avait ébranlé lui-même jusque dans l'Occident l'unité religieuse: Bysance, qui dédaignait les soldats, aimait à la passion les guerres de la pensée. Elle respirait un air qui tour à tour avait passé sur la subtilité de la Grèce et sur les ardeurs de l'Asie, et dans cette atmosphère se mêlait la magie des sophismes aux mirages des déserts. C'est dans une âme inquiète, raisonneuse et vaine que l'Orient reçut la religion des simples et des humbles. Dès que les persécutions finirent, les hérésies commencèrent, s'engendrant et se dévorant l'une l'autre. L'humiliante fécondité de ces erreurs paraissait puissance intellectuelle, et ce qui restait de prestige à l'Empire par delà ses frontières lui servit à accréditer des doctrines fausses.

La plus répandue fut l'arianisme, que tous les barbares, Goths, Wisigoths, Vandales, Burgondes,

adoptèrent. Au moment où elle pénétrait en Occident, l'Orient l'avait abandonnée. Il n'aimait du faux que la fraîcheur première et se passionnait déjà pour d'autres hypothèses. Mais les barbares, trop lourds pour être inconstants, se tinrent à l'arianisme. La Papauté s'éleva contre leur obstination. Elle vit s'élever contre elle-même une partie des clergés nationaux qui croyaient assurer leur indépendance en résistant à Rome, et la plupart des princes qui, en séparant leur clergé de Rome, savaient le mettre à leur merci. Quand les sévères doctrines de l'Église sur le respect dû aux vaincus, aux faibles, à la femme, ne furent plus rappelées aux princes que par des prêtres, leurs sujets, ces princes, après avoir changé le dogme trouvèrent naturel de changer la morale, de chasser les censeurs, d'élever aux dignités ecclésiastiques les complaisants, puis les scandaleux. Dès lors, certains qu'un clergé asservi à la chair serait commode au pouvoir, ils étaient retournés au désordre des mœurs, par lui à tous les autres, et la contagion des mauvais exemples travaillait à corrompre ou à tarir de proche en proche la sève du christianisme.

Séparer les peuples de l'autorité commune qui les eût préservés contre les périls communs, et

affaiblir en chacun de ces peuples la discipline des vertus qui maintiennent l'indépendance nationale, tel avait été le double mal des hérésies. Elles avaient jalonné les routes de l'invasion. La Mésopotamie, la Palestine, la Syrie avaient dans toutes leurs cités des capitales de systèmes et de sectes ; Alexandrie avait enseigné la discorde à toute l'Égypte; de Carthage aux colonnes d'Hercule les disputes des Grecs et les cruautés des Vandales avaient ruiné la concorde des intelligences et des cœurs; l'arianisme avait laissé oublier aux Wisigoths leurs devoirs envers les vieilles populations de l'Espagne. Ainsi les Arabes s'avancèrent en France. Vainqueurs là, qui les eût arrêtés en Europe? Les Bourguignons et les Lombards n'étaient ni plus forts que les Vandales, ni plus civilisés que les Wisigoths. Dans le centre de l'Europe vivaient des peuples païens encore : leurs ténèbres auraient reçu les lueurs de l'Islam comme le grand jour de la vérité. Et par delà le Pont-Euxin, les envahisseurs retrouvaient l'Asie et leurs premières conquêtes : le cercle était fermé, le lacet noué autour du Bas-Empire. Eût-il opposé à la conquête presque achevée la résistance efficace de sa foi, de sa civilisation et de son courage, lui qui n'avait pas même ralenti les premières marches de l'invasion?

lui qui avait déjà laissé les mœurs et les vices de l'Asie passer le Bosphore avec les eunuques, les débauches orientales, les supplices cruels, la pompe du despotisme et les révolutions de palais? lui qui, par ses attaques incessantes contre la divinité du Christ, avait préparé la parole de Mahomet : « Dieu seul est Dieu » ? lui qui, au moment où Mahomet commença sa marche, avait livré à trois hérétiques les trois patriarcats de l'Orient, Antioche, Alexandrie et Constantinople ? lui qui, à l'heure où les Arabes parvenaient à Poitiers, ne se contentait plus de souverains hérétiques, mais portait au trône un hérésiarque, et, par la sanglante persécution contre les images, faisait déjà régner une doctrine de l'Islam dans les contrées où les armes de l'Islam ne dominaient pas encore ?

II

La civilisation fut sauvée à Poitiers. La race française commence ce jour-là son office public, et travaille pour tous en se défendant elle-même. Et la défaite des Arabes fut aussi naturelle qu'avaient été jusque-là leurs succès. Les Francs étaient parmi les envahisseurs de la Gaule, les plus récents, les moins nombreux, les derniers venus au christianisme, mais les plus guerriers, et comme ils le proclamaient dans leur loi salique les plus « purs d'hérésie ». Un goût instinctif d'unité, un respect profond pour la Papauté, la joie d'être plus orthodoxes que les peuples plus anciens dans la foi, l'espoir de trouver dans cette différence prétexte à querelles et à conquêtes, un mélange de mobiles grands et petits, désintéressés et égoïstes, qu'on trouve à l'origine des grandes choses quand la Providence se sert des hommes, avaient maintenu cette étroite union des Francs avec le Saint-Siège. Depuis Clovis, ils n'avaient pas cessé d'étendre en Gaule et hors de la Gaule leur religion avec leur

suprématie. La Frise, la Saxe, la Souabe, la Bavière étaient entrées dans leur système. Comme la domination franque attachait les peuples au Saint-Siège et que le Saint-Siège favorisait les conquêtes du soldat qui travaillait pour le catholicisme, dans l'Europe désagrégée une unité politique se reformait par la communion religieuse. Et la morale du catholicisme, enseignée dans sa pureté par le zèle d'évêques saints et populaires, pratiquée, malgré la violence des temps, par l'effort sincère des peuples, aimée toujours, même quand elle était désobéie, avait formé de ces peuples la société la plus hostile à l'Islam et la plus capable de lui résister. La Gaule enfin, où les Arabes parvenaient, était le pays le plus éloigné de leurs régions natales, celui où il leur devenait le plus malaisé de recevoir des renforts, celui où les défenseurs pouvaient, d'Austrasie, d'Allemagne, de Bourgogne, d'Aquitaine, concentrer le plus vite leurs forces. Le marteau était forgé qui devait briser l'Islam.

Le choc des deux civilisations ouvrit une soudaine issue aux conséquences qu'elles préparaient.

On vit combien l'idolâtrie de la force, qui est tout le droit de l'Islam, rend précaire cette force même. Dès la mort de Mahomet, elle avait décidé du pouvoir entre les familles rivales, et le poi-

gnard, le lacet et le poison, grands électeurs des kalifes, avaient supprimé sans cesse les despotes en perpétuant le despotisme. Du moins, tant que l'Islam triompha, le chef entraînait à sa suite tout l'Islam. Les Arabes semblaient unis parce que la vitesse acquise du succès emportait leur multitude du même mouvement : l'ordre qui n'était pas dans leurs institutions, était dans leur élan. Dès que l'élan fut brisé à Poitiers, l'unité fut partout détruite. Les familles qui se sont succédé à l'Empire le dépècent. Les Ommiades gardent le pouvoir en Espagne, les Fatimites le reprennent en Égypte, les Abbassides dominent en Asie ; l'Islam est coupé en trois kalifats, Cordoue, Le Caire et Bagdad, le premier désormais étranger aux deux autres, les deux derniers ennemis. Chacun d'eux voit en même temps se détacher de lui des principautés qui par la vassalité préparent leur indépendance : tout général qui cesse de craindre son souverain cesse de lui obéir. C'est ainsi que le kalifat de Cordoue se morcelle au profit des royautés musulmanes de Séville, de Murcie, de Valence, de Grenade, de Tolède ; que le kalifat du Caire est démembré par les beys de Tunis, d'Alger, d'Égypte même ; que le kalifat de Bagdad, heureux de trouver le secours des Turcs, hordes guerrières qui de l'Asie

centrale ont passé en Asie Mineure, laisse leurs chefs, sous le nom de sultans, se tailler des domaines et garde seulement une primauté d'honneurs.

Tandis que la puissance musulmane se détruit comme elle s'est fondée, par la violence, l'Europe non seulement est sauvée, mais se constitue. Elle se constitue sur l'idée que la force n'est pas la maîtresse du monde, mais la servante d'une puissance supérieure à elle, et qu'elle doit obéir à une loi morale. La force matérielle est partagée entre les princes, la loi morale trouve son unité dans l'Église. Au-dessus des rois est un roi de justice, un témoin du devoir, un représentant de l'immuable et de l'immortel. Le Pape, indépendant des pouvoirs humains par son origine, étranger par son ministère à leurs ambitions, a la charge d'empêcher que ces princes et leurs peuples s'isolent dans l'égoïsme, s'affaiblissent dans leurs discordes, se corrompent dans leurs vices, et compromettent ainsi la civilisation dont ils sont les défenseurs solidaires. Et pour que cette voix des intérêts universels ne soit pas méconnue par les passions passagères et égoïstes d'un peuple ou d'un prince, la souveraineté des rois s'ordonne en une hiérarchie. Le premier des rois est l'Empereur. Accepté par

eux et par le Pape, il est l'intermédiaire entre les deux puissances, la sanction vivante du droit, le pacificateur armé des querelles domestiques entre les peuples frères, et tandis qu'ils vaquent à leurs intérêts particuliers, le gardien vigilant des intérêts chrétiens. Telle s'établit la société dont le Pape est la conscience et dont l'Empereur est le bras.

Cet ordre fut voulu et réalisé par la France. Dès qu'elle eut acquis sur l'Europe sauvée à Poitiers l'hégémonie, elle employa sa force à limiter les droits de la force. La papauté élevant ceux qui reconnaissaient aux princes un maître, le devoir, couronna Pépin roi de France et Charlemagne empereur d'Occident. Et Charlemagne ne fut pas seulement ambitieux du titre, mais de la fonction. Il en remplit tous les devoirs : par ses donations et ses respects, il assura l'indépendance de la papauté ; par ses lois il prêta dans toute sa monarchie main-forte à la civilisation chrétienne ; par ses armes, il voulut soit soumettre aux croyances religieuses, qui formaient le droit commun de la société politique, les païens enclavés dans l'Empire comme les Saxons, soit écarter de ses frontières les infidèles nomades comme les Normands : des cinquante-huit guerres qu'il entreprit, les plus nombreuses furent pour refouler en Espagne, en

Sicile, dans le sud de l'Italie les principaux ennemis de l'Europe, les Musulmans. Il rassembla dans cet effort commun, dans cette unité puissante, tous les peuples jusqu'aux frontières de l'Empire d'Orient. Si celui-ci eût associé sa force au même dessein, et soumis sa souveraineté politique à la même loi morale, l'unité du monde était rétablie, ce monde devenait assez puissant pour rendre à leur ancienne foi, à la civilisation, à l'activité des échanges toutes les contrées surprises par l'Islam ; les anciens jours de la paix romaine auraient reparu, plus nobles et bienfaisants dans la paix chrétienne.

Mais le caractère essentiel de cet ordre nouveau, l'indépendance de l'autorité arbitre du devoir en face les autorités maîtresses des faits, était le scandale de l'Orient. Les Empereurs byzantins avaient emporté de Rome païenne la tradition d'un temps où César était grand pontife, et où les dieux servaient d'instruments à la puissance humaine. Ils voyaient dans l'Asie placée sous leurs regards cet exercice du pouvoir religieux par le pouvoir politique rendre facile et sacré le despotisme. Leur orgueil et leurs craintes tenaient pour seul efficace, seul sûr, seul complet, un gouvernement où eux seuls donneraient des ordres à leur Église. Cette Église

était la moins prête à défendre sa liberté contre eux : c'est contre la papauté que veillaient ses défiances. Dans la lutte contre les hérésies, toutes les erreurs où l'imagination orientale entraînait d'accord les théologiens et les Empereurs avaient été combattues par le Saint-Siège, il avait fait sentir le mors à ces esprits emportés, il avait ramené à la discipline inflexible du bon sens ces subtilités qui se dérobaient sans cesse. Même domptées, elles lui en voulaient obscurément de leurs défaites, et une répulsion avait grandi entre l'intellect de Rome et celui de Byzance. A Byzance enfin, l'ambition des évêques était devenue contre Rome le lien permanent entre la superbe des Empereurs et les préjugés de l'Église. Cette ville, avant Constantin, était un évêché obscur et suffragant d'Antioche : Antioche, Alexandrie et Jérusalem étaient, depuis les apôtres, les sièges principaux, les patriarcats de l'Orient. Lorsque Constantinople fut devenue la capitale, ses évêques demandèrent le titre de patriarches : c'était rompre avec la tradition, qui mesurait la dignité des sièges épiscopaux à la sainteté des souvenirs religieux, et attacher la splendeur d'une église, comme un éclat de reflet, à la proximité du pouvoir. Dès qu'ils l'eurent obtenu, les nouveaux patriar-

ches prétendirent à la prééminence sur les trois autres, et se la donnèrent eux-mêmes, la soutenant par leur docilité envers les Empereurs. Cette docilité laissa usurper tant de droits religieux par le pouvoir civil, qu'en 857 un des Empereurs, Bardas, ayant trouvé un censeur de ses vices dans un de ces patriarches, tint cette indépendance pour rébellion, déposa l'indiscret et nomma lui-même patriarche un laïque, son premier écuyer, Photius. Gardienne des formes qui font la solidité de la hiérarchie, la papauté déclara que le choix d'un adultère ne suffisait pas pour faire patriarche un ambitieux. Photius condamné à descendre de son siège n'eut plus qu'un moyen de ne pas perdre la seconde place dans l'Église, c'était de prendre la première. Il récusa l'autorité du pape. C'était se livrer sans conditions à celle de l'Empereur, et en effet, son acte de révolte fut un acte de servilité : « Si Rome, dit-il, a reçu la primauté, c'est qu'elle était le séjour des Césars, la primauté a été transférée à Constantinople avec le siège de l'Empire. » Ce sophisme tout politique suffisait à convaincre l'orgueil du palais, mais non à égarer la conscience des fidèles. Pour eux, Photius ajouta que la papauté avait mérité de perdre ses privilèges en laissant corrompre le dépôt de la foi. Réveillant,

comme une tentation pour les raisonneurs, une querelle assoupie depuis des siècles, il affirma que, selon la croyance traditionnelle de l'Orient, le Saint-Esprit procède du Père seul, et accusa Rome d'avoir imposé l'erreur que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Enfin, voulant offrir aux yeux des simples un symbole permanent de scandale, il prit le mystère le plus auguste, le plus fréquent et le plus public de la vie chrétienne, constata que, dans la messe orientale, l'hostie était de pain fermenté, de pain sans levain dans la messe occidentale, et prépara l'argument développé plus tard par Michel Cérulaire, que, par cette différence de rite, l'Occident altérait la matière du sacrement et profanait l'Eucharistie. Un débat de mysticité inintelligible sur le plus insondable des mystères, un conflit tout matériel sur le détail sans importance d'un usage, voilà tout le grief pour commencer la ruine de l'unité chrétienne, voilà tout le prétexte sous lequel la séparation s'est faite et dure encore. Moins il était sérieux, plus apparut que des intérêts d'ambition et des antipathies de race étaient décidés à se satisfaire à tout prix. Si la rupture ne fut pas proclamée dès Photius, c'est que, victime de son œuvre, il mourut déposé à son tour par l'Empereur. Mais la vie

commune des deux églises était finie. De plus en plus le patriarche devient un dignitaire du palais, instable comme les intrigues. Né de la corruption, il n'osera renier sa mère, il ne pourrait sauver les mœurs publiques sans attaquer la cour et l'Empereur. L'Église orientale entre dans le silence immobile qui convient à la servante devant le maître. Une seule issue reste ouverte à son activité, la fureur d'une théologie où l'esprit règne et non la conscience. Des sophistes sacrés semblent mettre leur gloire, comme des bateleurs, à l'étroitesse de la base sur laquelle ils édifient l'équilibre de leurs systèmes, et l'inutilité du travail pour lequel ils dépensent leur effort. Une telle église n'a plus de parenté morale avec l'Église catholique. Les patriarches de Constantinople prennent le titre de « sainteté » et appellent les Papes « évêques de Rome ». Le respect s'évade des formules comme des cœurs, la désuétude succède, et, sur un dernier appel du Pape, le patriarche Michel Cérulaire, en 1054, consomme le schisme.

Ainsi disparaît l'union qui eût assuré à l'Europe l'empire du monde. Ainsi furent remplies et perdues les années où l'Islam, éperdu et brisé par sa défaite, pouvait être, par les efforts de tous, rejeté dans son désert natal, puis les années où les

Arabes, heureux d'échapper à la poursuite, découragés de nouvelles victoires, établis à leur tour à demeure sur leurs conquêtes, pénétrés par la philosophie, les sciences, certaines coutumes des peuples chrétiens, affinant à ce contact les qualités délicates et la grâce élégante de leur propre nature, s'affablissaient à se civiliser à demi, et pouvaient, sous l'épée libératrice et sous la domination bienveillante de l'Europe, être amenés eux-mêmes à une civilisation plus complète. Au XIe siècle, lorsque la séparation entre l'Orient et l'Occident s'aggravait de la séparation religieuse, dans l'Islam les Arabes cédaient la suprématie à une autre race, sans arts, sans culture, uniquement guerrière : les Turcs dans leur barbarie rigoureuse étaient une incarnation nouvelle et plus adéquate du génie musulman. Ils avaient commencé par dominer le kalifat de Bagdad. Ils s'emparèrent de l'Égypte, puis reprenant la politique d'invasion, parurent sur le Bosphore. L'Europe était menacée de nouveau ; au lieu de la défendre, les Grecs n'interrompirent leurs luttes religieuses que pour appeler à l'aide l'Occident.

III

L'Empire d'Occident eût suffi à la tâche s'il avait conservé comme à son origine l'intelligence de sa fonction. Mais le génie n'a pas de descendance et les races qui commencent par des Charles-le-Grand, finissent par des Charles-le-Gros. La déposition de celui-ci écarta de l'Empire la seule race qui pût paraître nationale aux divers peuples. Français, Italiens, Allemands se donnèrent des chefs de leur sang. Choisir parmi ces rois un Empereur, c'était mettre en sa personne une race en dessus des autres, au moment on les nations prennent conscience d'elles-mêmes. Il eût fallu pour sauver l'institution, tous les ménagements de la prudence politique, et toute la force internationale de la Papauté. Or les plus puissants des candidats à l'Empire se trouvèrent les princes d'Allemagne. Dès qu'il passa dans des mains germaniques, l'Empire changea de caractère. Les plus mauvais parmi les princes de race franque, s'ils avaient négligé d'en remplir les devoirs, n'en avaient pas

faussé le sens. Les meilleurs parmi les princes de race allemande, Franconiens, Saxons ou Hohenstauffen, ne voient dans l'Empire qu'un moyen d'assurer leur suprématie personnelle sur l'Europe et sur l'Église. L'Empire reprend sa signification païenne. Lorsque le premier roi allemand, Othon, passe les Alpes, ce n'est pas, comme Pépin ou Charlemagne, pour pacifier l'Italie, mais pour la prendre. Vainqueur, il prétend à l'Empire pour avoir asservi l'Italie, édicte que cet Empire appartiendra toujours à l'Allemagne, et méconnaît également l'indépendance et l'égalité des peuples. Il s'attribue le droit de désigner son successeur, et il annule ainsi la prérogative électorale des autres princes. Il ne veut pas tenir de la Papauté la couronne impériale, mais comme empereur désigner les Papes, et il attente par là à la liberté de l'Église. Et comme ni les princes d'Allemagne, ni les villes d'Italie, ni la Papauté n'entendent renoncer à leurs droits, l'Empire, au lieu de demeurer un instrument de concorde et de force pour la société chrétienne, devient une cause de guerre, de faiblesse et de servitude. En vain, au milieu de ces luttes, parvient en Europe la plainte des chrétiens persécutés dans le Levant, en vain le Pape Sylvestre II, dès l'an 1001, sollicite la chrétienté de « lever

l'étendard contre les Sarrazins ». Les chefs de cette chrétienté, les empereurs, sont occupés plus près. Dès 1033, Conrad II a réuni sous son sceptre presque tout l'Empire de Charlemagne, et on le compare à ce grand souverain : mais ses bienfaits sont réservés à l'Allemagne et ses soldats à la garde de ses domaines. Le péril musulman s'aggrave ; Grégoire VII, en 1075, fait un appel à l'Europe et constate qu'à sa voix les Italiens et les Français sont prêts à marcher, mais l'empereur d'Allemagne Henri IV choisit pour adversaire la Papauté elle-même, arrête la croisade par la querelle du Sacerdoce et de l'Empire, commence une lutte sans merci entre les deux autorités dont l'accord est l'ordre et la vie pour l'Europe, épuise dans cette lutte l'Italie, l'Allemagne, l'Empire même, et laisse la chrétienté inerte devant l'invasion musulmane.

C'est alors que la France, de nouveau, se lève pour continuer l'œuvre commencée à Poitiers. Tandis que les empereurs d'Allemagne rêvaient de s'étendre sur les autres peuples, les rois de France ont travaillé à réunir en un faisceau solide les provinces françaises. Les souverains n'ont rien désiré hors de leurs frontières naturelles, ce sont les particuliers qui, devenant des conquérants, ont

porté en Angleterre, dans le nord de l'Espagne, l'Italie méridionale, la Sicile, l'influence de notre race. Cette race ne possède plus, avec l'Empire, l'autorité d'un mandat public, mais elle a la puissance de son génie spontané. Et ce génie décide et soutient les Croisades, qui sont la première intervention de la volonté générale dans la politique européenne. Il n'est pas contesté que les Croisades, par leur origine, le Pape qui le premier les voulut, les lieux où les principales furent décidées, le nombre des combattants, la gloire, la persévérance, les succès et les charges, furent Françaises. Il n'est pas contestable que, malgré leur échec, elles protégèrent l'Europe. La victoire de Poitiers avait empêché pour trois siècles et demi le retour offensif de l'Islam ; entre la première croisade et la prise de Constantinople par les Turcs, il y a aussi trois siècles et demi. Que l'invasion de l'Europe n'eut pas été retardée par ces attaques portées contre les musulmans en Asie et en Afrique, l'Islam pénétrait dans l'empire grec comme la flèche dans le bois pourri. La Hongrie était sauvage, la Pologne anarchique, la Prusse païenne, l'Autriche assez faible pour être tenue en échec par les montagnards de quelques cantons suisses. Qu'eût été alors la chance des armes, elle qui, au

XVIIe siècle, semblait encore incertaine quand Sobieski vint délivrer Vienne? Et que fût devenu l'avenir de la civilisation si le centre de l'Europe eût été réduit à l'état où sont aujourd'hui les contrées soumises au joug ottoman? En retardant la marche des Turcs, la France donnait à la Pologne, à la Hongrie, à l'Autriche, le temps d'atteindre l'âge viril. Et si la France ne fit pas davantage, la faute en fut à deux coupables, toujours les mêmes, l'Empire grec et l'Empire germanique.

L'Empire grec avait appelé les Latins à son secours. Plus il les vit de près, plus il se sentit séparé d'eux. A l'aspect des multitudes que la foi catholique armait contre les Turcs, il n'eut pas de gratitude, mais du mépris et de la crainte. Ses défenseurs accourus à la voix des Pontifes ne lui semblèrent que des esclaves de la Papauté et, au moment où elle le protégeait, il sentit s'accroître ses préjugés contre elle. Qnand les Croisés, ne voulant pas rendre aux schismatiques les contrées conquises sur les infidèles, fondèrent en Asie les établissements latins, il se tint pour spolié et pour menacé par ces États établis sur ses anciennes terres, et qui ramenaient à ses portes la contagion de l'erreur romaine. Entre les Latins et les Turcs,

il en vint à hésiter, les plus dangereux lui parurent les plus proches. Il aspira à être sauvé à la fois de ses ennemis et de ses libérateurs, résolut de se débarrasser des uns par les autres, et, tandis qu'ils émousseraient à se frapper leurs lourdes armes, d'employer la sienne et de les vaincre tous par la trahison. C'est ainsi que, dès la première Croisade, refusant le concours de ses soldats, il donna celui de ses conseils, égara les armées qu'il avait appelées, avertit de leur marche les Turcs. La seule part qu'il prit à la guerre sainte fut d'égorger les traînards et de massacrer en 1202 les Latins à Constantinople. Les trois premières Croisades lui durent leurs souffrances et leurs échecs. La quatrième détourna ses coups de l'Islam pour en finir avec cet Empire qui, sans jamais combattre, changeait sans cesse de camp. Ce ne fut pas seulement la vengeance et la cupidité qui portèrent les Croisés à prendre Constantinople, ce fut l'intelligence de l'obstacle opposé à tous leurs efforts par l'incurable perfidie des Grecs. Mais en dépossédant les Grecs, on coupa court aux derniers ménagemens que gardait encore leur inimitié : contre les Latins ils firent dès lors alliance ouverte avec les Turcs.

Cette alliance n'apportait pas aux Turcs une

force comparable aux forces unies de l'Europe. Qui empêcha cette union ? Les souverains d'Allemagne.

La première Croisade avait conquis la Syrie et la Palestine. Conduite par des guerriers dont plusieurs étaient des saints, elle avait joint au désintéressement du zèle religieux, à l'héroïsme du courage militaire, l'art de la politique, s'était montrée supérieure à la civilisation de l'époque dans le gouvernement des pays occupés. Les fondations sont solides qui associent la gloire avec la sagesse; pourtant, après cet effort, les passions humaines reprirent leurs droits. La plupart des Croisés songèrent au repos et regagnèrent la patrie; les peuples commerçants, Vénitiens et Gênois, retournèrent au gain, sans trop s'inquiéter si dans leur négoce ils sacrifiaient l'intérêt catholique aux Grecs et même aux Turcs; les chefs qui représentaient cet intérêt sur le sol de l'Asie auraient cru humilier leurs couronnes toutes neuves en acceptant le joug d'une discipline commune et d'expéditions concertées. Voilà comment, dès le milieu du XIIe siècle, ces principautés, commençant à fléchir dans leurs résistances isolées contre les retours offensifs de l'Islam, eurent besoin d'être secourues. La France, qui avait supporté presque tout le fardeau de la

LA FRANCE DU [illegible]

Plon, Paris 1900, 385 p.

La quatrième Croisade, par les soins de la France, répare sur une autre région ce désastre, remet en fondant l'Empire latin de Constantinople, toute la péninsule des Balkans, sous la garde de bons soldats, et, en attendant l'heure de reprendre pied en Asie, ferme du moins l'Europe à l'Islam. Mais, comme après la première Croisade, l'épuisement suit le grand effort. Il faudrait nourrir la conquête, envoyer de l'argent et des hommes. La récompense immédiate paierait la générosité. Sur ces terres trop vastes que gardent des Français trop peu nombreux, il y a place pour tous et des domaines à la taille des grands princes comme des petits chevaliers. Et si la France, retenue par la guerre des Albigeois, ne peut fournir seule des armées assez nombreuses, les autres nations, par une entente, y pourvoieraient sans fatigue pour aucune d'elles. Le Saint-Empire est mis de nouveau en demeure d'accomplir sa fonction et de veiller aux frontières de la chrétienté. Il appartient, en ces jours décisifs, à un souverain, le premier de son temps par le prestige de la force et les ressources de l'esprit. Mais il semble que l'égoïsme du génie germanique, comme la générosité du génie français aient atteint leur perfection dans les deux hommes qui conduisent les

dernières croisades, Frédéric II et Louis IX.

Pour Frédéric le vœu de prendre la croix est un prétexte de lever des taxes et des soldats. Mais il ne part que pour suivre la route impériale des ambitions allemandes et descendre en Italie. Là il trouve, comme ses prédécesseurs, la résistance de l'Italie et des Papes, de premiers succès, et bientôt l'impuissance de la puissance, quand après avoir chassé de Rome le Pape, il est dénoncé à l'Europe comme parjure par ce fugitif. L'opinion générale qui s'indigne le contraint à tenir sa parole, mais il ne songe ni à secourir les chrétiens, ni à vaincre l'Islam ; il songe, comme il le dit lui-même, à « ne pas perdre son crédit en Occident. » Il s'est fait céder par son beau-père, dernier roi de Jérusalem, cette couronne nominale, il se fait promettre par les Musulmans une souveraineté non moins dérisoire sur la Ville Sainte, où il s'engage à n'établir ni garnison, ni défense. La négociation faite, il part non avec une armée, mais avec une escorte, n'apporte dans Jérusalem que le scandale de cette amitié avec les infidèles, sort de la ville sans y laisser un soldat, et, se tenant ainsi quitte envers Dieu et envers les hommes qu'il a joués également, il se hâte vers la seule terre aimée, l'Italie qu'il violente. Quand Innocent IV, pour pourvoir aux

périls de la chrétienté réunit en 1245, à Lyon, un Concile général, ce concile, en même temps qu'il décrète, comme l'impérieuse nécessité du temps, une Croisade, dépose l'Empereur devenu l'obstacle à cette mesure de salut. Frédéric tourne toute sa force contre la chrétienté qui se délivre de lui, ébranle la Papauté par ses écrits, la combat par ses armes, fait connaître aux musulmans les expéditions préparées, emploie lui-même les Sarrazins, les introduit en Italie, et meurt sous leur garde, après avoir empêché toute sa vie l'Occident de secourir l'Empire latin qui périt faute de soldats. Les Grecs, en 1261, reprennent sans combat Constantinople, qu'ils sont incapables de défendre contre les Turcs.

Un prince, du moins, ne s'associa pas à cet abandon. Louis IX sait que son royaume a besoin de sa présence, tous ses conseillers le dissuadent de partir. Aux raisons d'État le cœur joint ses raisons, quand ses sujets, ses humbles préférés du petit peuple, sa mère « qu'il aimait plus qu'aucune créature mortelle » le supplient de rester. Mais il entend « la voix des pauvres chrétiens », son intelligence discerne que l'Islam est une menace pour la civilisation, il part, après avoir préparé toutes les chances de succès. Toutes les infortunes l'acca-

blent, aucune ne lasse sa patience. Captif en Égypte il efface dans le souvenir des Musulmans le tort fait aux princes chrétiens par le scepticisme et les vices de Frédéric II, et, à un peuple instruit à respecter seulement la force, rend vénérable l'adversité. Libre, il passe trois ans en Terre-Sainte à combattre, à relever les fortifications et les courages ; il ne rentre en France qu'avec la tristesse de n'avoir pas fait assez et le secret dessein d'un nouvel effort. Il essaie de ménager la paix entre tous les rois de l'Europe pour les entraîner à une nouvelle lutte contre les Musulmans. Au rendez-vous il se trouve seul, ne s'en dévoue que davantage à cette cause de tous, abandonnée par tous, et lui donne sa vie sur cette terre de Tunis qu'il voulait rendre à la foi.

IV

Or, Saint Louis n'était pas, comme on l'a prétendu, le dernier serviteur d'une cause devenue étrangère à son temps. La lutte contre l'Islam demeurait la passion persévérante, profonde, générale de l'Europe; l'instinct populaire comprenait que la défaite des Musulmans était nécessaire à la civilisation. Quand l'ardeur semblait tiédir chez les hommes, l'Allemagne et la France avaient vu, en 1202, se lever les Croisades des Enfants, et comme le dit Innocent III « les fils donner l'exemple aux pères ». Quand on apprend en France la captivité de saint Louis, la Croisade des Pastoureaux, élan malhabile mais spontané des ignorants et des simples pour la délivrance du roi, atteste que le roi a avec lui l'âme des foules. En 1320, ce sont encore les paysans qui réclameront la guerre sainte ; comme la multitude a l'intuition de ce qu'il faudrait faire, sans la science de le faire, leur zèle se tournera en révolte contre l'inertie de leurs seigneurs, et ceux-ci, pour ne pas

se mettre en route à la tête de leur vassaux, seront contraints de massacrer « cette ribeaudaille. » Car si l'ardeur libératrice et chrétienne anime toujours les multitudes, elle se lasse chez les grands : ce sont les princes et les rois qui délaissent le vieux devoir pour des passions nouvelles. Il semble que la perfection de toutes les vertus humaines et royales réunies en saint Louis ait épuisé la race des Capétiens. La conscience qui avait élevé et guidé leur raison se tait, et, à leur tour, ils se laissent prendre aux exemples donnés par les souverains germaniques. Au moment même où la politique égoïste de ces Empereurs, l'excès de leurs ambitions et leur lutte contre l'indépendance religieuse de la Papauté brisent entre leurs mains la puissance impériale, les rois de France songent, non à fuir l'exemple, mais à hériter de l'Empire, en imitant les fautes des Empereurs. Le petit-fils de saint Louis, Philippe le Bel, est un Hohenstauffen français.

Lui non plus ne veut plus subir le magistère moral de la Papauté : il commence par braver la puissance pontificale, il finit par l'asservir. Non seulement ces démêlés suspendent l'effort contre les infidèles, mais, en arrachant à la complaisance d'un Pape la condamnation des Templiers, la cupi-

dité du roi anéantit la milice chrétienne et française qui, de ses richesses immenses et de son courage resté intact, défendait encore, en attendant le réveil de l'Europe, notre situation en Orient. Le dernier des Capétiens, Charles le Bel, aspire à la dignité impériale. Mais au moment où il songe à une autre couronne, il lui faut défendre la sienne. L'exemple des princes allemands qui, par l'extension indéfinie des suzerainetés féodales, travaillaient à accroître leur domaine sans souci de violenter la nature des choses et des hommes, a corrompu le droit de l'Europe. Les rois d'Angleterre prétendent, au nom de vieux titres, prendre aux rois de France la France. Celle-ci, au droit féodal doit opposer le droit national, et durant cent années elle a besoin de tout son sang pour elle-même. Personne, elle absente, ne répond plus aux appels des Papes et ne songe à l'Orient. Les Sultans turcs, assez forts pour remplacer les Kalifes arabes dans la direction de l'Islam, ont fondé la dynastie des Ottomans, pénètrent en Europe, y prennent à l'Empire grec d'abord ses provinces, puis sa capitale et s'emparent de Constantinople en cette année 1453 où la France livre aux Anglais les derniers combats.

Dès que la France fut sauve de l'étranger, la

chrétienté crut avoir retrouvé un défenseur. Les Papes, les rois, les peuples se tournèrent vers notre pays : il eut le magnifique et redoutable pouvoir d'engager l'avenir.

Soutenir au dehors le droit qu'elle venait de consacrer chez elle, n'ambitionner de conquête sur aucun des peuples voisins, décourager en protégeant l'autonomie des États italiens les convoitises de l'Allemagne, apaiser ainsi la cause la plus permanente des guerres qui avaient depuis des siècles troublé l'Europe, rendre la Papauté, en la rassurant sur l'indépendance de son siège et de sa parole, à la liberté de son ministère moral, montrer, d'accord avec elle, aux énergies et aux cupidités, l'immense butin des contrées conquises par les musulmans, et restituer, par une lutte générale et décisive de l'Europe contre l'Islam, à la chrétienté son bien : voilà la politique, à la fois de principes et de résultats, qui s'offrait à la France. En raffermissant la concorde des peuples par le dévouement à une cause commune elle avait chance de prévenir les dissidences religieuses qui se préparaient et dont les premières tentatives avaient déjà troublé l'Allemagne Les religions n'ont pas à craindre la révolte des esprits au moment où elles inspirent de grands actes, et une

Croisade de plus, c'était peut-être la Réforme de moins. Le domaine à conquérir était assez vaste pour laisser large place à l'ambition de tous les peuples : l'Allemagne avait à suivre le cours du Danube; les républiques marchandes de l'Italie à s'établir sur les côtes orientales de l'Adriatique; non seulement Venise et Gênes, mais les Provinces-Unies, l'Angleterre et l'Espagne à prendre pied dans les îles de l'Archipel et sur les côtes de l'Afrique. L'occasion sollicitait presque tous les peuples de réaliser dès lors les conquêtes qu'ils poursuivent encore aujourd'hui. Et aucun d'eux n'avait, sur la dépouille de l'Islam, des droits comparables à ceux de la France. Les établissements et les royaumes fondés durant les croisades en Palestine, en Syrie, en Asie Mineure, à Chypre étaient français ; tous les empereurs latins de Constantinople avaient été français ; le souvenir de cette possession, des services rendus, des vertus déployées était tout vivant, la France gardait encore en Morée, en Albanie, en Grèce et dans l'archipel les débris de sa domination, et sa langue y était restée souveraine. Jamais notre race n'eut à faire une conquête plus légitime, plus étendue, plus sûre, plus acceptée par l'opinion du monde, plus utile à la civilisation. Jamais non plus avan-

tages plus certains ne furent méconnus par une plus prodigieuse erreur de jugement.

Elle n'apparut pas durant ces premières années de repos où la France, après s'être reconquise, ne songeait qu'à la joie de se retrouver, enfin seule, chez elle. Charles VII, qui fut le témoin et non l'artisan de sa propre vie, échappa aux fautes d'action par la mollesse. Louis XI ne fit de son règne qu'une ronde d'avare vigilant et soupçonneux autour de sa maison. Mais quand leurs successeurs donnèrent l'essor à de plus vastes desseins, ces desseins continuaient les rêves interrompus par la guerre de Cent ans; la corruption du génie français par l'exemple des cupidités germaniques durait toujours et s'était accrue. Au lieu de reprendre l'Orient à l'Islam, Charles VII, Louis XI, François Ier veulent prendre l'Italie à elle-même et l'Empire à l'Allemagne. Aux titres que nous gardent, sur un immense domaine, nos combats, notre gloire et le vœu des populations chrétiennes, nos rois préfèrent des prétentions fondées, pour le Milanais et Naples sur les titres contestables des généalogies et des dévolutions, pour l'Empire sur l'espoir d'intrigues heureuses. Ils invoquent en Italie le même droit féodal que l'Anglais invoquait en France, et ne songent pas que le droit national

va soulever contre eux l'Italie comme il a soulevé la France contre l'Anglais. Ils rompent par cette politique, l'accord avec la Papauté, où la France avait trouvé tant de force. La Papauté obligée, pour défendre l'indépendance pontificale, de défendre la Péninsule contre des peuple chrétiens, devient de plus en plus italienne; le souci de nation pénètre le pouvoir qui, par son origine comme par ses œuvres, doit être le plus universel, et les nécessités de la politique font tort au zèle de l'apostolat. Aux papes impérieux comme la vérité, mais intrépides et désintéressés comme elle, succèdent les papes guerriers, diplomates, financiers qui, princes temporels, ont dans leurs luttes contre des princes temporels, besoin de moyens humains. La puissance qui unissait les temps et les races dans l'amplitude de son regard, plane d'un ciel plus bas sur des intérêts moins vastes, moins durables et moins purs. Cette transformation qui, par la faute des autres, amoindrit son prestige, donne naissance aux abus, prétexte aux critiques; elle prépare dans l'âme des peuples un irrespect favorable aux révoltes de Luther, de Calvin et de Henri VIII.

Toutes ces conséquences se précipitent sur la la pente où les Valois entraînent l'Europe.

Charles VIII, enfant romanesque, espère satisfaire à la fois la politique traditionnelle et les aspirations nouvelles, veut commencer par la conquête de l'Italie celle de l'Orient, et il se fait couronner à Naples roi de Jérusalem. Non seulement il rêve la Croisade, il la prépare avec tout le sérieux qu'un souverain fait pour les fêtes pouvait porter aux affaires. Mais Venise, disposée à combattre le Turc, veut d'abord délivrer l'Italie, dont elle est la première puissance. Elle avertit de nos projets le Sultan, soulève la péninsule. Charles VIII qui a enfoncé son pied jusqu'au bout dans la botte perfide, pris comme dans un piège, n'a pas trop de forces pour se dégager et laisse tomber durant sa retraite vers la France ses couronnes de Naples et de Jérusalem. Louis XII comprend qu'il faut opter entre elles, et choisit la mauvaise. La Croisade, que prêche toujours l'Église, devient pour lui, comme elle a été pour les empereurs d'Allemagne, un prétexte à lever des subsides et des troupes qui fondent dans la conquête toujours trompeuse de l'Italie.

A François Ier cette déception ne suffit pas, il rêve l'Empire. Évincé par Charles-Quint, au lieu de disputer le premier rang à l'empereur en défendant contre lui l'Italie, il veut la lui prendre, et c'est l'Italie qui le prend lui-même et à Pavie le

livre à son rival. Captif, et réduit à payer de provinces françaises sa rançon, François Ier, dans cette ruine de sa fortune, garde intact son orgueil. Il l'appelle l'honneur, et cet honneur ne peut plus que crier à l'aide, mais la défaite est l'abandon. Toute l'Europe est pour l'Empereur ou à l'Empereur. Contre lui un seul ennemi reste debout : le Turc, dont les escadrons innombrables tournoient aux confins de la Hongrie, et dont les flottes redoutées insultent l'Empire sur toutes les frontières maritimes.

Or, tout malheureux que soit le roi de France, il sait avec quel empressement son alliance serait acceptée par le Grand Seigneur, car Soliman non plus n'avait pas le choix des amitiés. L'Islam vivait depuis l'origine sous la menace perpétuelle que la chrétienté s'unît et le rejetât en Asie. Détacher de cette coalition mortelle à l'Islam le roi très chrétien et la nation inspiratrice des Croisades, c'était pour Soliman assurer la durée de ses conquêtes et préparer l'extension de son empire. François Ier invoqua le Turc, un peu comme dans les légendes, le vaincu du sort se donne au diable, avec la même inquiétude du sacrilège commis, avec la même volonté d'obtenir, en échange de l'âme livrée, les biens de ce monde. Il signa, lui aussi, le pacte du désespoir.

V

Sa cervelle légère n'était pas faite pour comprendre l'importance de cet acte. Le principe consacré par la tradition française, que tous les peuples de l'Europe formaient une même famille, et que l'accord des croyances religieuses, source et garantie de cette civilisation fraternelle, était le premier intérêt de cette société, succombe, ruiné par la France même.

Accroître entre les peuples la solidarité avait été l'idéal du moyen âge. Ses plus hautes puissances étaient internationales : et le catholicisme qui effaçait les divergences de race dans la similitude de la loi morale; et les Conciles où non seulement le Pape et les évêques, mais les princes et leurs ambassadeurs résolvaient les affaires de l'Église et les difficultés des États; et la science qui, autour des plus éclatants foyers, attirait les maîtres, et les disciples de toutes les contrées; et le commerce qui, dès les premières Croisades, vivait dans le Levant sous une législation commune aux divers

peuples, et qui, au XVIe siècle, avait uni dans la ligue hanséatique toutes les grandes places de l'Europe, et réglait par des assemblées régulières où les marchands de tous pays avaient séance, les intérêts collectifs du négoce dans le monde connu ; et la force des armes enfin qui dans son grand effort, la guerre Sainte, avait associé les peuples chrétiens, et qui, aux mains des ordres religieux et militaires, continuait de défendre contre la piraterie la liberté des mers.

Une autre Europe succède où chaque peuple prétend être son maître et devenir le maître des autres, sans autre conseil que sa volonté, sans autre juge que le résultat. La diversité de religion semble un exercice de la souveraineté, comme une garantie de l'autonomie nationale. Le lien de la société commune étant ainsi brisé, l'instinct de la nation et de l'individu s'échappent : à la force toute morale des croyances semblables succède la force toute matérielle des races différentes, à la loi de concorde une loi de séparation. Toutes les frontières deviennent plus hautes entre les hommes; les souverainetés politiques mettent leur honneur à régler seules les affaires de chaque état ; le commerce de chaque nation cherche à se défendre par des prohibitions et des privilèges ; la science même

s'enferme jalousement, comme un monopole gardé par ceux de la nation et pour ceux de la nation. Chacun se dispute en tout la primauté, sans s'inquiéter si cette lutte sans pacificateur et sans arbitre ne prépare pas la domination de la force sur le droit, si ces victoires fondées sur la force ne vouent pas le monde et chaque peuple à un état toujours précaire, si la lutte de tous pour se disputer chaque avantage ne réduit pas à une rivalité stérile la plus grande partie de ces énergies faites pour s'aider.

Mais cette désuétude n'est pas encore, aux premiers jours de la Renaissance, l'abjuration éclatante de l'ancien ordre : pour qu'il se rajeunît, il suffirait peut-être qu'il eût pour défenseur un grand prince ami de la justice. L'acte de François Ier fut ce reniement solennel.

Établie au lendemain du jour où la Réforme enlevait au catholicisme une partie de l'Europe, l'alliance d'un chef catholique avec le chef de l'Islam consommait la ruine du passé, abrogeait le droit de la société chrétienne. Elle mettait fin à la politique de principe qui, jusque-là, sauvegardait par la force collective de l'Europe une foi unique, source d'une civilisation commune. Elle cessait de considérer les Turcs en usurpateurs

violents, elle oubliait l'illégitimité particulière de leur conquête, l'offense imprescriptible faite au chritianisme par leur présence. Elle sacrifiait la délivrance des peuples conquis par l'Islam et la concorde du monde civilisé à l'espoir de dominer l'Europe. Elle inaugurait par un grand acte d'égoïsme la politique d'intérêt.

LIVRE II

L'ALLIANCE DE LA CHRÉTIENTÉ ET DE L'ISLAM

I

Si l'alliance des rois très chrétiens avec l'Islam sacrifiait définitivement la politique de principe à la politique d'intérêt, François Ier et ses successeurs demandèrent du moins, et aussitôt, à cette alliance tous les bénéfices qu'elle leur pouvait offrir.

Ce n'était pas assez que le Turc mît sa force militaire au service de notre politique, la royauté voulut compenser par des avantages accordés à ses sujets, l'outrage fait à leur conscience, et apaiser cette conscience même en employant à la protection du christianisme l'alliance qui semblait le renier.

Entre le monde musulman et le monde chrétien, l'hostilité des mœurs et des armes n'avait pas supprimé tous rapports. Si fermées et redoutables que deux civilisations soient l'une pour l'autre, il y a deux sentiments plus forts que la crainte, l'amour du gain et le zèle de la foi. Après l'invasion des Arabes, les habiles marchands d'Italie, de Sicile, de France, avaient tenté de continuer sur le litto-

ral d'Asie et d'Afrique les négoces accoutumés, et, parmi les musulmans, certains aimaient mieux trafiquer avec les infidèles que de les massacrer. Au plus fort des Croisades, ces échanges continuèrent, et même, quand les deux civilisations, pour se combattre eurent pris contact, elles virent mieux quelles ressources l'une offrait à l'autre. De là les trêves du commerce parmi la lutte des croyances, et les lieux d'asile où la haine cédait à l'intérêt. Mais ces asiles devaient être, un à un, obtenus des autorités locales qui, presque partout, avaient usurpé sur l'impuissance des Kalifes ; chaque convention tombait avec le chef instable qui l'avait consentie, et dans chaque ghetto chrétien où les marchands s'enfermaient, la sûreté de leurs biens et de leurs vies était toujours précaire.

L'Islam n'avait pas seulement dans ses ports ces visiteurs mobiles qui trafiquaient un pied sur leurs navires et, comme des oiseaux migrateurs, ouvraient leurs voiles au premier danger. Il gardait en bien plus grand nombre au fond de ses provinces, sur toute l'étendue de ses conquêtes, les communautés chrétiennes qu'il n'avait pas détruites, ayant besoin d'esclaves. Parfois même, il leur avait promis une certaine tolérance pour obtenir leur soumission, et ces garanties, données dès

la première prise de Jérusalem et à celle de Constantinople, accompagnaient le début et l'achèvement de la conquête. Quand, à la fin du XIIe siècle, notre royaume latin de Jérusalem était tombé, deux ordres religieux, ceux de Saint-François et de Saint-Dominique, fondés depuis peu, avaient consacré leur jeune courage à secourir la constance des catholiques, et les Franciscains s'étaient assigné la garde des Lieux Saints. Pour tous, la vie était sauve d'ordinaire, mais leur sort dépendait du maître immédiat qui, partout où il représentait le Sultan lointain, pouvait interpréter et détruire en fait les plus solennelles promesses. Eux surtout étaient à la merci du Turc, menacés à la fois par sa cupidité et son fanatisme. Ces deux passions se satisfaisaient contre eux, tour à tour par des exactions et par des violences ; et l'art de faire servir la haine au profit, de maltraiter, d'humilier et de dépouiller, poussé à sa perfection sous le nom d' « avanies », rendait insupportable l'existence des chrétiens.

Soustraire à cet arbitrage les intérêts matériels et la foi religieuse des Français était particulièrement difficile. Il ne s'agissait pas en effet d'obtenir que le Turc rendît lui-même justice aux chrétiens, et les traitât comme des musulmans. L'Islam a

pour loi unique la loi religieuse : elle ne peut donner l'équité à l'infidèle, puisque l'équité est un rapport entre les croyants ; elle ne peut lui garantir même la sécurité dans son esclavage, puisque la destruction des infidèles est l'acte le plus méritoire de la foi. Il n'était donc qu'un moyen pour changer la condition des chrétiens ; il fallait les soustraire à l'autorité musulmane qui reconnaît des droits aux seuls musulmans, il fallait créer pour les étrangers un bénéfice d'exterritorialité, obtenir que sur le sol ottoman la loi du souverain ne leur fut pas applicable, qu'ils restassent soumis à leurs propres lois, à des autorités désignées par la France pour faire régner sur eux ces lois, et compétentes pour appeler au sultan lui-même des injustices commises contre eux par ses propres sujets.

Cette abdication de la souveraineté islamique au bénéfice de « giaours, » ces îlots de civilisation chrétienne, élevés au milieu de la mer musulmane, et que sa stérilité et ses fureurs ne submergeront plus, voilà le caractère, l'originalité, la victoire des traités obtenus par les Valois et les Bourbons.

Ces traités furent appelés par l'orgueil ottoman « capitulations », comme les clauses accordées aux

vaincus par la grâce du vainqueur : mais dans ces clauses, c'est l'Islam qui capitulait. Huit conventions se succédèrent de 1535 à 1740, formant le droit de la vieille France en Turquie. Leur suite ne fit que préciser, étendre, modifier en quelques détails et confirmer dans l'ensemble la situation établie par la première. Et cette situation se résume en trois privilèges.

Amitié et alliance sont accordées par le Sultan à « son frère », « des plus grands princes chrétiens le majeur. » Le gage de la primauté reconnue à la France est le titre de Padischah, qui égale nos souverains au souverain de l'Islam. La préséance est accordée à nos ambassadeurs sur tous les autres. Les Français en Turquie sont gouvernés, au nom de leur roi, par ses consuls. Les consuls jugent toutes affaires criminelles ou civiles entre Français, et l'autorité du Grand Seigneur n'intervient que pour prêter main-forte à leurs sentences : ainsi se taisent le Coran et sa partialité contre les infidèles. Un musulman ne peut intenter de procès à un Français, si la preuve du droit qu'il prétend ne se trouve dans un écrit signé de ce Français ou du consul : ainsi est porté remède à la vénalité des témoins musulmans. Même prévenu d'un délit ou d'un crime contre un Turc ou contre l'État otto-

man, le Français ne peut être contraint d'ouvrir sa demeure, ni arrêté, hors la présence de son consul, et sa cause, soustraite aux magistrats ordinaires est réservée à « l'Excelse Porte seulement. » Il n'est si mince particulier en qui le Grand Seigneur ne doive ménager la France tout entière. Voilà le privilège politique.

Les Français acquièrent le droit de trafiquer dans tous les États du Sultan. Ce droit est un monopole. Les étrangers ne peuvent faire de négoce avec la Turquie, sinon « sous la bannière de France. » Voilà le privilège commercial.

Les Français sont libres d'observer leur religion, de se rendre dans les Lieux Saints. Le même bénéfice est étendu aux étrangers « amis de l'empereur de France. » Voilà le privilège religieux.

Une politique d'intérêt se juge aux résultats. Quels ont été les résultats obtenus par la France en faveur des trois intérêts qu'elle prétendait servir, sa prépondérance politique, sa richesse commerciale et son protectorat religieux ?

CHAPITRE PREMIER

LES RÉSULTATS POLITIQUES

I

Au moment où elle fut conclue, l'entente avec l'Islam pouvait assurer à la France la domination de l'Europe. Les forces réunies des deux peuples formaient le plus puissant moyen de contrainte qui fût dans le monde. Mais il fallait que la France attachât ouvertement à son côté l'alliance ottomane comme le sabre au flanc du soldat ; qu'elle lui fût fidèle comme la main à la poignée de l'épée ; qu'elle partageât avec son compagnon de lutte les bonnes ou les mauvaises fortunes, et, triomphant par lui, lui permît de grandir par elle. Après avoir préféré les chances de l'hégémonie par la force à l'ancienne tradition chrétienne qui faisait la force servante d'un droit supérieur à elle, il restait à nos rois à oser leur pensée. Assez ambitieux pour affronter le scandale de l'amitié turque, ils n'avaient, ce semble, pas plus à redouter les atteintes portées à la vie d'autres peuples

par les succès de l'Islam, qu'un général résolu à vaincre ne se laisse émouvoir par la vision des morts et par les cris des blessés.

Mais c'est l'honneur et la faiblesse de la France qu'elle ne connaisse pas les ambitions sans scrupules. Jamais elle n'a su tout à fait préférer ses avantages à ses principes. Jamais cette inaptitude n'a été plus éclatante que dans les réconciliations de la France et de l'Islam. L'alliance turque appelait notre pays à servir sa grandeur particulière au détriment de la civilisation générale, le sollicitait de séparer deux causes qu'il tend toujours à unir : en cela elle était contraire à la vocation de notre race. Aussi, depuis le jour où fut inaugurée cette amitié, la France, tantôt plus sensible aux intérêts que son égoïsme voulait satisfaire, et tantôt aux principes que sa conscience lui commandait de défendre, n'a pas su se fixer à un parti définitif et, par son hésitation entre les conduites, n'a recueilli le bénéfice d'aucune.

La conception de François Ier se heurta d'abord à la foi chrétienne de la France. L'on vit combien différaient l'esprit de la cour et le cœur de la nation. Le roi n'avait pas reculé devant l'alliance, il recula devant l'aveu qu'il en fallait faire. C'est l'Empereur qui la dénonça pour perdre Fran-

çois Ier dans l'opinion de l'Europe, et François Ier déclare que Charles-Quint « en a menti par la gorge ». En vain Soliman, accouru en Albanie à la tête de ses forces, était prêt à signer le pacte avec le sang de victoires communes et réclamait l'action concertée de nos armes et des siennes. Sur mer seulement cette action fut tentée en 1541 ; mais la France n'en tire que la honte d'avoir associé les fleurs de lys au croissant, et reçu en amies à Toulon les galères sur lesquelles rament par milliers des esclaves enlevés à l'Europe, à la France elle-même. Dix ans se passent avant que les flottes tentent de nouveau une opération commune. Il s'agit, en 1553, de prendre la Corse et d'en faire une place d'armes contre l'Espagne. Mais la façon dont les Turcs mènent la guerre indigne la générosité française, et l'entreprise est abandonnée. Soliman continue seul ses conquêtes et ses cruautés. Elles finissent par réunir contre lui Venise, l'Espagne et le Pape : si la France ne veut pas reprendre sa place à la tête de la chrétienté et chasser le Turc, il est temps qu'elle s'unisse à lui pour le défendre et affaiblir l'Espagne. Partagée entre ses ambitions et ses scrupules, elle reste neutre et la bataille de Lépante commence le déclin de la marine ottomane. Contre la maison d'Autriche, les Valois n'osè-

rent pas concerter avec le Turc leur action : la France et l'Islam, opérant isolément, alternèrent leurs attaques au lieu de les associer, et comme l'étau ne serrait qu'une de ses branches à la fois, l'Autriche échappa meurtrie, mais non écrasée. Vers la même époque, le peuple, dans lequel on disait si épuisé l'élan des Croisades, faisait la Ligue, et contre la politique sans principes des Valois, élevait jusqu'à la révolte une revanche de catholicisme. Un tel peuple répugnait à toute solidarité avec l'Islam. Héritiers d'ambitions qu'ils ne songeaient pas à répudier, mais à accroître, et par elles rivées à l'alliance turque, les Bourbons la portèrent comme une chaîne : tous aspiraient comme à la délivrance au retour vers la tradition chrétienme. Henri IV mûrissait son « grand dessein », qui était de rendre à l'Europe l'équilibre par des compensations prises sur le Turc. La mort de ce grand homme ne mit pas fin à un projet conforme au génie même de la nation. Tandis que Richelieu couvrait de sa robe rouge ses vastes pensées, le père Joseph couvrait de sa robe grise une pensée plus vaste encore : son âme ardente avait hâte de revenir à la politique des Croisades. Louis XIII, en qui toutes les passions semblaient se taire, pour ne pas troubler l'intelligence froide

de l'intérêt public, répétait le souhait de « ne plus tirer l'épée que contre trois sortes de gens : les Turcs, les hérétiques et les oppresseurs des plus faibles. » Avec Louis XIV, l'éclat du règne rend illustres les contradictions de notre conduite. Le roi qui soutint le catholicisme en Angleterre, combattit le protestantisme en Hollande, et révoqua en France l'édit de Nantes, ne pouvait croire légitime une alliance avec l'Islam. Il commence à gouverner quand les Turcs, à l'apogée de leur puissance, dominent la Méditerranée, débarquent en Crète et envahissent la Hongrie ; en joignant ses armes aux leurs, il aurait l'Europe à sa merci. L'instinct catholique l'emporte sur l'ambition princière, ou plutôt cette ambition comprend que la défense de la chrétienté peut seule donner à un roi de France la plénitude de la gloire. Avec son aveu, une expédition française tente de débloquer Candie ; par ses conseils, les Protestants d'Allemagne secourent l'Empire ; par ses flottes, la piraterie musulmane est châtiée ; grâce aux renforts envoyés de France, les Turcs perdent, à la bataille de Saint-Gothard, la Hongrie. La rupture avec l'Islam semble imminente. L'opinion de la France dit à Louis, avec Boileau :

Je t'attends dans six mois aux bords de l'Hellespont.

L'Europe protestante ne désire pas moins détourner sur le Turc le zèle du roi pour l'unité religieuse. Leibniz, appliquant son génie universel et partout ami de l'ordre à mettre cet ordre dans les faits comme dans les idées, publie en 1670 son « plan pour la pacification de l'Allemagne, de l'Europe et de la chrétienté. » Avec l'assentiment de l'Allemagne, il déclare d'intérêt universel l'expulsion des Turcs, il presse Louis XIV de reprendre sur eux notre part : l'Égypte, « qui revient de droit à la France » ; la Syrie « pour consolider la domination de l'Égypte » ; Malte « dont les chevaliers et les maîtres sont en majorité Français » ; enfin « la protection de l'Église dans tout l'Orient ». Mais Louis XIV mettait au-dessus de ses intérêts ses principes, et au-dessus de ses principes son orgueil : l'orgueil le détourne des ambitions vraiment utiles. Pourtant, lorsqu'en 1683 les Turcs arrivent sous les murs de Vienne, le grand roi reconnaît le devoir de défendre, fût-ce en faveur de l'Autriche ennemie, la chrétienté. Toutefois il veut pour son fils le titre de roi des Romains, la succession de l'Empire : tandis qu'il marchande son concours, Sobieski le donne et sauve l'Autriche. La terreur de l'Europe survit en une coalition contre l'Islam, l'appui de la France assurerait le

succès : mais, contre l'Autriche, notre politique a toujours besoin du Turc. Il faudrait donc le secourir : mais, tandis que les scrupules et les ambitions se combattent en Louis XIV, il ne s'arme ni pour les unes ni pour les autres. Et les quatorze ans de guerre qui précèdent le traité de Carlowitz, puis les dix-neuf qui aboutissent à la paix de Passarowitz, commencent, sans une aide de nous à la Turquie, la décadence de notre alliée. Les généraux devant qui elle recule sont Charles de Lorraine et Eugène de Savoie, les armées de ces princes comptent un grand nombre de volontaires français. Même quand la Turquie a pour elle les vœux de la Cour, elle a contre elles la résistance persistante de notre foi, et l'élan spontané de notre vaillance. Sous Louis XV, notre amitié se borne à ralentir cette décadence par nos conseils, jamais par nos armes. De menaçant, le Turc devient menacé; le partage de l'Empire ottoman est remis en question par les écrivains, par les chancelleries. Sous Louis XVI, la Russie, impatiente de posséder Byzance, nous offre une compensation : soit les Pays-Bas, soit l'Égypte et les Iles de l'Archipel. Notre gouvernement refuse : il répugne à son honneur de hâter la mort où il a promis l'amitié. Mais déjà il ne compte plus ni sur la force ni sur la vie

de l'allié, et, après plus de deux siècles où il n'a su ni le servir ni s'en servir, il se demande si, depuis François Ier, il ne se serait pas trompé.

Des politiques aussi observateurs que sont les Orientaux ne pouvaient se méprendre sur ces sentimens. Dès le début, l'alliance leur fut une déception. Un gouvernement qui avait cherché leur aide, mais en rougissait, et ne voulait pas se laisser prendre en flagrant délit d'amitié avec eux, mêlait à son bon vouloir trop d'humiliations et d'indifférence pour mériter la confiance et la gratitude des Musulmans. Forcés de reconnaître dans ces procédés à leur égard les ménagements de nos rois pour les traditions chrétiennes et toujours vivantes de la nation, ils ne pouvaient se dissimuler la fragilité d'une trêve qui avait suspendu, mais non détruit la vieille haine. Cette trêve ne leur avait pas donné le compagnon généreux et sûr dont ils avaient besoin et qu'ils eussent payé de retour. Ils se sentaient toujours seuls, n'avaient pour allié que les discordes de l'Europe, et voyaient simplement en la France la nation qui leur voulait le moins de mal. Ils rendirent ce qu'on leur offrait, ils se prêtèrent, sans se donner, à un rapprochement qui laissait le cœur libre et l'avenir précaire, ils ne songèrent qu'à eux comme la France songeait à

elle. Et, les nations étant égales devant l'indifférence musulmane, ils se mirent à les ménager dans la mesure où ils y avaient intérêt, et appuyèrent sur plusieurs, sans l'attacher à aucune, l'équilibre instable de leur destin.

Or, nos luttes pour la domination, qui nous rendaient nécessaire la paix avec l'Islam, avaient précisément donné l'essor à des puissances nouvelles, et capables de balancer notre crédit auprès des Musulmans. Les conflits entre les grandes puissances maritimes du XVIe siècle, la France, l'Italie et l'Espagne, avaient affaibli leurs flottes, leur commerce, attiré leur énergie vers la guerre terrestre ; et l'Angleterre avait occupé sans obstacle les mers comme une demeure vide. Les guerres contre l'Autriche, au XVIIe et au XVIIIe siècle, nous forçaient à soulever contre son hégémonie le nord de l'Allemagne, à favoriser les accroissemens de la Prusse, tandis que l'Autriche appelait à son aide et introduisait dans les affaires de l'Europe, la Russie encore asiatique. Même après Frédéric, la Prusse, sans marine et trop éloignée des Turcs, n'existe pas encore pour eux : mais l'Angleterre, par ses navires, est présente sur toutes les côtes de l'Islam, et la Russie pèse sur les frontières terrestres de l'Empire ottoman. Ces deux nations peuvent perpétuel-

lement ruiner son commerce, envahir son sol. Il les ménage donc, d'autant plus qu'elles deviennent plus fortes, et le crédit d'abord acquis à la France diminue de ce qui est accordé à ces deux puissances.

Au moment où finit l'ancien régime, la politique inaugurée avec la Renaissance n'a pas mieux établi notre primauté sur les peuples chrétiens que sur les Musulmans. Nous n'avons plus rien à craindre de l'Italie, de l'Espagne, ni de l'Autriche : mais la Russie, la Prusse et l'Angleterre sont-elles moins avides et redoutables? Notre politique a abaissé les nations catholiques, elle a fait ou permis l'élévation des nations orthodoxes ou protestantes. Elle a été assez musulmane pour que l'Autriche ait dû appeler contre l'Islam le secours de la Russie orthodoxe. Elle a été assez catholique pour que l'Angleterre et la Prusse, favorisées d'abord par nous contre l'Autriche, se soient déclarées contre nous les champions de la Réforme. Ainsi, la politique d'intérêts substituée à la politique de principes, loin de créer une Europe soumise à la France et indifférente aux questions religieuses, a fait succéder à une Europe unie où la France était sans conteste la première, une Europe divisée où le catholicisme et la France sont mis en échec par l'esprit orthodoxe et par l'esprit protestant.

II

La Révolution, il est vrai, a détruit le vieil obstacle à l'alliance turque. Notre vie chrétienne n'avait pas traversé impunément l'atmosphère du XVIIIe siècle, et la France du *Contrat social* ne pouvait garder contre l'entente avec l'Islam le même scrupule que la France de saint Louis. Mais aussitôt s'est élevé contre cette alliance un obstacle nouveau. Si la Révolution française a oublié l'ancienne foi, elle a reçu et prêché une foi nouvelle : c'est que les peuples s'appartiennent, et que tout gouvernement, s'il ne représente pas la race de la nation, s'il n'obéit pas à la volonté générale, s'il ne respecte pas les droits personnels de chaque homme, est illégitime. Cette foi fut tout ensemble abjurée et répandue dans le monde par Napoléon. Au début et à l'apogée de sa course, Napoléon faillit détruire la Turquie. Elle se sauva par sa ténacité à Saint-Jean-d'Acre ; elle fut sauvée à Tilsitt par l'importance de Constantinople que Napoléon ne voulait pas abandonner à la Russie.

Mais, quand la brutalité du conquérant cessa de troubler l'œuvre des idées, une ruine tout ensemble moins proche et plus inévitable commença. Les principes rappelés en 1789 condamnaient la domination des Turcs sur presque tous leurs sujets : Grecs, Valaques, Bulgares, Arméniens, tous reprirent conscience de leur nationalité. Et depuis, l'indomptable constance de leurs aspirations et leurs révoltes accrurent pour l'Empire ottoman la difficulté de durer.

Aussitôt, les deux puissances qui étaient parvenues à partager avec nous l'hégémonie sur les affaires orientales ont fixé leur conduite, et adopté chacune ce qui, des principes nouveaux, servait son intérêt. Le gouvernement russe, le plus autocratique de l'Europe, et qu'on a vu envers ses sujets avare non seulement de liberté, mais parfois d'humanité, se fût contredit, à réclamer ces biens pour les sujets d'autrui. En revanche, les peuples possédés en Europe par le Turc appartenaient presque tous aux races slaves, dont la Russie est la principale. Sous prétexte qu'elle est la maîtresse branche, elle prétend être le tronc, et que les autres branches lui appartiennent. Elle a donc invoqué le droit de la race pour se réserver l'héritage du Turc en Europe. L'Angleterre ne pouvait tenir

pour légitime un principe qui donnerait à une rivale un refuge inaccessible dans les Dardanelles, l'accès de la Méditerranée, et le commandement des routes commerciales entre l'Europe et l'Asie. Conquérante des Indes, de l'Irlande, de Gibraltar et de Malte, elle eût, à reconnaître le droit des races, ébranlé ses propres droits ; ils étaient fondés, comme ceux de la Turquie, sur la supériorité de force qui destine certains peuples à régir les autres. Ces raisons la rendaient favorable à la durée de l'Empire ottoman. Mais, comme elle mettait son honneur dans ses libertés publiques et privées ; comme elle tenait la sécurité de la vie, du travail, des biens, pour plus importante aux peuples que la nationalité de leurs gouvernements; comme elle reconnaissait que nulle de ces garanties n'était offerte par le régime turc ; comme enfin elle croyait que leur octroi était pour ce gouvernement la seule chance de survie, elle soutenait, contre la politique des races, la politique des réformes. L'Angleterre d'ailleurs et la Russie servaient sous ces mots l'égoïsme national ; l'une entendait exproprier l'Empire turc, fût-il le meilleur des gouvernements, l'autre le conserver, fût-il le pire.

Notre conduite ne fut pas si simple parce que, là

encore, la France hésita sur ses intérêts et voulut les concilier avec ses principes. De l'alliance russe que les Bourbons négociaient la veille de leur chute, et qui, par l'abandon à la Russie de frontières sur la Méditerranée, nous eût permis de recouvrer les nôtres sur la Meuse et le Rhin, la France est passée à l'alliance anglaise, pour défendre en Crimée, par la guerre de 1855, et à Berlin, par le Congrès de 1878, l'empire turc. A mesure que la Russie s'étendait plus dominatrice sur l'Asie, la France a craint davantage que le colosse, s'il ajoutait à la puissance de sa masse la force de sa position sur le Bosphore, ne devînt maître aussi de l'Europe. Songeant à elle-même, à l'étendue de ses privilèges en Turquie, à l'incertitude de leur durée où s'établiraient d'autres maîtres, elle a conclu que tout amoindrissement du territoire turc serait une diminution de l'influence française. Elle n'entendait pas d'ailleurs sacrifier à son égoïsme les populations placées sous le joug, et elle essayait, sans s'oublier, de les servir. Et comme, partout où le Turc exerçait le pouvoir, un arbitraire permanent et des massacres chroniques prouvaient la vanité des promesses et l'inaptitude de l'Islam à changer, la France travaillait à doter le Levant d'un régime qui, sans détruire la souve-

raineté ottomane, épargnât aux populations chrétiennes le contact avec la barbarie turque. Par là nous nous séparions de l'Angleterre, sans nous unir à la Russie. Sa prétention de devenir, au nom du panslavisme, l'héritier nécessaire et universel de l'Islam offensait la sincérité de notre respect pour les autonomies nationales. Son droit sur les races slaves de la Turquie était le même qu'elle avait exercé sur la Pologne, qu'elle pouvait prétendre sur la Bohême ou la Dalmatie, le même qu'au nom de la race latine, une France sans scrupules pourrait revendiquer sur l'Italie et l'Espagne. Servir la cause des nationalités, ce n'était pas, selon nous, étouffer tous les peuples d'une race sous le peuple le plus puissant de cette race, c'était rendre à chacun de ces peuples, divers par l'histoire, le langage, le caractère, les ressources, et confondus seulement par la communauté de leur défaite et de leur abjection, la conscience de leur autonomie.

S'il y eut en ce siècle une politique particulière à la France en face du problème oriental, cette politique fut la transformation de la servitude en vassalité pour les peuples chrétiens soumis à la Turquie. Notre diplomatie comptait, par des émancipations distinctes et successives, ranimer dans chacun de ces foyers la chaleur d'une vie propre, le culte

d'une petite patrie ; par la persistance d'un lien politique entre leurs jeunes indépendances et leur vieux maître, conserver sur elles les droits qui nous avaient été reconnus par lui ; enfin combattre l'attraction qui solliciterait peut-être, si elles étaient tout à fait libres, leurs masses minuscules vers l'immense Russie. Mais, quand l'un ou l'autre de ces peuples, au nom des souffrances subies, ou de la sagesse acquise dans sa demi-indépendance, se refusait à toute vassalité envers un maître de civilisation inférieure, se levait, demandant ou la mort à son bourreau séculaire, ou à l'Europe le droit de vivre libre, la France oubliait son propre intérêt pour consacrer ce droit. Ainsi, dès 1828, elle assurait par les armes l'indépendance de la Grèce, et au cours du siècle favorisait celle du Montenegro, de la Roumanie, de la Serbie, de la Bulgarie, malgré l'amoindrissement ainsi apporté à l'Empire qu'elle eût voulu maintenir intact. Bien plus, elle le démembrait elle-même, en même temps qu'elle le protégeait. En 1830, Alger, repaire d'incorrigibles pirates, bravait à la fois l'Europe sa victime, et son suzerain nominal le Sultan : la France avait abattu la puissance des deys, et conservé leur domaine. Un peu plus tard, elle reconnaissait qu'en Égypte le régime turc était l'obstacle

à la civilisation du pays, et pour affermir l'influence française elle avait poussé Méhémet-Ali à se rendre indépendant. Enfin, en 1878, comme lasse de porter ces contradictions, elle est allée s'asseoir à ce Congrès de Berlin où siégeaient tant d'appétits et pas un principe. Là l'Europe réunie sous prétexte de sauver l'Empire ottoman désespérait publiquement de lui. La Russie, empêchée de s'étendre en Europe sur les Bulgares obtenait en Arménie licence de tourner la mer Noire et s'adjugeait des peuples dont les veines ne contiennent pas une goutte de sang slave. Les nations arbitres elles-mêmes prenaient en gage, pour défendre l'intégrité de l'Empire turc, des provinces turques : l'Autriche, la Bosnie et l'Herzégovine; l'Angleterre, Chypre. La France fit comme les autres et obtint la Tunisie.

A être ainsi défendu, le Turc s'est demandé ce qu'il aurait de plus à perdre s'il eût été condamné. Dans le passé, tous lui avaient été funestes : non seulement la Russie, qui travaillait ouvertement à le chasser; mais l'Angleterre, qui, par sa politique de réformes, avait transporté d'Europe en Turquie des principes contraires au génie musulman, établi une lutte entre deux civilisations, et affaibli l'Islam ; mais la France, qui, sous prétexte

de rendre le pouvoir ottoman plus solide en relâchant la dépendance entre lui et ses sujets, avait préparé et précipité le démembrement de l'Empire. Dans le présent, les volontés jadis contraires de tous ces peuples, s'accordaient à arracher une part de curée. Comme la bête poursuivie et traquée, le Turc essaie de mettre, entre lui et le péril, un peu de durée et d'espace ; il abandonne ici la forêt, là les plaines, là les rivages ; il les cède à celui qu'il croit capable de lui vendre le plus de sûreté au moindre prix. En même temps il se prépare à faire tête, si, serré de trop près, il lui faut défendre sa vie, et pour la défendre il se dégage des entraves étrangères et revient à ses instincts primitifs. L'Islam inaugure une période où il ne prend plus conseil que de lui-même. Il a clos, par la constitution de Midhat, ses essais de réformes européennes, tué dans le ridicule les formes du régime parlementaire, et rétabli dans sa simplicité terrible le pouvoir du Padischah. Aux demandes d'autonomie faites par les nations chrétiennes de son Empire, il a répondu par les massacres d'Arménie, de Crète, de Constantinople et il a signifié au monde qu'il garderait par le sabre les conquêtes du sabre.

III

Au moment où il inaugurait cette politique de défi à la civilisation chrétienne, il trouvait dans un peuple chrétien un approbateur imprévu, décidé, et fort.

C'est en 1876 que la légation de Prusse à Constantinople devint l'ambassade d'Allemagne ; c'est en 1878 que le nouvel Empire prit parti dans les affaires orientales, déchira, d'accord avec l'Angleterre, le traité de San Stefano, au Congrès de Berlin, et, moitié intérêt pour l'Autriche, moitié crainte de la puissance russe, se trouva favorable à la Turquie. Il tira aussitôt de cette attitude un premier avantage. La France avait, depuis la guerre de Crimée et jusqu'en 1870, entretenu auprès du sultan une mission militaire de sept officiers : ils furent rappelés au moment de nos défaites pour prendre part à la défense du sol. Après la paix, la Turquie, sachant par trop d'expériences que les plus braves troupes peuvent être malheureuses, avait sollicité le retour de la mis-

sion ; par un sentiment exagéré de la réserve qu'impose le malheur, la France avait refusé, semblant oublier que les influences extérieures sont les ouvrages avancés de la défense nationale, et que le vide de toute place abandonnée attire l'adversaire. Quand le Turc eut, au Congrès de Berlin, vu la déférence de l'Europe pour l'Empire allemand, il confia à cet Empire l'office abandonné par la France et encore vacant. Les officiers désignés le furent avec soin ; ils comptaient parmi eux des hommes tels que von der Goltz, ils avaient dans le peuple turc une matière première et brute d'admirables soldats, ils surent la façonner. Le gouvernement allemand ne cessait de répéter qu'à ces soldats, pour être tout à fait bons, il fallait, outre l'éducation allemande, les armes allemandes : ainsi, dès 1889, fut obtenue une fourniture de fusils Mauser et de cartouches pour une somme de trente millions. Les industries de la guerre ouvrirent l'accès aux industries de la paix : de 1890 à 1893, les compagnies allemandes obtinrent, avec garanties d'intérêts, deux concessions de voies ferrées, celle d'Anatolie et celle de Monastir. Ce n'était encore qu'une bonne place prise près de l'Angleterre et de la France, bénéficiaires à peu près exclusifs jusque-là des travaux publics ; mais,

bientôt après, les difficultés politiques offrirent à l'Allemagne l'occasion de conquérir un crédit sans partage sur le sultan. Elle sut tourner à son propre avantage les désordres d'Arménie, de Crète et de Grèce.

La race arménienne est, on le sait, distincte de ses voisines par le sang et la foi. Dans cette race, à peu près deux millions d'hommes, à l'exception de cent vingt mille catholiques et protégés de la France, n'ont pas de défenseurs attitrés contre les excès du joug musulman. Mais, intelligents, riches, souples et habiles, ils ont su longtemps se protéger eux-mêmes, sans porter ombrage à la Porte qui les appela longtemps « la nation fidèle ». Leur intelligence leur donnait un goût très vif pour l'instruction ; leur fortune permettait à un certain nombre de recevoir cette instruction en Angleterre et en Grèce. Enfin des missions et des écoles établies en Arménie par des protestants anglais et américains répandaient sur le sol même des idées de dignité humaine et d'indépendance. Quelques indigènes, surtout parmi ceux qui avaient vécu à Paris et à Londres, sentaient l'humiliation du joug, rêvaient de le rompre, de reconstituer la nation arménienne : ceux-là, qui ne pouvaient réussir sans une révolution, durent cacher leurs

desseins dans des sociétés secrètes. Mais ils étaient peu nombreux et peu influents. La raison montrait aux Arméniens que l'indépendance accordée tour à tour aux autres races chrétiennes n'était pas proche pour eux. Les Monténégrins, les Serbes, les Roumains, les Bulgares, placés en Europe à l'extrémité de l'Islam, pouvaient être retranchés de la Turquie sans la tuer, mais elle ne pouvait sans s'arracher le cœur même renoncer à l'Arménie, au centre de l'Asie Mineure; et, de plus, la race arménienne, répandue dans toute la Turquie, n'était nulle part, pas même dans la contrée qui porte son nom, en majorité. Le sentiment général se contentait de souhaiter, sous la souveraineté ottomane, la sécurité des personnes, la paisible possession des biens, la liberté du culte, de l'école, et, par un octroi du Turc à la race soumise, une certaine représentation nationale de ces intérêts. Au moment où des hommes d'État comme Fuad et Ali-Pacha s'efforçaient d'habiller la Turquie à l'européenne, de telles idées n'effrayaient pas le pouvoir. En 1863, un jeune Arménien revint de Paris; architecte, chargé par Abdul-Aziz de construire Dolma-Bagdché, il tira de ses cartons, outre le plan d'un palais pour le sultan, celui d'une constitution pour l'Arménie. Les deux

édifices se ressemblaient par le placage du style européen sur la pauvreté de la bâtisse turque. L'un fit valoir l'autre. Auprès des Sultans, l'important est d'avoir l'accès ; la familiarité a plus de droits que la compétence, et les plus grandes affaires y sont gouvernées par les conseillers les plus imprévus. Ici les intentions étaient loyales, les Arméniens furent patients. Le traité de Berlin leur promit, en récompense, des réformes plus complètes et plaça le sort de cette race sous la garantie collective de l'Europe. La paix dura jusqu'à l'avènement d'Abdul-Hamid. Il semblait qu'elle dût être consolidée par lui : ses liens avec la Jeune Turquie le désignaient comme un réformateur généreux. Mais il avait emprunté à l'Europe l'habitude des princes héritiers qui, le trône obtenu, oublient les engagements pris. Sa politique personnelle apparut dès le début du règne.

Il voulut comprimer à la fois les mouvements nationaux qui préparaient le démembrement de l'Empire, et les réformes libérales qui, en encourageant l'esprit révolutionnaire même chez les musulmans, pouvaient ébranler le trône et menacer la vie du Sultan. Contre ces dangers, il résolut de se défendre, par le retour à l'esprit islamique,

par la simplicité de l'ancien despotisme, par la suprématie rendue aux races musulmanes sur les races chrétiennes. Tout ce qui était garanties constitutionnelles tomba comme une couche de plâtre, et l'Islam se reconnut. Il était à prévoir que ce changement n'irait pas sans exciter les résistances des chefs des diverses races encore sous le joug; mais à côté de ces races, vivaient, comme le geôlier près du captif, des races musulmanes pillardes et sanguinaires. C'est sur ces auxiliaires qu'Abdul-Hamid compta pour changer la nature des revendications chrétiennes, donner à la résistance que les opprimés feraient à la violence un air de violence, et transformer en rebelles contre l'autorité légitime ceux qui défendaient leurs biens, leurs femmes, leurs enfants, leur vie. Une politique profonde et silencieuse assigna ainsi certaines régions, comme des territoires de chasse, aux excès des musulmans les plus redoutés; et, de même qu'à l'autre extrémité de l'Empire les Slaves serbes étaient abandonnés aux beys Albanais, les Crétois orthodoxes mis sous la garde des Crétois circoncis, les Maronites sous celle des Druses, l'Arménie fut soumise aux caprices sauvages des Kurdes. Mais les populations arméniennes étaient dans tout l'Empire la plus riche proie que le Kalife pût offrir aux

croyants. Partout, en effet, cette race avait porté ses aptitudes, et dans toutes les professions établi sa supériorité. Depuis les plus hauts emplois de l'intelligence, jusqu'aux plus délicates habiletés de la main, jusqu'aux travaux les plus rudes, elle réussissait à tout : elle fournissait à souhait des portefaix, des brodeurs, des orfèvres, des agriculteurs, des commerçants, des fonctionnaires, des prêteurs et parfois des usuriers. En eux, les pauvres avaient des concurrents, les riches des créanciers, et près d'eux le juif ne trouvait plus à vivre. C'est pourquoi, le jour où l'on sentit qu'ils n'étaient plus protégés, beaucoup d'intérêts lésés par eux cherchèrent leur revanche. De 1890 à 1895, le sort des Arméniens devint donc tout à coup et de plus en plus misérable. Et, si dans les grandes villes et à Constantinople, ils furent défendus contre les pires excès par la présence de l'Europe et la proximité du gouvernement, dans les contrées lointaines, muettes et sourdes, sur les confins de la Perse, les contreforts du Caucase, ils étaient à la merci du musulman, et, sur les pentes de l'Ararat où s'arrêta l'arche, leurs yeux cherchaient en vain la colombe qui revînt à eux portant un rameau vert. Dès 1894, les massacres commencèrent à Sassoun. Les ambassadeurs

anglais, français et russe réclamèrent l'exécution des réformes. Les Arméniens de Constantinople voulurent appuyer cette demande. Un jour de septembre 1895, une députation d'entre eux se rassemble à Kapou, résidence de leur patriarche à Stamboul, et se rend sans armes à la Sublime Porte pour y remettre un placet. Elle en trouve l'accès interdit par des soldats. Une discussion s'élève entre elle et le colonel qui commande la troupe. Un enfant arménien, disent les Turcs, un Turc provocateur, disent les Arméniens, tue d'un coup de pistolet l'officier : aussitôt la députation est dépêchée à coups de baïonnettes, et deux mille cinq cents Arméniens sont massacrés dans la ville.

A cette nouvelle, les Anglais se montrent prêts à forcer l'entrée des Dardanelles avec leur flotte et demandent le concours de la Russie et de la France, pour obtenir, grâce à elles, l'exécution des promesses souscrites à Berlin, et, par l'octroi de réformes immédiates et sérieuses, assurer aux Arméniens la sécurité, à l'Europe la paix. La Russie poursuivait d'autres desseins, et je les exposerai tels qu'ils m'apparaissent. Quand deux nations sont amies, le meilleur service à rendre à leur alliance est de constater exactement où leurs

projets diffèrent, et doivent être ménagés par des transactions équitables. La Russie a fondé dans l'Empire ottoman son prestige moral sur la défense des populations chrétiennes : cette attitude est à la fois selon l'honneur et selon l'intérêt, car, le jour où la Russie paraîtrait indifférente à leurs maux, ces populations deviendraient indifférentes à sa grandeur. D'autre part, si la Russie consultait seulement l'ambition de s'étendre, elle serait peu favorable aux tentatives faites pour améliorer le sort des *raïas*. Le succès de ces tentatives, en effet, s'il tempère l'arbitraire turc, diminue dans les populations résignées leur impatience d'un libérateur, et, s'il crée une autonomie en faveur d'une race, accoutume cette race à vivre d'une vie nationale, et la rend hostile à son absorption dans le panslavisme. L'intérêt égoïste de la Russie serait donc de donner aux infortunes des races chrétiennes en Turquie une sympathie apparente et stérile, de les maintenir dans l'insécurité de leurs conditions, afin que, désespérant des garanties les plus indispensables sous la domination turque, elles soient, par chacun de leurs maux, ramenées vers le remède unique, la réunion à la Russie.

Les réformes en Arménie offraient à la Russie

une incommodité particulière. La guerre de 1878 a donné déjà aux Russes une partie des régions arméniennes : il ne saurait leur plaire d'avoir dans leur *hinterland* une race qui jouisse de réformes et de garanties étrangères aux principes du gouvernement russe, et entretienne, dans la portion déjà russe de l'Arménie, des espoirs chimériques ou des comparaisons dangereuses. Ces calculs l'emportèrent dans le gouvernement russe, quand il fut appelé par l'Angleterre, dont il se défie, à une action commune. Ils inspirèrent l'habileté qui substituait à l'entrée immédiate des flottes une négociation avec le sultan pour obtenir l'entrée d'un seul bâtiment par nation, et remplaçait un acte de force efficace par une manifestation stérile. A ce moment la France n'avait qu'un parti à prendre : accepter la proposition de l'Angleterre, et employer la persuasion de l'amitié auprès de la Russie pour entraîner le consentement de celle-ci. Il n'était pas alors difficile de montrer à la Russie que son désir même de ne pas disperser sur trop de théâtres son activité occupée en Extrême-Orient, et de maintenir assoupies les questions turques, lui conseillait ici l'énergie ; que désarmer les Arméniens de leurs griefs était le meilleur moyen pour désarmer la question arménienne de

ses périls ; que cet acte de vigueur était sans péril lui-même, et que personne en Europe n'oserait soutenir par les armes la cruauté musulmane contre les trois puissances décidées à imposer l'humanité au nom de l'Europe. Enfin, le plus grand honneur de cette politique, due à notre amicale pression sur la Russie, aurait été pour la France, et nous aurait rendu dans la confiance des peuples chrétiens la première place. Les Français qui vivaient en Orient étaient unanimes à espérer cette sagesse ; notre ambassadeur à Constantinople la conseillait. Une inquiétude exagérée des risques, une crainte impolitique d'indisposer notre alliée, comme si tout conseil était une indiscrétion, nous décidèrent à accepter sans un effort la proposition russe. Restée seule, l'Angleterre n'osa pas poursuivre son projet.

Le sultan, dès qu'il constata la division de l'Europe, se sentit libre d'en finir avec l'Arménie. C'est aujourd'hui de l'histoire qu'il voulut les grands massacres d'Asie Mineure. Des officiers partirent d'Yldiz-Kiosk pour les ordonner. Les exécutions marquent sur cette carte de la mort les étapes des messagers impériaux. Aux ports de la mer Noire où ils débarquèrent, la tuerie commença pour se propager, à leur suite, jusque dans le fond

du pays. 150,000 hommes, femmes et enfants tués, brûlés, ou enterrés vifs, 80,000 morts de misère, telles furent les victimes de l'inertie européenne. Elles tombèrent durant tout l'automne de 1895, sans que l'Europe même s'en doutât ; c'est seulement au printemps de 1896 que la nouvelle se répandit sans exciter autre chose que des représentations vaines. Cet abandon ne laissait plus aux victimes que le désespoir et ses conseils. L'idée de réforme était noyée dans tout ce sang, l'idée de révolution subsistait seule, parce qu'elle était la vengeance. Les sociétés secrètes prirent une force extraordinaire et l'attaque de la Banque ottomane à Constantinople par une douzaine de conjurés éclata, le 26 août 1896, comme un accès de folie furieuse. Nul ne doute plus que le Sultan ne connût le complot, et qu'il n'ait permis la tentative pour donner un prétexte à un troisième massacre. La Banque fut attaquée à une heure de l'après-midi : un quart d'heure après, commençait dans les rues de la capitale la chasse aux Arméniens qui devait coûter la vie à 8,000 hommes encore ; les massacreurs, pour la plupart portefaix, bateliers et rôdeurs de ports, avaient reçu des bâtons dans les postes de police ; ils assommèrent avec ordre et méthode, comme on recense. Sans doute le fana-

tisme les poussait et l'on a vu de ces égorgeurs armer et conduire le bras de leurs enfants en bas âge afin que ceux-ci obtinssent la félicité promise à tout fidèle pour la mort d'un chrétien. L'intérêt passionnait aussi beaucoup d'exécuteurs, Turcs, Albanais, Lazes, qui occupés dans la ville même, comme les Arméniens, à ces rudes métiers où l'homme devient un animal de bât, diminuaient une concurrence trop nombreuse, réglaient une question de salaire, et par la mort, assuraient leur vie. Mais aucun sentiment ne fut aussi fort sur eux que l'obéissance. Pour commencer l'œuvre qui leur plaisait ils attendirent l'ordre ; ils la terminèrent dès que l'ordre vint de cesser. Et le fanatisme religieux de la haine céda si visiblement au fanatisme religieux de l'obéissance, que l'acte appartint tout entier à un seul. C'est le Sultan qui, pour sa gloire devant l'Islam, avait promené le massacre sous le canon de ces vaisseaux envoyés par l'Europe, il semblait avoir autorisé leur présence pour faire jaillir le sang jusqu'à leurs sabords, et dans l'universelle humiliation notre part n'était pas la moindre, car la France n'a pas l'habitude de se taire quand l'humanité souffre et que le droit pleure.

Non seulement cette prudence inerte compro-

mettait notre prestige moral auprès des peuples, elle nous empêchait même d'accomplir les devoirs particuliers qui sont la charge de notre protectorat religieux. Une occasion s'offrit qui semblait nous contraindre à garder au moins intacte cette part de notre passé. Au cours des massacres en Arménie, les catholiqnes de cette nation n'avaient pas été inquiétés : le sultan n'avait pas à craindre leur minorité infime et ne voulait pas des interventions qu'il croyait inévitables de notre part si l'un d'eux était victime. Pourtant à Marasch, des Franciscains étaient établis et les religieux de ce couvent italien dirigeaient, dans la région, des écoles : l'une d'elles, à Mudjuk Déressi, avait à sa tête le Père Salvatore. Là, dans les derniers jours de 1895, une troupe de soldats procéda au massacre ; le Père Salvatore protesta en homme de cœur auprès de leur colonel, Mahzar Bey ; celui-ci riposta par un coup de sabre qui fendit l'épaule du religieux, et il emmena le blessé et huit élèves de l'école. En route, il réfléchit que sa violence lui coûterait peut-être cher, que la prise était embarrassante, que le moine se plaindrait, que dans l'égorgement d'un peuple un homme de plus ou de moins ne compte pas, que les enfants sont bavards et qu'il faut à eux aussi fermer la bouche. Il arrête la

marche, fait fusiller le Père et ses huit élèves. Les cadavres à leur tour le gênent : un bûcher est dressé qui consume les victimes. La troupe s'éloigne ; puis vient la neige ; elle couvre d'un grand suaire tout ce pays de morts : dans cette fosse commune d'un peuple, qui pourrait retrouver les traces du crime auquel Mahzar-Bey ne pense plus ? Les religieux ont la mémoire plus longue, l'absence de toute nouvelle leur crie l'assassinat. Ils cherchent et écoutent. Un jour ils apprennent qu'on vient de vendre au bazar de Marash les sandales et la robe d'un capucin. Ils avertissent l'ambassadeur de France qui a charge de les protéger, et celui-ci réclame du sultan une enquête. Le sultan envoie des commissaires dans l'été de 1896, l'ambassadeur donne instruction à notre attaché militaire de les suivre. Tandis que les commissaires promènent leur enquête, le colonel de Vialar poursuit la sienne, et, le jour où ils concluent que toute présomption de crime fait défaut, il leur déclare que le crime a eu un témoin et a laissé des preuves. D'une maison près de laquelle les soldats s'étaient arrêtés, une petite fille avait vu tomber les victimes et fumer le bûcher : à la place indiquée par elle des ossements ont été découverts. Les habitants qui survivent à Mudjuk Déressi étaient

d'accord pour affirmer qu'au moment où il fut emmené, le Père Salvatore tenait un cierge : à l'endroit de l'exécution on a trouvé un débris de corde, semblable à la ceinture des capucins, et un reste de cierge. La justice, qui se plaît à faire trébucher contre les plus faibles obstacles l'audace des criminels, a conservé intact près d'un bûcher ce petit morceau de cire. Les commissaires sont contraints d'enregistrer ces dires et ces constatations, notre ambassadeur réclame le jugement du colonel. Le Sultan concède, le conseil de guerre acquitte. L'ambassadeur exige un second jugement, la condamnation à mort du colonel, déclare que, faute de cette justice, il enverra mouiller devant Alexandrette un navire dont les canons sont à longue portée. Le sultan, sur cette menace, réunit un second conseil de guerre, mais le navire réclamé par l'ambassadeur n'arrive pas, le gouvernement a peur des affaires. Le sultan rassuré fait condamner pour la forme le coupable à la déportation près de la Mecque, à Taif. Quelque temps après, Mahzar-Bey, passager sur un des paquebots Khédivié, bon vivant et beau parleur, contait à ses compagnons de voyage qu'il gagnait sa prison, avec le maintien de son grade, l'augmentation de son traitement, et la certitude d'une faveur prochaine,

car l'Europe oublie vite et le sultan se souvient.

Tandis que nous sacrifiions notre influence à la crainte d'entamer quelque part une action isolée, l'Autriche, pourtant si prudente, n'hésitait pas à engager seule, et pour une bien moindre cause, son pavillon. A Mersin, le Lloyd entretient un agent maritime : les Turcs ne l'avaient ni tué, ni brûlé, mais expulsé de Mersin. Un navire de guerre autrichien vint aussitôt à Mersin, exigea, sous peine de bombardement, la réintégration de l'agent, la destitution d'un fonctionnaire turc et des excuses. Comme elle négociait en coups de canon à vue, elle obtint tout ce qu'elle voulait. Le contraste entre sa vigueur et la nôtre acheva de nous faire tort ; notre inertie donna prétexte à l'Italie pour déclarer que nous lui avions refusé le concours dû par nous à tous les catholiques ; elle fournit à l'Allemagne une preuve pour conclure que nous ne pouvions conserver le privilège, après nous être soustraits au devoir ; et notre protectorat religieux fut atteint comme notre situation politique.

IV

Nous touchâmes au fond de ce déclin et l'Allemagne atteignit le sommet de son habileté et de son influence, quand éclata la guerre entre les Grecs et les Turcs. La Crète avait les mêmes raisons que l'Arménie de se soulever : là aussi la politique islamique d'Abdul-Hamid avait fait aux chrétiens une existence de mépris et d'insécurité. Mais comme, en Crète, les musulmans sont quatre-vingt mille et les chrétiens trois cent mille, après quelques agressions, les musulmans, cernés dans les villes par les orthodoxes, appelèrent des renforts à leurs secours, et le Sultan envoya des troupes dans l'île. Leur arrivée fut le signal d'une insurrection générale.

La situation se trouva aussitôt compliquée par l'ingérence de la Grèce qui fit passer aux insurgés des munitions et, opposant à la souveraineté du Turc l'identité de race entre les Crétois et les Grecs, réclama l'île comme une portion du royaume hellénique. La Grèce, comme l'Italie, est un pays

aux qualités multiples et qui se ferait une belle place à les utiliser : mais la grandeur de son histoire la condamne à la politique d'imagination, elle mesure ses ambitions contemporaines à ses forces antiques. Les « sociétés nationales, » sorte d'organisations moitié secrètes, moitié populaires, sont l'expression spontanée et constante de cette mégalomanie, et, comme elles sont la force électorale dans un pays tout démocratique, elles y rendent fort difficile un gouvernement de raison. Dans ce conflit, une issue restait pourtant ouverte à la paix honorable ; elle avait été à plusieurs reprises, après des insurrections crétoises, indiquée par l'Europe et acceptée par les sultans. Il fallait obtenir que, selon des promesses déjà anciennes, la Crète reçût un gouverneur chrétien, avec une force militaire composée à la fois de chrétiens et de musulmans, et que la souveraineté turque fût réduite à une suzeraineté et à la perception d'un tribut. Les solutions que personne ne veut d'abord sont souvent celles auxquelles tout le monde finit par se résigner. Soustraire les Crétois à l'arbitraire turc était calmer la révolte ; c'était enlever le prétexte à l'annexion hellénique, imposer silence à la Grèce, permettre à l'honneur turc une retraite. Il était certain que, selon l'usage, la vassalité imposée à la Crète se trans-

formerait en indépendance à la prochaine crise de l'empire ottoman. Pour toutes ces raisons il fallait interdire tout espoir de succès immédiat à la Grèce, en lui montrant toutes les chances de succès à venir : mais il fallait obtenir de la Turquie un gouvernement autonome pour la Crète. L'Angleterre encore était prête à cette politique. En nous y associant, nous avions chance d'entraîner la Russie qui, orthodoxe, ne pouvait rester indifférente au sort de la Crète, et qui, en ce moment, pour des querelles de famille, ne voulait pas accorder à la Grèce une extension de puissance. L'Italie, malgré la Triple Alliance, suit, dans la Méditerranée, l'Angleterre, comme une barque suit le sillage d'un grand vaisseau qui la remorque. Si ces puissances avaient manifesté leur volonté d'enlever la Crète au joug turc, les autres, l'Allemagne et l'Autriche, auraient-elles déclaré la guerre pour soutenir contre des chrétiens le fanatisme musulman en Crète? Pas plus qu'à l'heure présente, où cet accord s'est établi entre l'Angleterre, la Russie, l'Italie et la France pour une action plus énergique contre le Turc, l'Allemagne et l'Autriche ne tirent l'épée pour le soutenir. Pour réaliser dès 1897 cette entente, il fallait l'intermédiaire de la France entre l'Angleterre et la Russie. Cet effort

parut trop chanceux, et notre diplomatie crut prendre un mot d'ordre plus sûr en réclamant le concert de toutes les puissances et en s'interdisant toute action séparée. C'était remettre, sous le nom de concert européen, l'hégémonie à l'Allemagne. Celle-ci, en effet, avait déjà pris position publiquement et comme avec une volonté de scandale. Au lendemain des massacres de Constantinople, l'empereur Guillaume avait envoyé son portrait au Sultan. Sans s'inquiéter d'autrui, elle avait manifesté sa volonté, où apparaissait la terrible simplicité de sa philosophie politique. Les différences de religion et de race ne comptaient pour rien en face de ce fait, qu'un jour l'arme d'un des deux peuples avait brisé l'arme de l'autre. La conquête avait donné la Crète à la Turquie : c'était assez pour que la Turquie seule eût droit de régler sa conduite envers ses sujets, et le respect dû à cette souveraineté légitime interdisait même un conseil. Faute que l'autre doctrine humaine et civilisatrice, jadis celle de l'Europe, fût opposée par personne à cette théorie brutale de la force, la honte de préférer ouvertement l'Islam à la Chrétienté, celui qui frappe à ceux qui souffrent, celui qui défend son despotisme à ceux qui défendent leur vie, fut épargnée aux puissances. Et l'unique manifesta-

tion de leur concert fut un blocus dirigé contre les prétentions de la Grèce, contre les espérances de la Crète, et qui semblait destiné à protéger, contre l'une et l'autre, la souveraineté de la Turquie.

Tant de sacrifices faits à la concorde des puissances, au lieu d'empêcher le conflit, le rendirent inévitable. Les gouvernements avaient perdu à la fois leur autorité morale sur la Grèce et sur la Crète; la révolution et la guerre répondirent à la fois. L'Allemagne seule avait condamné la révolution et seule poussa la Turquie à la lutte. Et tout alla comme elle voulut, parce qu'elle sut vouloir. Heureuse, la guerre rendit au Sultan le prestige militaire. Rien ne pouvait être plus sensible à un peuple brave, et il sut gré au souverain qui l'avait presque contraint à la gloire. L'empereur allemand continua ses bons offices au moment où se traitait la paix. Il tint toujours le parti turc, et, réclamant pour le vainqueur les fruits de la victoire, appuya pour les rectifications de frontières qui étaient avantageuses aux Turcs, et insista pour qu'ils gardassent la Thessalie. Au lendemain de la paix, aucun prestige n'était comparable à celui de l'Empereur aux yeux des Turcs : ce fut l'âge d'or de l'influence allemande.

Les premiers mois de l'année 1898 virent l'apogée de cette politique. C'est alors que le ministre des Affaires étrangères, M. de Bulow, la définissait en ces termes devant le Reichstag : « L'empire allemand n'a pas d'intérêts en Orient ni dans la Méditerranée, mais il veut conserver l'amitié du Sultan et lui éviter tout ennui. » C'est alors que le Sultan, fort de cet assistance, refusait de rien changer en Crète, d'évacuer la Thessalie, recevait les conseils des plus grandes puissances en homme maître d'agir malgré elles, et garanti contre leurs ressentiments par une protection supérieure. C'est alors que le Sultan envoyait quatorze officiers à Berlin pour y servir dans la garde ; que la direction des services hospitaliers et sanitaires dans les armées ottomanes était confiée à deux professeurs allemands; qu'un seul de tous les ambassadeurs, celui d'Allemagne, M. de Marschall, était, durant le Rhamadan, convié à l'Iftar et dînait avec Sa Majesté ; qu'à Yldiz Kiosk, les serviteurs de l'Allemagne se trouvèrent parmi les plus hauts dignitaires musulmans; que les projets étaient agités de confier à l'Allemagne la réfection de l'artillerie, la construction d'une nouvelle flotte, les voies ferrées de l'Asie Mineure jusqu'à Bagdad. L'habileté de l'Allemagne lui avait valu, pour la paix, la clientèle

d'un peuple sans activité et sans industrie, pour la guerre, l'alliance d'une armée nombreuse et brave. Si l'Empire n'avait pas d'intérêts dans la Méditerranée, il avait des ennemis, et il ne négliga rien pour qu'ils fussent traités en adversaires par la Turquie. C'est alors que la France vit diminuer sa situation, fut en butte aux avanies comme une quantité négligeable. Et déjà, étendant le cercle de ses ambitions, l'Empereur songeait à se créer des intérêts orientaux, il rendait public son projet de voyage qui, en Palestine, en Syrie, en Égypte, allait porter le pavillon impérial où avait été le plus fortement planté le drapeau de la France, il se préparait à effacer dans ces contrées pleines de nos souvenirs, l'éclat des vieux services par la splendeur de son soleil levant.

Mais dans ce ciel mobile les nuages montent vite, et déjà quelques-uns ternissent cet azur hier si éclatant. Les Allemands eux-mêmes, malgré leur habileté, ont commis des fautes, et leur première faute a été de trop vanter leur habileté. Les Allemands n'ont pas la discrétion du succès. La dernière guerre, à les en croire, serait leur œuvre. Leur intelligence politique en a discerné le moment; leur science militaire en a tracé la mobilisation, la stratégie et la tactique; leur industrie en a fourni

les armes; ils ont laissé seulement au Turc le soin de se battre et de mourir, fonctions subalternes. Ces affirmations, qui ont accru peut-être la renommée de l'Allemagne dans les pays trop lointains pour discerner le vrai et la légende, ont offensé les Turcs. Pour ce peuple avant tout militaire et sensible à la gloire de l'épée, rien ne pouvait être plus blessant que la prétention d'une autre nation à lui prendre l'honneur de ses victoires. Le dernier soldat ottoman sait que dans la dernière guerre pas une compagnie n'a été commandée par un officier chrétien; l'état-major turc est fier d'avoir seul préparé le rassemblement, les marches et la dislocation de l'armée; l'orgueil musulman, qui consent à prendre comme maîtres d'école militaires quelques officiers allemands dans le Saint-Cyr de Constantinople, n'a pas accepté que ces maîtres d'école parussent donner des leçons aux généraux de l'Islam. Dans l'armée, que la raideur et la morgue de certains parmi ces pédagogues avait déjà mal disposée, il s'est formé une opinion pour critiquer les impeccables et chercher dans quelle mesure l'Allemagne, trop fière de ses services, les avait rendus. On a rappelé que la première fourniture de ses armes si vantées avait été de 120,000 fusils Mauser, mal faits, de gros calibre; que l'Al-

lemagne, après les avoir rebutés pour elle-même, les avait offerts à son amie au moment où les gros calibres étaient partout abandonnés pour les petits. On ne s'est pas fait faute de dire que les cartouches allemandes donnaient 30 pour 100 de ratés, et que, si quelqu'un doit pour cela de la gratitude au génie germanique, ce sont les Grecs et non les Turcs. Dans le gouvernement, qui à la veille de la guerre avait une confiance sans réserve envers l'Allemagne, deux partis se sont dessinés : à la tête de ceux que l'Allemagne elle-même accuse de lui être défavorables sont les deux chefs de l'armée, le grand maître de l'artillerie et le ministre de la Guerre. Dès ce moment une désillusion commençait, comme au premier défaut découvert dans un ami. L'insistance allemande à réclamer de nouvelles commandes et de nouvelles fournitures, le soin de l'Empereur à remercier par lettres autographes le Sultan pour les avantages promis, témoignaient que cet ami songeait surtout à lui-même et portait ses bons offices sur une carte à payer.

Mais, si la carte était chère, les services étaient de prix; grace à eux le Sultan régnait toujours en Crète, gardait la Thessalie en gage de l'indemnité due par les Grecs, et, jusqu'au jour invraisembla-

ble où cette nation en faillite trouverait du crédit, le gage devait rester au créancier. L'Allemagne s'intéressait si bien à la conservation de la province par le Sultan qu'elle avait, preuve suprême, servi non seulement de sa parole, mais encore de son argent, cette politique. La Turquie, en attendant que les Grecs payassent l'indemnité de guerre, avait besoin de ressources; elle s'était adressée à la Banque Ottomane, c'est-à-dire aux capitaux français, comme un prodigue retourne, quand sa bourse est vide, aux vieux parents oubliés. Le gouvernement français avait saisi l'occurence ; las de ne plus compter pour rien, et, sans demander cette fois s'il ne tentait pas une action isolée, ni si sa demande avait grand intérêt, il avait soufflé à la Banque Ottomane la réponse. La Banque offrait de prêter 800,000 livres turques et d'en verser comptant 200,000, mais à condition que la Turquie évacuât la Thessalie. Aussitôt la Deutsche-Bank, se mêlant à l'entretien, avait été prête à avancer non seulement 800,000, mais 1,200,000 livres, soit de compte à demi avec la Banque Ottomane, soit seule, et sans condition d'évacuation. La Banque Ottomane dut fournir ainsi sa part du prêt. Dans cet engagement où les deux gouvernements de France et d'Allemagne s'étaient me-

nacés sous le couvert des deux banques, l'habileté encore et l'avantage étaient à l'Allemagne.

Tout à coup, en avril 1898, l'Allemagne change d'attitude, déclare au Sultan qu'elle ne peut, contre le sentiment unanime des puissances, le maintenir en Thessalie, et elle l'engage à évacuer cette province. Le Turc ne s'étonne de rien, parce que sa finesse éveillée voit les causes de tout. La volte-face de l'Allemagne avait des raisons simples. Les emprunts antérieurs de la Grèce avaient été pour la majeure partie souscrits par des Allemands : la faillite imminente de la Grèce, après sa lutte malheureuse, eût lésé des intérêts allemands. Un moyen s'offrait de les sauver, c'était de placer les finances grecques sous un contrôle européen. Mais cette opération, semblable à celle qui assure un conseil judiciaire aux gens incapables de gérer leurs biens, est aussi humiliante pour leur réputation qu'utile à leur fortune, et, d'ordinaire, ils prennent fort mal qu'on assure leur avenir. La Grèce refusait donc d'accepter le contrôle. L'occupation de la Thessalie par les Turcs était une contrainte destinée à vaincre cette résistance. Il fallait que la Grèce fût forcée d'opter entre la présence de quelques surveillants européens dans ses bureaux ou la présence d'une armée turque dans l'une de ses

provinces. Voilà pourquoi l'Allemagne fortifiait de ses conseils la résolution des Turcs à garder la Thessalie, et pourquoi, le contrôle accepté par la Grèce, elle cessa d'entretenir les espérances des Turcs. La leçon fut dure, mais claire pour ceux-ci. Elle prouvait avec évidence que, même en servant leur avantage, l'Allemagne songeait toujours à elle, à elle seule, et les Turcs ont senti que, dans cette affaire où elle avait joué deux nations au profit de son épargne, le rôle humiliant avait été pour eux ; qu'au moment où elle excitait leur honneur et semblait leur augurer un retour de force conquérante, elle voulait seulement faire peur à la Grèce du rôle accepté par eux de bonne foi : la Grèce était l'enfant volontaire, eux, l'ogre qui doit disparaître à la première soumission de l'enfant. Ils ont conscience qu'ils méritaient mieux. Et le sans-gêne qui les a pris pour dupes a été un second échec pour l'influence allemande.

Le troisième et le plus important a suivi aussitôt. La Thessalie évacuée, l'affaire de Crète restait à résoudre. L'Europe ne pouvait monter une garde impassible et sans fin autour de l'anarchie crétoise. Plusieurs puissances, comprenant un peu tard que cette impuissance était une défaite pour la civilisation chrétienne dans tous les pays musulmans,

finirent par où elles auraient pu commencer, et, dès le mois d'avril 1898, demandèrent l'installation d'un pouvoir international dans l'île, pour empêcher des massacres entre orthodoxes et ottomans, rétablir l'ordre matériel et préparer l'avènement d'un gouvernement définitif. Aux premiers mots, l'Allemagne déclara que de telles œuvres portaient atteinte aux droits du Sultan, et elle rappela l'unique navire qu'elle eût envoyé dans les eaux crétoises. Quelques jours après, l'Autriche suivit son chef de file. Le Sultan put croire que la Triple Alliance se prononçait en sa faveur. L'affaire de Crète devait être au contraire la première fissure de la Triplice. L'Italie se sépara de ses alliés. Quatre puissances se trouvaient d'accord, et, sans s'inquiéter des résolutions que pouvait préparer l'Allemagne, hier conductrice et aujourd'hui dissidente, se partagaient la surveillance sur le littoral, et leurs quatre amiraux ramenaient dans l'île une paix précaire comme leur présence. Mais pour ceux que chaque heure menace, la sécurité d'une heure compte, ces heures ajoutées les unes aux autres commençaient la prescription contre le régime turc, et le calme apportait la preuve que la source principale du désordre était l'autorité du Sultan. Celui-ci, pour éviter le danger,

multiplia ses défenses et ses ruses. Tantôt il annonçait l'envoi de troupes nouvelles; tantôt, sur la réponse des amiraux qu'elles ne débarqueraient pas, prétextait, lui accoutumé à retenir ses soldats sous les drapeaux, sans règles ni limites fixes, — l'illégalité de maintenir en Crète des soldats qui avaient fini leur temps de service; tantôt il invoquait, lui le souverain de l'Arménie, le respect dû à la vie humaine et l'insalubrité de l'île, pour obtenir la faculté de relever les postes et transformer ensuite cette permission en la reconnaissance de sa souveraineté. Sur le refus des quatre puissances, il se résigne à nommer un gouverneur chrétien et il sollicite l'amie de l'Allemagne, l'Autriche, afin qu'elle propose un candidat choisi par lui. L'Autriche répond qu'aucun sujet du sultan ne peut plus être gouverneur en Crète; elle aussi fait défection à la souveraineté d'Abdul Hamid. L'Allemagne reste seule pour le défendre, mais elle ne met à son service que l'avis de traîner en longueur. C'est la ressource des conseillers qui ne se soucient pas de se commettre avec les embarras, et confient aux chances de l'avenir la fortune de leurs protégés. Remède hasardeux, car le temps, s'il use les difficultés anciennes, apporte des difficultés nouvelles, et cette fois il travaillait contre le Turc.

En Crète, les musulmans avaient été séparés des chrétiens, et les Bachi-Bouzouks licenciés, partout où les forces italiennes, russes ou françaises maintènaient l'ordre. A Candie, où s'était établi le contingent anglais, et comme s'il eût associé à sa tâche de police quelques arrière-pensées d'annexion, les musulmans, qui formaient presque toute la population de la capitale, étaient l'objet de ménagements extrêmes. La douceur des Anglais est si peu conforme à leur nature qu'elle semble toujours un calcul. Ils offrirent, quoi qu'il en fût, un asile aux mahométans qui, dans les autres villes du littoral, étaient surveillés et désarmés. Ainsi la population la plus fanatique de l'île se trouva attirée à Candie. Leur exaltation crût avec leur nombre et tout à coup, en septembre 1898, éclata par un massacre de chrétiens; des soldats et des officiers anglais y trouvèrent la mort comme les indigènes. Si la Grande-Bretagne cherchait une créance à faire valoir contre la Crète, l'attentat lui devenait un titre authentique. Elle n'en possédait pas un si bon quand un désordre moins meurtrier pour elle lui fournit, en 1882, prétexte de bombarder Alexandrie et de saisir l'Égypte. Mais à Candie elle n'avait pas assez de troupes pour reprendre la ville, et aux premiers bruits des massacres,

Français, Italiens et Russes accouraient pour lui prêter main-forte. Le châtiment est international, et l'Angleterre secourue perd ce « splendide isolement » qui favorise les coups de main. La solidarité des quatre puissances, justifiée par l'attentat, hâte avec désintéressement l'émancipation de la contrée où l'Islam a perdu le pouvoir et ne perpétue que l'anarchie. Au moment où Guillaume II va chercher à Constantinople l'accueil dû au défenseur de l'empire turc, les quatre puissances portent une atteinte solennelle à l'intégrité de cet empire. Elles remettent, le 5 octobre, à la Porte, un ultimatum : il exige que toutes les troupes du Sultan abandonnent l'île, fixe le délai d'évacuation à trois semaines, donne huit jours au Sultan pour répondre. Et le drogman d'Angleterre, en remettant le texte, le commente par cette déclaration, que la réponse devra être une adhésion pure et simple et que, pour la Grande-Bretagne, le débat est épuisé. Le Sultan essaie néanmoins d'une réponse où il semble tout consentir, et réserve par des sous-entendus son droit de garnison et sa souveraineté. Il veut gagner du temps jusqu'à l'arrivée de son impérial ami. Une note nouvelle lui signifie, sans discuter, le 14 octobre, que, s'il ne cède pas, les quatre puissances emploieront la force. Cette

note était remise à Abdul-Hamid le jour où l'Italie, une des puissances signataires, saluait à Venise le départ de Guillaume II pour l'Orient. Le délai d'évacuation expirait la veille du jour où l'Empereur était attendu à Constantinople. Guillaume II ne pouvait plus inciter le Turc à la résistance, sans lui offrir ses armées. Il se déclara hors d'état d'opposer par la force ses principes sur la souveraineté du Sultan aux principes de l'Europe sur les droits naturels des hommes. La Crète fut enlevée à la Turquie sans un secours de l'Allemagne, au milieu même des fêtes qui célébraient l'alliance des deux empires.

Si l'ironie des choses ménageait à la confiance de l'un et à l'orgueil de l'autre, une leçon, l'enseignement était pour tous. L'issue du conflit Crétois, l'abandon de l'île par les troupes turques, le choix d'un prince grec pour gouverneur ont prouvé qu'il eût suffi à quelques puissances de se déclarer, dès le début, avec quelque énergie, pour mettre fin aux barbaries arméniennes et prévenir la guerre grecque. Un réveil tardif d'humanité avait rendu à la France le sentiment de sa mission ; dès qu'elle avait recouvré sa volonté persuasive, elle était devenue le centre naturel de l'accord européen, et plus elle reprenait son office de nation

civilisée, plus elle regagnait de crédit auprès de la Porte. Selon la pratique séculaire des Turcs, le meilleur de leurs complaisances va à la puissance qui les craint le moins. Nos *ultimatum* valurent à notre diplomatie des égards, à nos intérêts des concessions que nos ménagements avaient taris. Et la Porte sembla se demander, perplexe, si elle ne payait pas trop cher le luxe d'une amitié unique, et si elle n'aurait pas été plus sage de se concilier, par une dispersion habilement calculée de ses faveurs, plus de puissances.

V

Mais, bien que les énergies intermittentes de la France et les inerties chroniques de l'Allemagne soient faites pour compliquer d'hésitations et de contre-courants la politique turque, cette politique semble désormais fixée. Au début d'une ère nouvelle et peut-être décisive pour l'Islam, la France a achevé de perdre sa prépondérance politique auprès du Turc. Il confond, avec les autres, dans le droit commun de sa défiance, le peuple fantasque et pour ainsi dire multiple qui tout ensemble a protégé, délaissé et dépouillé l'Islam. La dernière guerre de l'Orient a ajouté à nos inconstances leur dernière et leur plus triste contradiction. Aux Arméniens, aux Crétois, aux Grecs nous n'avons donné ni de la patience ni de l'aide, et, s'ils ont cru à la sincérité de nos sympathies, ils en ont constaté la maladresse. Au Sultan, nous n'avons montré de décision, ni par notre blâme, ni par notre concours : notre pensée s'est fait connaître

assez pour l'offenser, pas assez pour le contraindre. Tandis que, dans les précédentes crises, tantôt dévoués au droit humain et tantôt à l'ambition française, nous prouvions du moins notre vie par l'efficacité de ce zèle mobile, nous n'avons jeté dans la balance, où hier oscillait le destin des peuples, que le poids de quelques soupirs. Nous n'avons compté pour rien, ni auprès de ceux qui souffraient, ni auprès de ceux qui faisaient souffrir. Nous sommes devenus à la fois indifférents, comme à des choses trop lointaines, à nos principes et à nos intérêts. Le changement de notre puissance dans le monde excuse à nos yeux la nouveauté de notre attitude, mais il est notre tort suprême aux yeux de l'Islam. Car, pour le Turc, la justification nécessaire de tous les actes, la raison suffisante de toutes les conduites, la puissance absolutrice de toutes les fautes, est la force, la force qui rend respectable aux âmes orientales les blessures même qu'elle fait.

Dans la faveur du gouvernement turc, la place est prise par un autre peuple, l'Allemagne. Ce peuple a établi sa grandeur en partageant la Pologne, a achevé son unité en annexant le Hanovre, les duchés danois, l'Alsace-Lorraine, a dit par la bouche de son empereur actuel : « La volonté des

princes est le droit », et par la bouche de son fondateur Bismark : « La force prime le droit ». Il a fondé sa puissance par les mêmes moyens et sur la même morale que l'Islam. Il lui a suffi de nous avoir vaincu en 1870 pour hériter de notre renom militaire. Il était demeuré, jusqu'à ces dernières années, étranger aux problèmes d'Orient, parce qu'il les jugeait étrangers à ses intérêts, et son ambition, maintenant étendue sur toutes les contrées du monde, se déploie sans les souvenirs humiliants ou amers que la puissance des autres nations rappelle aux Croyants : il n'a encore rien demandé ni ravi du territoire islamique. Quand les massacres d'Arménie et de Crète ont mis à l'épreuve la placidité des nerfs germaniques, il a, sans amoindrir ses bons offices par des conseils indiscrets de réformes ou sans pruderie d'humanité, pris le parti de la souveraineté musulmane. L'amitié puissante et sans scrupules que le Turc au XVIe siècle croyait trouver dans la France, apparaît à l'Empire ottoman à l'heure où il désespérait d'un sauveur. De là la gratitude étonnée, l'empressement docile, les faveurs par lesquelles la Porte paie d'un coup les anciens et les nouveaux services de l'Empire germanique à l'Islam. Et l'Allemagne, après avoir durant le moyen âge favorisé par son inertie et

malgré la France la durée de la puissance musulmane, semble aujourd'hui recueillir le bénéfice que la France comptait se réserver en nouant au XVIe siècle alliance avec les Turcs.

CHAPITRE II

LES RÉSULTATS COMMERCIAUX

I

Le second des avantages stipulés par la France, le monopole commercial, n'est pas resté plus intact.

Le droit reconnu à la France en 1535 obligeait toutes les nations qui voulaient trafiquer avec la Turquie à transporter leurs marchandises sous notre pavillon. Ce privilège était surtout onéreux pour les Vénitiens, qui avaient avec le monde musulman les relations d'affaires les plus vastes, les plus anciennes et possédaient la plus importante flotte de commerce. Le Sultan venait de leur déclarer la guerre, et nous avions obtenu, grâce à cela, qu'il fît bon marché de leurs droits. Mais Venise excellait à faire glisser sa fortune au milieu des difficultés, comme ses gondoles dans le dédale de ses canaux. Elle sut bientôt prouver au Turc qu'à la ruiner il perdait lui-même, et qu'il payait, en somme, le bénéfice prélevé par nous sur les

transports. Elle recouvra donc le droit de trafic direct et, dès 1581, la troisième capitulation ne maintenait notre privilège que « les Vénitiens en dehors ». La marine anglaise, alors naissante et déjà âpre au gain, commença à paraître dans le Levant ; sa persévérance l'emporta sur nos protestations, et les Turcs eux-mêmes l'aidèrent à éluder la clause protectrice de notre pavillon. A cette nouvelle rivalité Henri IV céda ce qu'il ne pouvait défendre, il se borna à exiger que les Anglais comme les Vénitiens transportassent seulement les produits de leur industrie, sans couvrir de leur pavillon les commerces étrangers, et que ceux-ci « dussent toujours naviguer sous la bannière de la France ». La part de chacun fut ainsi réglée en 1604 par la cinquième capitulation. Mais, parmi ces commerces étrangers, celui des Hollandais prit une telle importance que notre droit exercé contre eux n'était pas conforme à la nature des choses. Il fut encore vaincu par elle, et la Hollande, après l'Angleterre et Venise, obtint des Turcs la liberté du trafic. Au XVIIIe siècle, l'Autriche, la Russie, la Suède, l'Espagne négocièrent avec la Porte des traités commerciaux qui restreignaient notre part. Donc, même sous l'ancien régime, notre commerce n'avait pas en Turquie de mono-

pole. Il avait une situation privilégiée, subordonnée toujours par les Turcs à leurs intérêts propres, variable selon nos rapports politiques, et qui nous assurait sans conteste la première place.

La perte de nos colonies, la destruction de nos flottes, le poids de notre dette publique, affaiblit partout la France de la Révolution et de l'Empire, au moment où, plus importante que nos bouleversements politiques, la révolution de l'industrie préparait le véritable empire à la richesse. Héritière universelle de la richesse perdue par les autres peuples, reine désormais incontestée des mers et des ports, l'Angleterre acheva de transformer à son profit le travail. Aux idées de protection économique et de privilèges commerciaux elle substitua une tendance à l'égalité de traitement entre les nations et au libre-échange entre les peuples. Dès lors, et durant la plus grande partie du siècle, le marché du monde fut gouverné par des lois simples et des habitudes constantes. Dans toutes les contrées, la nature offrait des matières premières, mais en fort peu de pays l'art du travail était assez parfait pour tirer de ces matières l'innombrable variété de combinaisons, de formes et d'usages que la grande industrie doit produire et que le commerce doit mettre à la disposition de tous. De l'Afrique, les

rivages seuls étaient bien connus, la race noire qui occupait l'intérieur du continent n'en livrait pas le mystère, et la vie de tribu, où ces populations demeuraient isolées, ne leur avait enseigné que des œuvres grossières, des rudiments de métiers. En Asie, des races très anciennes, prisonnières d'une civilisation immuable et pauvres en besoins, poussaient jusqu'à une perfection raffinée l'habileté de main, mais ignoraient et ne voulaient pas apprendre les moyens qui rendent la production abondante et rapide. Si l'Amérique, peuplée par les émigrations qui avaient porté dans le nouveau monde toutes les races du monde ancien, semblait une Europe plus jeune, ses États occupés à établir leur indépendance et à défricher leurs domaines, avaient manqué de temps pour transformer par une industrie puissante leurs ressources naturelles.

L'Europe seule était capable d'accomplir ces métamorphoses. Et encore dire « l'Europe » est exagérer, car elle aussi, en ses contrées fort dissemblables, semblait une réduction de l'univers. Certains peuples, tels les Russes, faisaient leur mue de l'état barbare à la civilisation ; certains, tels les Espagnols, les Serbes, les Roumains, les Bulgares, gisaient inertes dans la gloire de leur

passé comme dans une tombe trop vaste; certains, actifs, persévérants, ingénieux, artistes, mais victimes de morcellements historiques, tels les Italiens et les Allemands, se trouvaient paralysés dans leur croissance économique par leurs douanes intérieures, par leur éloignement de la mer, par l'insuffisance des travaux publics, par la pénurie des capitaux privés, bref par toutes les faiblesses attachées aux divisions artificielles des races et des territoires. Deux nations sans plus, grâce à à leur étendue, leur puissance, leur crédit, leurs aptitudes, leur situation maritime, échangeaient avec l'univers entier les produits qu'elles lui prenaient bruts et qu'elles lui rendaient fabriqués : c'étaient l'Angleterre et la France.

L'Angleterre s'était fait la part du lion. Outre que ses colonies assuraient un vaste marché à ses achats et à ses ventes, son propre sol lui fournissait le fer et la houille, éléments principaux des opérations industrielles. Si elle ne négligeait aucune sorte de productions, elle s'appliquait surtout à fabriquer par grandes masses les marchandises qui, machines, outils, fils, cuirs, tissus, deviennent à leur tour la matière première d'autres travaux et de transformations nouvelles. La France, incapable d'égaler cette activité qui se pèse en

tonnes et se mesure en kilomètres, entreprenait moins d'œuvres, mais en poussait plus loin l'achèvement. Une vocation instinctive et la conscience de ses aptitudes la poussaient, au lieu de produire, pour une clientèle de marchands, des objets partiellement ouvrés, à produire, pour le public, des objets tout prêts à l'usage. C'étaient surtout la constance de leur qualité, le fini de l'exécution, l'originalité, la grâce, qui, triomphe de la probité et du goût français, faisaient le succès de notre labeur et la fortune de notre commerce. Pour l'importance des affaires, nous n'étions plus nulle part les premiers, nous étions partout les seconds. Dans le Levant, grâce aux traditions séculaires, au prestige renouvelé sans cesse de nos armes, de notre apostolat, de notre civilisation, la part de notre négoce était belle, et la distance entre l'Angleterre et nous, moindre qu'ailleurs.

Maîtres d'une clientèle qui, dans le monde entier, se disputait leurs produits et sûrs d'avoir des commandes au delà de ce qu'ils pouvaient fabriquer, les deux peuples imposaient leurs prix, leurs modes, leurs habitudes, et n'avaient besoin de ménager ni la bourse ni le goût des autres. Le commerce français surtout, qui touchait à l'art, mettait non seulement son intérêt, mais son point

d'honneur à traiter de haut sa clientèle étrangère. Il eût considéré toute concession aux habitudes et aux désirs des autres peuples comme une atteinte à son indépendance créatrice, un renoncement à sa supériorité. Cette supériorité s'était imposée sans solliciter l'avis de personne ; de même, pour la maintenir, n'avait-il pas à apprendre le goût d'autrui, mais à le former, et à servir bien les gens, fût-ce malgré eux. Tout producteur français tenait sa clientèle étrangère comme son obligée et ressemblait un peu au père de M. Jourdain, cet « honnête gentilhomme qui se connaissait en étoffes, en allait choisir de tous les côtés, les faisait apporter chez lui, et les donnait à ses amis pour de l'argent ». Ainsi les marchands français, en recevant le prix, songeaient surtout au service rendu par eux, et le voulaient rendre à leur manière. Ce sentiment complexe, où se mêlaient la probité, la paresse et l'orgueil, était alors sans danger : les complaisances envers le public sont superflues à ceux qui, de droit ou de fait, possèdent un monopole.

II

Ce monopole n'est plus, et notre fin de siècle a changé les conditions du travail dans le monde.

Les États-Unis s'étaient préparés peu à peu à tirer eux-mêmes tous les profits de leurs richesses ; pour réserver à leur industrie naissante un marché, ils ont fermé par des taxes prohibitives leur territoire aux importations étrangères. Le Japon s'est révélé, par son industrie, par son armée, par sa marine, par ses réformes politiques, un contrefacteur soudain et étonnamment habile de l'Europe : le saut à travers les siècles, qui l'a jeté de l'immobilité la plus hiératique dans les plus récentes modernités, ne lui a même pas laissé le temps de choisir entre elles, et il s'est donné pêle-mêle les biens et les maux que nous confondons sous le nom de progrès. La Chine, autrement fidèle à son passé, ne s'est ouverte à ces progrès que sous la contrainte des peuples européens, mais elle a appris, malgré elle, une science que ces peuples regretteront peut-être un jour de lui avoir portée,

et elle aussi, les punissant par leur victoire, commence à produire à meilleur compte des marchandises semblables aux leurs. Ils ne trouvent pas encore en Afrique de compensation à ces pertes : bien que ce continent ait cessé d'être inconnu, les contacts entre la civilisation et la race noire sont trop récents pour imposer à celle-ci, avec nos mœurs et nos vices, le besoin de nos produits.

L'Europe, pendant ce temps, se transformait elle-même. Une croissance naturelle grandissait certains peuples, la politique de la France en accroissait artificiellement certains autres. L'Italie et l'Allemagne doivent à cette politique leur fortune présente. Non seulement, comme cela était juste, les États de l'Italie se sont soustraits à la domination de l'Autriche et les peuples de l'Allemagne ont détruit les principautés minuscules qui, enclaves de féodalité dans les races nationales, morcelaient les groupes de même famille : mais, malgré la nature et l'histoire, par l'effort de notre diplomatie et de nos armes, toutes les petites patries de l'Italie et de l'Allemagne se sont absorbées en une unité puissante, sous l'hégémonie du Piémont et de la Prusse. Dans cette longue Italie et dans cette vaste Allemagne, la suppression des douanes intérieures, l'importance des travaux pu-

blics, l'impulsion de gouvernements forts, le groupement des capitaux particuliers et la fécondité des races ont préparé à la fois au travail, l'outillage, le marché et la clientèle. Comme ces édifices dont tous les matériaux, réunis à pied d'œuvre, restent seulement à assembler, le commerce et l'industrie de ces deux contrées se sont élevés aussitôt. La Belgique et la Suisse, étendant sans cesse le cercle de leur activité, prouvaient qu'un territoire restreint peut être un centre considérable de production et de richesse. Les petits peuples, échappés à la domination turque, précipitaient leur activité pour regagner les siècles perdus et honorer leur nationalité reconquise. Enfin, avec son geste plus lent d'ours encore engourdi sous la neige, la Russie a commencé à étendre ses bras capables d'une formidable étreinte, et à dresser une stature qui menace d'accabler le monde sous sa masse : elle met en valeur son domaine étendu aux proportions d'un continent, elle en peuple les solitudes, elle en fouille le sol et le sous-sol, elle s'apprête à en exploiter les ressources par une industrie plus dotée de matières premières, plus riche de travailleurs, plus sûre de débouchés que celle d'aucune natiou.

Chacun de ces avènements a porté une atteinte à

la situation économique de l'Angleterre et de la France. Comme l'accroissement de la production n'était pas mesuré sur l'accroissement des besoins, l'industrie, autrefois sollicitée de plus de clients qu'elle n'en pouvait satisfaire, a fini par fabriquer plus de marchandises qu'elle n'en peut écouler. Ce fait a changé toute la hiérarchie des relations entre le fournisseur et l'acheteur. Le temps a disparu où le client était l'empressé, faisait queue, réduit à la part toujours retenue d'avance et toujours trop faible que voulait bien lui attribuer le fabricant. Aujourd'hui, ce sont les commerçants qui se disputent la clientèle trop rare, c'est elle qui, maîtresse de choisir, se donne et se reprend. Pour la détacher de ses vieux fournisseurs, les nouveaux concurrents ont opposé aux anciennes habitudes une tactique nouvelle. Parmi eux, nul ne s'est montré aussi sûr de sa méthode et aussi persévérant en ses progrès que l'Allemagne. Constater ce qu'elle fait est se donner une vision exacte de ce que tentent tous les autres et de ce que sera le commerce désormais.

On a affirmé, puis on l'a nié, que, le jour où Metz ouvrit ses portes, Frédéric-Charles aurait dit : « La victoire militaire nous appartient, il nous reste maintenant à gagner la victoire industrielle. »

Annoncé ou non, le dessein fut suivi. Dès la paix, l'Allemagne a cherché la science de la richesse, comme auparavant la science de la guerre, et elle a porté dans l'un et dans l'autre travail les mêmes procédés et le même esprit. En 1870, elle avait sur les champs de bataille blessé à mort la guerre d'improvisation, elle s'est depuis préparée à ruiner le commerce d'aventure. L'Allemagne a employé, pour s'assurer l'un et l'autre succès, les mêmes procédés de déduction juste, de recherche rigoureuse, et d'observation intelligente. Le hasard, la fortune, superstitions en qui l'ignorance espère les yeux fermés, sont les inconnues d'un problème que le calcul attentif et patient doit résoudre. Et de même que les triomphes militaires étaient dus au concours ordonné des diverses armes, elle a voulu atteindre la primauté commerciale par une collaboration rationnelle entre les hommes d'affaires, les hommes de science, et les hommes de métier.

Aux hommes d'affaires appartient de décider à quel genre d'entreprise ils consacreront leur activité, de prévoir l'importance promise à ce commerce et de réunir les moyens d'exécution. Que ces hommes, a conclu le bon sens germanique, se trompent sur les ressources des pays où ils comp-

tent acheter, sur les besoins des contrées où ils espèrent vendre, sur le crédit de la clientèle, sur le progrès ou le déclin des marchés, sur les frais ajoutés au coût des objets par les taxes, entrées, droits, transports, et sur les variations probables de ces charges, chaque erreur sera pour eux une certitude de perte. Il n'est guère d'industrie qui puisse être connue sans l'étude de plusieurs autres; il n'en est pas qui se puisse raisonnablement entreprendre sans une première mise de certitudes sur les conditions du travail dans le monde entier; et ces conditions sont liées aux plus mobiles des faits, au développement économique, au régime douanier, à l'état politique de chaque pays. Le négoce est une des professions qui exigent le plus d'universalité dans l'esprit, le plus d'abondance dans les informations, le plus de promptitude dans le coup d'œil, le plus de sûreté dans les jugements. Et le succès ou l'insuccès de ces entreprises ne fait pas seulement la fortune ou la ruine de leurs auteurs, il contribue à la richesse ou à l'appauvrissement de la nation. Ceux qui tentent une carrière si difficile et d'une telle importance pour l'intérêt public ne sauraient donc être armés par une préparation trop complète. Outre ces conditions nécessaires au succès des divers commerces et différentes selon

chacun, toute marchandise est soumise à deux lois générales et permanentes : elle se répand à proportion que s'élève sa qualité et que s'abaisse son prix. Ces exigences contradictoires ne peuvent être conciliées, sinon par les ressources incessamment accrues de la mécanique, de la physique, de la chimie, et par l'habileté toujours perfectionnée de ceux qui exécutent les travaux. La guerre commerciale exige donc que les hommes d'entreprise président l'intelligence des ensembles, et qu'ils trouvent pour auxiliaires des hommes des science et des hommes de métier, et les plus aptes aux détails de leur tâche.

III

C'est cette préparation à la guerre, à la guerre de l'argent, que l'Allemagne veut et sait donner à son armée du travail. Et pour cette guerre, bien plus que pour l'autre, la victoire est due au maître d'école. L'enseignement commercial est, sur tout le territoire, organisé dans les centres populeux, et offre, par ses classes multiples, un savoir sagement inégal. De ceux qui, commis et comptables, bornent leur ambition à devenir les agents secondaires du commerce, à ceux qui méditent de conduire les plus importantes entreprises, chacun trouve là toutes les connaissances utiles à son dessein. L'Allemagne compte 365 écoles « commerciales » et ces écoles plus de 31.000 élèves (1). L'enseignement industriel n'est pas moins offert ni moins suivi. Les ateliers et les laboratoires sont

(1) *L'essor industriel et commercial du peuple allemand*, par Georges Blondel. Laroze, 2e édition, 1899, p. 252. On trouvera dans cet ouvrage, remarquable par l'abondance des documents et la solidité claire des idées, tout le détail des faits que je voudrais résumer.

fournis d'ingénieurs, de mécaniciens, d'électriciens, de chimistes, par 10 écoles « techniques, » où s'instruisent plus de 11.000 étudiants : et, si ces spécialistes ne brillent pas d'un vernis inutile, ils sont aptes à poursuivre et à introduire dans les fabriques et dans les usines toutes les applications lucratives de la science. Plus modestes, mais également adaptées au service qu'elles ont à rendre, des écoles « industrielles » forment les conducteurs, contre-maîtres, chefs d'équipe, les sous-officiers du travail. Enfin, pour les soldats, c'est-à dire les ouvriers, des écoles « professionnelles » sont partout ouvertes et partout pleines. Il n'est pas de métier qui n'ait les siennes. Et ce ne sont pas seulement les grandes compagnies, les syndicats de patrons, les villes qui s'occupent à former de bons travailleurs. Ceux-ci ne tiennent pas moins à maintenir parmi eux la valeur de la main. Les mineurs de Westphalie, sur leur caisse de prévoyance, entretiennent 15 écoles de mineurs : ainsi pour les autres corps de métiers. Et, comme il y va d'un intérêt public, l'État alimente, par de larges subventions, ces sources de savoir pratique, et au besoin force les travailleurs à se perfectionner malgré eux. La loi permet aux municipalités de rendre l'assistance à ces cours obligatoire pour les ouvriers de moins

de dix-huit ans, et plus de la moitié des communes industrielles ont établi cette obligation.

Par ces moyens, la race allemande assure à son travail toute la perfection que son génie appliqué et persévérant est capable de produire. Mais d'autres races, par d'autres aptitudes, peuvent lui disputer la supériorité et, par certaines découvertes et certains procédés de fabrication, garder une avance. En même temps qu'elle tirait le meilleur parti de son propre fonds, l'Allemagne a donc voulu connaître les marchés des peuples concurrents, surprendre et s'approprier les habitudes qui leur réussissent, le goût qui fait leur réputation, les inventions qu'ils exploitent. Elle a compris que le meilleur moyen de les vaincre serait de joindre à ses qualités les leurs.

C'est pour conquérir ces renseignements que chambres de commerce, villes industrielles, syndicats de patrons, offrent aux jeunes gens, leurs études faites, des bourses de voyage ; que l'État songe à établir à l'étranger, dans les places importantes, auprès de ses consuls, des « attachés techniques ». Et ces mesures sont seulement une surabondance, un apport artificiel et minime à la force naturelle et permanente qui pousse hors des frontières les plus précieux observateurs. Le nombre

des Allemands qui reçoivent l'éducation commerciale ne laisse pas à tous place dans leur pays, et la supériorité de leur éducation leur assure cette place à l'étranger. Chaque année, une émigration de commis, de comptables, de contre-maîtres, d'ingénieurs part pour chercher son pain dans les pays rivaux, et les fils des négociants les plus considérables prennent le même chemin, chassés de chez eux par la faim des riches, le désir d'accroître encore leur fortune. « C'est ainsi qu'à Londres et à New-York, par exemple, la moitié des grandes maisons de commerce sont dans les mains des Allemands (1). » Ils trouvent aisément à louer leurs services. Dociles, laborieux, sobres, réguliers, contents d'un faible salaire, ils sont les bienvenus. Et tandis qu'ils semblent uniquement occupés à employer leur savoir, ils continuent à s'instruire : détails de fabrication, art de parer la marchandise, petites habiletés, économies infimes, secrets importants, ils examinent, pénètrent, retiennent tout. Les uns, par leurs communications, informent leurs compatriotes de ce que ceux-ci ont intérêt à apprendre, les autres se rendent service à eux-mêmes et reviennent exploiter dans leur propre

(1) A. Ramin, *Impressions d'Allemagne*, 1898, p. 264.

pays les indiscrétions commises. C'est ainsi que l'Allemagne fait peiner pour elle l'effort des nations rivales, tandis que, moins épiée et plus défiante, elle garde seule le bénéfice de son propre travail.

Après s'être assuré toutes les chances de supériorité, reste à la faire reconnaître. C'est là la moindre tâche pour l'Allemagne. L'exode incessant qui disperse dans le monde entier l'excès de la population germanique, a fondé et accroît partout ses colonies. Si ces colons prennent aisément la nationalité de la contrée où ils s'établissent, ils gardent leurs habitudes, et ces habitudes font une constante propagande en faveur des produits allemands. A ces émissaires généraux de l'influence germanique, s'ajoutent les représentants particuliers que chaque maison importante d'outre-Rhin envoie solliciter, par des voyages réguliers, la clientèle étrangère, ou même qu'elle entretient en permanence sur les grandes places de commerce. La patience à s'enquérir, et l'aptitude à ne dédaigner aucun indice, donnent à ces mandataires toutes les chances de connaître sans erreurs l'état mobile de chaque marché et la solvabilité de chaque marchand. Quand les transactions peuvent être tentées sans imprudence, ils ne sont pas moins

aptes à les nouer. Un esprit naturel de soumission prédispose les Allemands à accepter les volontés d'autrui, à servir les goûts de chacun et ce goût universel qu'ont les hommes d'être prévenus et sollicités. L'assiduité des offres, la modestie de l'attitude, un air d'aimer le client pour lui-même, de tenir ses commandes à honneur autant qu'à profit, tout sert des visiteurs toujours satisfaits, contents s'il achète beaucoup, contents s'il achète peu, contents s'il n'achète rien, et qui, s'il leur dit : « Ne revenez pas », sortent en répondant : « A bientôt ».

Enfin, les Allemands ont compris qu'assurer par les moyens les plus parfaits l'éducation individuelle des hommes destinés au négoce, était une partie seulement de la tâche ; que si chaque industriel ou chaque commerçant se trouvait le concurrent de tous les autres, tous les producteurs d'un même pays se trouvaient solidaires contre les rivaux des pays étrangers ; qu'ils avaient à défendre cet intérêt commun par une action collective.

Les expositions internationales qui, depuis le milieu de ce siècle, sont entrées dans les habitudes et remplacent les foires de jadis, ont commencé d'assembler, mais en groupements temporaires,

les industriels de chaque État. Elles ont donné l'idée d'une autre entente, celle-ci durable, où l'initiative des particuliers s'est unie et à laquelle la puissance de l'État s'est parfois associée : il s'agit des musées et des offices commerciaux.

C'est en 1873, après l'Exposition universelle de Vienne, et à propos du marché oriental que la tentative commença. Une collection des produits envoyés par les pays qui appartenaient à la Turquie ou qui s'étaient délivrés d'elle, avait attiré l'intérêt de nombreux visiteurs. Unis dans cette pensée que l'Autriche, pour accomplir ses destinées nouvelles, devait s'étendre sur le Levant par le commerce, et résolus à la renseigner sur ce qu'elle pouvait tirer de ces contrées ou leur fournir, ils se formèrent en société, achetèrent les collections et, avec elles, fondèrent un *Musée oriental*. L'institution se répandit bientôt dans le nord de l'Allemagne et s'y perfectionna. En 1881, après l'exposition industrielle de Stuttgard, les principaux parmi les manufacturiers et négociants wurtembergeois voulurent montrer commodément et vite à la clientèle étrangère les produits que lui offre le Wurtemberg. Fondé par eux, l'*Exportmusterlager* assemble dans un seul local les échantillons de leur fabrication.

L'acheteur y trouve réunis sous ses yeux et peut comparer les produits des diverses maisons, faire son choix et ses commandes. L'*Exportmusterlager* assure l'exactitude des livraisons et groupe, quand cela est facile, les envois, de façon à réduire les frais. Le succès a été si rapide que, pour solliciter de plus près la clientèle, des succursales ont été établies à Hambourg, Brême, Anvers, Belgrade, Sophia, Roustchouck, Athènes, Salonique, Beyrouth : l'on voit avec quelle prédilection la Société s'est étendue sur les pays du Levant. Les négociants de Francfort, de Manheim, de Cologne ont suivi l'exemple de Stuttgard et groupé les échantillons de leurs marchandises au centre de la production. A Dresde, les industriels se sont entendus de même. Leur *Exportverein* s'est surtout employé à faire représenter l'Association au dehors par ses agences, qui vendent et achètent pour chacun des associés : elles sont au nombre de 49, traitent d'importantes affaires avec la Russie, les Principautés danubiennes et l'Empire ottoman.

La Belgique a poursuivi des résultats analogues par une autre méthode. C'est l'État qui, à Bruxelles, en 1882, a employé ses agents consulaires à remplir un musée d'échantillons. Il a réussi à créer

très vite le plus complet de l'Europe, et c'est là qu'on a pu juger l'impossibilité pratique de tenir au courant des variations apportées à la mode et au travail cet énorme assemblage d'objets. Le musée est donc devenu l'accessoire, au lieu d'être le tout, et l'État a consacré le principal de son activité à réunir toutes les indications dont le commerce a besoin et qu'il serait difficile aux particuliers de recueillir. Sept services ont été ainsi créés et fonctionnent : 1° un service de renseignements pour le service extérieur, usages, cours de change, modes de paiement ; 2° un service des transports et tarifs douaniers, qui renseigne le public sur le coût des envois par terre et par mer entre la Belgique et les divers ports et villes du monde, les départs et arrivées des trains et paquebots, et les taxes perçues aux frontières ; 3° un service des adjudications à l'étranger, cahier des charges, plans et tous les détails nécessaires à ceux qui songeraient à soumissionner ; 4° un service des adjudications belges qui fournit les mêmes renseignements sur les travaux projetés par l'État, les provinces et les communes ; 5° un service de l'industrie belge, où les commerçants de ce pays déposent tous les documents qu'ils jugent utiles de donner sur l'importance et la qualité de leurs

produits ; 6° un service agricole qui a pour objet d'aider au placement des fruits, légumes, volailles et œufs belges ; 7° un service de l'émigration. La Hollande fonde aussi un musée commercial en 1884 : mais là c'est une société particulière qui établit à La Haye, au profit de ses membres et pour favoriser l'exportation de leurs marchandises, un service d'échantillons et une agence de renseignements. En 1885, l'Italie, par son musée de Milan, et en 1887, la Suède, par son *Sveriges allemänne Exportgörening*, commencent le même travail. En 1886, l'Autriche, recueillant à son tour l'exemple après l'avoir donné, complète son œuvre de 1873 : à Vienne, le concours de l'État et de l'initiative privée organise un service complet de renseignements. Outre ceux qui sont gratuitement fournis aux visiteurs, un *Informationsbureau für Ex-und Import* indique, moyennant une légère rétribution, la solvabilité des maisons étrangères, et le nom des perpersonnes auxquelles on peut confier, hors de l'Autriche, le recouvrement des créances ou la conduite des procès. L'office publie un journal hebdomadaire autrichien, *Exportjahrbuch*, revue annuelle du commerce, et un *Zollcompass*, recueil annuel des tarifs internationaux pour le monde entier. Dans ce mouvement général, une

attention privilégiée continue à se porter sur les pays orientaux. Le musée a des bureaux-succursales à Constantinople, à Alexandrie, dans les principales villes de Roumanie, de Serbie ; chaque mois il publie une revue, l'*OEsterriechische Monatsschrift für den Orient*, et l'*Informationsbureau* a un service spécial pour tenir les intéressés autrichiens au courant des faillites qui se produisent dans les contrées danubiennes et le Levant. A Pesth, sous le nom de *Kereskedelmi Museum*, un office analogue s'est établi avec les subventions de l'État, mais il est géré par une société particulière et agit au profit de ses adhérents comme une véritable maison de commerce. Ce commerce porte surtout son activité sur la péninsule des Balkans et la Turquie. L'office a des agences à Constantinople, Smyrne, Alexandrie, Fiume, Baryaluka, Seragewo, Dougla Touzla, Bretchka, Belgrade, Sophia, Bukarest, Bombay, Boutschouk et Philippopoli.

La méthode créée dans l'Europe centrale a traversé presque en même temps la Manche et l'Atlantique. En 1886, après l'exposition des colonies faite à Londres pour le jubilé de Victoria, Impératrice des Indes, les collections ont été conservées, sont renouvelées comme un « Memento »

perpétuel des richesses que l'Angleterre doit exploiter, et l'*Institut Imperial*, à la fois musée, agence et club, a été installé avec ce luxe des générosités utiles où les Anglais n'ont pas d'égaux. La même année, à San Francisco, une association de propriétaires et de commerçants californiens a créé un *Board of trade*, exposition permanente de tous les produits naturels que ce pays offre et qui doivent tenter soit des émigrants, soit des industriels. Et avec la hardiesse de procédés qui fait l'originalité des Américains, les intéressés ont disposé leur exposition sur un train de chemin de fer et, de 1890 à 1891, elle a fructueusement circulé à travers les États-Unis. En 1894, à New-York, une compagnie a fondé l'*Exposition permanente pan-américaine,* pour appliquer même aux marchandises la doctrine de Monroë. Trois sections représentent les trois idées que sert l'entreprise : la première section est consacrée aux contrées américaines autres que les États-Unis et désigne à ceux-ci les gains qu'ils ont à tirer de celles-là; la seconde est consacrée aux produits de l'Union, et a pour but de les faire connaître aux acheteurs étrangers ; la troisième est consacrée aux marchandises européennes qui sont achetées en Amérique et appelle l'attention des États-Unis sur la

concurrence étrangère qu'ils ont à éliminer de leur sol.

Enfin, l'innovation apportée par les Musées et Offices aux mœurs commerciales, commence à produire sur quelques points une autre et naturelle conséquence. Non seulement les hommes d'affaires pour lutter sur le marché du monde contre le négoce étranger, se groupent par états ou provinces, ils tendent à contracter des ententes particulières et par nature de métier. Ces sociétés qui fournissent aux négociants de certaines spécialités, et pour l'exploitation d'une région particulière, un service commun d'achat ou de vente, se développent. On peut citer comme les types divers de ces entreprises, les agences établies par des maisons italiennes à Belgrade, Las Palmas, Bruxelles, Liverpool, Beyrouth, le comptoir créé en 1895 à Copenhague par cinquante industriels belges pour l'exploitation de la Suède, de la Norvège et de la Finlande, le *Master's Builder Exchange*, agence fondée en 1889 à Philadelphie par un certain nombre d'architectes, entrepreneurs, et qui limite ses opérations à l'industrie du bâtiment.

Cet effort, si on le juge d'ensemble, apparaît avec un double caractère.

Il emploie les énergies individuelles à des actions collectives; grâce à cette union, il accomplit aisément des tâches qui seraient impossibles à l'être isolé, et, en donnant la force, permet le succès à ceux qu'il soustrait à la solitude.

Il supprime les intermédiaires, courtiers, commissionnaires, agents de renseignements et de publicité, auxiliaires jusque-là indispensables au commerce, mais parasites qui prélèvent une grosse part de ses bénéfices, et ainsi réalise sur le prix des marchandises une économie qui assure l'extension de sa clientèle.

IV

Ces procédés de préparation méthodique et d'activité persévérante sont, avec plus ou moins de perfection, ceux de tous les jeunes peuples qui veulent s'enrichir. Le Levant était un pays fait pour attirer leurs ambitions. Comme la nature féconde y travaille plus que l'homme, cette contrée abonde en matières premières. Comme elle manque d'industrie, elle fait venir du dehors les produits qui exigent un outillage puissant et un labeur compliqué. Les habiles ont donc chance de trouver là double profit, et de restituer à la Turquie, en marchandises fabriquées, autant et plus qu'ils lui empruntent en matières brutes. Ce gain semblait surtout promis à certains peuples. Les petits États qui, sur les Balkans et le Danube, ont été longtemps possédés par la Turquie et la touchent, se trouvent, par le voisinage des lieux, des habitudes et des langues, aptes à entreprendre avec elle les opérations simples du commerce. La Russie, non seulement s'avance de frontière en frontière, comme d'étape en étape, sur le territoire

turc, mais le Bosphore est pour elle la voie naturelle d'accès vers le reste du monde : même pour ses échanges avec les autres peuples, elle pénètre et traverse sans cesse l'empire ottoman, Constantinople, et trouve d'incomparables facilités à saisir les occasions, les clientèles et les frets. Les Italiens et les Grecs, jaloux de ressusciter, les uns Sparte et Athènes, les autres Rome, tentent de réaliser par le développement de leur commerce, le moins chimérique de leurs songes ; pour les porter vers l'Orient, ils ont la Méditerranée ; pour transporter les marchandises encombrantes et qu'on attend pas à jour fixe, ils gardent une marine à voiles qui, avec ses sobres équipages, coûte peu ; enfin, pour les accueillir dans toutes les Échelles, ils trouvent des Italiens et des Grecs, les plus vieilles et les plus nombreuses colonies du commerce levantin. Plus lointains, les Autrichiens, les Allemands, les Hollandais, les Belges, unis par des ententes économiques et des combinaisons de tarifs qui font de ces divers peuples un seul marché, sont reliés à la Turquie et par les voies rapides de terre, et par les voies économiques des fleuves et des mers. Tous ces peuples ont entrepris la conquête commerciale de la contrée où la France et l'Angleterre dominaient seules.

Les marchandises fournies par l'Angleterre et par la France étaient bonnes, mais chères. Or, les populations du Levant, par la race, le climat, l'arbitraire turc, se trouvent impropres à l'activité, sont pauvres ; et, par leur contact avec l'Europe, sont tentées de tous les caprices qui sont devenus pour nous des besoins. C'est donc avec des ressources de pauvres qu'il leur faut satisfaire des désirs de riches. Leurs désirs sont ardents comme leur soleil ; et, comme le soleil, ils caressent la surface des choses. Plus avides que judicieux, ils distinguent mal, sous l'éclat de ce qui brille, la valeur de ce qui dure. Le fatalisme des Musulmans, la vanité des Levantins affaiblissent également en eux la faculté de prévoir : ils sont tout à la joie de la fantaisie aussitôt satisfaite, et de l'effet immédiat à produire. Nos rivaux ont compris que, pour attirer ces chalands à l'imagination gonflée et à la bourse plate, il fallait soigner l'aspect et abaisser le coût des marchandises ; que l'amoindrissement inévitable de la qualité passerait presque inaperçu, en tous cas ne rebuterait pas une clientèle peu experte à juger la valeur vraie de la matière et de la main-d'œuvre ; qu'il suffisait de donner aux choses la durée de ses goûts mobiles ; que lui offrir beaucoup d'objets pour peu d'argent, était

servir sa secrète préférence, lui laisser, la fantaisie du jour satisfaite, le moyen de satisfaire la fantaisie du lendemain, et lui permettre, en renouvelant ses achats, de renouveler ses plaisirs. Ceci établi, les observateurs étrangers se sont enquis soigneusement de tout ce qui, formes, dimensions nuances, paquetage, mode d'envoi, imposé jusque-là par les fournisseurs anglais et français, blessait les habitudes et le goût du Levant. Dès lors, ils ont pu préparer les marchandises les plus aptes, fût-ce par leur infériorité, à trouver une clientèle. Prêtes, il restait à les mettre dans les mains de l'acheteur. Les maisons grecques, italiennes, autrichiennes. allemandes ont, dans les colonies de leur nation, trouvé à souhait courtiers et commissionnaires et se sont assuré leur zèle en leur abandonnant de 3 à 5 pour 100 sur les affaires qu'ils traitent. Les représentants spéciaux des grands industriels ne se contentent pas de vendre dans les ports et d'y attendre les trafiquants en gros, mais, de plus en plus, pénétrent dans l'intérieur du pays et dans les boutiques des petits marchands. Cette connaissance des contrées et des hommes leur permet de cesser toute affaire avec les Orientaux insolvables, d'accorder aux autres du temps : et comme les marchands, à cause des mœurs locales, ne ven-

dent ni ne sont payés vite, nos nouveaux adversaires accordent aux clients sûrs un crédit de six mois, et le renouvellent, si les circonstances justifient un plus long délai.

V

Ces innovations ont surpris la quiétude de la France et de l'Angleterre. Celle-ci, jusque sur son propre sol, pâtit déjà de la concurrence allemande. Par là, elle commence à expier son égoïsme de 1870, cette neutralité indifférente où le gouvernement anglais sut enchaîner la bonne volonté des peuples mieux disposés en notre faveur, cette licence donnée à la nation sœur en protestantisme d'achever la France sans un murmure de l'Europe. L'Angleterre, si elle a rarement le remords du mal qu'elle fait, a toujours le remords du mal qu'elle souffre. D'abord dédaigneuse de ses nouveaux concurrents, elle a compris qu'il lui fallait les imiter pour se défendre. En Orient, elle n'a pas tenté d'égaler leur assiduité et leurs flatteries à la clientèle, la raideur britannique en était incapable : mais elle s'est mise à faire moins bon et à vendre moins cher. Elle ralentit ainsi le déclin de ses affaires et, d'ailleurs, elle a une telle avance qu'elle peut perdre beaucoup encore sans perdre le premier rang.

La France, plus pauvre d'avantages, devait les garder avec plus de soin. Elle n'a pas même paru consciente du péril. Sauf quelques industries, les plus difficiles, qui ont tenté l'intelligence d'hommes éminents, et prouvent, par des succès hors de pair, ce dont l'activité française serait capable, notre commerce a continué à vivre de routine. Dans ce monde du travail, le premier des travaux, l'étude de la profession, reste délaissé. Nous semblons avoir les mêmes remèdes que nos rivaux, mais ce sont des étiquettes sur des flacons vides. En 1897, nos onze écoles supérieures de commerce avaient 611 élèves, et nos vingt et une écoles pratiques, dont plusieurs forment surtout aux écritures et à la comptabilité, 2588 élèves (1) : c'est le dixième de ceux que l'Allemagne instruit. La science, de plus en plus nécessaire à l'industrie, n'est pas davantage enseignée de manière à rendre les plus grands services à sa compagne. Nos hautes écoles s'honorent de donner une culture intensive et générale qui semble prévoir en chaque étudiant un futur grand homme et, s'il l'est, développe toute sa valeur, mais qui ne forme pas les hommes moyens, — et ils le sont presque

(1) Budget de 1898. Ministère des Travaux publics. Rapport de M. Charles Roux.

tous, — aux applications spéciales et précises. Nos écoles d'arts et métiers sont trop élémentaires pour fournir ces spécialistes que nos fabriques et nos laboratoires attendent. Aussi, plus les industries sont nouvelles et leurs découvertes en marche, plus nous nous laisserons distancer : l'électricité et ses applications semblent appartenir à la Belgique et à la Suisse, la chimie et ses produits à l'Allemagne. Surprise par les supériorités de ses rivaux, la France n'a pas songé, comme l'Angleterre, à se défendre partout, mais à se réserver un marché où elle l'emportât sans lutte. Elle a seulement, par des droits fiscaux, voulu interdire aux produits de ses concurrents l'accès de son territoire ; comme si elle eût reconnu d'avance son inaptitude à disputer aux nouveaux travailleurs la clientèle étrangère ; comme s'il lui fallait, pour prolonger le déclin de ses forces, les mêmes protections, mais définitives, que l'Amérique a établies, passagères comme l'âge ingrat, pour transformer son enfance en jeunesse. Nos commerçants ont continué à fabriquer en France, d'où la plupart ne sont jamais sortis, des marchandises selon leur propre goût, à donner à leur travail tout le fini qu'exige la clientèle riche et exigeante de notre pays, à considérer que la perfection de

leur œuvre est une partie de leur honneur, à exiger les prix élevés que cette perfection justifie.

Ils n'ont songé à la clientèle d'Orient que pour envoyer tel quel aux Turcs l'excédent de ces marchandises fabriquées pour la France, mesurées, nombrées, expédiées, vendues, emballées selon les coutumes françaises. Ils ont pourtant, moins que jamais dans les Échelles, pour en assurer le débit, des colonies importantes de nationaux. Au lieu de s'accroître, ces colonies diminuent : celle de Constantinople, qui a compté 7000 âmes, est réduite à 2000. Ils ne sont pas plus qu'autrefois présents dans ces contrées par des auxiliaires capables de les renseigner sur les besoins de l'acheteur, et de plaider auprès de cet acheteur la cause de leurs marchandises : ils continuent à croire qu'elles se recommandent d'elles-mêmes. Quand on les avertit qu'il serait temps de s'accommoder aux désirs et aux ressources de la clientèle orientale et de « lui en donner pour son argent », ils demandent si on les confond avec des marchands de pacotille. Quand ils apprennent que leurs produits sont abandonnés pour des produits rivaux et moins chers, ils répondent : « que l'acheteur infidèle essaie et compare ; il nous reviendra ». Forcés de voir sans l'œil du maître, et, pour apprécier le

marché qui leur reste, réduits aux indications sommaires, lointaines, rares et suspectes de banquiers et de correspondans liés par la race, le séjour, les intérêts, avec les maisons orientales, ils ne protègent leurs intérêts de vendeurs que par des mesures générales, des procédés administratifs. Le plus simple est de faire des crédits très courts : moins il se passe de temps entre la livraison et le paiement, moins la solvabilité du débiteur a chance de s'amoindrir. C'est à trois mois qu'ils vendent. Et s'ils ne sont pas payés au jour dit, comme ils ignorent les causes du retard et sont hors de portée pour discerner les justes mesures à prendre, ils songent uniquement à sauver leur mise, lancent protêts et huissiers, et par ces procédés, quand ils ne perdent pas leur créance, perdent leur client. Enfin pour soutenir, malgré tant de désavantages, la fidélité de leurs acheteurs, ils n'envoient, pas plus qu'autrefois, dans le Levant, des mandataires directs chargés de faire valoir les supériorités des marchandises françaises, intéressés au succès, et familiers avec les populations. Nos consuls constatent que les voyageurs de commerce français sont à peu près inconnus dans tout le Levant : les seuls qu'on voie de loin en loin placent des eaux-de-vie. C'est aux hommes fixés à demeure

par leurs propres intérêts dans les grandes villes de ce pays, que nos commerçants confient le soin par surcroît de nos produits nationaux. Comme, parmi ces hommes, il y a peu de Français et beaucoup de Grecs, d'Italiens, d'Allemands, nos commerçants sont d'ordinaire représentés par des étrangers, les mêmes étrangers que nos concurrents prennent pour mandataires. Et ceux-ci ne reçoivent de nos industriels, comme cela était autrefois, que 2 pour 100 sur les bénéfices des opérations. Quand ces intermédiaires, Grecs, Allemands, Italiens, se trouvent représenter à la fois des maisons de leur nation et des maisons françaises, le patriotisme et l'intérêt les sollicitent à la fois de vendre les marchandises étrangères au détriment des nôtres. La renommée même de la France contribue au profit de tous, nous excepté : la contrefaçon de nos marques est une industrie pour nos rivaux. Aucun scrupule national n'empêche leurs intermédiaires, hommes de leur race, de faire, en favorisant ces supercheries auprès de la clientèle qui tient à nos marques, tort à la propriété française ; et l'avantage est grand de livrer au prix français ce qui a coûté beaucoup moins. Tout patent que soit cet abus, les maisons françaises dont le nom est usurpé ne s'inquiètent pas

pour si peu. La sécurité de ces contrefaçons donne au public confiance dans l'authenticité des produits, et l'infériorité de ceux-ci, constatée par la portion riche et délicate des acheteurs, contribue à amoindrir la réputation de la France.

VI

Les résultats sont écrits au grand livre du commerce international où chaque peuple a son compte, peut se comparer avec les autres peuples et avec lui-même. Chacun a été récompensé selon ses œuvres. L'Angleterre a gardé son rang, mais non son avance. La France a perdu l'un et l'autre. Au lendemain de 1870, la somme des importations et exportations était pour l'Angleterre de 15 milliards ; pour la France, de 7 milliards et demi ; l'Allemagne n'atteignait pas encore le chiffre de la France. Aujourd'hui l'Angleterre et la France maintiennent malaisément les chiffres d'il y a trente ans. L'Allemagne est passée de 7 milliards et demi à plus de 10 milliards : elle a accru ses affaires d'un quart, et dépassé de la même proportion les nôtres.

La part de la France diminue surtout dans le Levant. La Turquie importe pour 500 millions et exporte pour à peu près même somme. Les deux puissances qui, en 1870, accaparaient les relations

commerciales avec la Turquie, lui achètent aujourd'hui les deux tiers de ce qu'elle vend et lui vendont la moitié de ce qu'elle achète : le reste est la part des nouveaux concurrents. Celle de l'Angleterre et de la France, même réduite, est encore belle, mais fort inégale. L'Angleterre achète encore les 37 p. 100 de ce que la Turquie exporte, et lui vend les 43 p. 100 de ce que la Turquie importe ; la France ne lui achète plus que 27 p. 100 et ne lui vend pas même 11 p. 100 ; les autres peuples lui achètent 34 p. 100 et lui vendent 46 p. 100. Donc l'Angleterre achète et vend en proportions à peu près égales, avec un léger excédent de ses ventes sur ses achats. La France achète à la Turquie presque trois fois plus qu'elle ne lui vend. L'ensemble des autres nations vend à la Turquie un quart de plus qu'elles n'achètent. Parmi ces nations, l'Allemagne lui achète trois fois moins qu'elle ne lui vend. Par suite, en Orient, la France est de tous les peuples celui qui, proportions gardées, apporte le plus d'argent et vend le moins de marchandises, et l'Allemagne, celui qui place le plus de marchandises et laisse le moins d'argent. L'une, malgré les débouchés qu'elle ouvre aux produits ottomans, les relations qu'elle noue, les obligés qu'elle fait, ne parvient pas à obtenir un échange

de commandes ; l'autre, sans apporter de capitaux, sans rendre service aux producteurs orientaux, s'est fait une clientèle par l'art de servir les goûts du public. L'Allemagne, en trente ans, a su, partant de rien, se créer un marché de 30 à 40 millions ; nous avons mis trois cents ans à nous assurer un marché de même importance. Dire cela n'est pas montrer toute notre faiblesse. Ces 39 millions de marchandises que nous avons vendues à la Turquie en 1897, somme identique à celle que nous obtenions d'elle à la fin de l'ancien régime, ne sont pas l'étiage médiocre, mais du moins fixe, de notre activité commerciale. Tandis que s'élève la situation de nos rivaux, la nôtre baisse ; les gains non seulement de l'Allemagne, mais de l'Autriche, de l'Italie, de tous, sont faits de nos pertes. Chaque année détache de nous quelques acheteurs, chaque année nous enlève la primauté dans quelque produit (1). En 1892, nous vendions 60 millions, 56 en 1893, 53 en 1894, 51 en 1895, nous étions descendus à 41 en 1896. En 1897, nous nous abaissons à 39. C'est la décadence lente, tranquille et continue. Ce sont les jours d'automne, qui se suc-

(1) Voyez le *Bulletin mensuel de la Chambre française de commerce de Constantinople* et, dans le *Moniteur officiel du Commerce*, les rapports de nos consuls.

cèdent avec leurs lendemains presque semblables aux veilles, mais dont chacun, insensiblement plus court et plus sombre, conduit à l'hiver stérile la gloire féconde de l'été.

CHAPITRE III

LES RÉSULTATS RELIGIEUX

A la différence de notre prépondérance politique, et de notre primauté commerciale, notre protectorat religieux n'a pas trahi notre attente. Les capitulations l'ont fondé, les siècles l'ont accru. Valois et Bourbons cherchaient dans les services rendus à la foi chrétienne une excuse à l'alliance turque. Les Sultans, sollicités d'étendre à d'autres nations les privilèges politiques et commerciaux qu'ils avaient d'abord réservés à la France, trouvaient leur compte à lui accorder une compensation précieuse pour elle et sans importance pour eux. Enfin aucune puissance catholique n'était à même de dédaigner nos bons offices : ni l'Italie morcelée en petits États, ni l'Autriche, ni l'Espagne et la Pologne ennemies perpétuelles des Turcs. C'est avec la gratitude de toutes que la France offrait, sous son drapeau, à leurs religieux,

à leurs prêtres, à leurs pèlerins, sûreté pour les personnes et liberté pour le culte.

L'usage compléta le droit. Peu à peu, le clergé catholique des races conquises par le Turc échappa à son souverain territorial pour participer au privilège des Francs. Par ces clergés se trouva établi un lien entre nôtre protectorat et leurs communautés indigènes ; des pasteurs, la tutelle s'étendit sur les troupeaux; et, du consentement de l'Islam, une partie de ses sujets lui appartint moins qu'à la France.

Cette tutelle ne se bornait pas aux sujets catholiques. L'invasion turque avait submergé tous les pays de foi orthodoxe, sauf la Russie; et les Moscovites, au XVIe siècle, n'étaient encore ni puissants ni civilisés. Les orthodoxes de l'Empire ottoman se trouvaient donc sans défenseur. Ils avaient des contacts nécessaires avec les Latins : les sanctuaires de Jérusalem, également chers à toutes les communions chrétiennes, étaient sous la garde de religieux catholiques, et les Grecs satisfaisaient leur piété grâce à ces religieux latins et à la France protectrice. Les services les attiraient malgré les préjugés : la France leur devenait, faute de mieux, le représentant de la chrétienté contre l'Islam, et, même parmi eux, étendait sa clientèle.

I

Une première atteinte fut portée à cette situation par l'avènement de la puissance russe. Quand il légua par son testament à ses sujets l'Empire turc, Pierre le Grand était trop ambitieux pour oublier l'aide que la foi des peuples peut prêter aux desseins des princes. Seule, la religion était assez forte pour gagner les peuples slaves qui répugneraient à perdre leurs patries particulières dans l'immensité russe ; seule, elle donnait au tzar des prises sur les peuples non slaves, les Romains et les Grecs. Dès que la « sainte » Russie, devenant la « grande », offrit un appui aux raïas orthodoxes, ils répudièrent celui de la France et passèrent envers les catholiques de la gratitude à la rivalité. La querelle commença, comme avait commencé l'entente, aux Lieux Saints. Les Grecs jugèrent intolérable que le droit de prier sur le tombeau du Christ leur fût concédé par l'hospitalité des Latins ; pour les chasser et se mettre à leur place, ils retrouvèrent le génie de Byzance. Par

des surprises, des violences, des corruptions, au nom de vieux firmans qu'ils venaient de fabriquer, en vertu de sentences qu'ils achetaient, ils poursuivirent, depuis le milieu du XVIIe siècle, leur marche obstinée vers la dépossession des catholiques et par suite de la France. Celle-ci résista d'abord, fit rétablir plusieurs fois dans les sanctuaires les religieux expulsés, obtint du Divan la déclaration que les firmans des Grecs étaient apocryphes et frauduleux. Les Grecs continuèrent à opposer leur inertie, leurs ruses et leur argent. Ils obtinrent leur récompense en 1757. La France, par un de ces refroidissements chroniques auxquels elle exposait son amitié avec la Turquie, s'était, sans s'inquiéter de son alliée, unie à l'Autriche. Le Sultan irrité enleva la plupart des Lieux Saints à la garde des Latins pour la remettre aux Grecs. Depuis, la France a tenté, avec une fermeté décroissante et toujours vaine, de recouvrer ses droits. La Russie, dont l'influence occulte avait tout conduit, jugea bientôt sans danger d'avouer son œuvre en la consolidant ; par le traité de Kaïnardji elle obtint, en 1774, de la Porte, le protectorat sur tous les orthodoxes soumis à la domination ottomane. C'était prendre d'un coup, et dans tout l'Orient, le pas sur la France. Tandis qu'en effet notre patronage sur

les catholiques ottomans avait été conquis par alluvion, grâce aux apports insensibles de nos initiatives et à la nonchalance des Turcs, le patronage de la Russie sur les Ottomans orthodoxes était légitimé par l'aveu solennel du Sultan ; et, tandis que nous exercions une autorité de fait sur un million d'hommes, elle acquérait une autorité de droit sur vingt millions. En vain ce droit lui a-t-il été aussitôt repris par la Porte et contesté par l'Europe : obtenu, la Russie n'a jamais renoncé à l'exercer, fallût-il le soutenir jusqu'à la guerre. La seule qui ait été malheureuse, en 1854, n'a pas troublé l'orthodoxie dans ses prérogatives les moins légitimes, puisque la France victorieuse eut l'étrange générosité de ne pas réclamer contre la spoliation commise, un siècle avant, par les Grecs. C'est depuis lors que la Russie, loin de suspendre son dessein, l'a poursuivi avec le plus de suite et laissé voir tout entier.

Il ne s'agit plus seulement pour elle de mettre son influence politique au service du culte orthodoxe : elle travaille à établir dans le culte orthodoxe la primauté religieuse de la Russie.

Les faits expliquent cet accroissement d'ambition. Tant que l'Islam étendait ses conquêtes ou commençait seulement à les perdre, il assemblait

sous son pouvoir, les Russes exceptés, tous les orthodoxes. Il en avait possédé jusqu'à vingt millions ; il en gardait encore quinze millions au début de ce siècle. Ces chrétiens continuaient à reconnaître le patriarcat de Constantinople, seule institution du Bas-Empire qui fût restée debout. La hiérarchie sacerdotale n'avait pas cessé d'appartenir à la race grecque, jadis maîtresse de toutes les autres dans l'Empire, et toujours la première par le savoir, les dons affinés de l'esprit et l'art du gouvernement. Cette Église grecque avait été assez habile pour paraître au Turc l'auxiliaire qui maintenait les vaincus en soumission, et à ces vaincus l'héritière de l'antique indépendance, le symbole d'un espoir qui ne voulait pas mourir. Dans l'union de cette foi, l'orthodoxie oubliait la diversité de ses races. Toutes attendaient de la sœur aînée et tutrice leur indépendance nationale aussi docilement qu'elles acceptaient un patriarche et un clergé. Seule la Russie, puissance souveraine, avait refusé d'accepter, comme ces races sujettes, un patriarcat soumis au Turc. En confiant sa vie religieuse à ses propres patriarches, puis à son synode impérial, elle s'était mise à part, non à la tête des autres orthodoxes : sans histoire, avec vingt ou trente millions d'êtres à demi civilisés, elle était

incapable de disputer à la race grecque un prestige où brillaient confondus les souvenirs d'Athènes et de Byzance.

Mais notre siècle a vu la plupart des peuples possédés en Europe par la Turquie se détacher d'elle, et la race grecque, au lieu d'émanciper toutes les autres, ne se délivrer elle-même qu'en partie. Les Hellènes constitués en royaume ont, les premiers, refusé, malgré les liens du sang, obéissance au patriarche et au clergé du Phanar : Grecs libres, ils ne voulaient plus dépendre de Grecs demeurés sous le joug turc. A plus forte raison les Monténégrins, les Roumains, les Serbes et les Bulgares, dès qu'ils sont parvenus à l'indépendance, ont-ils réclamé, comme gage de leur liberté politique, leur autonomie religieuse, et obtenu, pour leur Église, des chefs et des prêtres de leur nation. La plus nombreuse de ces Églises, l'Église grecque, réduite à la banlieue européenne de Constantinople et aux orthodoxes d'Asie et d'Égypte, ne compte plus six millions de fidèles. Elle a laissé décliner la science dans ses monastères, l'ardeur de l'aposlolat dans son clergé, partout la dignité des mœurs, elle est devenue une fiscalité aux mains prenantes et au cœur froid. Les Églises nouvelles, qui toutes ensemble la dépassent

à peine, sont faibles à la fois de leur isolement et de leur tiédeur. Toutes les énergies de ces petits peuples appartiennent à la patrie retrouvée, que nul ne tient pour entière, qu'ils ne sont pas sûrs de garder intacte, et qu'ils aspirent à compléter. Leur fièvre nationale laisse peu de loisirs à leur foi religieuse. Que sont ces quelques millions de fidèles, comparés aux quatre-vingt millions dont est fière aujourd'hui l'Église russe? Elle ne l'emporte pas moins par le zèle. La confiance tranquille de la race en l'avenir, l'autorité d'un gouvernement qui mène sans la nation les affaires de l'État, laissent au peuple russe le calme et le temps des pensées pieuses et des songes mystiques. Ce peuple a la simplicité de cœur qui rend la foi facile, nécessaire et profonde. Son clergé, sans échapper aux infirmités congénitales de toutes les Églises orthodoxes, est plus exemplaire, plus docte, plus vivant que le clergé grec. Voilà pourquoi la Russie ne se contente plus d'être le bras armé, et pourquoi elle veut devenir la tête dirigeante de l'Église orthodoxe.

L'influence religieuse s'exerce à la fois par le clergé séculier et par le clergé régulier : la Russie a entrepris de dominer l'un et l'autre. Le centre de l'influence monastique est le mont Athos, enclave

de chrétienté dans le territoire turc, asile dont l'indépendance est garantie par l'Europe, république de couvents, résidence de moines souverains. Par un zèle dont on ne sait s'il faut admirer davantage la spontanéité ou la discipline, les Russes attirés vers la vie religieuse ont appris les chemins de ces monastères. Ils font des libéralités, se donnent eux-mêmes, poussent leurs compatriotes au gouvernement des communautés. A l'heure présente, ils sont déjà, s'il faut en croire les Grecs, les maîtres au mont Athos, et, sur treize mille religieux qui y vivent, l'on compterait dix mille Russes. Les Russes ne peuvent supplanter de même les Grecs dans le clergé séculier, et prétendre aux dignités épiscopales. Exercées sur le territoire turc et sur des peuples turcs, elles ne sauraient appartenir qu'à des sujets turcs. Mais, en Asie, domaine aujourd'hui principal du patriarcat œcuménique, et en Afrique, les orthodoxes de race hellène sont une minorité ; la majorité appartient aux orthodoxes de race arabe. La communauté de foi n'empêche pas que les Arabes supportent mal, laïques d'être traités en inférienrs, prêtres de demeurer aux derniers rangs du sacerdoce. C'est ce mécontentement que la Russie a changé en rivalité. Prenant parti pour les clergés d'origine arabe, elle les a sou-

levés contre le clergé hellène et son monopole des hauts emplois. La brigue des sièges épiscopaux est devenue un conflit de nationalités et elles disputent déjà entre elles les patriarcats d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem. Quand sur ces trônes religieux seront assis des patriarches de race arabe, il deviendra aisé à ceux-ci d'enlever aux Grecs le siège dernier et suprême, celui de Constantinople. Alors, discrédité par l'avènement de ces héritiers qui ne représenteront ni l'espérance de l'avenir comme les Slaves, ni, comme les Grecs, le prestige du passé, le patriarcat œcuménique achèvera son déclin. Si les Grecs dépossédés lui refusent obéissance pour ne pas se soumettre aux Arabes, l'orthodoxie sera parvenue au terme de sa décomposition en nationalités. Si les Églises orthodoxes, après s'être séparées pour garantir l'autonomie des races, ne se résignent pas à la faiblesse que cette division inflige à leur foi commune, et sentent, à l'exemple de Byzance leur mère, le besoin d'appuyer leurs espoirs religieux sur une force humaine, elles trouveront seulement dans le peuple russe la prépotence politique et le zèle confessionnel. A Moscou, protecteur de ces églises nationales; à Constantinople, maire du palais auprès des patriarches fainéants qui devront

leur trône à son influence, le Russe veut rassembler à son profit les éléments dispersés de l'influence grecque, préparer une unité nouvelle, jusqu'au jour où dans Constantinople délivrée du Turc, un patriarche slave, renouant la chaîne des temps, achèvera, sur l'autel de Sainte-Sophie, la messe interrompue par Mahomet II.

Non contente de se faire, parmi les orthodoxes arabes, une clientèle religieuse, la Russie étend des prises plus complètes sur la Palestine et la Syrie.

La visite aux Lieux Saints est la manifestation favorite de la piété orthodoxe. Aucune race n'envoie au tombeau du Christ autant de pèlerins que la Russie; nuls pèlerins n'y apportent une telle offrande de foi, de fatigues, de privations, d'humble amour. Ils forment presque à eux seuls les foules dont est fière et par lesquels s'enrichit à Jérusalem l'Église grecque. La Russie a voulu d'abord mettre à part les siens, et que leur piété tournât à son propre honneur. Peu après la guerre de Crimée, une « Société russe de Palestine » était créée, et elle obtenait du Sultan, aux portes de Jérusalem, un territoire assez vaste pour contenir une petite ville. Et cette ville aussitôt élevait ses édifices. D'abord des baraquements où se succè-

dent les pieuses multitudes des *moujicks :* là ils trouvent l'abri, une planche pour s'étendre, le samovar bouillant, l'icone devant laquelle une petite lampe brille comme une lueur lointaine d'étoile. Non loin, trois constructions, qui paraissent basses tant elles sont longues, alignent leurs rangées de fenêtres aux volets verts : ce sont trois hôtelleries, pèlerins entre lesquelles les munis d'argent peuvent opter. La plus modeste offre des lits dans des dortoirs désinfectés et repeints chaque année, et des mets simples et bien préparés, que chacun choisit à son goût et paie à la portion. On peut s'y nourrir pour huit sous par jour. La plus luxueuse, dite « des princes », permet aux riches de satisfaire à leur dévotion sans souffrir dans leurs délicatesses. A côté de ces demeures où les diverses classes continuent séparées leur vie ordinaire, sont les demeures communes à toutes les conditions. La souffrance a les siennes, plusieurs hôpitaux, où rien ne semble épargné pour les soins du corps. L'âme aussi a ses médecins, et pour eux est préparée la Maison des prêtres, vaste comme un séminaire, mais un séminaire sans tristesse. Au-dessus de ces constructions basses, la maison de Dieu, la cathédrale, élève la couronne de ses dômes aux couleurs de malachite. Là, enfin, la

patrie a sa maison, la demeure consulaire au-dessus de laquelle flotte le drapeau. Il pourrait, à égal titre, tout abriter dans cette ville, close de grands murs, et aux portes de laquelle veillent les cawas russes. La main d'un gouvernement se révèle à l'étendue de l'entreprise, à l'ensemble de l'exécution, à l'allure régulière des services que l'on sent menés par des fonctionnaires. Isolés entre de vastes esplanades et des jardins, tous ces édifices apparaissent comme les éléments d'une même œuvre, poursuivie avec méthode par une volonté souveraine. Et ces espaces vides, qui semblent démesurés, ne sont pas trop grands pour contenir les milliers de pèlerins qui affluent à certaines fêtes. Chaque année la Russie les envoie plus nombreux, et de plus en plus l'Église grecque paraît une oligarchie sacerdotale qui détient les richesses et les honneurs, en face d'une multitude qui a la foi et la force.

A l'établissement d'une cité russe près Jérusalem, se joint en Syrie une entreprise d'éducation russe. L'entreprise a commencé à Nazareth, par l'ouverture d'une École normale. Quarante jeunes Syriens reçoivent là une instruction qui les rend aptes à enseigner à leur tour. Tous les professeurs, sauf celui de turc, sont Russes ; la langue employée

est la langue russe; les études sont dirigées de façon à répandre la foi en la grandeur russe. Ainsi formés, et à la fin de leurs cours, ces élèves sont placés comme maîtres à la tête d'écoles populaires dans lesquelles les indigènes trouvent les connaissances primaires et apprennent ainsi le russe. Créées d'abord en Galilée, puis en Syrie, elles sont déjà au nombre de cent quarante, et gagnent de proche en proche vers le Nord, comme si la Russie voulait jalonner une route et joindre Jérusalem à ses frontières d'Arménie. Un tel effort trahit un autre dessein que de répandre l'orthodoxie et de soulever, parmi les orthodoxes, l'ambition des Arabes contre la primauté sacerdotale des Hellènes. Dans un pays où le syriaque n'est pas seulement une langue populaire, mais une langue liturgique, la respecter et s'en servir semblait le premier hommage à rendre à la race arabe; et certes le plus rapide moyen de persuasion sur les indigènes n'était pas de leur apprendre le russe, qui ne sert ni à leur vie religieuse, ni à leur vie commerciale, ni à leur vie domestique. Ici l'enseignement n'est pas pour l'utilité de l'élève, mais du maître. Un peuple qui impose sa langue à un autre a commencé de le conquérir : les mots portent les idées, la domination des intelligences prépare l'autorité

sur les faits et rend parfois possible la mainmise sur l'État. Déjà, soit par ces instituteurs, soit par des émissaires, le bruit est répandu que la Syrie et la Palestine appartiendront à l'Empire russe.

Ce n'est pas une moindre victoire qu'une partie des Russes ambitionne. Quelques politiques n'aspirent à ces conquêtes que par un instinct de croissance, mais, chez la plupart, la convoitise territoriale est provoquée, transfigurée, sacrée par le dévouement religieux. Jérusalem, attraction constante de la piété chrétienne, console et blesse tout ensemble la foi. La rencontre du Turc partout où l'on cherche les traces de l'Homme-Dieu ; le Saint-Sépulcre encore gardé par des soldats ennemis; le divan sur lequel, à l'entrée et dans l'enceinte du sanctuaire, des musulmans s'étendent, dorment, fument et, véritables maîtres de l'heure, mesurent le temps laissé aux chrétiens pour s'agenouiller où souffrit, mourut et ressuscita le Christ ; la tolérance même, don généreux et précaire, qui réduit la piété chrétienne à l'aumône de l'Islam, tout entoure de scandale et d'humiliation la prière. Comme aucun peuple n'est aussi empressé aux Lieux Saints que le peuple russe, nul n'a si douloureusement senti, quand, semblable au Crucifié, son amour a soif, se poser sur sa bouche l'éponge de vinaigre.

L'amertume en reste sur ses lèvres, des milliers d'hommes la rapportent à leur retour, elle passe dans leurs récits ; et ainsi, jusqu'au fond de l'immense empire, un désir se propage de délivrer la Ville Sainte. Cette conquête apparaît comme une purification, et les plus simples comprennent le mieux que Jérusalem, la plus auguste relique du Christ, doit appartenir aux chrétiens.

Quels chrétiens? L'orthodoxie n'estime tels que les orthodoxes, et garde au catholicisme une rancune de sœur ennemie. La même haine qui, religieuse, prépara la rupture entre les deux Églises; qui, politique, fit les Grecs complices des musulmans contre les Croisés; qui, nationale, après la prise de Constantinople par les Croisés, trouva dans la dépossession des Grecs un nouveau grief contre les Latins, et par ces discordes prépara la victoire du Turc; la même jalousie hostile qui dans les sanctuaires sollicite sans cesse le clergé orthodoxe à usurper sur les catholiques les pierres et le sol, la propriété d'un mur, la place d'une lampe, l'usage d'un escalier, à pousser dehors ses voisins par une expulsion insensible, survivent dans le cœur des Russes. Ils proportionnent leurs desseins à leurs forces. Ce que les Grecs tentent dans l'ombre des chapelles par une guerre de be-

deaux, nombre de Russes rêvent de l'accomplir dans la Palestine entière, et par la puissance ouverte de l'État. A ces orthodoxes impatients d'établir là leur nation pour y fixer leur foi, il n'échappe pas que laisser aux frontières d'une Palestine orthodoxe et russe une Syrie catholique et protégée de la France, serait rendre précaire la conquête. Ils sentent que, pour consolider leur victoire, il faudra l'étendre, et c'est pourquoi ils commencent à se préparer, par la diffusion de leur langue, l'audience de cette contrée. Tant que le français, l'italien et le grec seront les dialectes d'Europe enseignés dans les écoles et parlés dans la province, les deux premiers livreront la Syrie à l'influence des missionnaires catholiques, le troisième la soumettra à une orthodoxie hellénique et rivale des ambitions slaves. Le jour où les trois langues seront remplacées par la russe, les confessions ni les races rivales n'auront plus la parole, et il deviendra facile au peuple qui la gardera seul d'imposer ses croyances : alors la conquête sera définitive. Jérusalem est le but, la Syrie est le chemin.

Sans doute le gouvernement russe n'a jamais déclaré siens ces projets. La Société de Palestine a, ici encore, couvert l'État ; mais le voile est de plus

en plus transparent, et le titre d' « Impériale » accordé en 1893 à cette société est la reconnaissance officielle de son caractère officieux. La « Société de Palestine » n'est qu'un *incognito* de l'Empereur. Les fonctionnaires ne la soutiendraient pas de leurs souscriptions, ni les grands-ducs de leur patronage, si, pour l'œuvre de Palestine et pour l'œuvre de Syrie, ils n'étaient sûrs d'une approbation auguste. Une autocratie absolue comme celle des tsars n'est impuissante qu'à dérober sa volonté derrière l'indépendance de ses sujets : comme elle supprime tout ce qu'elle désapprouve, elle veut tout ce qu'elle permet. Et cette action de la Russie dans la plus catholique des provinces turques, inquiète tous les chrétiens unis à l'Église romaine. La conduite du gouvernement russe envers les Polonais et les Ruthènes prouve combien, dans cet Empire, la liberté de conscience est mesurée aux dissidents. Les catholiques de Syrie et de Palestine prévoient le même sort, craignent tout ensemble pour leur nationalité et pour leur foi. Et comme l'une et l'autre ont pour protectrice la France, la France serait menacée elle-même par le projet formé contre eux.

L'amitié de la France et de la Russie offrait opportunément, ce semble, un moyen de dissiper ces

incertitudes. Elle les a maintenues et épaissies. C'est depuis le moment où l'alliance a été nouée que l'effort de l'orthodoxie contre le catholicisme est devenu plus actif, et que la propagande russe s'exerce avec une énergie croissante dans les contrées les plus acquises à l'influence française. C'est depuis ce moment que la France a opposé le moins de résistance aux manœuvres du clergé grec, tolère le plus d'usurpations dans les Lieux Saints, laisse en Palestine et en Syrie la carrière libre à l'activité russe. Rien n'égale la désinvolture avec laquelle notre alliée a pris ses aises, sinon la discrétion avec laquelle nous les avons respectées. Son intimité avec nous a aussitôt atteint ce degré où l'on regarde comme à soi ce qui appartient à un ami : notre affection s'est élevée à cette plénitude parfaite où l'on se considère comme n'ayant plus de droits sur ce que l'ami désire. La passivité de notre diplomatie, notre indifférence à défendre nos intérêts, notre libéralité à les abandonner, l'attitude assurée de la Russie quand elle étend la main sur nos droits, et notre trouble quand il nous faut les défendre, tout est surprise, anxiété pour notre clientèle catholique. Elle se demande si l'influence irréligieuse qui domine en France les pouvoirs publics l'emporte sur les constantes traditions

de notre politique ; si nos nouveaux hommes d'État ont mis leur philosophie à oublier qu'en Orient, la Russie et la France protègent des Églises rivales : si, après avoir conclu un traité, sans convenir de ce que la propagande de deux nations pourrait se permettre et devait éviter, ils supportent toutes les libertés prises par leur alliée, plutôt que de refroidir, par des réserves faites après coup sur des questions non prévues lors du pacte, une amitié précieuse et fragile ; ou enfin si, à l'heure de ce pacte, conscients du conflit ouvert entre l'hégémonie religieuse de la Russie et de la France, ils ont pensé que, dans tout traité, il fallait payer de certains abandons les avantages à acquérir, et ont délibérément sacrifié à l'ambition orthodoxe de la Russie le protectorat catholique de la France.

Les gens qui craignent d'être abandonnés prennent parfois les devants, et c'est l'habitude parmi les Orientaux. C'est pourquoi les écoles russes commencent à être fréquentées, malgré l'attachement de la population à ses anciens éducateurs et à ses langues adoptives. Le prestige du peuple russe s'étend par cet enseignement ; la crainte même de la conquête russe accroît le succès de ces écoles, et nombre de Syriens, résignés ou non à cette domination qui se prédit inévitable, trouvent bon que

leurs enfants apprennent la langue du futur maître. Les amis désintéressés de la France lui demeurent, mais ils ont l'air de couvrir une retraite et semblent plus fidèles par les souvenirs que par l'espoir. Si utile qu'ait pu être pour nous l'alliance russe dans le reste du monde, elle a amoindri le prestige de la France dans le Levant.

II

A ce conflit entre les Églises romaine et grecque, le protestantisme est venu ajouter une rivalité plus tardive, mais d'autant plus jalouse.

Contrainte de lutter au XVIe siècle pour la vie, au XVIIe pour l'empire dans quelques États, affaiblie par le scepticisme, ou distraite par les guerres qui furent la jeunesse libertine et la fin tragique du XVIIIe siècle, la Réforme dura d'abord où elle avait pris naissance, sans forces pour se propager. Mais, quand 1815 rendit au monde une paix dont la Russie eut la gloire stérile, et dont les avantages solides furent pour l'Angleterre et la Prusse, l'hégémonie protestante commença. La Grande-Bretagne, invulnérable dans son île et présente par ses colonies dans toutes les régions du globe, voyait s'étendre autour d'elle l'immensité des mers, à la fois rempart et chemin. Cette race dont toutes les fiertés rendaient grâce à la Réforme, se croyait capable de fournir à l'univers la sagesse politique et la vérité religieuse. Elle, si dure à certains de ses sujets dans la mère patrie, se fit la patronne des

libertés publiques; elle, partout si âpre au gain, mit son devoir à pourvoir de biens spirituels ceux à qui elle disputait sans scrupule les biens de la terre. De telles contradictions, qui scandalisent notre logique un peu courte, ne prouvent pas la duplicité de ceux qui les commettent. L'âme des Anglais joint sans hypocrisie la générosité religieuse à l'égoïsme mercantile, comme en leurs yeux luit à la fois un dur éclat de métal et la couleur profonde du ciel.

Cependant la plus importante des colonies anglaises, l'Amérique, était devenue elle-même nation. Ses frontières d'océans la faisaient sans voisins à écarter ou à conquérir, lui ouvraient accès à tous les rivages, et elle gardait aussi la double originalité des traits maternels, le réalisme et la mysticité. D'ailleurs elle mêlait au sang aristocratique de la Grande-Bretagne le sang épais et fumeux de la démocratie, et précisément parce qu'elle était plus peuple, mettait une ardeur plus brutale dans les contradictions de son âme. Tout en poursuivant la destruction atroce des Indiens, elle poussait jusqu'au mysticisme, jusqu'à l'angoisse, la conscience de l'aide due aux races inférieures par les races supérieures, et le zèle de l'apostolat religieux. C'est ainsi que les deux

peuples les plus libres de leurs actions, et de l'action la plus universelle, se trouvèrent au XIXe siècle les champions de la Réforme.

Ils pensaient de même sur les erreurs qu'il importait de combattre les premières, et sur le moyen le plus efficace de les vaincre. A leurs yeux, la grande division était entre les sociétés qui connaissent et celles qui ignorent le Christ : les premières, malgré les divergences et l'inégale valeur des rites, ensemencées de civilisation ; les secondes stériles. La majorité des hommes n'avait pas encore reçu l'Évangile, c'est à cette multitude qu'il était urgent de le porter. Quand les infidèles seraient devenus chrétiens, il serait temps de discuter entre frères sur la manière d'adorer et d'imiter le Christ. Une inspiration vraiment religieuse transfigurait ici l'esprit de secte et triomphait de cette aigreur processive qui cherche volontiers querelle, comme aux plus odieux, aux cultes les plus voisins.

En revanche, la foi protestante seule avait persuadé aux futurs missionnaires qu'en la Bible est la « grâce suffisante, » qu'à méditer ce livre, l'homme devient son propre prêtre, et que l'essentiel de l'apostolat était de mettre le texte divin sous les yeux des infidèles.

De 1823 à 1830, ils prirent pied dans le Levant. Leur apostolat avait choisi la Palestine, la Syrie, l'Asie Mineure, l'Égypte, les contrées le moins peuplées de chrétiens. C'étaient les juifs et les musulmans qu'ils se proposaient d'évangéliser. Libraires et imprimeurs autant que missionnaires, les premiers arrivants, dès 1831, distribuèrent en Bibles 27 millions de pages. Ils vendirent même une partie des exemplaires, mais c'était aux juifs, et ceux-ci n'achetaient que l'Ancien Testament, si bien que l'effort des protestants servait à maintenir les égarés dans l'erreur. Pour les feuilles données, autant en emportait le vent. Parmi ceux qui parlaient les langues imprimées dans ces livres, combien savaient lire et combien comprendre? La nécessité apparaissait d'un interprète, d'un guide, d'un médiateur entre le texte mystérieux et l'âme aveugle. Contre l'erreur, il fallait la puissance de l'homme sur l'homme, l'autorité de la parole et de l'exemple. Aux colporteurs, aux libraires qui avaient été les premiers missionnaires, s'ajoutèrent donc les prédicants, et ceux-ci, avec un beau zèle, se mirent à catéchiser les musulmans et les juifs. Mais bientôt leur apparut que sur ces têtes dures les coups de la grâce rebondissaient sans pénétrer. Tout comme le musulman du haut de sa victoire, le juif, du fond

de sa décbéance, a conscience d'appartenir à la race choisie, sacrée par sa foi, reine jusque dans les fers, et tient pour inférieure la race chrétienne. Cet orgueil faisait au musulman et au juif une armure à l'épreuve de la démonstration. On ne se laisse pas persuader par ceux qu'on méprise. Mais les juifs estiment l'argent, les Turcs en manquent, et la générosité protestante le faisait affluer aux mains des pasteurs. Pourquoi ces ressources qui attestent la foi des chrétiens n'aideraient-elles pas à changer celle des infidèles? Elles devinrent tentatrices et pour ceux-ci et pour les missionnaires, qui, impatients de donner à leurs prédications un poids efficace, parlèrent d'or.

Parmi les juifs, dont le génie découvre partout un trafic, quelques-uns pratiquèrent l'abjuration comme une nouvelle forme de commerce, et même, changeant de domicile et de nom, la renouvelèrent assez de fois pour avilir le prix de la marchandise. Mais le cas fut rare autant que vil, et la masse des juifs, impassible au gain, garda sa misère et son Dieu. Les musulmans ont d'autres mœurs. S'ils consentent que chacun pratique sa foi, ils n'ont jamais admis que personne discutât la leur. Au premier mot, ils la défendent comme ils l'ont répandue autrefois, par la violence : ils malmenèrent

les pasteurs. Les protestants virent bientôt qu'à la première œuvre ils épuiseraient leurs ressources, et qu'à la seconde ils risqueraient leur vie, pour un résultat également stérile.

L'expérience, encore là, prononça contre les prévisions. Elle prouva que les hommes capables soit de suivre la vérité au premier appel et pour sa beauté divine, soit de se rendre à la première sommation de l'intérêt et de se mettre ouvertement à prix sont des exceptions; qu'on a grand peine à trouver les premiers, et qu'il ne vaut pas la peine de chercher les seconds. La plupart des hommes ne vivent ni si haut ni si bas. Sans doute l'égoïsme est leur conseiller ordinaire et ils ont besoin qu'un avantage personnel augmente l'attraction de leur pauvre moi vers les vérités absolues; mais ils ont aussi besoin de croire que cet avantage n'est pas la raison déterminante de leur adhésion au bien, et que les mouvements de leur conscience sont désintéressés. Pour gagner cette conscience, il la faut apprivoiser d'abord par des approches où elle reconnaisse des bontés. La maladie, la misère, l'ignorance n'offrent que trop d'occasions au dévouement. Il soulage sans avilir, il est même un acte de religion puisqu'il fait régner la fraternité entre les créatures de Dieu. La gratitude amène

peu à peu ceux qui profitent de ces services au respect des croyances qui produisent ces vertus, et nous aimons bientôt les idées de ceux que nous aimons.

Cette voie plus détournée et plus sûre avait été depuis longtemps suivie par les missionnaires catholiques. En s'y engageant à son tour, l'apostolat protestant a pris sa formation définitive. Le sentiment que la méthode efficace était trouvée amena vers 1840 un effort plus général de la Réforme. Des protestants de toute race, de tout rite, de toutes associations, vinrent se joindre aux premiers groupes des Anglais et des Américains. Les œuvres de miséricorde et de savoir eurent un printemps soudain. A cette abondance il n'y eut plus à reprocher que son désordre : chacun, juge de son action, déployait son zèle sans coordonner son effort avec celui des autres. De là, sur certains points, stérile concurrence entre les ouvriers trop nombreux ; de là, sur d'autres points, disette d'actes et d'hommes. Les missions catholiques ignoraient ces maux. Rattachées toutes à une autorité suprême, elles étaient réparties selon les besoins et se complétaient sans se gêner. C'est ce bienfait de l'unité dans la direction et de l'ordre dans le travail que les protestants voulurent em-

prunter aussi aux catholiques. L'élan de la propagande avait été donné par les Anglo-Saxons, l'effort vers la discipline vint de la Prusse.

Frédéric-Guillaume III, dans les loisirs que lui laissait sa fortune si diverse d'Iéna et de Waterloo, s'était occupé de choses religieuses avec une piété sincère, mais conforme à la loi de sa race, et avait cherché une manière d'honorer Dieu qui rendit le roi plus puissant. Les divisions entre Luthériens et Calvinistes offensaient ses instincts d'alignement; il avait réuni les chefs principaux des deux sectes, avec ordre de se mettre d'accord, avait lui-même établi les apparences de cette entente, créé des évêques et déterminé leur costume, réglé les détails du rituel, paré de crucifix et de chandeliers la nudité des temples, et envoyé dans ces temples ses soldats des deux confessions abolir leurs divergences par la paix du culte nouveau, et manœuvrer devant Dieu à la prussienne. Quand il mourut, en 1840, son fils Frédéric-Guillaume IV hérita de ce mysticisme organisateur. Dès le mois de mars 1841, il envoyait aux puissances chrétiennes une adresse où il les invitait à s'unir pour « améliorer le sort de la Terre Sainte », et il engageait avec l'Angleterre des négociations pour « rétablir à Jérusalem la vraie catholicité de l'Église ». Son père

avait tant bien que mal mis d'accord Luther et Calvin : lui, proposa une entente du même genre à l'église anglicane. La Reine et le Parlement consentirent ; le « Jerusalem bishopric's act » décida qu'un évêché protestant serait établi à Jérusalem avec juridiction sur la Palestine, la Chaldée, l'Égypte et l'Abyssinie, que le titulaire serait sacré par l'archevêque de Cantorbéry, et désigné alternativement par l'Angleterre et la Prusse. Ainsi commença en faveur du protestantisme une action publique des gouvernements.

Par cela seul qu'elle unissait les efforts de deux peuples, elle accroissait la puissance du prosélytisme religieux, elle ne ménageait pas une influence politique au profit d'une nation. Ce désintéressement passa de mode quand Guillaume et Bismarck régnèrent. Eux, après avoir étendu le royaume de Prusse en Empire d'Allemagne, voulaient dominer par le commerce comme par les armes et, en attendant la création de colonies nationales, établir, dans les domaines des autres peuples, des centres de vie et d'affaires. Le Levant offrait, à une race prolifique et laborieuse comme la race allemande, et des avantages immédiats, et la chance de beaux héritages, le jour où viendrait à mourir le maître valétudinaire de ces contrées. Le chancelier,

jusque-là fort hostile aux songe-creux qui abandonnaient la mère-patrie pour la vaine conquête d'une Jérusalem mystique, se convertit alors à « l'influence des impondérables, » parce que la propagande religieuse entraîne à sa suite un courant de mœurs, d'habitudes, d'échanges et de gains. Mais, pour devenir avantageuse, il fallait que cette propagande ne se fît pas en faveur du protestantisme, par des missionnaires de toute nation, mais par des Allemands, au moyen de la langue allemande, au nom de la culture allemande, au profit des intérêts allemands. Voilà pourquoi, en 1883, le chancelier refusa de pourvoir à la vacance de l'évêché anglo-prussien, et, dénonçant l'accord, réserva son patronage aux œuvres de sa nation. Son bon sens ne se dissimula pas qu'il ne suffisait pas de laisser faire, que le protestantisme, livré à lui même, tendait à la division, que les sectes s'élevant contre les sectes ne produiraient rien d'ordonné, de suivi et de puissant. Il se résolut à employer la seule force d'unité qui subsiste dans la Réforme, l'autorité du prince sur le gouvernement de l'Église ; il fallait que le protestantisme germanique mît tout son zèle obéissant au service d'un même dessein, fût dirigé vers des contrées utiles, et accoutumât ces contrées à recevoir

sous le même drapeau les pasteurs, les marchands, et au besoin les soldats de la Prusse. Ainsi fit-il. Et depuis lors, à l'évêché de Jérusalem que la haute Église d'Angleterre soutient sans lui donner de vie, à ce prosélytisme des sociétés anglaises et américaines qu'anime l'esprit individuel, s'ajoute une propagande politique, concentrée en Syrie et Palestine, nourrie par une émigration savante, soutenue par les subsides de l'Allemagne, favorisée par sa diplomatie.

Par cette renonciation à une discipline commune, le protestantisme est revenu à sa loi de nature. Du jour où la Réforme, préférant à la concorde de tous les chrétiens la liberté de chacun, a rompu le faisceau du catholicisme, elle s'est obligée à respecter l'indépendance de la pensée et de l'action dans chaque homme devenu son propre pape. Par là, elle n'est pas seulement une hérésie définie et définitive, mais la source intarissable des discordes et, si l'on peut dire, le plus grand commun diviseur des esprits. La logique des faits n'a pas davantage permis aux protestants de poursuivre leur dessein primitif, c'est-à-dire de respecter les confessions chrétiennes et d'évangéliser seulement les infidèles. Dès que l'œuvre de charité précédait l'œuvre de foi, l'apôtre n'avait plus à

choisir ses catéchumènes. A ceux qui se présentaient il n'y avait plus à demander leur croyance, mais leurs maux. Dans les hôpitaux et les écoles ouverts par les protestants entrèrent donc non seulement des musulmans et des juifs, mais des orthodoxes, des arméniens et des catholiques. Et quand, parmi ces hôtes soulagés dans leurs détresses terrestres, on chercha les plus prêts à accepter la foi de leurs bienfaiteurs, les chrétiens se trouvèrent les moins rebelles. Leur cœur n'avait pas de mépris, il avait de la gratitude, et la simplicité de plusieurs croyait presque ne pas changer, à passer d'un rite à un autre dans la religion du Christ. Les conversions se faisaient presque exclusivement parmi eux. Les protestants récoltèrent où levait la moisson. Et, par un dernier démenti donné à leurs projets, leur apostolat est devenu le rival de l'apostolat orthodoxe et catholique.

Ces caractères généraux de la propagande évangélique s'allient d'ailleurs à une extrême variété d'action. L'autonomie des sectes et des œuvres protestantes accroît la souplesse de leurs mouvemens. Elles cessent de se ressembler où les contrées ne sont pas les mêmes, partout prennent un

air du pays, et la diversité de leurs efforts prouve tout ensemble la condition inégale des races indigènes qu'il s'agit de gagner et le génie différent des races protestantes qui exercent cet apostolat.

La Palestine est un sanctuaire. Là, toutes les religions qui adorent le Rédempteur s'agenouillent et prient. En face de 800.000 musulmans et de 80,000 juifs, compacts et inébranlables comme le roc, les chrétiens forment à peine le dixième de la population, et se partagent en 60,000 orthodoxes, 25,000 catholiques dont 16,000 indigènes, et quelques milliers d'arméniens. La foi qui les assemble met en contact et comme à l'étroit leurs divergences, et leur acte commun d'amour exaspère leurs jalousies. Pour imposer à l'Islam, pour se défendre contre les agressions des chrétientés rivales, parfois pour assurer le succès de leurs propres violences, ces Églises ont toujours tenu à grouper autour d'elles aux saints lieux le plus possible d'adhérents. Ils sont des témoins et au besoin des soldats. Or, la Palestine est un pays sans agriculture, sans industrie : sa principale richesse est le tribut que paie à Jérusalem la piété de l'univers.

Il était inévitable et juste que chaque culte aidât ses populations pauvres à vivre là où leur présence

était un acte de dévotion et une mesure de sûreté. Ainsi ont commencé l'usage, puis l'excès : chaque religion non seulement instruit et soigne, mais loge, emploie, fournit d'aliments la colonie mi-pieuse et mi-mendiante qui l'entoure de foi, de misère et de paresse.

Lorsque les sectes protestantes pénétrèrent à leur tour en Palestine, il leur fallait, pour compter à Jérusalem parmi les religions, acquérir des adhérents parmi les indigènes. Puisque l'argent était un moyen de prosélytisme, elles possédaient de quoi se faire vite des amis. Et, tandis que les vieux cultes étaient obligés de répartir leurs largesses sur de vastes communautés, les protestants arrivaient, forts de leur nouveauté même, et libres de concentrer snr un petit nombre de catéchumènes leur propagande. Ils se trouvèrent induits par l'exemple en un abus qu'ils allaient augmenter. Leurs ressources les poussaient aux surenchères. A qui cherchait dans le protestantisme le royaume de Dieu et sa justice, ils ont offert le reste par surcroît. Aujourd'hui, ils ont dans leurs écoles 4,000 élèves, et dans leurs chapelles 2,000 communiants. C'est beaucoup si l'on songe que le protestantisme est dans l'Orient un culte sans traditions, et qu'il a su tirer de rien quelque chose.

La conversion des Asiatiques n'emploie pas à Jérusalem tout le zèle des Sociétés Évangéliques. Nombre de protestants européens sont retenus là par le désir d'y perpétuer leur hommage et de s'y consumer, flambeaux vivants. Mais l'huile même de ces lampes mystiques brûle avec des lueurs d'incendie. Quand les protestants ont cherché leur place de prière, les Saints Lieux étaient depuis longtemps partagés entre les catholiques, les orthodoxes et les arméniens. Ces égliges privilégiées n'avaient d'ailleurs pas éteint leurs jalousies dans la copossession des sanctuaires. D'accord pour reconnaître l'authenticité de ceux qu'elles se partageaient, elles vénéraient, chacune en d'autres lieux qu'elle possédait seule, le souvenir d'autres scènes bibliques, et chacune contestait la prétention des cultes rivaux à posséder eux aussi, eux seuls, les lieux témoins des mêmes actions. L'exemple fournit aux protestants une arme dont ils allaient se servir mieux que personne. Derniers venus, ils s'étaient contentés de ce qu'avaient dédaigné les premiers occupants. Mais la place où il fallait reconnaître le théâtre de certains faits évangéliques était contestée entre les plus vieux gardiens de la Terre-Sainte. S'ils se contredisaient, il était d'évidence qu'ils se trompaient les uns ou les autres :

faillibles, pourquoi ne se tromperaient-ils pas, même quand ils étaient d'accord? Et si d'aventure les sanctuaires honorés par les vieilles communions, comme les grandes reliques du christianisme, n'étaient pas les emplacements véritables du sacrifice divin? Et si les véritables étaient ces emplacements dédaignés où la foi protestante aurait été conduite par une prédestination singulière, et où, par un de ces changements qui plaisent à Dieu, les derniers se trouveraient les premiers? Jusque-là les querelles entre les sectes sur l'authenticité de tel ou tel lieu étaient des disputes de moines, on s'y combattait surtout à coups de légendes, on s'opposait des miracles, on levait les yeux au ciel pour se disputer la terre. Les protestants ont entrepris à leur compte la guerre avec les apparences de la méthode, de la rigueur, et de l'impartialité scientifiques. Les auteurs profanes et la Bible en main, ils interrogent le relief du sol, fouillent les apports que dix-huit siècles avaient entassés sur la terre foulée par les pieds du Christ, la remettent au jour, mesurent l'étendue de la Jérusalem antique, identifient ses monuments, déterminent la place de ses portes. De ces travaux ils ont conclu d'abord que le Calvaire est hors de la Jérusalem actuelle, et que la croix et le tombeau ont leur

place certaine dans des terrains acquis par les Sociétés Évangéliques. Après avoir contredit avec cette hardiesse aux traditions les plus importantes et les plus révérées, ils n'étaient pas hommes à en respecter aucune. Leur campagne de doute attaque un à un tous les souvenirs que le témoignage de la piété séculaire avait consacrés. Par ce combat d'archéologie contre les traditions, les protestants, et en particulier les Anglais qui le mènent, ne revendiquent pas seulement la possession des places les plus augustes dans les Lieux Saints. Ils ont conscience qu'ils ébranlent toute l'autorité des Églises adverses ; si elles sont convaincues de s'être trompées sur les faits, comment échapperaient-elles au soupçon d'errer sur les dogmes ? Ces coups portés à Jérusalem les blessent toutes ensemble et partout.

En Syrie, autre terre, autres hommes, autres luttes. Si un million de musulmans forme là aussi le fond de la population, les catholiques viennent les seconds par le nombre et par les privilèges. 300,000 Maronites, groupés sous un gouverneur chrétien, forment une nation presque indépendante ; 100,000 Druses, 80,000 orthodoxes, même avec les Arméniens et les juifs, n'égalent pas cette

masse. Là, les diversités de foi se confondent dans le culte commun de l'intelligence et de la richesse que l'intelligence produit. La fertilité du pays, le nombre des ports, l'importance des affaires qui retiennent dans les principales villes une colonie européenne, ont donné aux indigènes la vision multiple, et le goût croissant de la civilisation occidentale. A cette civilisation il leur fallait, pour améliorer leur sort, emprunter d'abord la science. Comme une vague formée sur nos côtes, et qui, à travers la Méditerranée, roulerait sa houle jusqu'aux plages de l'Asie, le mouvement commencé en France, après 1830, pour l'instruction du peuple, avait atteint la Syrie, grâce à nos missions catholiques. Elles avaient, dans les centres importants, ouvert des écoles. Notre écriture, nos méthodes de calcul, le français et l'italien gratuitement enseignés, ouvraient aux pauvres les situations les plus lucratives de la domesticité, et les postes secondaires du commerce, des banques, des agences maritimes, des consulats, de l'administration turque. Pour les riches, un collège avait été fondé par les jésuites, deux par les lazaristes. Non seulement les catholiques, mais les orthodoxes et les musulmans y envoyaient leurs fils : le goût pour l'instruction des enfants était plus fort que la

haine pour la religion des maîtres. Ces maîtres, d'ailleurs, religieux et religieuses d'Europe, ne trouvaient ni ne cherchaient, pour les aider dans cet apostolat, la collaboration des indigènes. Ils se prodiguaient si bien que leur zèle multipliait leur action : mais, limitée par leur petit nombre, elle ne s'étendait guère au delà du littoral, et atteignait à peine quelques milliers de Syriens.

Les pasteurs protestants, qui s'installèrent en Syrie au moment de cet effort, étaient encore bien moins nombreux que les missionnaires catholiques. Comme ils étaient mandataires de sectes rivales, leurs activités ne se complétaient pas, comme celles des catholiques : elles s'opposaient. Chacun d'eux, avec sa famille et ses habitudes de confort, coûtait plus en un mois qu'un moine ou un religieux en un an. S'ils se fussent bornés à nous imiter pour nous vaincre, ils étaient vaincus d'avance. Ils le virent à la stérilité de leurs premiers efforts. Pour réussir, il fallait innover. Les missionnaires américains s'en rendirent compte les premiers. L'idée simple et féconde leur vint de former, parmi les indigènes, des maîtres et des pasteurs, et de transmettre, par ces intermédiaires, à la Syrie la science humaine et la science divine. L'entreprise ne dépassait pas leurs forces, puis-

qu'ils se borneraient à former des élèves choisis ; elle offrait un emploi fécond aux facultés des missionnaires, puisque chacun des disciples instruits par eux deviendrait à son tour un propagateur de leurs enseignements ; elle assurait un fécond emploi des ressources, puisque, si les leçons données par eux à ces maîtres indigènes coûtaient cher, les leçons transmises par ces indigènes à la population coûteraient peu. Enfin, dans des contrées où l'idée de race et celle de religion semblent inséparables, aucune propagande n'égalerait en efficacité l'apostolat entrepris auprès des indigènes par des hommes de même sang. Les Américains ouvrirent donc quelques écoles normales et séminaires où ils appelèrent et formèrent avec soin des habitants du pays. Ainsi ils purent avoir des maîtres indigènes plus nombreux que les missionnaires européens, multiplièrent les écoles dans la plaine et sur les pentes du Liban, s'établirent hardiment où les autres religions avaient leurs principaux centres, et, avec un soin de prédilection, chez les Druses qui perpétuent au sud des montages syriennes une foi et une nation solitaires. Contre les catholiques, protégés de la France, contre les orthodoxes, clients de la Russie, contre les musulmans, soutenus par la Porte, ce petit peuple ne peut compter ni sur lui-

même ni sur un ami. Les Américains et surtout les Anglais ne lui laissent oublier ni sa faiblesse, ni leur force, ni son intérêt à mériter leur appui, travaillent à faire de son territoire le réduit de leur influence, et espèrent convertir cette race que nulle attraction étrangère ne leur dispute.

En revanche, incapables soit de suffire eux-mêmes aux chaires multiples qu'exige le moindre collège, soit de former des professeurs à la culture classique, ils ne s'essayèrent presque pas à l'enseignement secondaire. Cette impuissance leur valait un renom d'infériorité dangereux, même pour leurs entreprises d'enseignement primaire : ils reprirent l'avantage par une application nouvelle de leur idée maîtresse, et en donnant aux indigènes une preuve habile de sollicitude et de confiance. En Orient, la profession qui rend le plus de services, obtient le plus de respect, rapporte le plus d'argent est peut-être celle de médecin. Les catholiques ne s'étaient pas avisé d'ouvrir, par leur enseignement, cette carrière à leurs élèves syriens. Les protestants, après avoir fait des maîtres d'école et des prédicants, voulurent faire des docteurs. Une école de médecine exigerait moins de professeurs qu'un collège et l'emporterait par le prestige, autant que l'enseignement supérieur l'emporte sur

l'enseignement secondaire. Les Américains encore eurent le mérite de l'idée et de l'exécution. En 1875, cette école fut fondée à Beyrouth et prit le nom d'Université. Elle eut aussitôt plus de cent élèves, et cette ingénieuse avance à l'orgueil et à l'intérêt des Syriens assura aux protestants une primauté. Il ne restait au catholicisme qu'à imiter ses rivaux. Il montra d'ailleurs une promptitude égale dans la volonté et dans les actes. En 1885, s'ouvrait à Beyrouth une école de médecine, dotée de professeurs plus nombreux, de services plus complets, et toute française. Les jésuites avaient fondé et dirigeaient la nouvelle Université; l'hôpital tenu par les sœurs de charité servait de clinique; le gouvernement français avait, outre de faibles secours, fourni une aide efficace, en accordant à cette Université des examinateurs nommés par lui, et aux diplômes décernés par eux validité, même en France. La réputation des médecins formés par l'Université catholique l'a vite emporté sur celle des médecins qui sortaient de l'Université protestante. La première grandit et compte plus de cent élèves, la seconde décline et n'en a que quarante.

A l'heure présente, le prestige de la haute science est reconquis par les catholiques. Ils conti-

nuent à donner seuls l'enseignement secondaire. Mais les protestants continuent à disputer l'avantage dans l'instruction populaire. Les catholiques ont, là encore, mis à profit la leçon, utilisé le concours des prêtres maronites, des sœurs indigènes, et multiplié ainsi les écoles et l'apostolat. Mais, pour instruire solidement ceux qui devront enseigner, les protestants n'épargnent ni le temps ni la dépense. L'un et l'autre sont, faute de ressources, plus parcimonieusement mesurés dans les établissements catholiques où se forment les prêtres et les maîtres indigènes. Ceux-ci passent pour inégaux de science religieuse et d'aptitude pédagogique à leurs émules. Où il faut choisir entre eux, cette renommée de savoir humain attire aux protestants nombre d'élèves qui vont non aux doctrines les plus sûres, mais au maître le plus habile, et, parmi ces élèves, elle en séduit certains au point qu'ils suivent ensuite ce maître de l'école au temple. Voilà pourquoi, dans le pays d'Asie où la population catholique est la plus dense et notre prestige le plus ancien, si les écoles catholiques ont 26,000 élèves, les écoles protestantes en comptent 12,000.

En Asie Mineure, la même richesse du sol, les mêmes dispositions des habitants, le même zèle des

catholiques, la même habileté scolaire des protestants ont produit des résultats semblables. Mais, là, le caractère particulier et la grande force de la propagation évangélique a été son alliance politique avec une des races indigènes. La race arménienne occupe par sa masse compacte le centre montagneux du pays : de là, comme les eaux qui fondent d'un glacier, elle glisse le long de tous les versants jusqu'au littoral, et porte ses migrations où elle trouve une issue à ses multiples facultés. Les Arméniens, qui comptent dans l'empire turc un million et demi, hors l'empire deux millions de coreligionnaires, ont transmis à notre temps une hérésie du ve siècle : disciples d'Eutychès, ils n'ont de foi commune qu'avec les Coptes et les Abyssins; et, sauf une centaine de mille qui sont catholiques et, à ce titre, clients de la France, ils se trouvaient sans liens de sang ni de cœur avec personne. Le sociétés américaines s'établirent en Arménie après la guerre de 1854. Elles ne se contentèrent pas d'y transporter la méthode qui réussissait ailleurs, et de former des pasteurs et des maîtres arméniens, pour l'apostolat de l'Arménie. Elles avaient compris que, par la supériorité de son intelligence, cette race était capable de les seconder, même hors de son pays, et que ce levain serait le

plus actif pour soulever dans tout l'Orient la pâte lourde des autres races. Il fallait gagner les Arméniens. Ils voulaient redevenir un peuple libre, tout an moins échapper à l'arbitraire turc. Quels hommes, plus que les fils de la démocratie et la république américaines, étaient naturellement hostiles à la servitude? Quelles idées, à l'égal de leur propre doctrine sur les droits du citoyen et du peuple pouvaient conquérir la nation arménienne? Le patriotisme amena les premiers disciples à ces maîtres, généreux des paroles qu'il aimait. Et, dans les écoles ouvertes par ces disciples, le peuple apprit l'anglais comme la langue de l'indépendance arménienne. Les enfans des familles les plus considérables avaient coutume de chercher en Europe, surtout à Paris, une éducation plus complète : les conseils des maîtres américains poussèrent cette élite vers Londres. Que ces Arméniens allassent se faire charger d'idées explosives en Angleterre et revinssent éclater en Turquie, ou que, demeurés sur leur terre natale, ils fussent façonnés par l'esprit égalitaire et légal des Américains ils tombaient sous la dépendance intellectuelle de la race anglo-saxonne. Quand la Turquie, à cette révolte d'idées répondit par des violences, l'intimité se fit plus étroite entre les Arméniens et

leurs éducateurs politiques. Tandis que les autres puissances se taisaient, recommandaient aux victimes le silence, ou n'étaient libérales que d'argent, les Anglais, s'ils ne faisaient pas cesser les maux de l'Arménie, proclamaient du moins ses droits, l'Amérique demeurait, par ses consuls et ses missions, présente, consolatrice, et tutélaire sur les champs de supplices. La gratitude de l'Arménie leur reste fidèle, et cette popularité des deux peuples attachés à la fois au gouvernement libre et à la Réforme travaille au profit du protestantisme. Comme il a été assez habile pour unir sa propagande religieuse au sentiment national, dans une contrée où le patriotisme est la plus vive des passions publiques, nombre d'Arméniens ont accepté la foi de ceux qui les déclaraient dignes d'être un peuple. En moins d'un demi-siècle, 40,000 ont été de la sorte gagnés au protestantisme. C'est parmi les Arméniens que se recrutent la plupart des pasteurs indigènes qui soutiennent dans les diverses provinces d'Asie et d'Afrique la loi réformée. Cette race, la plus nombreuse de celles qui ne se rattachent pas aux grandes religions, offre au protestantisme oriental son principal point d'appui.

L'Égypte, dont l'histoire est une perpétuelle

obéissance à toute les dominations, semblait promettre à la propagande religieuse la plus facile conquête. La douceur molle du climat est entrée dans les âmes, et la nature a fait là les hommes à son image. C'est le seul pays où le musulman dédaigne les armes et sache sourire. Outre 100,000 orthodoxes, Arméniens et catholiques qui sont l'apport étranger, 6 millions de musulmans et 500,000 Coptes forment la population du pays. Les Coptes prétendent descendre de la race originelle et en avoir conservé dans leur pureté le sang et la foi. Leur air de famille avec les statues de l'ancienne Égypte témoigne, comme leur culte, en faveur de leur prétention. Les Égyptiens professaient l'hérésie d'Eutychès, quand les Arabes les envahirent. Une partie du peuple accepta la religion du vainqueur et se mêla à lui; c'est ce mélange qui a fourni la masse de la population actuelle. La minorité, fidèle à l'ancien culte, fut refoulée au sud, dans les régions du Haut-Nil. Elle y vit encore et n'a reparu dans le Delta qu'en ces dernières années. Les missionnaires anglais débarquaient en Égypte dès 1818 et, depuis, n'ont jamais ni renoncé à agir, ni réussi. Sur les musulmans, ni la « haute » ni la « large » Église n'avaient d'action. Non seulement les Bibles ne remplaçaient

pas le Coran, mais les premiers contacts que les œuvres de miséricorde et d'enseignement auraient pu établir entre cette population et ses futurs apôtres, étaient déjà pris par d'autres. C'étaient les Français qui aidaient Mehemet-Ali à transformer l'Égypte. C'était notre langue qui devenait en usage, nos idées qui se répandaient, notre race qui possédait le prestige. C'étaient nos missionnaires et religieuses qui avaient créé les écoles, les hôpitaux, les orphelinats. Dans tout le Delta, où elles se développaient, nulles œuvres ne pouvaient attirer les indigènes comme celles qni s'élevaient par la générosité du peuple alors le plus éclatant, et avec la faveur de l'autorité égyptienne. Les missionnaires anglais comprirent que, s'ils avaient une chance de trouver des adhérents, ce serait parmi les Coptes, éloignés de l'Église romaine par leur schisme, comme de l'Islam par leur foi chrétienne et par le souvenir de leur antique indépendance. Mais les missions britanniques demeuraient fixées dans le Delta, la masse des Coptes habitait le Haut-Nil, les rapports se bornaient à des négociations des Anglais avec le patriarche copte, à de courts voyages des missionnaires dans la Haute-Égypte. Rien ne se fit que des projets, avant l'arrivée des Américains. Ceux qui débarquèrent

en 1854 étaient quelques hommes et quelques femmes envoyés par l'Église presbytérienne unie. Ils portaient presque le même nom que les missionnaires de l'Arménie, apparaissaient au même moment, et, tout en se déclarant distincts, sans définir d'ailleurs ce qui les séparait, ils allaient employer les mêmes méthodes. Installés d'abord à Alexandrie et au Caire, quand ils virent que leurs efforts étaient là stériles, ils remontèrent le Nil pour vivre auprès des populations coptes.

Dès 1865, Siout devenait le centre de l'œuvre, et de ce jour elle commençait à donner des fruits. Le colporteur de Bible, le maître d'école, le missionnaire se succèdent, l'un préparant la venue de l'autre, dans les agglomérations que la pauvreté et la nonchalance du clergé copte laissaient dépourvues de toute science divine et humaine. Des dames missionnaires apportent aux femmes, les êtres les plus oubliés sur cette terre d'abandon, l'inestimable présent d'une sollicitude affectueuse. En vain le Copte comptait prendre des missionnaires ce qu'ils lui offraient d'utile, et garder sa foi; les missionnaires le prenaient lui-même, tant ils savaient amoindrir et comme subtiliser les différences qui existent entre les deux religions. L'opération leur a été d'autant plus facile que les pré-

tres ne la troublaient pas. Une théologie rudimentaire préparait mal ceux-ci à connaître et à plus forte raison á défendre leur croyance, et leur paresse les disposait à se décharger de leurs fonctions sur quiconque se prétendait leur auxiliaire. C'est ainsi que le clergé copte a été jusqu'à ouvrir parfois les chaires de ses églises au pasteurs protestans. Mais la meilleure tactique de ceux-ci a été de dissimuler non seulement leurs doctrines, mais leurs personnes, et de former, pour la conquête de l'église égyptienne, des pasteurs et des maîtres coptes. Grâce à ces services et à ces habiletés, les Américains ont, à l'heure présente, un personnel de plus de trois cent auxiliaires indigènes, pasteurs, prédicants ou maîtres. Non seulement il instruit plus de 6,000 enfants, plus de 5,000 femmes, mais il a amené à la communion protestante 3,000 Coptes.

Voilà ce que le protestantisme a obtenu par sa seule force. Renonçant à lutter dans le Delta contre l'influence religieuse et l'hégémonie politique de la France, il a porté son zèle dans cette Haute-Égypte où la France négligeait de le suivre, et où la civilisation semblait s'égarer dans le désert. Mais, depuis quelques années, ces pays perdus sont les pays retrouvés, précieux, la grande route du continent africain vers la Méditerranée ; la France

ne domine plus dans le Delta ; et le protestantisme possède la puissance politique. En 1882, la révolte d'Arabi, faite pour délivrer l'Égypte des étrangers et des Turcs, a eu pour résultat de soumettre les Égyptiens et les Turcs à l'Angleterre. Tout le prestige de la force, toutes les influences du pouvoir étant aux Anglais, ils en useront pour réduire la vieille situation de la France. La langue française, qui était pour l'Égypte la langue d'adoption, familière à l'égal des langues nationales, la seule qu'on exigeât pour l'admission aux emplois, est dépossédée de son privilège. Il survivait à notre abdication, tant que l'Angleterre n'a pas vu clair dans ses propres desseins : mais, depuis quatre ans qu'elle a pris son parti, les candidats aux carrières publiques ont le droit de choisir entre les langues anglaise et française, et il ne sera pas même besoin de leur imposer la première pour qu'elle domine bientôt. Comme il y a profit en tout pays à parler la langue des maîtres, et comme il paraît clairement qu'en Égypte toutes les administrations deviennent anglaises, l'intérêt des ambitieux et la naturelle servilité des simples travaillent contre notre langue. L'abandon de celle-ci prépare un échec à l'influence catholique. L'Égypte s'instruisait auprès de nos religieux enseignants, parce que, Français, ils étaient

les meilleurs maîtres de la langue utile à apprendre ; ainsi il tenaient la population, sinon favorable à leurs croyances, du moins soustraite aux leçons protestantes. Demain, cette population ira aux maîtres anglais pour la même raison qu'elle allait hier aux maîtres français, et, par cela seul, se trouvera soustraite à l'influence catholique et placée sous l'influence protestante.

III

Enfin, comme si ce n'était pas assez que le protectorat de la France soit amoindri par les adversaires du catholicisme, il lui est contesté par des puissances catholiques elles-mêmes. Les changements accomplis depuis quarante ans dans l'état de l'Europe ont fourni prétexte à ces nouvelles ambitions. L'Autriche, jetée en 1866 hors de l'Allemagne, a cherché, dans les pays turcs de l'Europe, de futures compensations à ses pertes, et, dès lors, aspiré à accroître ses chances par l'exercice du protectorat catholique dans les régions qu'elle convoite. L'Italie, après avoir, en 1870, achevé son unité par la prise de Rome, s'est proposé de tourner à son profit l'apostolat exercé dans le monde par l'Église romaine. Ce n'étaient là que des espoirs secrets jusqu'au jour ou l'Allemagne, encore engagée dans le *Kulturkampf*, songea, au lieu de combattre ses catholiques, à se servir d'eux, argua de leur importance dans l'Empire pour se déclarer puissance catholique, et, à ce titre, nous

disputer la portion intacte de notre grandeur. L'argument fut que le protectorat catholique, remis à la France, dans l'intérêt de la foi, et nécessaire tant que les autres peuples étaient incapables de protéger en Orient leur Église, cesse d'être légitime, dès que les puissances catholiques ont la force et la volonté de défendre elles-mêmes leurs intérêts religieux. En affirmant que la protection de ses sujets appartient à chaque État et ne peut lui rester soustraite malgré lui, l'Allemagne a appelé à elle contre nous l'intérêt et l'orgueil des puissances jalouses, et noué leur coalition au nom d'une idée spécieuse et par l'autorité de l'exemple.

Le premier acte où cette prétention ait été officiellement formulée date de 1875. Une réforme judiciaire, préparée en Égypte, remplaçait les magistratures consulaires par des tribunaux où devaient siéger des juges fournis par l'Europe, à côté de juges égyptiens; elle ne pouvait être tentée sans l'aveu de l'Europe. La France, dans le consentement qu'elle donna, le 10 novembre 1874, avait exclu de la juridiction nouvelle les établissements catholiques, religieux ou d'enseignement, et réservé sur eux notre ancien protectorat. Quand l'Allemagne donna à son tour son adhésion, elle ne voulut pas sanctionner par son silence les prérogatives

rappelées par nous, et son Consul général inscrivit, dans l'acte diplomatique du 5 mai 1875, la déclaration suivante : « Le gouvernement allemand, ne reconnaissant à aucune puissance un protectorat exclusif sur les établissements catholiques en en Orient, se réserve tous ses droits sur les sujets ou administrés allemands appartenant à un de ces établissements. »

L'occasion d'une riposte se présenta quand se réunit le Congrès de Berlin. L'abstention de la France eût rendu plus précaire encore le fragile édifice de la paix ; on insistait pour que notre gouvernement fût présent. Il n'eût pas dépassé son droit, s'il eût mis cette condition que l'atteinte portée à son protectorat par un seul acte et par une seule puissance serait réparée par un vote du Congrès. Nos hommes d'État se contentèrent de demander que le Congrès s'occupât uniquement des questions soulevées par la guerre, et par suite s'abstint de tout examen sur les affaires d'Égypte, de Syrie, et des Lieux Saints. Cela était à coup sûr plus aisé à stipuler et fut promis. Mais, par cela même que nous posions ces limites à la compétence du Congrès, nous nous enlevions à nous-mêmes la chance d'obtenir, en réponse à la prétention allemande, une reconnaissance de notre

protectorat. Le seul avantage de la réserve faite par nous était que du moins nous semblions nous être assurés contre toute confirmation par l'Europe de la thèse soutenue par l'Allemagne.

Qu'on juge si les engagemens pris furent tenus. Sur l'initiative de l'Angleterre, le Congrès est saisi du texte suivant : « Les ecclésiastiques, les pèlerins et les moines de toutes nationalités voyageant dans la Turquie d'Europe ou d'Asie jouiront des mêmes droits, avantages et privilèges. Le droit de protection officielle est reconnu aux agens diplomatiques et consulaires des puissances en Turquie, tant à l'égard des personnes susmentionnées que de leurs établissements religieux, de bienfaisance et autres, dans les Lieux Saints et ailleurs. » En soumettant ce texte au vote du Congrès, M. de Bismarck « fait remarquer que la portée de la proposition anglaise est la substitution de la chrétienté tout entière à une seule nationalité. » A l'avertissement du chancelier, qu'il s'agit de faire consacrer par l'Europe le principe des protectorats partagés entre les puissances et exercés par chacune sur ses sujets, le plénipotentiaire français fait-il la réponse péremptoire et préparée par ses réserves antérieures? S'oppose-t-il à l'examen d'une question qui n'a pas été soulevée par la guerre,

qui, par suite, n'appartient pas au Congrès? Il se contente de demander que le texte « tienne compte des droits de la France, » et « constate le maintien du *statu quo* », comme si la façon naturelle de maintenir le *statu quo* n'était pas de repousser le texte qui y déroge. Lui-même accepte le texte, puisqu'il y propose la formule additionnelle : « les droits de la France sont expressément réservés. » A la proposition française le prince Gortchakow ajoute à son tour : « Il est bien entendu qu'aucune atteinte ne saurait être portée au *statu quo* dans les Lieux Saints. » Le tout est adopté et devient, dans le traité de Berlin, l'article 62.

Jamais texte ne fut plus obscur. D'une part, le droit est reconnu à chaque puissance d'exercer partout, même dans les Lieux Saints, au profit de ses nationaux, un protectorat sur les personnes et sur les œuvres religieuses. D'autre part, ce droit ne peut coexister avec le privilège, jusque-là reconnu à la France, de protéger partout, et surtout dans les Lieux Saints, les personnes et les œuvres religieuses, quelle que soit la nationalité : et les droits de la France sont aussi mentionnés dans l'article. S'ils l'étaient aussi nettement que les prétentions nouvelles des puissances, l'article impliquerait contradiction complète et serait un non-sens.

Mais, ces droits inconciliables ne sont pas affirmés avec une égale énergie. S'agit-il de ceux que chaque puissance ne peut exercer qu'à notre détriment ceux-là sont « reconnus ». S'agit-il de ceux que les orthodoxes prétendent sur les Lieux Saints, la même netteté prohibe tout changement au *statu quo* dans les Lieux Saints et rend définitif un état de choses qui est la spoliation de l'église latine par l'Église grecque et contre lequel nous avions du moins jusque-là protesté. Mais quand il s'agit de notre protectorat, du privilège jusque-là exercé par nous, l'Europe n'affirme plus qu'il n'y sera rien changé, elle « réserve » notre droit, ce qui réserve à toute puissance le droit de le contester. Le nom des négociateurs explique le résultat. A la souplesse d'un Gortchakow, à l'habileté d'un Beaconsfield, à la persuasion autoritaire d'un Bismarck, à la coalition incarnée en eux des intérêts orthodoxes, protestants et juifs contre le catholicisme, la France opposait comme son chancelier et premier plénipotentiaire M. Waddington, homme d'intentions honnêtes, de sentiments chrétiens, mais protestant lui même. Le sens catholique n'armait pas sa bonne volonté contre la mauvaise volonté de l'Europe.

Où la diplomatie laisse une équivoque, d'ordi-

naire elle cache un piège. En effet, depuis le traité, les principales des puissances catholiques ont agi comme si elles eussent acquis un titre contre notre privilège. Et l'opinion publique les a suivies, quand elle ne les pas précédées. Il est tristement instructif de rappeler comment leur religion, faite pour unir toutes les races, s'est laissé enfermer en ce qui était plus petit qu'elle, et a fini par devenir la servante des rivalités nationales.

Cette ambition allemande, dont Guillaume II promenait hier, à travers la Palestine et la Syrie, l'aveu retentissant, n'est pas un *motu proprio* de l'orgueil impérial. Le souverain n'a fait que sanctionner, avec l'éclat ordinaire de ses actes, un projet conçu par ses sujets catholiques. A Cologne, s'était formée, en 1845, une « Société du Saint-Sépulcre : » elle se proposait de recueillir et de distribuer des ressources aux établissements catholiques de Terre-Sainte, sans distinction de nationalité. Le même égoïsme qui avait, en 1882, poussé l'Allemagne protestante à répudier l'accord anglo-prussien, entraînait, en 1886, les catholiques à travailler au profit exclusif de leur race, et ils fondaient à Aix-la-Chapelle une « Société de Palestine », pour soutenir, avec la protection de l'Empire, les œuvres allemandes. En 1895, les deux

sociétés semblent se fondre : en réalité, la première est absorbée par la seconde. Si, en effet, les statuts de la « Société allemande de Terre-Sainte » déclarent qu'elle continue à la fois l'œuvre de catholicisme international et l'œuvre de catholicisme allemand, ils disposent que : « la moitié au moins des ressources sera consacrée à sauvegarder en Terte-Sainte les intérêts religieux allemands des catholiques. » En 1896, le budget formé par les dons de catholiques monte à 160,000 francs, qui, pour la plus grande partie, sont envoyés aux œuvres allemandes; presque tout ce qui est réservé aux œuvres internationales est attribué au patriarcat de Jérusalem ou à la Custodie de Terre-Sainte, qu'on estime être les institutions les moins favorables à la France et les mieux disposées pour l'Allemagne. Avec l'année 1897, l'association commence un travail discret pour acquérir le Cénacle; le projet est annoncé et applaudi, le 1er août 1897, à l'assemblée générale des catholiques allemands. C'est de leurs mains que l'Empereur le reçoit, il le fait sien, le pousse par sa diplomatie à Constantinople. Eux et lui demeurent si unis dans cette collaboration que le langage le plus violent contre le protectorat de la France, le plus irrespectueux envers le Pape, le plus enthousiaste pour le prince

luthérien se trouvait hier dans la bouche catholique d'évêques allemands. État d'âme d'autant plus remarquable que l'Allemagne n'a presque pas d'œuvres où notre protectorat trouverait prise, et qu'elle émancipe seulement de notre tutelle une jalousie théorique et une influence à venir.

L'Italie voyait à revendiquer une clientèle plus immédiate et plus considérable. Si la maison de Savoie est le gouvernement le moins qualifié pour rien obtenir du Saint-Siège, nulle part cependant le sentiment public ne se manifesta plus vif contre la France et n'avait action sur d'aussi puissants ressorts. Jusque dans le palais du Pape il trouvait des intelligences. Le gouvernement de l'Église est italien, italienne la majorité des cardinaux, italienne la presque totalité des clercs qui, dans les congrégations diverses, servent, avec des passions humaines, la cause de Dieu. Loin que leur zèle chrétien les détache de leur nation, ce monopole d'autorité religieuse les dispose à croire que leur race est naturellement et partout destinée à une primauté de droits et d'honneurs. Le Levant est, après l'Italie, le lieu du monde où les Italiens exercent le plus de fonctions ecclésiastiques. Le plus italien des ordres religieux, celui que fonda François d'Assise au moment où finissaient les

croisades, consacra une partie de son humilité, de sa patience et de son courage à ne pas quitter les sanctuaires consacrés par la mort du Christ. Cet héroïsme de la persévérance fut récompensé par les Papes; ils conférèrent aux Franciscains la Custodie de Terre-Sainte, c'est-à-dire le privilège de desservir les sanctuaires à Jérusalem et en Palestine. Dans les autres contrées de la Turquie, la plupart des paroisses latines étaient, jusqu'à la Révolution, administrées par des religieux français; la ruine violente des ordres monastiques enleva à la France le moyen de continuer cet office; les Franciscains d'Italie le recueillirent. Ils exercent donc dans le Levant ce qu'on nomme les fonctions de l'ordinaire, et, clergé paroissial, sont appelés à l autorité la plus étendue et à l'influence la plus directe sur les catholiques du rite latin. Ces religieux unissent à l'amour de l'Église le culte de leur patrie; le souvenir de sa gloire passée soutient et mesure leurs espérances en l'avenir, et cet orgueil, commun à tous les fils de l'Italie, brûle peut-être de ses plus grandes ardeurs en ces moines étrangers aux autres passions, tout entiers à celle qu'ils jugent légitime, âmes de feu sous la cendre de leur pénitence.

C'est cette ardeur que le gouvernement italien

espérait trouver pour complice quand, après le Congrès de Berlin, il ordonna à ses consuls de ne plus laisser à la diplomatie française la protection des religieux italiens. Il fallait, en effet, que les protégés acceptassent le protecteur nouveau. Ils en étaient tentés par le cœur ; mais la raison leur disait que, malgré la promptitude de la renaissance italienne, sa jeune influence n'égalait pas encore la nôtre : mais l'intérêt les obligeait à ménager la France, en ménageant la source la plus féconde de leurs revenus. Ils continuèrent donc à abriter leurs préférences italiennes sous notre drapeau. C'est alors que M. Crispi, impatient d'auxiliaires plus dociles, ouvrit dans tout le Levant des écoles laïques, et tenta de prendre influence sur les populations par des instituteurs qui leur distribueraient les trésors de la « raison moderne. » Confondant, là comme ailleurs, le grand avec le démesuré, il prit dans ses pauvres finances jusqu'à 1,600,000 francs par an pour payer cette ambition. L'œuvre vient d'être jugée par M. de Gubernatis en un article assez malveillant pour la France, et que cette prévention même rend plus décisif contre M. Crispi : « Ces écoles laïques italiennes ne produisent rien de bon ; elles sont inégales aux institutions rivales qui pros-

pèrent dans le pays, et le gouvernement, au lieu d'accroître son prestige, le diminue, à maintenir dans ces écoles des maîtres sans aptitude, souvent peu cultivés, tapageurs, parfois irréligieux et anarchistes (1). »

De tels représentants de la patrie n'étaient pas faits pour réconcilier les Franciscains avec l'Italie officielle. Mais, à travers la royauté usurpatrice et révolutionnaire, ces moines persistent à aimer une Italie conçue sans péché, un peu comme, à travers les hontes de notre humanité misérable, ils admirent sa grandeur rachetée et sa vocation immortelle. Le gouvernement français, dont ils continuent à accepter les secours, a le double tort d'être à leurs yeux aussi anticlérical que le gouvernement italien et de n'être pas italien. Entre eux et lui le protectorat entretient une de ces unions que la conscience défend de rompre, que le calcul commande de maintenir, mais que nulle tendresse ne vivifie, que des malentendus accumulés rendent plus douloureuses, et où chacun se croit victime. Et, le jour où le gouvernement italien se réconcilierait avec la Papauté, l'Église,

(1) Voyez *Il patriarcato di Gerusalemme e la Custodia di Terra Santa*, par M. Angelo de Gubernatis, dans la *Nuova Antologia* du 16 novembre 1898.

pour nous conserver nos droits, aurait à combattre, dans tout l'Orient et à Rome même, ses fils les plus proches par la vocation et le sang.

L'Autriche mène moins de bruit de ses ambitions, mais elle ne les oublie pas. Elle a pour maxime de faire ses affaires sans se faire d'affaires. Tout doucement elle a commencé à recruter sa clientèle, et assez loin pour se mettre hors de vue. C'est ainsi qu'elle a été chercher dans la vallée du Haut-Nil ses premiers protégés, les Coptes. Ces habitants primitifs de l'Égypte avaient presque tous adopté, au ve siècle, l'hérésie d'Eutychès, et les Coptes catholiques, il y a quelques années, étaient à peine six mille. Leur catholicisme faisait d'eux les clients naturels de la France. L'Autriche prétendit paître ce petit troupeau. Elle argua des droits que lui aurait laissés Venise : raison deux fois mauvaise. Car, en droit, on n'hérite pas de ceux qu'on assassine, et, parmi les soins qui occupèrent le génie colonisateur et mercantile de Venise, le moindre fut celui de semer le catholicisme dans les sables de la Haute-Égypte. Là encore, l'intérêt paraissait si minime à nos hommes d'État philosophes de disputer quelques sauterelles du désert, qu'ils ont laissé l'Autriche agir et

rendre réels par ses services des titres jusque-là chimériques. Depuis vingt ans, la fondation de paroisses et d'écoles, la formation d'un clergé moral et instruit ; depuis quatre ans, le rétablissement du patriarcat copte et d'évêchés coptes ont déterminé une renaissance imprévue du catholicisme. Elle a porté à vingt-cinq mille le nombre des Coptes réconciliés avec Rome, et elle semble l'origine d'un mouvement durable et fort vers l'unité. Mais, bien qu'il soit dû pour la plus grande part aux efforts de nos missionnaires français, bien que les prêtres, les évêques, le patriarche copte aient été, au Caire ou à Beyrouth, formés par les Jésuites français, c'est pour l'Autriche que mûrit, sur un sol fécondé par nous, la moisson des influences. En 1895, l'occasion s'est offerte pour notre gouvernement de reprendre son rôle auprès de cette Église croissante. Le nouveau patriarche, Mgr Macaire, se rendait à Rome, soucieux d'obtenir des secours nécessaires à sa nation, indépendant de tout lien envers l'Autriche, porté par son éducation à la sympathie pour la France. C'était affaire à notre ambassadeur auprès du Saint-Siège d'accueillir le voyageur, de lui persuader que l'amitié française était la plus utile aux Coptes, et d'obtenir que le Vatican ratifiât l'entente ainsi éta-

blie entre le protecteur et le protégé. Mgr Macaire, durant tout son séjour, fut ignoré de notre diplomatie. En revanche, dès son débarquement sur le sol italien, l'Autriche l'attendait, lui donnait la compagnie de personnages influents et empressés, lui faisait respirer dès Rome l'atmosphère de Vienne ; après avoir obtenu l'acquiescement du Saint-Siège à un protectorat que la France ne combattait pas, elle appelait à la Hofburg le patriarche, et là, ne lui ménageait ni les honneurs, ni les promesses, ni même les générosités ; enfin Mgr Macaire revenait en Égypte, n'ayant pas eu à choisir ses amis, et résigné aux chaînes d'or qui unissaient son œuvre religieuse et sa dépendance politique.

Sans plus de droits, avec autant de succès, l'Autriche exerce le même privilège plus près, et sur des peuples d'Europe. La Bosnie et l'Herzégovine ont été confiées par le traité de Berlin à l'administration de l'Autriche : mais le Congrès n'a pas détruit la souveraineté de la Turquie sur ces provinces, il n'a donc pas détruit le protectorat de la France. Pourtant l'Autriche a aussitôt traité ces pays comme s'ils appartenaient à l'Empire ; elle en a écarté les missionnaires français, comme s'ils eussent usurpé l'administration de paroisses autrichiennes. Et comment eût-elle hésité à prétendre

au protectorat sur ces régions? Ne l'étend-elle pas à des pays sur lesquels le Congrès de Berlin ne lui a donné aucun pouvoir, à des pays sur lesquels est expressément reconnu notre droit? L'Albanie n'est autrichienne ni par la race, ni par la victoire, ni par aucun traité. C'est après la guerre de Crimée que, pour la première fois, les prêtres catholiques purent, en Albanie, paraître avec leur vêtement ecclésiastique, célébrer publiquement leur culte, et cette victoire fut remportée par la persévérance courageuse de nos consuls et de nos missionnaires. Pourtant l'Autriche, jusque dans ce pays, combat notre influence et y substitue la sienne. Commencé après la guerre de 1870, le travail est devenu plus hardi et rapide depuis 1880. Attentive aux détresses des ordres religieux et du clergé séculier, elle a l'art des dons utiles pour eux et pour elle. Elle subventionne le séminaire de Scutari, les écoles de la province; depuis 1892, elle sert une pension à presque tous les prêtres du diocèse d'Uskub. Le traité de Berlin a consacré le protectorat de la France sur une tribu d'Albanie, les Mirdites, que rattachent à nous les souvenirs sept fois séculaires de notre empire latin; jusque chez les Mirdites, l'Autriche agit comme si le traité était lettre morte, et, grâce à ses largesses

et à notre silence, elle se glisse à notre place.

Cette mainmise sur les catholiques coptes et les contrées qui sont *l'hinterland* européen de l'Autriche n'épuise pas l'ambition de cette puissance. Dans toute la Turquie, surtout dans les ports et les îles de la Méditerranée, elle oppose son influence catholique à la nôtre, et par la généralité de sa prétention est la rivale la plus persévérante du protectorat français. Les couleurs françaises ont cessé de flotter sur les établissements que la piété de l'Autriche a fondés dans le Levant. La diversité de ses races lui interdit d'employer au service de ses desseins l'instrument habituel d'influence : un gouvernement qui est contraint de commander ses troupes en six dialectes ne peut aspirer à étendre son action au dehors par la diffusion de sa langue. Mais il garde disponibles d'autant plus de ressources, et il sait se faire comprendre à l'aide de la langue universelle, l'argent. La sincérité de son catholicisme, la pompe habile de ses respects l'aident, avec l'opportunité de ses dons, à gagner les ordres religieux ; il se garde de négliger ceux qui comptent le plus de Français, et, moins les sympathies naturelles lui sont acquises, plus il s'empresse à neutraliser du moins ceux qui lui sont adverses. Mais il trouve ses amis les plus actifs

et sa véritable force dans les Franciscains. Ces religieux, depuis la guerre de 1870 et la constitution d'une nouvelle Europe, ont subi de l'Italie la confiscation de leurs biens, de l'Allemagne le Kulturkampf, de la France la fermeture de leurs couvents : l'Autriche n'a troublé ni leur conscience, ni leur vie. Par les égards ainsi gardés envers l'ordre qui a la Custodie des églises latines, l'Autriche s'est assuré dans maintes paroisses de l'Empire turc la bienveillance du clergé. Elle obtient, à toutes les occasions qu'elle sait saisir sans les violenter, le partage des privilèges accordés par l'Église aux consuls de France ; ici, un fauteuil dans le chœur, là, des prières pour Sa Majesté Apostolique, ailleurs les honneurs de l'eau bénite et de l'encens, toutes les apparences que le regard des foules contemple, tous les riens dont est fait le prestige.

Si les religieux d'Orient inclinent à payer à l'Autriche leur dette de sympathie, fût-ce avec les droits de la France, des raisons de même ordre disposent à Rome l'Église elle-même à beaucoup de tolérance pour ces usurpations. De tous les États catholiques, l'Autriche est celui qui a le moins détruit les institutions introduites, aux siècles de foi, par l'Église dans la société chrétienne.

Elle a condamné par ses actes, avec autant d'éclat que Rome par ses doctrines, l'esprit révolutionnaire. Elle n'a jamais excité par ses exemples, elle a toujours été prête à réprimer par ses armes les attaques au pouvoir des Souverains-Pontifes. Aujourd'hui encore, la place faite aux cardinaux, à l'épiscopat, au clergé, dans sa hiérarchie politique, témoigne la foi de la nation ; elle défend dans ses lois les principes religieux contre les entreprises de la philosophie incrédule ; elle subordonne à ces principes religieux l'intimité de ses alliances extérieures, et le roi d'Italie attend toujours la visite que François-Joseph ne pourrait lui rendre à Rome sans blesser le Pape. Cette fidélité au passé, qui survit aux nouveautés du présent et en triomphe, comme la gravitation limite et lasse les écarts du pendule, n'était pas pour déplaire à l'Église, surtout sous les derniers papes. Même quand la France rendait et conservait à Pie IX ses États, l'Autriche était plus selon le cœur du pontife ; s'il avait moins à espérer, il avait moins à craindre d'elle, et il se sentait avec elle plus en communion de pensées, plus en stabilité d'intérêts. Ces anciennes sympathies, fort importantes dans un gouvernement traditionnel comme la cour pontificale, se sont accrues de celles

que méritaient les constants égards de François-Joseph pour Léon XIII et pour l'Église. L'Autriche a donc au Vatican un parti nombreux et zélé, à qui la tâche est facile, quand il rappelle les services rendus par l'Autriche ou à espérer d'elle, et quand il réclame l'extension de son protectorat religieux. Et, si la France laissait tomber de ses mains et briser son propre protectorat, c'est l'Autriche qui aurait chance d'en recueillir les plus nombreux débris.

Or, le mépris des politiciens français pour les intérêts catholiques a été le dernier coup, et le plus imprévu, dont nos droits aient souffert. Il répugne au patriotisme de raconter dans les détails cette guerre religieuse qui s'acharnait contre les énergies les plus saines de la France. Il suffit de rappeler l'évidence : au plus fort de la campagne dirigée par les autres peuples contre son protectorat, la France a semblé s'unir à eux contre elle-même, dédaigner le patrimoine qu'ils lui envient, et notre plus grand mal nous a été fait par nous. La politique de la France en Orient a fini par travailler contre le dernier des trois privilèges que la France avait jadis ambitionnés, contre le seul qu'elle eût obtenu.

Voilà nos dangers et nos fautes. Il reste à dire ce qu'ils nous laissent encore de forces et d'espérances.

LIVRE III

LES CHANCES D'AVENIR

CHAPITRE PREMIER

L'ÉVOLUTION POLITIQUE

Notre puissance dans le Levant ressemble à une place investie par un siège long et habile : les remparts sont partout menacés ; en maints endroits les brèches s'ouvrent. Rien néanmoins n'est perdu, si nous n'abandonnons pas nos défenses et nous-mêmes. Il nous appartient encore de transformer notre influence politique, de reconquérir notre marché commercial, d'étendre notre protectorat religieux.

I

L'accord politique de la France et de la Turquie a été, de François Ier à la Révolution, une alliance de couronnes et non une amitié de peuples. Mahométane et catholique, les deux civilisations étaient trop contraires pour se mêler ni se comprendre, et

CHAPITRE PREMIER

L'ÉVOLUTION POLITIQUE

Notre puissance dans le Levant ressemble à une place investie par un siège long et habile : les remparts sont partout menacés ; en maints endroits les brèches s'ouvrent. Rien néanmoins n'est perdu, si nous n'abandonnons pas nos défenses et nous-mêmes. Il nous appartient encore de transformer notre influence politique, de reconquérir notre marché commercial, d'étendre notre protectorat religieux.

I

L'accord politique de la France et de la Turquie a été, de François Ier à la Révolution, une alliance de couronnes et non une amitié de peuples. Mahométane et catholique, les deux civilisations étaient trop contraires pour se mêler ni se comprendre, et

et des profits subalternes : ce ne serait pas assez pour la France que de devenir valet de bourreau. Tout la pousse donc vers les peuples et la sollicite à chercher comment elle leur sera utile sans se nuire.

Le premier obstacle à la délivrance vient des races mêmes qui la demandent. Elles sont multiples et trois d'entre elles aspirent non seulement à l'émancipation, mais à l'hégémonie. Les Grecs, maîtres de l'État et de l'Église aux jours de Byzance, sont encore présents par leurs colonies dans toutes les grandes villes, dominent dans les échelles du Levant, et leur ambition s'étend sur tout l'empire. Par le privilège de l'ancienneté, de l'argent et de l'intelligence, ils se croient maintenus dans une supériorité sur les autres races. Mais parmi ces races qui, sous le Turc ou sous le Grec, devraient toujours obéir, sont les Serbes et les Bulgares. Or les Serbes, opposant traditions à traditions, rappellent que, dès le XIVe siècle, leur empereur Dusan le Grand avait enlevé aux souverains de Byzance presque toutes leurs provinces d'Europe : les descendants du héros serbe ont recueilli dans son héritage sa domination des Balkans. Et les Bulgares se sont découvert, au gouvernement de la péninsule, des titres plus anciens que ceux des Ser-

bes. Les mêmes régions, conquises au XIVe siècle par Dusan, avaient été réunies, dès le IXe, sous le sceptre bulgare de l'empereur Siméon. Cet empereur, le premier, avait conçu le dessein de détruire l'oligarchie grecque, de remettre l'empire à la race qui était le nombre et le courage : et les Bulgares prétendent n'avoir perdu ni le courage ni le nombre.

Comme chacune de ces trois races est déjà indépendante sur des territoires que, sans conteste, elle a peuplés, le conflit se trouve là suspendu par les faits accomplis. Mais la compétition se concentre avec toute son ardeur sur les territoires qui sont demeurés turcs et que chacune s'adjuge d'avance. Or ces contrées, — la Thessalie, l'Albanie, la Vieille-Serbie, la Macédoine, la Thrace, — sont les « marches » où les races ont leurs frontières, donc se touchent. C'est d'ailleurs une question de savoir si la vaste contrée qui s'étend entre la Grèce, la Serbie et la Bulgarie appartient par parties à ses voisins, ou tout entière à elle-même : peut-être, Alexandre et ses Macédoniens ont-ils fait assez de chemin et de bruit dans le monde pour que leurs descendants aient le droit de se croire un peuple. A ces races principales, d'autres se sont jointes. Essaims envolés loin de la ruche mère,

elles sont venues s'abattre là : des tribus albanaises ont quitté leurs montagnes pour celles de la Vieille-Serbie ; des bergers valaques paissent leurs troupeaux sur les pentes du Pinde. Enfin dans certains de ces pays, les races ne sont pas juxtaposées, mais mélangées et confondues, si bien que toute attribution de souveraineté à l'une d'elles usurperait sur l'autonomie de plusieurs.

La crainte d'être adjugées à une race autre que la leur paralyse les mouvements d'indépendance dans les populations encore soumises au Turc. Les États déjà délivrés laissent à l'Homme malade ces provinces convoitées, par peur qu'elles ne tombent dans le lot de cohéritiers vigoureux, et aiment mieux attendre que perdre. Le Sultan favorise ces jalousies. Non seulement elles servent sa cause, mais elles ont permis à deux puissances étrangères, la Russie et l'Autriche, de subordonner à leurs propres intérêts les destinées des peuples balkaniques.

II

La Russie poursuit un dessein autrement vaste que les ambitions aux prises dans les Balkans. Elle regarde tout l'héritage de l'empire byzantin comme une partie de l'empire moscovite, et elle veut qu'en se délivrant du Turc, toutes les races chrétiennes aient travaillé pour elle. Unie aux orthodoxes par la communauté de foi, aux Slaves par la communauté de sang, elle exerçait sur la masse de ces populations, au moment de leur réveil, un incomparable ascendant et elle les enveloppa, malgré leurs querelles, dans l'embrassement du panslavisme. Avouer du haut de sa prospérité ces parents pauvres, c'était s'assurer leur gratitude et se ménager accès dans leurs affaires ; se donner vis-à-vis de leur jeunesse un air de mère, c'était s'autoriser à l'indiscrétion dans la sollicitude et les préparer aux docilités ; enfin, sous le nom de panslavisme, leur ouvrir l'horizon d'un avenir commun avec elle, c'était les accabler de leur petitesse par le contraste de sa grandeur, absorber les diver-

gences de leurs ambitions dans l'unité de sa masse, leur rendre sans valeur l'autonomie de leurs groupes minuscules, leur offrir la force et la gloire dans la solidarité avec une nation faite pour l'empire. Pour mûrir ces conséquences, il ne fallait que du temps. Lorsque les peuples des Balkans auraient jeté le premier feu de leur fierté, usé leur ardeur les uns contre les autres, souffert de leurs rêves et des réalités, la sagesse leur viendrait avec la lassitude, et, renonçant à la faiblesse de leurs petites patries, ils seraient heureux de trouver dans la grande, la puissance avec l'union et le repos. Jusque-là la Russie agirait juste assez en leur faveur pour garder l'apparence d'une protectrice ; elle attendrait que les populations, convaincues de leur impuissance à s'émanciper et à se régir, lui demandassent, comme un service, de substituer au joug ottoman l'hégémonie russe.

Elle crut l'heure venue en 1877. Les atrocités commises contre les chrétiens la mettaient en demeure d'abandonner ses clients ou de les défendre par les armes. Elle fit la guerre et dicta à San Stephano les conditions de la paix. Sous le nom de Bulgarie, un État nouveau était constitué. Plus vaste qu'aucun de ceux déjà formés au détriment de la Turquie, aussi populeux que tous ensemble,

s'étendant du Danube à la mer Noire et à la mer Égée, il avait un sol fertile, des habitans laborieux, et de bonnes frontières. Par sa position, il fermait à la Turquie l'accès aux provinces qui, en Europe, demeuraient encore ottomanes, il barrait à la Grèce le chemin de Constantinople, et touchait lui-même aux faubourgs de cette capitale. Par sa prépondérance militaire et économique, il échappait à la rivalité avec les autres pays slaves des Balkans. Entre lui et le Montenegro, sentinelle avancée de l'influence russe à l'autre extrémité de la péninsule, les Slaves du sud allaient être rassemblés, contenus, organisés. La Bosnie, l'Herzégovine, la Vieille-Serbie, détachées de tout contact avec les Turcs, leurs maîtres nominaux, et entourées par des peuples frères, étaient destinées à complé ter la nationalité serbe. Et une succession ininterrompue d'États satellites étendrait jusqu'à l'Adriatique la souveraineté de la Russie.

Ces plans ruinaient les ambitions nouvelles de l'Autriche. Séculairement occupée à dominer l'Italie et l'Allemagne, elle avait été, en 1866, chassée de l'un et l'autre pays. Elle s'avisa alors que la variété de races réunies sous son sceptre lui permettait de changer sa politique nationale ; que si, jadis, elle avait autour de son petit duché allemand groupé

tout l'empire germanique, il lui serait plus facile, dans l'avenir, de rattacher à ses masses slaves les peuples de même origine épars dans la péninsule Balkanique, et victimes de la barbarie turque. Aussitôt elle tourna le dos à ses regrets et fit face à ses espoirs. Avant le premier pas, la route lui était fermée si la Save et le Danube demeuraient les limites dans lesquelles était emprisonnée son activité, et par-delà lesquelles commençait l'influence russe. La déception de Vienne pouvait devenir le danger de Berlin. Si le cours de cette ambition ne trouvait pas d'issue, il était à craindre que, refluant vers son lit historique, il vînt menacer l'ordre nouveau de l'Allemagne. Le péril créé par le traité de San Stephano fut écarté par le Congrès de Berlin, qui revisa l'œuvre de la Russie : à la vigueur des retouches on reconnut la main de la Prusse. Réduire la Bulgarie à une petite principauté et lui enlever sa primauté de puissance sur les autres peuples de la péninsule ; à une masse ininterrompue d'États indépendants, qui séparaient Constantinople de ses derniers domaines en Europe, substituer une délimitation qui fît de ces États des enclaves dans l'étendue du domaine turc ; rendre à la Porte la plus grande part de ce que la Russie lui avait arraché, et en compensation

attribuer à l'Autriche la Bosnie et l'Herzégovine ; faire de ces provinces serbes qui unissaient le Montenegro à la Serbie, une séparation entre les deux peuples et un débouché pour l'Autriche, avant-garde de l'Allemagne; pénétrer en Macédoine, grâce à un chemin de fer autrichien qui, atteignant la mer, établit la communication la plus courte entre l'Europe centrale et l'Égypte; joindre ainsi par une ligne droite Hambourg, Berlin, Vienne et Salonique à Suez; opposer à travers toute la péninsule cet obstacle allemand à l'achèvement des nationalités et à l'entente des États : telle fut la riposte du pangermanisme au panslavisme.

Deux « poussées » commençaient ensemble, l'une partant de la mer Noire pour porter l'influence russe jusqu'à l'Adriatique, l'autre partant du Danube pour étendre l'hégémonie allemande jusqu'à la mer Égée. Ces deux lignes d'ambition allaient se rencontrer à angle droit. Laquelle couperait l'autre ?

L'Autriche n'avait pas à compter sur l'amour des peuples : elle compta sur leurs intérêts et sur leurs rivalités. Le Montenegro ne pouvait être gagné, il fut investi : des routes stratégiques, des forts et une police de terre et de mer surveillèrent

sa force et la contrebande des idées. En Bosnie et en Herzégovine, le mécontentement de 600.000 orthodoxes fut tenu en échec par les faveurs accordées à 300.000 catholiques et à 500.000 musulmans. Le royaume serbe, entouré par des États jeunes et pauvres ou par l'Autriche, n'avait issue que par elle vers la richesse : l'aide ou l'obstacle apportés par Vienne et par Pesth à la sortie de ses produits agricoles, sa seule ressource, lui mesuraient la prospérité ou la faim. Il était impatient de ces travaux publics et démesurés qui sont pour les peuples les folies de jeunesse : l'Autriche lui fournit des ingénieurs, des industriels et des financiers, pour se rendre indispensable en l'exploitant. Enfin, la meilleure chance de l'Autriche fut le caractère du souverain serbe. Délié d'esprit, sceptique de cœur, sans ordre ni scrupule dans le gouvernement de sa vie privée et de sa fortune, il était un aventurier égaré dans un personnage de roi. Il crut servir peut-être les intérêts de son pays, certainement les siens, en se liant à l'Autriche. Elle lui représenta que, dans les bonnes grâces de la Russie, il serait toujours primé par le prince de Montenegro, qu'à s'unir à cet ambitieux voisin il risquait de travailler contre lui-même, et le découragea ainsi de délivrer la Bosnie et l'Herzégovine,

les terres pourtant où la race serbe est la plus pure. Elle détourna les ambitions de Milan vers la Macédoine, la contrée où les races sont les plus diverses, où la Serbie provoquait les prétentions bulgares, mais suivait les jalons posés par l'Autriche dans la direction de Salonique. L'état de siège et les corruptions électorales gagnèrent les Chambres serbes à cette politique : mais la Serbie sentait que rompre l'amitié avec le Montenegro, la paix avec la Bulgarie, abandonner la Bosnie et l'Herzégovine à l'Autriche était trahir la cause slave et son propre avenir. En 1889, l'habileté de Milan se trouva si usée que, pour sauver la couronne des Obrenowitch, il abdiquait et quittait le pays. Et le changement de règne amena, par une réaction vraiment populaire, le triomphe du parti qui voulait un rapprochement avec la Russie et passait pour appuyé par elle.

Pendant ce temps, la Russie s'était installée en Bulgarie à son gré, et d'accord avec les Bulgares reconnaissants. Alexandre de Battemberg était neveu du Tsar, ce fut assez pour qu'ils l'élussent leur prince ; ils confièrent à des Russes le gouvernement. Les Russes avaient tout demandé et tout obtenu : l'usage qu'ils firent de cette omnipotence créa toutes les difficultés. Ils organisaient bien

l'armée, gaspillaient les finances, et semblaient dédaigner la nation. Celle-ci finit par s'avouer que ses sauveurs traitaient un peu trop un pays délivré en pays conquis : en échappant au Turc elle n'avait fait que changer de dépendance, et le nouveau joug, parce qu'il était plus savant, paraissait plus continu et plus lourd. Après sept années il devint excessif, et jamais le prince Alexandre ne fut l'interprète d'une volonté plus nationale que le jour de 1885 où il congédia ses conseillers russes. Presque aussitôt après, la Roumélie orientale, s'unissant à la Bulgarie, rétablissait, par un mouvement révolutionnaire, l'œuvre de San Stephano, et la Serbie, attaquant la principauté sous prétexte qu'elle devenait trop puissante, menaçait même l'œuvre de Berlin. Cette heure critique permit à la Russie de prouver si elle préférait, dans la Bulgarie, les Bulgares ou sa propre domination. Son choix fut net et cruel. Tous les officiers supérieurs de l'armée bulgare étaient Russes : à la déclaration de guerre, la Russie les rappela tous. Les Bulgares eurent le sentiment qu'abandonner ainsi un peuple était le livrer. Et si leur victoire de Slivnitza, où leurs bataillons étaient commandés par des lieutenants, et leurs régiments par des capitaines, satisfit leur fierté nationale, elle n'effaça pas

le souvenir d'une trahison. La Russie acheva de montrer son ressentiment et d'exciter le leur, en rendant l'exercice du pouvoir impossible au prince que la victoire avait fait plus cher à ses sujets. C'est malgré la Russie et contre elle que, sur les conseils de l'Autriche, ils choisirent, pour successeur d'Alexandre, Ferdinand de Cobourg.

Bulgares et Serbes avaient donc suivi une marche contraire. L'expérience de l'amitié russe rapprochait les uns de l'Autriche, le résultat de la collaboration autrichienne réveillait dans les autres la tendresse pour la Russie. Mais ce serait se tromper que de voir là une inconstance de subalternes occupés seulement à troquer leurs maîtres. Tandis que les deux grands joueurs poussaient ces petits peuples comme des pions sur un échiquier, ces pions vivants jugeaient la partie où se débattait leur sort, et comme ils se virent sacrifiés, ils échappèrent aux mains qui les croyaient inertes, et résolurent de se mouvoir eux-mêmes. S'ils s'étaient considérés comme réduits à subir la domination de la Russie ou de l'Autriche, c'est la Russie qu'ils eussent choisie. Si la Russie ne veut pas la liberté, elle veut du moins l'union des races slaves : l'Autriche ne veut ni leur liberté, ni leur union. Mais toute l'énergie des Bulgares comme des Serbes

prépare un autre avenir. Exposés aux caresses asservissantes des deux empires, ils ont employé la force des faibles, appelé le plus éloigné à leur aide contre celui qui les serrait de trop près, et opposé l'une à l'autre ces cupidités, pour se maintenir libres. C'est l'indépendance qu'ils veulent.

III

Comment l'assurer ? La sagesse populaire dans ses paroles simples cache plus d'un oracle. Depuis des siècles, elle a, sur toute l'étendue de la péninsule balkanique, célébré par ses légendes et ses chants, au-dessus de la gloire particulière à chaque race, la fraternité de toutes celles qu'unit la communauté du sol, des maux, du sang transmis par les mêmes pères ou versé par le même oppresseur. Cette tendresse entre égaux prépare l'entente que l'orgueil de primauté rendrait impossible. Depuis la Révolution française, les vastes et continuels changemens des États ont donné aux nations le courage d'avouer leurs rêves. Celles des Balkans ne songeaient pas à se conquérir, mais à s'associer : telle fut, à travers l'inconstance des combinaisons où se reflétaient les couleurs changeantes du ciel politique, la constance de la volonté générale. Elle salua sans jalousie, du Danube à la Thrace, la fugitive espérance que Napoléon donnait aux Slaves par le royaume d'Illyrie. Elle tint,

en 1848, malgré les séparations des frontières et des cultes, les Serbes et les Monténégrins prêts à secourir les Croates contre les Hongrois. Elle compta en 1866, quand l'Autriche semblait une autre Turquie prête à se dissoudre, que, dans la ruine de ces deux États, plusieurs nations reprendraient leur bien : elle inspira les pactes qui furent conclus alors entre les patriotes croates, le prince de Montenegro et celui de Serbie. La Croatie et la Dalmatie détachées de l'Autriche, la Serbie accrue de la Bosnie, et le Montenegro de l'Herzegovine devaient former une confédération sous la présidence du souverain serbe. L'assassinat de celui-ci et la guérison de l'Autriche par l'empirisme du comte Beust, effacèrent ces projets.

Ils ont reparu dès que les influences étrangères cessèrent de dominer à Sofia et à Belgrade. Les peuples reconquis sur l'Islam gardaient conscience qu'ils avaient besoin les uns des autres pour reprendre à la Turquie les portions d'eux-mêmes encore captives; que leurs groupes déjà constitués et mandataires de races diverses ne pouvaient se dissoudre en un seul État ; que la nécessité de devenir pour la guerre une force suffisante, pour la paix un marché étendu, de représenter en tout temps dans le monde une influence, leur commande

de n'être ni ennemis ni étrangers. L'idée de fédération s'éleva comme l'idée même de la concorde et la sauvegarde unique des nationalités diverses. La Grèce, la Roumanie se sentirent attirées vers elle ; des échanges de vues prouvèrent aux hommes d'État sa difficulté et sa nécessité ; des échanges de visites et de paroles entre les souverains serbe, bulgare et monténégrin annoncèrent aux peuples ce que préparaient leurs chefs. Ils opposaient à la politique russe la volonté d'être autonomes. Ils opposaient à la politique autrichienne la volonté d'être unis.

Cette union semblait faite en avril 1897. Les excès du Sultan l'avaient précipitée. A la veille de la guerre, les Bulgares, les Serbes et les Monténégrins mobilisaient pour secourir la Grèce. Entre Constantinople et Athènes, quatre cent mille soldats étaient prêts à se lever contre la Turquie : c'était pour elle l'insécurité des communications, la révolte mêlée à la guerre, l'impossibilité d'être forte partout, la chance d'être jetée hors d'Europe.

Le dommage n'était guère moindre pour l'Autriche. Que les races autochtones ne gagnent pas de force et que l'Islam perde la sienne, voilà l'espoir à long terme de la patience autrichienne. Si

les races autochtones, fortes de leur entente, se partageaient tout à coup le domaine sur lequel elle avait pris hypothèque, c'en était fait. Leur laisser leurs conquêtes, c'était perdre sa destinée, les seules terres sur lesquelles luise encore pour elle le soleil levant d'une espérance. Disputer aux vainqueurs leur bien, c'était affronter elle-même une guerre, et où plusieurs de ses peuples seraient de vœux avec les Slaves combattus par elle. Ses intérêts exigeaient qu'entre les États des Balkans ne se formât point d'entente ; que la victoire certaine de la Turquie sur la Grèce isolée coupât court aux ambitions de toutes les races chrétiennes et laissât vacante pour l'Autriche la place de futurs agrandissemens ; que la finance et le commerce autrichiens, déjà forts à Sophia comme à Belgrade, continuassent leur lente infiltration, grâce à la paix. Mais comment imposer la paix à ces peuples que l'instinct de conservation portait à la guerre ? Il fallait un *veto* de l'Europe. L'Autriche parlait au nom de la triple alliance : restaient la Russie, la France et l'Angleterre. La France était résolue à suivre son alliée ; l'Angleterre, si elle demeurait seule, devenait impuissante ; tout dépendait donc de la Russie.

La Russie, depuis son échec en Bulgarie, sem-

blait désenchantée de protéger personne, et se désintéressait des affaires balkaniques. C'était, parmi tant d'avantages, son infériorité en face de l'Autriche, qu'elle eût le choix entre les grands desseins et ne fût pas contrainte de s'obstiner où elle trouvait des obstacles. Elle avait porté son activité vers l'Extrême-Orient, et le sud de l'Europe devient une petite province à qui domine l'Asie. L'entrée en campagne de ses clients slaves ne lui apportait que des embarras sans avantages. S'ils combattaient seuls, vainqueurs ils seraient émancipés d'elle par leur succès, vaincus ils ne lui pardonneraient pas son abandon. Si elle était entraînée à les défendre contre l'intervention d'une grande puissance, elle souscrirait ainsi à leur agrandissement, qui rendrait plus difficile l'exercice de son hégémonie. Enfin, cette guerre, outre qu'elle ne lui donnerait rien dans les Balkans, risquait de compromettre, si elle devenait générale, les travaux d'approche de la Russie autour de la Chine. Sans doute le maintien du *statu quo* dans les États balkaniques était tout en faveur de l'Autriche et précipitait l'invasion allemande vers Salonique et Constantinople. Mais qu'importerait cette vaine avance le jour où l'achèvement des lignes transsibériennes détournerait les anciennes routes de la

Chine et des Indes ? Quand la Russie aurait soumis à son influence les immensités de l'Asie, capté les grandes sources du commerce, et acquis à la race slave une puissance inconnue dans l'histoire, toute compétition serait impossible, et les Slaves des Balkans prendraient d'eux-mêmes la place de satellites dans son système. Pour elle, l'essentiel était de n'être retardée par rien ni personne dans la marche lointaine qui préparerait un triomphal retour. De l'Extrême-Orient, elle ne désirait envoyer à ses clients d'Europe que de l'opium pour endormir leurs aspirations et leurs maux. L'Autriche en eut la preuve lorsque, pour annuler, par l'accord des deux empereurs, les conciliabules des princes balkaniques, François-Joseph rendit visite à Nicolas II. A la suite de cette entrevue, deux dépêches identiques de Saint-Pétersbourg et de Vienne signifièrent aux petits peuples que l'Europe leur ordonnait de respecter son repos.

On leur offrit, d'ailleurs, en échange des grands avantages, la consolation des petits gains. La Russie et l'Autriche obtinrent du Sultan un traité de commerce pour la Roumanie, des évêchés et des écoles pour les Serbes et les Bulgares dans les régions que ces deux peuples se disputent. La Russie comme l'Autriche répandait les faveurs qui divi-

sent. Il fallut, pour ces plats de lentilles, céder le droit d'aînesse. Et nul n'a pu se dissimuler le retour offensif de cette politique, faite pour les protecteurs et non les protégés, depuis le jour où le roi Milan a repris le pouvoir à Belgrade et ramené la discorde entre la Serbie, la Bulgarie et le Montenegro.

Aujourd'hui les peuples de la Péninsule gardent l'amertume d'avoir malgré eux manqué l'occasion dans le passé, la crainte d'être déçus encore dans l'avenir, le doute qu'ils aient quelque chose à attendre de l'Autriche ni même de la Russie, l'angoisse de cette solitude, et une volonté obstinée d'indépendance. Rien ne leur a autant manqué, ils le sentent, et rien ne leur est plus nécessaire que l'amitié d'un peuple généreux. Ils le cherchent, ils le nomment : c'est la France.

IV

La première, elle les a appelés. Quand leur conscience obscure doutait si leur volonté de revivre n'était pas une révolte insensée contre le droit de conquête, loi universelle du monde, la France, abolissant cette loi, a proclamé le droit des races. C'est à sa voix, Lazares ensevelis depuis des siècles, qu'ils se sont dressés de leurs tombeaux, et elle seule a travaillé avec désintéressement à leur liberté. Ils n'attendent pas l'aide armée qu'elle accorda souvent : son bras n'est plus libre, ils le savent. Mais la diplomatie a les secrets de mille secours qui, sans compromettre le médecin, améliorent l'état des malades : ces peuples souffrans nous sauraient grand gré de cette assistance. Ils n'y comptent guère non plus, parce qu'ils nous savent sous le joug de factions sans compétence ni durée ; mais, malgré notre infortune et nos fautes, nous gardons intact pour eux l'essentiel de notre prestige. Victimes préférées de la force, ils ne la vénèrent pas du respect idolâtre qu'elle inspire à d'autres ; leurs épreuves leur ont

appris le culte et les revanches du droit. Ils ont besoin que retentisse dans le monde, en faveur des faibles, le verbe de la foi et de l'espérance. Or, pour notre honneur, nos gouvernements ne sont ni la seule ni la plus fidèle expression de la France. Les véritables ministres et ambassadeurs de notre patrie dans le monde sont nos penseurs, nos jurisconsultes, nos historiens, nos publicistes, nos lettrés. Sous les formes les plus diverses, les uns et les autres peuvent apporter un témoignage respecté, concordant et sonore, à l'autonomie des races. Et voilà l'aide que les races balkaniques attendent surtout de nous. Leurs espérances nationales troublent les calculs expectants des grandes puissances, les grandes puissances ont leurs financiers; et la finance gouverne la presse. De là une coalition de chancelleries, de cabinets et de journaux pour ignorer des prétentions importunes, et ces petits peuples éprouvent quels terribles instruments de silence sont la tribune, la presse et le télégraphe. Rien ne leur est plus dangereux, rien n'a davantage amoindri leurs énergies à des heures décisives, rien n'étouffe plus cruellement leurs chances d'avenir que ce mutisme obstiné sur leurs griefs, sur leurs droits, sur leur vie. Ils sentent que la France peut rompre ce maléfice. Elle a gardé le

privilège de répandre les idées dans le monde ; elle y crée les courants d'opinion. Des rayons de lumière sur des faits si soigneusement tenus dans l'ombre, des témoignages impartiaux sur le sort, les progrès, la constance de ces peuples, tout pénétrés par l'étranger et résolus de rester autonomes, donneraient à ces faibles qui nous aiment la certitude qu'ils comptent et sont aimés. Nos journaux, partout attendus comme les échos de la pensée française, ne sont pas tous prêts à la dénaturer, grâce aux raisons trop solides de Pesth, de Vienne ou de Constantinople. Ils travailleraient puissamment à notre profit et au profit des peuples balkaniques par cela seul que cette pensée française paraîtrait occupée de ces peuples. Les hommes publics de ces pays ont été pour la plupart élevés en France, leurs enfans viennent encore y recevoir la haute culture de l'esprit : l'occasion s'offre ainsi aux maîtres français de témoigner leur intérêt non seulement à chaque homme qu'ils forment, mais aux races que ces hommes représentent; elle s'offre à notre jeunesse de connaître les qualités de ces étrangers, de faire avec eux la communion des espérances légitimes. Il n'en faudrait pas davantage pour donner à la France sur les nationalités des Balkans une influence di-

rectrice. Et si nous nous servions de ce crédit pour montrer à toutes un intérêt égal, leur prouver qu'elles ont besoin les unes des autres et les détourner de compétitions où elles trouveraient une ruine commune, nous rendrions de plus en plus fort l'instinct qui les pousse à assurer leur avenir par leur concorde.

Ce que nous pouvons faire, faisons-le. Les principes dont les races balkaniques se réclament sont les nôtres. Désavouer leur cause serait nous contredire. Gardons une originalité que nul gouvernement ne nous dispute, mais qui nous a conquis notre influence sur le monde. Partout où le droit d'autrui se lève, ne songeons pas qu'étant à autrui il nous est étranger, songeons qu'étant le droit il nous oblige. Pour avoir soutenu en d'autres pays le droit qui lutte dans la péninsule balkanique, nous sommes devenus les victimes des nationalités rétablies par nos soins, mais ce serait mal choisir l'heure que de le renier aujourd'hui. Les nationalités ont épuisé contre nous tout le mal qu'elles nous pouvaient faire, et dans leurs évolutions prochaines, elles commenceront à le réparer, parce que le développement logique des nationalités tend à diviser les masses unitaires des grands États nos ennemis.

Eussions-nous à espérer seulement les sympa-
thies des quinze millions d'hommes qui occupen
un des territoires les plus importants d'Europ
pour la guerre et pour la paix, l'avantage vaudrai
de n'être pas dédaigné. Mais notre entente ave
les peuples balkaniques nous vaudra davantage
et servira de la façon la plus efficace notre poli
tique générale.

Notre premier intérêt est de trouver des contre
poids à la Triple-Alliance. En nous attachant le
nationalités des Balkans, non seulement nous nou
ménageons la chance de contenir et d'occuper pa
elles l'Autriche, mais nous travaillons à change
l'orientation extérieure et la vie intérieure de cett
puissance. Dans les aspirations slaves est un prin
cipe de ruine pour la Triple-Alliance et de renou
vellement ou de mort pour l'Autriche. Depui
1867, 8 millions d'Allemands et 7 millions de Hon
grois se partagent l'empire sur 24 millions d
Slaves autrichiens. Depuis quelques années, Tch
ques, Slovènes, Croates et Dalmates de la monar
chie commencent à se demander pourquoi deu
races seules, et les moins nombreuses, sont ma
tresses dans l'État, et par quelle infériorité d
nature les Slaves seraient les serviteurs-nés d
Allemands et des Hongrois. L'ordre qui garde c

désordre, la patience de la majorité, la paix de la rue sont à la merci d'un incident. Les sympathies accordées par la France aux Serbes et aux Bulgares ne sauraient accroître la confiance de ceux-ci dans leur avenir sans que les Slaves d'Autriche sentent plus douloureusement le joug, et, le jour où les sujets de l'Autriche se jugeront moins libres que les anciens sujets du Turc, la fin du « dualisme » illogique sera proche. Si les Allemands et les Hongrois s'obstinent à le maintenir, c'est la rupture du lien fragile qui unit des couronnes bien nombreuses pour une seule tête : la Hongrie connaîtra l'isolement et la déchéance ; les Allemands subiront l'attraction de l'Allemagne, diminuée malgré cet accroissement, parce qu'elle aura cessé de dominer par les Allemands les Slaves de l'Autriche ; et ceux-ci cédant à la communauté de race et d'intérêts qui les mêlent aux peuples de la péninsule balkanique, formeront avec eux une puissance nouvelle et naturellement hostile à l'Allemagne. Si, menacée de n'être même plus « une expression géographique, » l'Autriche suit la logique de la pente où elle s'est engagée le jour où elle a émancipé la Hongrie, et passe du dualisme à la fédération, les Slaves, dans cette fédération, seront le nombre, auront par le nombre la primauté, pren-

dront une revanche sur les influences germano-hongroises par lesquelles ils sont dominés aujourd'hui. L'Autriche alors, au lieu de se dissoudre au profit d'autres États Slaves, deviendrait elle-même l'avant-garde des Slaves contre l'ambition allemande. Dans toutes les hypothèses, l'axe de la politique serait changé, la Triple-Alliance dissoute, et nous aurions pour auxiliaires une partie des forces qui nous menacent aujourd'hui.

Pourquoi hésiterions-nous à préparer ces résultats? Par crainte de désobliger la Russie? Certes il ne faut pas traiter légèrement l'alliance d'une nation puissante : mais qui rend une alliance précieuse? Les profits que chacun des alliés s'assure. Quels sont les nôtres? Sur le Rhin, ou plutôt sur les Vosges, la Russie nous garantit contre une attaque de l'Allemagne. C'est beaucoup de n'avoir pas à craindre pour la Franche-Comté ou la Champagne, mais cela ne nous restitue ni l'Alsace ni la Lorraine, et comme d'ordinaire l'agresseur n'est pas celui qui a pris et garde, mais celui qui se croit dépouillé, nous demeurons seuls s'il s'agit de revendiquer nos provinces perdues. Dans les Lieux Saints et en Syrie, notre ancienne prédominance n'est combattue par personne avec autant d'ardeur que par notre alliée. En Chine elle songe à nous pour

soutenir ses prétentions et moins pour partager les bénéfices. Ceci n'est pas un reproche contre la Russie, mais contre nous. Elle a joué son rôle, nous n'avons pas joué le nôtre. Chacun, dans les amitiés politiques, travaille pour soi et laisse à l'autre le soin de réclamer l'aide qu'il désire : nous n'avons rien demandé. Le temps est venu de renoncer à cette attitude où il semble que nous suffise l'honneur de suivre la Russie où il lui plaît. Voulons-nous prévenir des malentendus et de fâcheuses habitudes, voulons-nous que la Russie estime à sa valeur notre concours, sachons dire avec bonne grâce et netteté que notre amitié est toujours prête aux avances, mais qu'elle compte en être remboursée. Indiquons les points du monde où nos intérêts nous semblent essentiels et où nous espérons, au lieu de concurrence, un appui. Et ne dissimulons pas que nos principes et notre sécurité nous commandent de favoriser dans les Balkans, contre la poussée du germanisme, l'indépendance et la fédération des petits peuples. Il n'y a pas à le dissimuler, nous troublons ainsi la politique d'assoupissement que la Russie préférerait. Mais comme elle est, vis-à-vis des Slaves, prisonnière de la mission qu'elle s'est donnée, elle ne peut permettre qu'un autre peuple les favorise et

les serve, sans elle-même les favoriser et les servir, et de bon ou de mauvais gré elle nous suivra. Si nous négligeons les nationalités slaves, comme personne ne s'occupera d'elles, la Russie a prétexte pour les oublier sans paraître les trahir ; que nous soyons entraînés dans une guerre, les Slaves, ignorés par nous, resteront indifférents à notre sort ; et la Russie, ne voyant pas ses intérêts d'Europe engagés dans la querelle, sera tentée de mettre à profit l'inattention des peuples aux prises pour régler à sa volonté le sort de l'Asie. Si nous fortifions dans les Balkans les peuples slaves, ils seront, et surtout contre l'Allemagne, nos alliés : où ils s'engageront la Russie est moralement forcée d'intervenir. Si bien que notre bienveillance active pour ces petits peuples est notre meilleur moyen de rattacher la Russie à notre politique, d'empêcher qu'elle se dérobe en Asie quand nous aurons besoin d'elle en Europe, et de donner par suite à notre alliance son efficacité.

CHAPITRE II

L'EFFORT COMMERCIAL

I

Affermir notre crédit politique n'est pas le moindre moyen de rétablir notre situation commerciale. Les amis deviennent des clients pour peu qu'on soit habile. Non que le cœur gouverne, et surtout aujourd'hui, les affaires de gain. Le commerce participe aux caractères du temps où il s'exerce. Quand on vivait attaché à une nature de gouvernement, à une famille de rois, à des coutumes séculaires, on était presque aussi fidèle aux formes et à la matière des choses utiles à la vie. Il suffisait aux marchands de rester fidèles eux-mêmes à la qualité et à l'aspect de leurs produits pour garder, une fois préférés, leur clientèle. Le large foyer autour duquel parents, familiers, serviteurs, tenaient à l'aise et chacun à son rang, avait une place pour les amis voyageurs qui, réguliers comme les saisons, venaient acheter ou vendre. Aujourd'hui nous sommes d'un temps qui met

sa gloire à n'avoir pas d'habitudes et à chercher en tout et toujours le mieux. Politique, science, situations sociales, rien n'est stable, et le mouvement perpétuel, s'il n'est pas accordé à la matière, emporte les esprits. Le commerce s'efforce d'agréer à cette mobilité qui est le goût universel. Le producteur travaille à surprendre le premier le secret de quelque perfection, tout au moins à présenter sous une apparence nouvelle les choses anciennes. Le client satisfait au jour le jour ses fantaisies inconstantes et sa constante volonté d'obtenir au moindre prix ce qui lui plaît. Et comme le succès est dû aux découvertes d'une attention toujours en recherches, et aux combinaisons non encore essayées de formes, de matières ou de couleurs, on sait d'avance que les mêmes travailleurs ne sauraient être favorisés de ces heureuses rencontres, et l'acheteur se dispose à abandonner demain ceux avec qui il traite aujourd'hui. L'amitié des races orientales ne saurait donc garantir aux marchands français rien, sinon un accès facile, un désir d'entente et une préférence à égalité de conditions.

Ce n'est que cela, et cela est beaucoup. Et la fragilité des liens qui unissent aujourd'hui acheteurs et vendeurs se trouve à notre avantage. Évincés de la place qui fut la nôtre dans les transac-

tions du Levant, nous aurions, si les mœurs étaient encore celles d'autrefois, un difficile et long stage à poursuivre, avant de regagner les positions passées. Le bénéfice des mœurs nouvelles nous assure contre l'inertie des habitudes prises et de la confiance accordée à d'autres. La victoire peut être ressaisie aux premiers efforts, toujours instable d'ailleurs, et il nous faudra chaque jour la mériter pour ne pas la perdre.

Un second avantage a été préparé à notre commerce, celui-là par notre propagande religieuse. Il n'y avait pas en Orient de plus anciennes et de plus constantes influences que celles de Byzance, de Venise et de Gênes, et sur tout le littoral, c'est-à-dire où l'on commerçait, l'on parlait surtout le grec et l'italien. Les missions françaises ont, en moins d'un siècle, aboli ce souvenir des siècles. C'est en 1840 que les grands ordres éducateurs de l'Orient, les Frères des Écoles Chrétiennes et les Filles de la Charité commencèrent à instruire ces populations. Grâce à eux et aux congrégations françaises qui ont collaboré à l'œuvre d'enseignement, notre langue a réduit le grec et l'italien à la désuétude ; notre peuple, l'un de ceux qui a le moins de nationaux en Orient, est celui qui a le plus d'écoles, et le français est devenu la langue la plus familière

aux indigènes. Si, au lieu de déblatérer stupidement contre les missionaires, on savait utiliser leurs services, le commerce français tirerait d'eux d'autres aides non moins précieuses. Leur patriotisme sera toujours prêt à dire à leur pays ce qu'ils savent des contrées où ils vivent, des productions, des besoins, des chances offertes à nos marchandises. Grâce à eux, la France a en tout temps à sa disposition les plus expérimentés, les plus impartiaux, les moins coûteux des informateurs.

Enfin notre commerce doit à lui-même, à sa tradition obstinée de vendre bon et cher, un certain bénéfice, tout moral il est vrai. Le chiffre des affaires va décroissant, mais la renommée reste intacte. La contrefaçon de nos marques est la preuve de l'estime où la clientèle tient toujours nos produits. Le jour où nous les vendrions au même prix que nos concurrents, nous serions préférés à ceux-ci, parce que nous passons pour offrir une garantie plus sûre de probité et de perfection.

Voilà nos chances dans la lutte, si nous voulons reprendre notre prépondérance sur les marchés orientaux. Mais nos négociants, pour retrouver leurs anciens succès, devront changer de méthode et déployer des qualités nouvelles. Pour tout dire d'un mot, ils ont gardé l'esprit du temps où les

transformations de la matière par l'homme étaient difficiles faute d'outillage, lentes faute de crédit, où par suite le maître du marché était le vendeur. Il n'y a pas pour eux de succès à espérer, s'ils n'établissent comme règle de leurs actes que le maître du marché est aujourd'hui l'acheteur. Ils doivent abandonner d'abord leur prétention de servir l'étranger selon leur propre goût. Ce goût fût-il en soi le meilleur, qu'importe? s'il ne paraît pas tel à celui qui paie les objets et s'en sert. S'obstiner en une fierté dédaigneuse des étrangers, sous prétexte que la France, gardienne de l'art, le doit défendre, est un sophisme. En quoi l'art sera-t-il servi et son domaine accru si les produits français ne trouvent pas de chalands? D'ailleurs il ne faut pas transformer les métiers en sacerdoces : combien peu de travaux intéressent vraiment la religion de l'art et propagent le culte du beau! Les variétés de formes, de dimensions, de couleurs, quand il s'agit de marchandises, ne sont-elles pas pour la plupart indifférentes à l'esthétique, et par suite chaque nation, sans sacrilège contre des règles intangibles, n'a-t-elle pas droit à ce qu'elle préfère? Le rôle du commerce est de servir les goûts et non de les juger. Son initiative et sa persistance doivent se proposer la découverte de

produits ou de méthodes grâce auxquels les prix s'abaisseront au niveau des prix atteints par les nations rivales. Et nos négociants doivent pour cela se mettre à l'école de ceux qu'ils veulent supplanter, ces rivaux devenus des maîtres.

Nous devenons nous-mêmes plus aptes à comprendre ces leçons, car les professions commerciales commencent à sortir de l'étrange discrédit qui éloignait d'elles l'élite intellectuelle de notre nation. Jusqu'à ces dernières années, rien de plus inégal que la considération obtenue, dans leur pays, par les industriels ou les négociants de France et ceux des autres nations. Partout ailleurs on mettait au rang des serviteurs les plus utiles à l'État ceux qui accroissent sa richesse en travaillant à la leur. L'Angleterre ouvrait son aristocratie aux premiers dans les grandes affaires de finance, d'industrie, de commerce, de colonisation. La Hollande, la Belgique, la Suisse, l'Allemagne avant sa fortune militaire, cherchaient dans le développement de leur trafic l'importance qu'elles n'attendaient pas des succès politiques. En Italie, Venise, Gênes, Milan, Florence, pour ne nommer que les plus riches républiques, avaient dû leur prospérité, leur luxe, leur force, au commerce, gouverné l'État par une noblesse de marchands, et ces souvenirs

assurent aux traficants d'aujourd'hui un rang élevé dans l'estime publique. La France, dès son origine, eut la destinée d'une nation qui, dans le monde, accomplissait son œuvre par les idées et les armes. L'éclat durable en rejaillit sur les collaborateurs de la royauté, le clergé et la noblesse, et cette aristocratie étrangère aux travaux qui produisaient la richesse, les tenait pour inférieurs aux siens. Quand le pouvoir royal retira à la noblesse toute collaboration au gouvernement, elle ne chercha pas dans les affaires privées emploi de son énergie. Elle crut que l'oisiveté était la marque de son rang, elle déclara que le travail était une marque de roture, que par suite le commerce était une profession subalterne, et il fallut, en faveur de quelques industries nouvelles, une exception explicite pour que les gentilhommes s'y livrassent sans déroger. La bourgeoisie seule avait fourni au commerce de terre et de mer des capitaux et des hommes ; il lui appartenait d'opposer aux fiertés de la fainéantise l'orgueil du travail. Mais elle fut trahie par elle-même, par les premiers de sa caste qui rougissaient d'elle et voulaient se confondre avec les nobles. Cette haute bourgeoisie leur faisait sa cour en outrant leurs préjugés, elle dit plus fort qu'eux que le commerce

était besogne de petites gens, elle pervertit le bon sens de sa propre classe, et les laborieux eux-mêmes crurent qu'en effet l'honneur était pour qui vivait sur la fortune publique et l'humiliation pour qui augmentait cette richesse. Quand la Révolution détruisit les privilèges féodaux, on vit bien qu'il ne suffit pas d'abolir une caste pour supprimer une vanité, et la vanité de la noblesse, survécut dans la bourgeoisie. Cette élite, qui possédait l'éducation, la richesse et l'intelligence se consacra aux fonctions de l'État ou à ce qu'on nommait les carrières libérales. L'on eut dit que, pour acquérir droit à la considération, il fallait enseigner, plaider, guérir, ou surtout détenir une part de l'autorité politique. Sauf en quelques grands ports de commerce, et dans quelques entreprises qui devenaient l'honneur d'une famille, le négoce continua de se recruter parmi la petite bourgeoisie ou le peuple. Ces hommes étaient moins armés de connaissances générales, moins amoureux de leur profession, moins aptes à la lutte que leurs concurrents étrangers.

Mais le régime qui, sous le nom de République, s'est établi depuis vingt années en France, les atteintes portées à la considération du gouvernement et, par contre-coup, de ceux qui le représen-

tent, les dénonciations, l'espionnage, l'insécurité dont les fonctionnaires sont victimes, l'obligation de servir des idées mauvaises, et parfois des hommes méprisables, la répugnance du gouvernement lui-même à employer les Français que le passé de leur famille, l'indépendance de leur fortune, les ressources de leur éducation, désignaient à son choix, et sa préférence pour les « nouvelles couches », concourent à écarter des charges publiques l'élite intellectuelle et morale du pays. Les carrières libérales, vers lesquelles elle a reflué d'abord, sont si encombrées qu'il n'y a plus assez de malades pour les médecins, de procès pour les avocats, d'élèves pour les maîtres ; et l'homme sans fortune, s'il opte pour une de ces carrières, ignore s'il choisit un moyen de vivre ou de mourir. Cette évidence a fini par avoir raison de l'erreur traditionnelle où la jeunesse se laissait entraîner. C'est sur les situations indépendantes, où l'homme attend de lui seul son avenir, où le travail, la volonté, la constance, le coup d'œil, l'énergie déterminent le succès, qu'un attrait grandissant attire les hommes vraiment hommes, conscients de leur valeur et de leur dignité. Ce changement s'est manifesté par l'un des plus magnifiques témoignages que l'intelligence, l'initiative et la fermeté aient jamais donnés :

ces découvertes, vaillantes comme une chanson de geste, et calculées comme un problème de science, qui, en peu d'années, ont percé tous les mystères de la vaste Afrique. Ce renouveau de vie, cet élan d'initiative, cette vocation d'indépendance, ce besoin de responsabilité, ont pénétré même les carrières officielles. Les plus intrépides de ces « Africains » ne sont-ils pas de jeunes officiers et de jeunes fonctionnaires coloniaux? Les uns appartenaient à une profession où toutes les vertus se résument, dit-on, à obéir; les autres à une administration où ils pouvaient, sans péril pour leurs droits à la retraite, borner leur activité au balancement du *rocking-chair* et à la manœuvre du *pankah*. Ce sont eux qui ont importuné leurs ministères, sollicité la faveur d'affronter l'inconnu, de grandes et obscures souffrances, et toutes les formes du danger et de la mort. Ce sont eux qui déploient avec le plus d'étendue et de constance, outre les vertus traditionnelles et pour ainsi dire obligées de leur rang, la sollicitude, imprévue et dédaignée naguère, de découvrir à la France des marchés nouveaux. Ils comprennent que ces régions ne peuvent être définitivement acquises, sinon par le bénéfice régulier et pacificateur des échanges, que les explorateurs ne sont que les

enfants perdus de la géographie s'ils ne sont pas l'avant-garde du commerce, et ils se préoccupent de lui préparer la place. Si cette réhabilitation du négoce se poursuit dans le continent noir sous la forme héroïque, grâce aux représentants des professions les plus brillantes et les plus réfractaires à tout trafic, elle s'opère par un travail plus obscur mais plus général dans la France même. Nombre d'hommes pourvus de tous les titres qui leur permettraient d'asseoir leur paresse et leur docilité dans le fauteuil d'une fonction officielle, préfèrent maintenant une existence tout opposée, veulent se donner à eux-mêmes la mesure de leur mérite, et, plus beaux joueurs que leurs aînés, courir hardiment les chances de la vie. L'industrie, le commerce, leur offrent, avec l'indépendance, l'emploi de toutes leurs facultés, l'émotion des risques, l'espoir des grands résultats. Et désormais la France peut opposer aux hommes d'affaires étrangers, une élite de Français qui ne le cèdent à personne par la culture générale et la portée de l'intelligence.

II

Ce changement dans la valeur des hommes a eu déjà pour conséquence l'adoption de mesures utiles à la défense de notre marché extérieur.

Les plus urgentes à établir étaient les Écoles des divers degrés où patrons, commis et ouvriers, trouveraient le savoir plus méthodique et plus complet dont tous ont besoin. Si tardives, si peu nombreuses, si peu fréquentées que soient, par comparaison avec les établissements étrangers, ces écoles en France, elles ont commencé, elles ont coïncidé avec la vocation d'hommes plus cultivés et plus riches vers le négoce, avec l'intérêt plus attentif qu'inspirait une profession choisie par une élite capable de comprendre et de réclamer ce qui lui manquait. Des municipalités, des centres industriels, des chambres de commerce, de grandes usines ont fondé cet enseignement par leur initiative. L'État a favorisé ces tentatives et les a voulu compléter. L'année 1883 précipite le zèle de cette coopération qui se hâte pour rega-

gner le temps perdu. Le ministère du Commerce ouvre un *Bureau de renseignements commerciaux et de la presse ;* il crée un *Moniteur officiel du commerce*, bulletin hebdomadaire où doivent être publiés tous les documents de nature à intéresser les acheteurs et les vendeurs ; pour obtenir sur les principales contrées d'échange les renseignements nécessaires, il fait appel à nos nationaux que leurs affaires fixent dans les divers pays, et crée trente-deux *Chambres de commerce françaises à l'étranger*.

A ces moyens d'action généraux se sont joints des efforts particuliers pour accroître notre richesse dans telles ou telles parties du monde. Les premières désignées à notre attention sont les nouvelles colonies que la fortune nous a apportées comme une compensation à nos pertes. L'*Union coloniale* y a pourvu : fondée par l'initiative privée, soutenue par des souscriptions volontaires, elle recueille et publie des informations sur les emplacements et la valeur des territoires à occuper, sur la nature des entreprises à tenter, sur l'importance des capitaux nécessaires à chaque genre de travail ; elle offre aux émigrants ses bons offices pour leurs voyages, leurs concessions ; elle leur épargne à leur arrivée en pays inconnu les périls des mauvaises

rencontres et de l'isolement. Tandis qu'elle porte son utile activité sur toutes nos possessions, d'autres groupements se proposent la mise en valeur d'une seule contrée. La *Société de l'Afrique française* s'occupe d'envoyer en ce pays des explorateurs, et de compléter leur œuvre en attirant à leur suite des capitaux, des agriculteurs et des commerçants. Il vient de se fonder, il y a quelques mois, une *Société de Madagascar* et une *Société du Dahomey*. Et ce ne sont pas seulement les territoires dévolus à la France, qui sont l'objet d'études attentives et poursuivies sur place. En 1895 la Chambre de commerce de Paris envoyait au Transvaal un de ses membres : il devait constater les ressources du Witwatersrand et reconnaître quels genres d'industrie s'y offraient à l'intelligence et aux capitaux français. Vers la même époque, la Chambre de commerce de Lyon a organisé la *Mission Lyonnaise d'exploration commerciale en Chine*, pour étudier « les ressources économiques et commerciales des provinces chinoises avoisinant le Tonkin et celles de la province Se-tchouan ». Huit hommes jeunes, énergiques, chacun choisi pour une compétence spéciale, ont, durant les années 1895, 1896 et 1897 parcouru dans l'intérieur de la Chine plus de 20,000 kilo-

mètres. La vaste et superbe publication que la Chambre de commerce a faite de ce voyage [1], ne contient qu'une partie des renseignements rapportés par les voyageurs. Dans une lettre particulière, le président de la Chambre de commerce de Lyon, M. Auguste Isaac, appréciait les résultats obtenus : « D'abord on a ouvert les yeux au pays sur l'importance de la transformation et de l'évolution réelle quoique lente de la Chine. En second lieu nos études ont provoqué d'autres industries pour l'entreprise des travaux publics en Chine et particulièrement au Yun-nan, chemins de fer, exploitations minières. Sur huit jeunes gens que nous avions envoyés là bas, six y sont retournés, y ont fondé des affaires ou occupent des situations importantes comme ingénieurs. Nous avons dans une certaine mesure, secoué l'apathie de la jeunesse. Nous lui avons montré qu'il y a intérêt et plaisir à voyager et que, si l'on veut, on peut faire autre chose que de végéter dans les cafés de sous-préfecture en attendant l'héritage paternel. »

L'initiative privée n'a pas reculé devant des tâches plus vastes et complexes encore. En 1891

[1] La Mission Lyonnaise d'exploration commerciale en Chine 1895-1897. — Lyon, Rey et Cie, 1898.

la Chambre de Commerce de Paris décidait de créer, pour la région et le genre d'affaires qu'elle représente, un musée commercial et un bureau de renseignements ; et elle élevait pour ces services, rue Feydeau, un immeuble de 11 millions. Est-ce parce que Paris est la capitale du travail comme du gouvernement; que ses affaires, les plus importantes de France, réunissent tous les genres de négoce et ont un intérêt national ; est-ce parce que l'État en France a pour principe de ne laisser hors de sa main rien d'important ? L'œuvre des négociants parisiens à peine entreprise, il voulut la réglementer. Et comme les Chambres de commerce dépendent de lui, il avait moyen d'imposer son concours. Il demanda et obtint qu'au lieu d'un établissement particulier au commerce parisien, on créât un *Office national du commerce extérieur* ; que la Chambre de commerce mît son immeuble, sa bibliothèque, sa compétence et des agents choisis par elle au service de l'Office ; qu'elle se chargeât de rédiger, sous le contrôle du gouvernement, le *Moniteur officiel du commerce*. En échange il offrit à la Chambre une subvention annuelle de 70,000 francs pour l'Office, de 12,000 francs pour le Moniteur, l'autorisa à accepter des dons et legs et à percevoir sur le prin-

cipal des patentes 1/4 de centime additionnel, qui produit 54,000 francs. Ces accords ont été consacrés par une loi du 4 mars 1898. C'était un sage compromis où la puissance publique a su utilement prêter son concours et intelligemment borner son action. L'Office, grâce à quelques autres libéralités, fonctionne avec un budget de 150,000 francs.

Pour accroître la valeur et la régularité des informations, le ministère du commerce a choisi, parmi les négociants français qui vivent aux colonies ou à l'étranger, des correspondants, sous le titre de *Conseillers du commerce extérieur*. Le ministère des affaires étrangères a prescrit à ses agents de fournir périodiquement des rapports commerciaux, de répondre aux questions qui leur seraient adressées par l'Office, et d'envoyer, soit de leur propre initiative, soit sur les demandes venues de France, les échantillons des produits naturels qu'on trouve, des objets qu'on fabrique, des marchandises qu'on emploie dans les contrées où ils sont accrédités. Et il n'en a pas été ici, comme il est souvent, des beaux projets qui restent projets. Les rapports se succèdent; ceux que publie le *Moniteur officiel du commerce* sont sérieux, parfois remarquables; souvent l'Office annonce que tels ou tels consuls, de passage à Paris, se tiendront,

à tels jours et heures, à la disposition de quiconque les voudra consulter. Enfin, pour l'examen des échantillons, la méthode la meilleure semble avoir été trouvée. Quand tous demeurent accumulés dans un seul monument, leur visite est difficile sauf aux négociants de la ville où il s'élève, et comme, pour être complète, la nomenclature des objets doit être immense, elle est fort coûteuse à réunir et à renouveler. Un musée général des produits étrangers devient vite un musée des antiques, et bientôt montre aux visiteurs l'ensemble des objets hors de mode et d'usage. Le ministère du commerce en France, au lieu de disperser son effort dans une tâche trop étendue, choisit les industries étrangères sur lesquelles les renseignements peuvent être le plus immédiatement utiles, il demande sur elles seules des échantillons, et quand ils sont complets, il fait d'eux ce que les librairies circulantes font de leurs livres. Il les envoie aux Chambres de commerce ou aux musées des régions qui s'occupent de production analogue, et il les leur confie pour un temps limité. Les journaux locaux annoncent l'arrivée des échantillons : le délai écoulé, ils sont repris et adressés de la même façon par le ministère à d'autres centres de travail.

Il y a donc eu un réveil de notre énergie. Et cet effort pour répandre au dehors les produits français a donné des résultats. Ils ont été sensibles dans le Levant. En 1897 la décroissance continue de nos échanges s'est arrêtée. Le chiffre de nos importations dans l'empire turc a monté de 20 0/0. Ce progrès s'est maintenu en 1898, et ce qu'on sait de 1899 permet de dire qu'il se soutient encore.

III

Ce serait pourtant se faire illusion que de croire passé le péril. Comme ces restaurations de vieilles demeures où les moindres travaux mettent au jour l'usure générale et montrent l'urgence d'étendre l'œuvre réparatrice, nos premières défenses contre le déclin de notre commerce ont surtout dévoilé la profondeur du mal et la nécessité d'une plus grande cure.

La décadence de notre travail national a pour origine la révolution française et pour cause principale l'anéantissement systématique, subit, absolu de toutes les habitudes favorables à la qualité des produits et au sort des producteurs. Partout les siècles et la nature des choses avaient créé entre les maîtres des mêmes professions, entre les ouvriers des mêmes métiers, une vie sociale. Les patrons s'entendaient pour proportionner leurs fabrications au nombre des ouvriers, les ouvriers pour attribuer un prix équitable à leur main-d'œuvre, les patrons et les ouvriers pour assurer au travail la

perfection qui assure la vente, et régler les intérêts communs de leur état. Tous les peuples, nous exceptés, ont tenu à maintenir ce concert des volontés, cette force collective. Quelques nations ont rétabli, après l'avoir détruite, l'obligation d'un lien corporatif entre les hommes du même métier [1] ; toutes laissent aux patrons et aux ouvriers la liberté de se grouper quand et comme ils le jugent utile aux intérêts professionnels.

La révolution française au contraire ne s'est pas contentée de supprimer les contraintes arbitraires qui, dans le régime corporatif, gênaient, sans utilité pour le travail, la liberté des personnes, elle a interdit aux coopérateurs des mêmes industries, des mêmes négoces, toute entente, même temporaire, même spontanée. L'association, sous quelque forme qu'elle se formât, était l'ennemie pour les hommes de 1789. Les uns, réformateurs aveugles, croyaient délivrer l'industrie en l'isolant; les autres, despotes clairvoyants, voulaient un individu faible en face d'un État seul armé. Le système trouva sa formule impérieuse et funeste dans la loi du 17 mai 1791 qui aux « citoyens d'un même état ou profession, » faisait défense de délibérer jamais

[1] Loi autrichienne du 13 mars 1883.

sur « leurs prétendus intérêts communs ». La force des choses finit toujours par l'emporter sur la force des lois. Napoléon trouva lui-même excessif ce silence, et, pour obtenir réponse s'il lui plaisait de consulter, il créa les Chambres de commerce. Comme leurs membres étaient choisis dans des professions diverses, ces assemblées ne donnaient pas aux patrons de chaque profession le moyen de se concerter. Ceux de quelques industries se rapprochèrent en dépit des défenses, Napoléon comprit que ces ententes étaient essentielles au succès des affaires et toléra. Mais sous le nom de Chambres syndicales, il ne concéda aux chefs d'entreprises semblables que le privilège de converser ensemble, sans crainte de la police ; il ne donna ni à leurs décisions aucune force légale, ni à leurs groupes aucun droit d'acquérir ou de fonder. L'argent était suspect comme les personnes, et les sociétés par actions n'étaient autorisées qu'après examen du gouvernement. Et surtout contre les ouvriers, qui semblaient les plus dangereux, la défense de soutenir par des résolutions concertées leur seule richesse, le prix de leur travail, fut maintenue avec une extrême rigueur. C'est seulement en 1864 que leurs « coalitions » cessèrent d'être un délit ; en 1867, que les sociétés

par actions purent se former librement ; en 1884 que les syndicats professionnels de patrons et d'ouvriers ont été autorisés par la loi, et encore ne peuvent-ils posséder que le local des assemblées et les cotisations de leurs membres. La puissance publique a commencé à comprendre que l'association est la mère des initiatives puissantes et des activités durables, et elle a continué à craindre et à entraver cette liberté qu'elle sentait nécessaire. Cet insuffisant retour de sagesse s'est produit quand les travailleurs de toute catégorie, avaient perdu, avec l'habitude, l'intelligence de la force corporative, et, condamnés par l'État lui-même, depuis plusieurs générations, à vivre seuls, chacun dans son intérêt comme dans une cellule, n'avaient plus que des âmes de prisonniers. Les lois ont fait pénétrer l'égoïsme dans les mœurs, il faut du temps pour que ces mœurs soient à leur tour changées par de meilleures lois. En attendant, la seule association vraiment forte en France est l'État. Voilà pourquoi un changement d'habitudes dans l'industrie privée a pris l'aspect d'une œuvre gouvernementale. L'ouverture d'un bureau de plus au ministère du travail, la publication d'un organe officiel, l'offre d'un titre aux nouveaux conseillers du commerce extérieur, une collaboration requise

des agents diplomatiques et consulaires, des subsides accordés par le budget : telles sont les manifestations les plus apparentes de notre effort. Nos réformes, une fois de plus, ont abouti à accroître le nombre des fonctionnaires.

Tout cela est plus officiel que national, plus en façade qu'en solidité. Et selon l'ordinaire des entreprises où l'État fait la besogne des particuliers, tout semble disposé pour produire, avec le plus d'efforts, le moins de résultats. Chambres de commerce et conseillers du commerce extérieur forment une petite élite de négociants. Ils ne se trouvent compétents que pour l'espèce de commerce qui est le leur; de plus, à dire tout ce qu'ils savent, ils offriraient gratuitement au public le fruit de leur expérience, et travailleraient contre eux-mêmes. Pour se former une opinion sur les genres d'affaires auxquels ils sont étrangers, il leur faudrait des efforts et du temps, les efforts et le temps dont ils ont besoin pour faire leur fortune. L'État peut exiger davantage des agents diplomatiques et coloniaux, leur temps est à lui. Mais l'État n'a pas mis d'accord les preuves d'aptitudes qu'il leur impose et les services qu'il leur demande. En les chargeant de rapports commerciaux il leur a assigné une tâche toute nouvelle, et il continue à exiger d'eux

l'éducation d'autrefois, celle qui les prépare le moins à se faire les collaborateurs du commerce. Les programmes dressés à l'entrée de ces carrières demeurent fidèles à l'esprit classique, évaluent les supériorités intellectuelles à proportion qu'elles ont moins de contact avec les faits ordinaires de la vie, et n'estiment guère que les savoirs de magnificence. Dans tous les aspirants diplomates le gouvernement semble attendre et préparer des Talleyrand et des Metternich, il veut que les violences et les ruses du passé n'aient pas de secrets pour eux : mais il tient moins qu'ils connaissent la puissance économique et le génie industriel des peuples contemporains. S'il considère comme subalternes ces notions sur la force moderne des nations, au moins aurait-il pu les demander à la classe de diplomates réputée encore pour inférieure, précisément parce qu'elle est vouée à la protection des intérêts commerciaux. Mais au contraire, pour relever la carrière consulaire, l'État veut qu'elle ressemble, jusqu'à se confondre, à la carrière diplomatique, il fait passer les agents de l'une à l'autre et les juge sur les mêmes sortes d'aptitudes. Il semblerait du moins que les fonctionnaires des colonies dussent échapper à cet enseignement mégalomane : ils ont à administrer, parfois à civiliser, à mettre en

valeur des terres et des hommes, et nulle part ne serait plus indispensable aux agents de l'État, la connaissance des mœurs, des richesses, du travail indigènes. Les examens de l'École coloniale sont à peu près identiques à ceux des affaires étrangères, l'obsession classique sévit partout, semblable à elle-même : on demande le droit administratif et le droit romain aux fonctionnaires qui devront gouverner des noirs ou commencer l'éducation des cannibales. Les civilisés comme les sauvages ont leurs verroteries, qui sont leurs préjugés. Or, le préjugé qui n'a pas cessé de dominer l'État en France est une antipathie instinctive pour les intérêts du commerce : les dédains de la noblesse pour les marchands revivent, depuis la Révolution dans les fonctionnaires. Nulle part on n'a vu ceux qui vivent de l'État tenir si à l'écart et regarder de si haut ceux qui l'enrichissent. Quand l'État a tout à coup enjoint à cette nouvelle aristocratie de se familiariser avec ces connaissances vulgaires et l'a mise au service de la roture laborieuse, il a fait œuvre contradictoire. Et c'est merveille que nombre d'agents ainsi formés aient trouvé dans l'atmosphère des réalités un remède à l'anémie lettrée de leur éducation, qu'ils aient dépouillé la morgue traditionnelle pour s'in

téresser aux problèmes des échanges et de la richesse, qu'ils aient fait preuve d'une initiation si prompte à ces difficiles études.

Si complète qu'elle devienne, il manquera toujours à des enquêteurs officiels l'œil du maître. Le fonctionnaire quand il étudie, regarde pour autrui, n'a rien à redouter ou à attendre des résultats qu'il constate, et n'est sollicité de mettre à son œuvre tous ses soins que par le devoir. Le premier négociant venu, s'il se livre aux mêmes investigations, sait que l'enjeu de son enquête est son argent, son avenir, son honneur. Le devoir mêle à son impartialité quelque indifférence et parfois des sommeils; l'intérêt ne s'endort jamais. Rien ne lui échappe et de tout il fait son profit. Et comme, dans les jours d'âpre concurrence où nous sommes, il suffit de rien pour changer des bénéfices en pertes et des pertes en bénéfices, l'homme qui met un peu de sa vie dans son attention est le seul qui soit suffisamment garanti contre les erreurs.

Est-ce intuition que les documents recueillis par ordre ne sauraient être assez complets ni assez sûrs? est-ce négligence routinière et vide d'excuses? les négociants français ne consultent guère ni les échantillons ni les enquêtes remis par le gouver-

nement. Ils n'admettent pas que l'État, soit, faute de compétence, apte à les remplacer dans leur travail d'informations, et faute d'entente, ils sont incapables d'entreprendre ce travail eux-mêmes

IV

L'isolement qui est devenu pour tous les Français une seconde nature ne leur rend pas seulement difficile la connaissance des marchés étrangers, il est le principal obstacle à la perfection des produits nationaux.

Le premier élément de cette perfection est l'habileté de la main-d'œuvre. Elle se perpétuait tant que les corps de métier demeuraient organisés, que, par eux, les apprentis recevaient l'instruction complète d'une profession, et que les preuves de cette aptitude devaient être fournies par quiconque prétendait devenir compagnon, c'est-à-dire ouvrier. La ruine des corporations a permis à tout homme d'exercer tout métier avant d'avoir prouvé qu'il le connaît. En même temps l'emploi des machines et la production industrielle ont divisé le travail et laissé à chaque ouvrier une portion sans cesse plus restreinte de la tâche qu'il devait jadis accomplir tout entière.

L'ouvrier d'autrefois savait travailler les métaux,

le bois, le cuir ou les étoffes ; celui d'aujourd'hui sait accomplir sur une de ces matières une des multiples et successives opérations qui la transforment en marchandise, et répéter un geste simple et toujours le même. Par suite, le premier venu peut apprendre vite, et sans plus d'études, trouver du travail. Habitués dans leur solitude à mesurer leur intérêt au gain immédiat, les ouvriers ont considéré comme un avantage d'obtenir ces emplois faciles et aussitôt rémunérateurs. En réalité, ce régime compromet à la fois leur sort et celui de leurs compagnons : le leur parce qu'en renonçant, pour obtenir plutôt un travail rudimentaire, à apprendre les parties supérieures du métier, ils s'enlèvent la chance d'obtenir jamais les hauts gains ; celui de leurs compagnons, parce que l'abondance des bras en concurrence pour les besognes faciles écrase les salaires. Quand l'ouvrier connaissait toute sa profession, il trouvait à gagner sa vie partout où se trouvait à exécuter un travail quelconque de cette profession. Aujourd'hui, comme il n'a plus dans les doigts l'ensemble de son métier, il lui faut trouver emploi dans la spécialité à laquelle est borné son talent. Un cordonnier qui savait faire un soulier avait de l'ouvrage tant que toutes les parties du soulier n'étaient pas

achevées. Un cordonnier qui monte le talon est sans travail lorsqu'il ne trouve plus de talons à clouer, lors même qu'il manquerait d'ouvriers pour tailler la semelle ou coudre l'empeigne. De là une dernière conséquence non moins funeste à la réputation de nos produits. Malgré la simplicité des actes auxquels la plupart des ouvriers sont employés et l'habitude qu'ils en prennent, il y a en eux la maladresse générale d'une main insuffisamment formée au métier.

Pour les rendre habiles, il fallait restaurer l'apprentissage : on a essayé de le rétablir par trois moyens. La grande industrie a fondé dans ses usines un enseignement technique et destiné à former des ouvriers d'élite et des contre-maîtres; les petits patrons cherchent à instruire pratiquement dans leurs ateliers leurs jeunes auxiliaires; enfin, les villes, les chambres de commerce ont ouvert des écoles et des cours professionnels où les aspirants ouvriers reçoivent un cours théorique et sont exercés à quelques applications. Mais là encore l'égoïsme individuel s'élève et prévaut contre ces remèdes. Dans les petits ateliers, l'apprenti est trop souvent employé à faire tout ce qui ne concerne pas son état, le patron songe à s'épargner dans le présent les frais d'un domestique plus qu'à se pré-

parer dans l'avenir un collaborateur habile. Ces abus étendent leur discrédit sur les patrons consciencieux qui accomplissent tout leur devoir d'enseignement et d'exemple. Dans la grande industrie et les écoles professionnelles où l'enseignement est bien donné, l'obstacle est l'égoïsme inintelligent des apprentis et de leurs familles. La durée ordinaire de l'apprentissage est de trois ans. Mais il faut beaucoup moins pour connaître les rudiments du métier qui permettent de rendre des services dans les chantiers ou les ateliers. Au bout d'une année, l'apprenti est le plus souvent capable de gagner 1 fr. 25 à 1 fr. 50 par jour. C'est à ce moment que la plupart abandonnent leur éducation commencée et se font embaucher. A un Congrès de l'enseignement technique en 1895, le directeur d'une école professionnelle déclarait que pas un enfant n'y avait accompli ses trois années d'études (1). Ce sont les pères et les mères qui, le plus souvent, les excitent à la désertion : on a hâte que l'enfant « rapporte quelque chose », et en lui faisant gagner de suite 1 franc ou 1 fr. 50, on l'empêche d'en gagner 4 ou 5 deux ans après.

(1) IIIe Congrès international de l'enseignement technique commercial et industriel tenu à Bordeaux. 16-22 septembre 1895. Compte-rendu des travaux, p. 341.

Ainsi la qualité de la main-d'œuvre demeure amoindrie par un égoïsme qui, faute de trouver son remède dans la recherche collective des intérêts professionnels, finit par perdre l'intelligence de son propre intérêt.

Le même égoïsme porte une égale atteinte à un autre élément non moins essentiel de succès. Pour acheter les matières premières, dont la main-d'œuvre a besoin, vendre les produits qu'elle a fabriqués, régler cette production même d'après les débouchés qu'on lui assure, enfin, coordonner tous les éléments de l'exploitation commerciale, il faut aussi une compétence, et des écoles aussi existent qui enseignent cette aptitude soit aux chefs de maison, soit à leurs auxiliaires. Mais ce n'est pas une médiocre affaire que de former à l'heure présente même les sous-ordres, et Beaumarchais pourrait dire : « Aux qualités qu'on demande d'un bon auxiliaire, connaissez-vous beaucoup de patrons qui fussent dignes d'être commis ? » Pour s'assurer des chances suffisantes d'emploi, pour se rendre apte aux situations élevées de son métier, pour représenter sa maison à l'étranger, ce commis doit connaître, outre la comptabilité, les détails de l'achat ou de la vente, la fabrication des produits qu'il vend ou qu'il achète, les ressources

et la langue de la contrée où il opère, et plus il possède de ces connaissances, plus il est sûr de l'avenir. Mais ce savoir ne s'acquiert pas sans peine, ni temps. La plupart des candidats-commis tombent dans la même erreur que les apprentis-ouvriers. A peine ont-ils appris à peu près l'une des connaissances qu'ils devraient assembler pour posséder leur métier, ils cherchent à tirer d'elle un parti immédiat. Ceux-ci savent aligner des chiffres, ceux-là plier et déplier les marchandises derrière les comptoirs, ceux-là acheter, ceux-là vendre. Des maisons abondent où on ne leur demande que cela; ils y entrent et les voilà comme l'ouvrier hâtif, destinés toute leur vie au geste unique; même sans stagnation des affaires, exposés au chômage par l'insuffisance de leurs aptitudes; fort incertains d'améliorer leur condition. Est-il besoin d'ajouter que des gens si pressés apprennent peu les langues étrangères, et que, par suite, le commerce français n'est pas représenté au dehors par des Français? Tout au contraire, ce sont les commis allemands, belges, suisses qui, en France même, dominent les commis français. Plus pauvres et non moins impatients de gagner leur vie, mais plus réfléchis dans leurs ambitions, mieux éclairés par la sagesse collective de leurs groupes cor-

poratifs, ces jeunes étrangers font mentir le proverbe, et, le ventre affamé, mais les oreilles ouvertes, apprennent tout ce qui leur peut être utile. Ils se mettent en route plus tard et plus chargés, et ils marchent plus vite et vont plus loin que nos commis sous leur menu bagage.

La même inintelligence n'est pas à craindre des jeunes Français qui songent à diriger pour leur compte une entreprise commerciale. Ceux-là savent que tout accroissement de leur compétence est un placement de leurs capitaux. Les onze écoles supérieures de commerce que nos grandes cités du travail ont fondées et que l'État a reconnues, si elles n'attirent pas des élèves nombreux, les gardent fidèles, et elles suffisent à préparer des chefs aux négoces d'importance et de difficulté moyennes. Mais elles ne forment pas aux grandes affaires l'élite qu'il est le plus nécessaire d'instruire : car, où elle existe, toutes les mesures utiles ont leurs juges éclairés et leurs propagateurs énergiques. Combler cette lacune appartenait à Paris. Le 4 décembre 1881, la Chambre de Commerce inaugurait, rue de Tocqueville, une École des Hautes Études Commerciales, et le président de la Chambre, M. G. Roy, disait : « Il nous a semblé que l'enseigne-

ment commercial devait être poussé plus haut, en même temps que la science s'élève, pour faire face aux besoins de l'industrie qui grandit et au marché qui prend des proportions jusqu'ici inconnues. » Plus explicite encore, le Président de 1886, M. Dietz-Monin déterminait quel couronnement l'École de la rue de Tocqueville avait apporté à l'œuvre commencée par les deux autres Écoles de la Chambre, l'École de l'avenue Trudaine et de la rue Amelot : « Pour la Chambre de Commerce et son Président, l'avenue Trudaine a toujours représenté l'instruction primaire supérieure, la rue Amelot, l'enseignement secondaire et la rue de Tocqueville, l'enseignement supérieur. »

Mais ce beau plan, à peine formulé, fut détruit, détruit lui aussi par l'égoïsme individuel qu'on trouve comme un ver à la racine de toutes nos décadences. A ce moment, il exigeait le changement de notre loi militaire. Si elle eut été examinée avec quelque sollicitude de l'utilité générale, il aurait apparu qu'il importe de ne sacrifier ni la guerre à la paix, ni la paix à la guerre; que la science, l'agriculture, l'industrie, le commerce sont, comme l'armée, nécessaires à la vie nationale; que, par suite, tout se résume à établir une juste équivalence des services rendus, sous des formes di-

verses, à la patrie; et qu'il faut, en abrégeant pour les serviteurs d'un intérêt général les jours de caserne, restituer les professeurs à leurs chaires, les médecins à la santé publique, les industriels à leurs ouvriers, les commerçants aux marchés, c'est-à-dire à tout le monde. C'est ce que la loi de 1872 avait fait, grâce au volontariat d'un an; c'est ce que la jalousie niveleuse ne voulait plus consentir, et le service fut fixé pour tous à trois ans. C'était désorganiser la vie de la France : il fallut, dans la loi même qui faisait resplendir le principe égalitaire pour l'éblouissement des niais, rétablir les exceptions, et elles furent plus nombreuses que sous la loi de 1872.

Quand le commerce réclama pour ses étudiants la même dispense qu'obtenaient les étudiants en médecine, en droit, en lettres, en sciences, en langues orientales, elle fut accordée « aux quatre cinquièmes des élèves diplômés par les Écoles supérieures de Commerce ». C'était changer pour les élèves commerciaux un examen en concours. Or, il ne saurait y avoir comparaison et ordre de mérite qu'entre des candidats soumis au même enseignement. En effet, deux décrets des 4 mai et 4 juillet 1890 fixèrent un programme identique sur lequel seraient interrogés et classés tous les Élèves

du commerce, candidats à la dispense du service militaire. Comment se serait maintenue l'Académie projetée du savoir commercial, le centre d'enseignement supérieur à tous les autres, dès lors que l'État n'accordait aucune faveur à ses élèves, et offrait aux élèves d'un enseignement inférieur le plus précieux des avantages, la réduction du service militaire? Qui, par amour du savoir entreprendrait l'étude la plus difficile avec la perspective de garder trois ans son diplôme dans son sac de soldat, quand il peut, par un savoir moindre, éviter deux ans de caserne.

Dupe de l'habitude qu'ont les commerçants de vanter leur marchandise, l'État ne s'était pas avisé que ces « Écoles supérieures », où s'instruisent les sous-ordres des grandes entreprises et les chefs des petites, sont en réalité des établissements secondaires et forment les bacheliers du commerce. Tout au plus, devait-il traiter ces diplômés comme les licenciés des facultés diverses : il accorde provisoirement à ceux-ci la dispense, mais sous la condition qu'avant leur vingt-cinquième année, ils auront obtenu le titre de docteur, et, faute du titre, ils doivent à l'État leurs deux ans. Si, de même, les diplômés des « Écoles supérieures » n'avaient obtenu remise

définitive de ces deux années que sur le vu d'un nouveau diplôme, décerné par l' « École des hautes Études », le désir d'échapper au service eut poussé nombre de jeunes négociants à acquérir la science la plus complète de leur métier. La crainte de la caserne eut été du moins le commencement de la science, et nous aurait valu, à la tête des multitudes industrielles et commerciales, une aristocratie dirigeante.

Mais soutenir cette solution, la seule juste et la seule utile, c'était s'exposer à la résistance de l'État et à celle des candidats. Par cela même que le diplôme des hautes Études eût été plus difficile à obtenir, le nombre des dispenses eût été réduit, et la mesure aurait eu pour adversaires passionnés tous les étudiants qui, avant de songer à la puissance du commerce national songent à la commodité de leur propre vie. L'ancien proverbe disait : « On en sait toujours assez pour être soldat. » Eux estiment qu'on en sait toujours assez pour n'être pas soldat, et ils se félicitent qu'une instruction secondaire suffise à leur exemption. La Chambre de Commerce, suivant le commun exemple, a songé à son propre avantage (1). Elle trouvait une chance

(1) « Elle a réfléchi que, somme toute, le décret du quatre-cinquième lui amènerait des clients, qu'elle aurait une porte ouverte

de remplir ses écoles, leur caisse, de devenir populaire. Le gouvernement était satisfait d'avoir, par la facilité des dispenses, apaisé l'opposition contre la loi militaire. Il est le plus coupable, car son œuvre propre est d'avoir employé l'une des plus grandes faveurs par lesquelles il eut action sur les hommes, non à élever, mais à abaisser le niveau de l'enseignement.

pour les éclopés du concours des grandes écoles du gouvernement, et que la quantité des bacheliers qu'elle pourrait recueillir ne ferait pas mal dans le prospectus. Le résultat de cette réflexion est qu'on s'est décidé à laisser faire et à attendre des temps meilleurs pour faire revivre les projets du début. » Rapport sur l'Enseignement commercial supérieur, au *Congrès international de l'Enseignement technique de Bordeaux*, 1895. Compte rendu, p. 715.

V

En effet, l'incapacité de voir les ensembles, la tendance à juger toutes choses par appréciations fragmentaires, n'est pas seulement le mal des particuliers. Le dernier terme de cet individualisme et sa plus étrange contagion est d'avoir gagné ceux même qui représentent la nation.

Si la sûreté dans les informations, l'art dans la main-d'œuvre, l'habileté dans la conduite des entreprises sont indispensables pour assurer au commerce d'un pays un marché hors de ses frontières, et sont la part des particuliers dans l'œuvre de la prospérité générale, ces éléments de succès ne suffisent pas et la puissance publique a aussi son rôle. Aux frontières de chaque pays, sous le nom de douanes, elle veille et intervient. Tantôt elle laisse libre l'accès aux produits étrangers, tantôt elle l'interdit, tantôt elle soumet leur entrée à des taxes qui s'ajoutent au prix de la marchandise frappée et rendent plus difficile la concurrence contre les mar-

chandises indigènes. L'intérêt d'encourager sur le sol les cultures nécessaires à la vie des habitants, le besoin d'attirer les marchandises étrangères que le pays ne produit pas, le désir de protéger des industries naissantes contre la concurrence de rivaux en pleine vigueur, les considérations les plus graves pour le présent ou l'avenir des peuples sollicitent en sens contraires les gouvernements. C'est toujours pour eux un difficile arbitrage de décider ce qui convient; il n'y a point là une question de principe à résoudre, mais des conflits de gains à régler, un compte de profits et pertes à établir. L'on a pu voir des hommes d'État, tels que le Prince de Bismarck, passer du libre-échange à la protection et faire du régime économique l'amorce mobile avec laquelle ils attiraient des partisans aux grands desseins de la politique extérieure ou intérieure. Mais dans un gouvernement régulier, le caractère constant de ces mesures commerciales est qu'elles sont prises pour servir des intérêts nationaux.

La France, où tous les groupes permanents ont été proscrits par peur qu'une aristocratie naturelle s'élevât d'eux, et donnât des directions stables à la société, n'offre pas au pouvoir les moyens d'informations mis au service de l'État dans les

autres contrées. Pas de corps de métier, pas d'associations professionnelles pour dégager de l'intérêt personnel un premier instinct collectif et le soutenir auprès du gouvernement. Le gouvernement lui-même, par la nature du régime et le mode de suffrage, n'est que le mandataire révocable des volontés individuelles. Sa souveraineté s'exerce et délibère par un Parlement dont chaque membre a pour souci principal de se maintenir, et, pour ce, satisfaire ses électeurs. Dans cette démocratie où l'on compte les suffrages sans les peser, les citoyens les plus nombreux et par suite les plus obéis ne sont pas ceux qui représentent davantage l'énergie productrice et comprennent le mieux les conditions économiques du présent, moins encore ceux qui regardent au loin l'avenir. Sous la dépendance de tels maîtres la politique commerciale de l'État, n'a plus pour but le bien général, mais l'avantage particulier de ceux qui la décident, et le délicat instrument des taxes douanières n'est plus qu'une machine à popularité.

Par cela même, cette politique commerciale ne peut avoir de constance. Quelle qu'elle soit, en satisfaisant les uns, elle mécontente les autres, et les griefs font toujours plus de bruit que la reconnaissance : un pouvoir esclave de l'opinion démocra-

tique est ainsi exposé à changer périodiquement sa politique commerciale. Le second Empire avait établi un régime favorable aux échanges internationaux et que des traités avec les autres peuples rendaient stable : depuis 1892 a succédé un système de protection contre la concurrence étrangère et la France s'est réservé le droit de modifier à toute heure l'économie de ses taxes douanières. Les agriculteurs craignent avant tout la concurrence des agriculteurs étrangers, les négociants et les artisans ne tiennent pas moins à garder pour eux la clientèle française : or ils sont la majorité des citoyens. Sans doute l'intérêt des acheteurs est contraire. Il leur faut des marchandises au meilleur marché qui se puisse, et comme paysans, ouvriers et marchands eux-mêmes sont acheteurs, il semble que, joints à « ceux qui ne tissent ni ne filent », les fonctionnaires et les oisifs, ils devraient former une majorité plus grande en faveur du libre-échange. Mais quelle différence dans l'intensité de ces passions contraires! Pour le consommateur, le gain qu'il tire du libre échange se disperse sur une multitude d'achats successifs et, ainsi divisé par les objets et par le temps, est réduit chaque fois à une importance infinitésimale. Au contraire, pour le vendeur, gagner ou

perdre la clientèle, c'est tout gagner ou tout perdre : si elle s'éloigne, peu importe le bon marché de ce qu'il ne peut acquérir faute d'argent, et quand elle abonde, peu importe s'il dépense dans ses achats un peu plus de son gain. Voilà pourquoi, dans une démocratie où la majorité produit et gouverne à la fois, elle est tentée d'assurer par sa souveraineté, son marché. La protection en effet, mais avec une mobilité dans les personnes protégées et dans les droits protecteurs, semble bien le régime économique le plus conforme au régime gouvernemental de la France.

Or un tel régime est de tous le moins favorable au développement du commerce extérieur. D'ordinaire la protection provoque des représailles chez les étrangers qui, voyant se fermer devant eux le marché d'un peuple, défendent à leur tour contre ce peuple leur marché national. Toujours la protection par elle-même dissout les énergies. Les fortifications passagères dont une armée en campagne couvre son front, rendent sa position plus sûre, mais on sait que, si elles la défendent, elles la fixent, et, quand elle s'est terrée, il lui devient plus difficile de renoncer à son abri et de s'avancer à découvert. Les droits protecteurs

agissent de même sur ceux dont ils défendent le travail : la certitude d'exploiter en monopole le marché national dispose mal les industriels et les commerçants à améliorer leurs marchandises, à abaisser leurs prix, tous efforts nécessaires à qui veut se faire place au loin. Et moins ils sont eux-mêmes menacés par la concurrence, plus ils s'assoupissent dans la maison close sur un oreiller de routine, et, amis de la fortune qui vient en dormant, compensent la faible quantité des ventes par la cherté des produits.

Sans doute dans l'Empire ottoman nous n'avons pas à craindre les représailles. La Turquie a un système douanier fort simple. Elle frappe toutes les marchandises, de toutes provenances, par un droit d'entrée de 8 0/0 *ad valorem*. Nous demeurons donc en face d'elle dans la même situation que tous les étrangers. Ce n'est pas elle qui a empiré notre condition, c'est nous, qui avons fermé nos marchés à certains produits du Levant. Ses raisins secs, faute de pouvoir entrer en France, se vendent en Allemagne et en Angleterre; ses orges à brasserie sont achetés par l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique. Surtout ses vins, de bonne qualité, de bas prix, uniques au monde pour le coupage, vont chez nos anciens clients, aident la Suisse

et l'Autriche à se passer de nos crus, sont importés par l'Italie qui se substitue à nous comme fournisseur de vins à l'univers : nous travaillons ainsi nous-mêmes à nous enlever celui de tous les commerces qui nous appartenait le plus par droit de nature. Et d'une façon générale, tout obstacle apporté par nos tarifs à l'entrée d'un produit turc en France, apporte un obstacle à l'entrée des produits français en Turquie. Car le commerce est l'échange, les marchandises s'attirent en raison de leurs masses, les affaires ont toute leur activité et tout leur profit quand le vendeur peut acheter où il a vendu, et l'acheteur vendre où il va acheter. L'Oriental dont nous ne prenons plus les marchandises a moins d'intérêt à prendre les nôtres, et les Allemands, les Anglais, les Italiens qui lui achètent, ont plus de force pour lui persuader qu'il doit leur acheter en retour et que leurs produits sont les meilleurs.

VI

Le régime économique dont la France a fait choix est surtout funeste pour le commerce qui ouvre ou ferme les voies à tous les autres, pour la marine marchande. Les transports par eau ne sont pas seulement le moyen nécessaire d'échange entre certaines contrées ; même quand les communications par terre sont possibles, eux seuls ne grèvent pas de frais excessifs les marchandises encombrantes et lourdes. Mais la marine marchande n'accomplit plus les transports par les petits navires d'autrefois qui, orientant leurs voiles à la bonne fortune, faisaient la cueillette dans les ports et variant leurs itinéraires selon les frets obtenus ou prévus, attendaient pour revenir au port d'attache la chance heureuse d'une cargaison à ramener. Aujourd'hui les affaires ont besoin de transports rapides et réguliers : ils se font par grands vapeurs qui arrivent et partent à dates fixes, et les itinéraires ne s'établissent qu'entre des ports où il y a probabilité permanente de porter et de pren-

dre des marchandises. Or les droits protecteurs qui ferment un pays aux marchandises étrangères enlèvent à la marine marchande de ce pays son fret de retour, par suite l'obligent à faire payer plus cher le fret de sortie. Et quand le gouvernement se réserve d'élever à son gré les taxes à l'entrée de toutes les marchandises, ces menaces d'instabilité découragent l'industrie des transports : incertaine si elle conservera demain les frets de retour que les taxes d'aujourd'hui lui laissent encore, elles s'abstient de hasarder pour un gain trop aléatoire les dépenses énormes de ses lignes régulières.

Ces conditions défavorables sont réunies en France contre la marine marchande. Elle disparaîtrait si l'État qui soutient, par les douanes, l'ensemble des industries, ne la soutenait à son tour par des subventions. Il a plus de raisons pour aider celle-là que nulle autre : car la marine de commerce prépare et tient à la disposition de l'État les matelots et même certains navires, dont il a besoin pour la marine de guerre. Sous forme de primes à la construction, à la pêche et d'annuités pour le service postal, des sommes considérables sont accordées à la flotte marchande. Le principal de ces secours est disputé et partagé par

deux ou trois compagnies, qui formées en vue de ces subventions, sont seules en état de construire des navires assez rapides pour le service postal et assez solides pour coopérer à des actions militaires. Par suite, les lignes de navigation les plus importantes, au lieu de s'établir par l'initiative d'une industrie libre, dépendent d'une entente entre le gouvernement et quelques sociétés. Le gouvernement fixe les conditions des contrats qu'il leur propose : les itinéraires sont donc tracés par un pouvoir moins apte et moins intéressé que les hommes d'affaires à ne pas se tromper. Les compagnies, en traitant avec lui, s'enlèvent le moyen de réparer ses erreurs : mais comme la subvention qu'elles reçoivent garantit à leurs capitaux une rémunération, elles sont moins incitées à tirer tout le parti de leurs voyages.

Cette double infériorité compromet le sort de nos communications maritimes avec le Levant. Elles se bornent à deux itinéraires réguliers. L'un joint à Marseille l'Égypte, la côte de Syrie, l'Asie Mineure, Constantinople et la Grèce par une ligue de paquebots qui partent chaque semaine et commencent leur tour tantôt par la Grèce et tantôt par l'Égypte. Cette ligne subventionnée est desservie par les Messageries maritimes. L'autre itinéraire

joint à Marseille la Grèce, Saloniqne, Smyrne, Constantinople, et les ports de la mer Noire. Celui-là, qui n'est pas subventionné, est desservi par trois compagnies, les Messageries maritimes, Fraissinet et Paquet : la première a un départ par huitaine, les deux autres par quinzaine. Cette concurrence met bien en lumière les allures différentes de l'industrie libre et de l'industrie subventionnée. La compagnie des Messageries maritimes n'a à redouter la comparaison avec aucune autre pour la capacité des officiers, l'intelligence des agents, la ponctualité des services, les soins donnés aux passagers, la beauté des navires. Il semblait que, payée en partie de ses frais généraux par sa subvention, elle dût offrir au commerce les frets les plus avantageux, et, grâce à ses voyages plus fréquents, accaparer les transports. Ce sont au contraire les compagnies Fraissinet et Paquet qui sont préférées par le client, et trouvent des frets où les Messageries maritimes n'en récoltent pas. La permanence des ressources que cette grande Compagnie trouve dans le budget, la solidité de ses titres que recherche l'épargne, et qui n'attirent pas la spéculation, la fixité du concours prêté à l'État, le souci d'une réputation à conserver donnent à l'entreprise quelque chose d'officiel. Admi-

nistrée comme un service public, elle n'est pas exploitée comme une industrie. Elle ignore l'ingéniosité, les complaisances, les sollicitations, les abaissements de prix en usage chez les négociants que la préoccupation du gain quotidien poursuit. Et elle reste sur lest où ils chargent (1).

C'est l'inconvénient ordinaire à tout concours fourni par l'État de ne laisser ni toute leur liberté, ni toute leur énergie aux entreprises subventionnées, mais son intervention ne produit même pas ici ses avantages naturels. Assurer des rapports commerciaux avec des contrées vers lesquelles la marine marchande ne serait pas attirée par un gain suffisant, voilà l'objet légitime d'une subvention. Elle ne doit pas être donnée aux parcours que le commerce des transports accomplit de lui-même; non seulement elle est alors superflue, mais elle accorde à ses bénéficiaires un avantage illégitime sur leurs concurrents. Or, l'État a tracé ses

(1) M. E. Giraud, président de la Chambre du Commerce français de Constantinople écrivait dans une lettre du 19 Avril 1899 :

« La Cie Paquet nous envoie ses paquebots tout les quinze jours, ils arrivent pleins et souvent ils refusent des marchandises à Marseille, ils vont dans la Mer Noire d'où ils retournent bondés, ayant refusé des marchandises. La *Géorgie*, partie hier, avait des marchandises jusque dans les cabines et dans les salons.

Les Messageries, (ligne de Mer Noire, non subventionnée), arrivent avec des vapeurs vides, vont en Mer Noire, desservent les mêmes échelles que la Cie Paquet et rentrent sur lest. Le *Bagdad* est parti hier absolument vide. »

itinéraires de façon à payer des parcours où la navigation trouve assez de fret, et il laisse sans communications avec la France des régions qu'il faudrait relier à elle. Sa ligne subventionnée, Marseille Alexandrie, Constantinople, Marseille, comprend un parcours, Smyrne-Constantinople, et Constantinople-Smyrne, que les lignes non subventionnées de Marseille à la Mer Noire accomplissent déjà. Il y a là un double emploi.

Raccourci du détour par Smyrne et Constantinople, l'itinéraire que nous subventionnons abaisserait pour notre commerce le prix des frets, coûterait moins au trésor, et l'économie ainsi réalisée trouverait un autre et plus utile emploi. Notre ligne subventionnée n'entretient de relations qu'entre la France et quelques grands ports. Elle ne touche qu'au Pirée, à Smyrne, Samos, Rhodes, Beyrouth, Jaffa, Port-Saïd et Alexandrie, et passe sans s'arrêter devant les autres échelles de Syrie, celles d'Asie Mineure, celles de Roumélie et de Macédoine. Or la grande utilité des subsides offerts par l'État doit être d'encourager la visite régulière des ports où le fret ne suffirait pas à attirer les navires, mais où il y a des relations commerciales à créer ou à étendre. Tel est le service que l'Autriche, peu prodigue des deniers

publics, a demandé à la compagnie du Lloyd autrichien. Cette compagnie subventionnée met Trieste et Vienne en rapport avec presque tous les ports de la Méditerranée : nombre d'entre eux ne voient pas d'autre pavillon que le sien, ils demeurent des clients forcés, et si petit que soit le chiffre des affaires conclues dans chaque échelle, le total est considérable, et considérable la situation prise ainsi par l'Autriche dans tout le Levant. Faute de ces relations directes avec la France, nombre de ports ne demandent presque plus rien à notre pays. Établir des escales au moins dans quelques-uns de ces ports serait une sage mesure. Sans parler de l'île de Crète où, depuis la guerre Turco-Grecque, les Messageries apportent la poste, mais n'opèrent aucun chargement ni déchargement de marchandises, nous aurions un intérêt d'avenir à nous relier avec Cavalla et Port-Lagos, débouchés de la Macédoine, Dedeagh, débouché de la Roumélie orientale et tête de deux chemins de fer. Ces pays s'ouvrent à l'industrie; quand ils auront échappé à la domination turque ils travailleront à regagner les siècles perdus, et il ne faut pas abandonner d'avance leur clientèle à l'Allemagne. Dans la Mer Noire, depuis que la Cie Fraissinet a restreint ses voyages du Levant

pour étendre ceux d'Afrique, nos paquebots desservent d'une façon fort incomplète les ports turcs. L'une des Compagnies françaises qui font aujourd'hui, sans subvention, un service régulier de Marseille à Odessa, à Batoum, ou à Trébizonde, demanderait-elle beaucoup à l'État pour toucher, sur leur passage, aux échelles aujourd'hui négligées? Enfin le Levant n'est en communication directe avec la France que par Marseille : est-ce assez? N'est-il pas évident que nos marchandises du Nord, du Centre et de l'Ouest, s'il leur faut supporter un long trajet en chemin de fer avant d'atteindre cette ville, seront grevés de frais trop considérables? C'est à Dunkerque, au Havre, à Saint-Nazaire, à Bordeaux qu'elles devraient gagner la mer. Une ligne de paquebots qui desservirait ces escales et réunirait tous les grands centres maritimes de la France au Levant serait pour notre commerce un bienfait. Et s'il fallait un secours de l'État pour décider cette entreprise, on a droit de penser que la charge ne serait ni forte, ni durable. La Compagnie Paquet a, sans subvention, établi une ligne régulière d'Anvers à Constantinople, bien quelle eût à lutter contre la compagnie allemande et déjà ancienne, la Deutsch Levant Linie; mais elle ne touche pas les ports français. Une

autre compagnie française, la Compagnie des bateaux à vapeur du Nord, a organisé de Dunkerque, son point d'attache, jusqu'à Marseille une ligne qui suit notre littoral et touche à nos principaux ports, mais elle s'arrête à Marseille. Il y a là les éléments disjoints d'une entreprise à asssembler et comme une double preuve que le trafic ne manquerait pas à ce service.

VII

Enfin pour perpétuer dans un peuple la vocation du commerce extérieur, plier ses nationaux à la discipline d'études multiples, tendre les énergies de son travail vers les conquêtes lointaines, inspirer à son gouvernement les mesures utiles à cette expansion, il faut qu'une sollicitude impérieuse, un instinct permanent et comme une loi de nature porte la pensée de ce peuple par delà les frontières de la patrie. Cette énergie, cette attraction, cette contrainte, est la fécondité de la race.

La loi de nature est que l'espèce, non seulement se perpétue, mais se multiplie. Dans les nations respectueuses de cette loi et assez sages pour ne pas tarir, par l'amoindrissement des naissances, la plus précieuse de leurs richesses, aucune génération ne trouve tout entière place au foyer de la génération précédente, chacune, semblable à une source, après avoir rempli tout l'espace où elle naît, déborde et se répand toujours plus loin, donne des habitants aux colonies de la nation, s'amasse dans des contrées étrangères et moins

peuplées, et partout porte les habitudes de la mère patrie. Ainsi se forme et grandit un courant de trafic entre le pays d'où ces multitudes sont originaires et les pays où elles se fixent. La population est donc la matière première de la puissance commerciale comme de la puissance militaire.

Cet accroissement normal des races ne crée pas seulement en faveur du travail national une clientèle extérieure ; il développe dans le caractère national les habitudes d'initiative, d'audace, celles qui rendent les hommes plus aptes à entreprendre les affaires lointaines. Dans les peuples prolifiques, on comprend que le foyer, berceau de la famille, doit offrir à la faiblesse des enfants un abri temporaire, et non à leur paresse un droit d'asile perpétuel. Le patrimoine familial apparaît comme la ressource préparée pour donner à tous les enfants l'éducation qui les instruira à se suffire, mais, plus les enfants sont nombreux, moins ce patrimoine suffirait à leur assurer la vie sans efforts. Résignés, comme à la condition même de l'humanité, à ne pas trouver sur la terre maternelle place pour tous, et satisfaits pourvu qu'ils trouvent, en quelque autre lieu du monde l'emploi de leurs énergies, les jeunes gens n'hésitent pas à prendre leur vol vers les horizons lointains que l'affection coura-

geuse des parents leur a montrés. Ces parents, incapables de subvenir aux dépenses de tous les leurs, considèrent que le devoir le plus impérieux et la preuve la plus certaine de l'affection envers chacun de ces enfants est non de le retenir où il sera le plus près d'eux, mais de lui chercher la contrée où se présentent pour lui les chances les plus sûres ou les plus belles de travail et de fortune. Et comme ils préparent eux-mêmes ce départ successif et voient d'avance le nid abandonné par les petits à mesure que les plumes remplacent le duvet, le père et la mère, pour consoler leur cœur, veulent la couvée nombreuse ; ils ont besoin que de plus jeunes demeurent quand les plus grands sont loin; ils bénissent la fécondité qui, renouvelant pour eux les joies de la famille, défend leur vieillesse contre la solitude et, en récompense des aînés donnés sans compter et perdus pour les joies domestiques, fait croître à côté de leur vieillesse un dernier-né pour leur fermer les yeux.

La France n'est plus au nombre de ces races. Il y a un siècle, nul État n'avait plus de sujets et des familles plus fécondes; aujourd'hui aucun n'augmente moins vite. N'était l'afflux des étrangers qui compense la diminution des naissances, la nation, au lieu de croître, décroîtrait. Hors de nos

frontières, les Français ne forment, même dans nos colonies, que des minorités infimes. Faute d'une énergie créatrice qui ait commencé et étendu de nouvelles Frances hors de France, aucune attraction puissante, aucune clientèle toute faite n'appellent au dehors notre commerce. Et cette stérilité ne nous enlève pas seulement des marchés au dehors, elle nous enlève les qualités qui aident à l'expansion de l'influence. L'égoïsme individuel qui a remplacé dans notre pays le sens social, a envahi la famille elle-même, et nulle part il ne s'est montré plus impérieux et plus aveugle. L'homme et la femme ont songé au bonheur et non au devoir de la paternité. Ils ont voulu que l'enfant vint compléter leur joie de vivre, sans diminuer les commodités de leur condition. Il faut qu'à l'être né d'eux, rien ne manque des avantages possédés par eux. Ils considérent qu'être réduit à une fortune inférieure à la leur serait, pour lui, déchoir. Ils ne se fient pas, pour la lui assurer, sur les leçons qu'ils lui donnent et les aptitudes qu'ils lui reconnaissent. L'instruction devient un certificat de fortune acquise plutot qu'un instrument de fortune à acquérir, et, pour tout dire, le premier des arts d'agrément. Ils ne désirent pas que, selon l'expression populaire dont nous ne

remarquons plus la force et la justesse, il « gagne sa vie » mais qu'il jouisse de la vie. Par suite, le patrimoine, au lieu de leur paraître une ressource établie pour pourvoir à la perpétuité de la famille et à l'éducation de ses membres, leur paraît un bien dont chaque dépositaire successif peut user à son gré, et jusqu'à sacrifier à l'intérêt des vivants la famille elle-même.

Beaucoup la sacrifient, en effet, car pour épargner à l'enfant une diminution des aises, des loisirs, des dépenses auxquels on l'accoutume, le plus sûr moyen est que l'enfant reste unique, ou qu'il ait à partager avec un ou deux autres tout au plus, la fortune, si elle est grosse. Moins sont nombreux les enfants de ces lits avares, moins la tendresse, avare aussi, des pères et des mères consent à se séparer de son trésor. Au lieu de le faire fructifier, elle le garde près d'elle; même pour l'œuvre la plus utile, la plus avantageuse, la plus honorable, elle ne saurait admettre qu'il ne restât pas sous ses yeux, comme si se séparer de lui était le perdre. C'est cette lâche tendresse qui, songeant à elle seule, déforme la nature des enfants eux-mêmes ; par peur qu'ils lui échappent, elle désapprouve, raille, atrophie les ardeurs qui portent les jeunes imaginations vers l'inconnu,

comme vers les régions les plus aimées de leurs espérances. C'est elle qui fait aux enfants les contes de nourrice les plus dangereux, elle qui accuse toutes terres lointaines de périls, de fléaux, de perpétuelles embûches. Elle épouvante la crédulité sans défense, accoutume les Français, à l'âge des songes hardis et des témérités qui sont la jeunesse du courage, à rêver d'une existence bien close, sédentaire et sans hasards. Elle les aime comme une hirondelle aimerait ses petits, si elle leur arrachait leurs ailes pour les garder plus sûrement dans leur nid. Comment ces Français pour lesquels on a rétréci la terre habitable à l'étendue de leur patrie, de leur province, de leur quartier, de leur maison, auxquels on a fait des goûts de vieillards et une imagination cul-de-jatte, auraient-ils de la jeunesse dans l'âme, de l'espace dans les desseins ? Leur vie est fixée où ils sont nés ; la stérilité de la race leur assure l'existence facile dans la patrie bientôt trop vaste pour ses habitants. Le fils de famille aisée ou riche, celui qui sous l'ancien régime employait l'éducation reçue des siens à se faire, près ou loin, un avenir et contribuait le plus à l'expansion extérieure de la France, est devenu le plus inutile à son pays. Il a été habitué à compter non sur ce qu'il serait

capable d'acquérir par son travail, mais sur ce qu'il est appelé à recevoir par ses héritages. Il attend près de ses futurs biens, successeur-né dont la personne ne sera complète que le jour où il aura pris la place de ses parents. Ceux-ci n'ont pas voulu qu'il fut gêné par des frères, ce sont ses parents qui le gênent et dont il attend, parfois avec impatience, la mort pour avoir sa part et son rang dans la vie.

Tout se paie. L'ordre divin qui commande aux familles de croître et de multiplier a été transgressé. A une fécondité d'hommes a succédé une fécondité de maux. Les pères et les mères ont, pour leur bonheur personnel, porté atteinte à la constitution de la famille ; en voulant assurer à leurs rares enfants un sort meilleur et à eux-mêmes la présence de tous les leurs, ils ont appauvri la nation d'hommes et d'énergies, et ils n'ont même pas assuré le triste bonheur auquel ils sacrifiaient de si grands intérêts, car parmi ces hommes qui n'ont pas les vertus du citoyen, beaucoup n'ont pas les vertus de fils.

Tant qu'une réaction saine n'aura pas changé ces mœurs de décadence, il serait vain d'espérer l'expansion commerciale. Elle viendra par surcroît, le jour où, dans la nation de nouveau surabondante

en hommes, les jeunes gens compteront sur eux-mêmes, et par leur exode volontaire vers des régions moins peuplées, prépareront au commerce de la France ses pionniers et ses plus sûrs clients. Nous ne reverrons nos succès que lorsque nous aurons réappris nos devoirs. C'est ainsi que les lois morales gouvernent jusqu'aux intérêts matériels. Il est facile à chacun de violer durant sa courte vie, ces lois, il n'est donné à personne de changer les conséquences durables de ces transgressions. Un individu peut réussir par ses vices, un peuple ne peut prospérer que par ses vertus.

CHAPITRE III

L'APOSTOLAT CATHOLIQUE

I

Les affaires d'État sont régies par des gouvernements mobiles dans leurs ambitions et leurs principes. Les affaires de commerce sont conduites par des particuliers que l'amour du gain porte où leur travail se transforme plus aisément en richesse. Les affaires d'Église sont menées par des corporations durables, et seuls forment ces corporations des hommes à qui l'obéissance est devenue liberté, l'épreuve joie et le sacrifice récompense. Cela suffit à expliquer pourquoi, dans le même pays où notre politique et notre commerce déclinaient, notre action religieuse n'a connu ni arrêt, ni amoindrissement, ni lassitude. Ce n'est pas assez dire : depuis l'origine, elle n'a pas cessé de croître en se transformant.

Les croisades finies, quelques franciscains se glissent à Jérusalem. D'abord il ne s'agit que de

des orphelinats, des hôpitaux et des hospices ; ceux à qui elle confierait cette tâche s'abstiendraient de propagande, rien ne dirait leur foi que leur costume et leurs vertus. Cette prédication, au lieu de choquer des cerveaux fermés, surprendrait peut-être l'accès des cœurs. Bienfaisants et silencieux, ces travailleurs attendraient le jour où leurs services auraient intercédé pour leurs doctrines. Ce travail d'approche autour des religions adverses a été la seconde forme de l'activité catholique. Commencée dès le XVIIe siècle, elle a été dans le Levant l'œuvre essentielle du siècle qui finit.

II

Dès qu'elle se développa, l'entreprise inspira aux religions orientales l'émulation de pourvoir elles-mêmes aux services jusque-là négligés. C'est sur l'enseignement que se porta leur principal effort, et l'on vit le Turc lui-même s'occuper d'écoles. Mais, jusque dans les réformes, on apporte sa nature, la nature qui a laissé grandir les abus. Les Turcs étaient inaptes à enseigner les sciences et les langues de l'Europe en un temps où ils commençaient à peine à reconnaître l'utilité du savoir. Les Chrétientés séparées, au moins l'orthodoxe et l'arménienne, comptaient des hommes instruits, mais en qui resta somnolent le zèle d'instruire. Les Russes seuls se sont révélés éducateurs, mais leur effort est concentré en Syrie. Il n'y a eu à vrai dire qu'une concurrence générale à l'effort des catholiques, celle des protestants.

Ceux-ci ont lutté avec la force et la faiblesse de l'émancipation individuelle qui est leur doctrine. Personne n'est plus hardi à concevoir, plus ardent à entreprendre, plus préparé à accomplir avec per-

fection les œuvres qui sont à la taille d'un homme seul et donnent emploi à tout son mérite. Ils excellent à établir les centres d'activité où un pasteur, suffisamment muni de science divine et humaine, s'occupe à desservir un temple et une école. Mais une culture plus en superficie qu'en profondeur, le goût de l'indépendance, et le souci de l'intérêt personnel le disposent mal à coopérer aux œuvres collectives qui, sous le nom de collèges et d'universités, distribuent l'enseignement classique ou supérieur, à accepter enfin ces fonctions sacrifiées qui y abondent et sont nécessaires au succès général. Le catholicisme, qui agit par des corporations permanentes, nombreuses, disciplinées, a le regard plus universel, l'action plus ordonnée et les mouvements plus lents. Pour former les établissements de haute instruction, que jamais il n'a oubliés dans ses projets synthétiques, il lui suffisait de vouloir ; les sociétés monastiques lui fournissaient à son gré des hommes versés en chaque sorte de savoir, prêts à accepter toute besogne qui permettrait de travailler obscurément au bien. Aussi a-t-il sans peine conquis la primauté de l'enseignement supérieur, bien que les protestants aient tenté de le disputer à Beyrouth. Leur collège d'études classiques à Bebeck n'a jamais soutenu la comparaison avec les

collèges des lazaristes et des jésuites, à Constantinople, à Smyrne, à Antoura, à Alexandrie. Moins encore les protestants ont-ils réussi à organiser cet enseignement moderne où le culte des littératures mortes est remplacé par l'étude des sciences exactes et des langues vivantes ; établi par les Frères des Écoles chrétiennes bien avant qu'il ne prît place dans les programmes des gouvernements novateurs, il est donné sans concurrence par les disciples de La Salle dans leurs nombreuses maisons d'Orient. La supériorité des protestants est leur audace d'explorateurs à s'établir dans des régions nouvelles; leur abondance d'argent, assez grande pour leur assurer tout ce qui s'achète ; leur goût de perfection dans l'enseignement primaire. Ils nous devancent, réussissent où ils sont seuls, nous attirent par ce succès, mais où nous sommes venus, nous demeurons, et, d'ordinaire, ils cèdent la place. C'est ici notre triomphe le plus imprévu et le plus grand : comment leurs écoles luxueuses et leurs instituteurs habiles se laissent-ils enlever leurs élèves par nos écoles plus humbles, nos maîtres et nos religieuses souvent moins instruits ? Parce que l'éducation ne se fait pas seulement avec de la science, mais avec du dévouement. L'enfant devine, les parents voient que

l'instituteur luthérien ou calviniste croit avoir rempli tout son devoir envers ses élèves, s'il est assidu, clair, juste; qu'en préparant leur avenir il songe aussi au sien; et que son cœur est surtout à sa propre famille. L'enfant devine et les parents voient que le maître catholique ne pense ni à sa retraite, ni à son traitement, ni à la commodité de la vie, ni à sa famille; le religieux ou la religieuse amasse pour richesse ses privations; ce qui déplairait à son goût attire son dévouement, sa tâche est toute sa vie, ses élèves deviennent toute sa famille. Voilà pourquoi, moins instruite qu'un gradué d'Oxford ou de Philadelphie, une humble fille peut non seulement mieux élever, mais mieux instruire. Voilà pourquoi l'on préfère à ceux qui prêtent leur temps ceux qui se donnent eux-mêmes. Voilà pourquoi lorsque les schismatiques et les musulmans sentent l'insuffisance de leur enseignement national, ils sont attirés vers l'enseignement catholique. Il reçoit dans les écoles primaires la plus grande partie des enfants qui, pauvres et intelligens, cherchent à s'assurer, par une éducation européenne, un avenir. Il reçoit dans ses collèges presque tous les enfants de condition moyenne ou élevée que les familles indigènes veulent préparer à une existence digne de leur rang.

Si grande soit la valeur de l'élite attirée par cet enseignement, il n'est mis à profit que par une faible minorité des populations orientales. L'intelligence est une aristocratie encore inaccessible aux multitudes grossières et amollies que leurs religions, leur gouvernement et le climat rendent inertes. Partout, et là surtout, les yeux des hommes semblent moins faits pour la lumière que pour les larmes. Veut-on prendre contact avec la multitude, il faut prendre contact avec la douleur. C'est ce que le catholicisme a fait par ses œuvres de miséricorde. L'homme n'eût pas suffi à les accomplir, le catholicisme a appelé la femme. Elle a montré sa puissance, et sur le domaine de la souffrance, établi sa royauté. Comme l'enseignement, la charité catholique a été pour les autres religions un exemple et elles se sont essayées à le suivre. Les musulmans, qui n'ont aucune habitude de régularité, ni de prévoyance, et qui ont caché et détruit les vertus naturelles de la femme dans le huis-clos du harem, ne pouvaient produire que des institutions mort-nées. Les Églises arménienne et orthodoxe ont épuisé leur effort en quelques rares fondations : la présence de femmes qui vivent sous une règle religieuse assure à ces œuvres le principal élément d'ordre et d'efficacité Mais,

outre la rareté des vocations. quelles chaines invisibles chargent les ailes de cette charité ! Ces femmes ont les vertus principales de leur état, la modestie, la douceur, une tendresse mystique pour les maux de l'humanité, mais, si rien ne manque aux mérites de leur conscience, beaucoup manque à l'efficacité de leur action. Il y a je ne sais quoi de passif, de craintif, de subalterne dans leurs vertus : elles semblent plus servantes que sœurs. Elles soignent les corps, on dirait qu'elles n'osent pas soigner les âmes. Elles ne sont pas faites pour imposer cette obéissance et obtenir cet abandon si nécessaires et si doux à ceux qui souffrent; pour représenter la Providence, non seulement dans sa bonté, mais dans son autorité. Les protestants enfin, bien que les plus actifs, n'ont pas donné aux fondations de bienfaisance une place digne d'eux. La libéralité de leur nature n'a-t-elle pas été paralysée par la nature de leur religion ? La réforme est née raisonneuse et vit par un esprit de discussion, par suite par des opérations d'intelligence, par suite est un culte d'aristocratie : pour toutes ces raisons, elle est portée à perfectionner avant tout, à perpétuer dans une élite l'aristocratie de l'intelligence par l'enseignement. Quand son génie argumentateur entend l'appel de la pitié, l'absence

d'ordres religieux paralyse sa bonne volonté. Quelques congrégations de diaconesses sont tout ce que la réforme possède de force monastique. L'exaltation du « moi, » qui est la philosophie de ce culte, rend fort difficile de trouver des coopératrices désintéressées et constantes pour les besognes grossières et sans auréole : il y aurait sans doute des volontaires pour des dangers, mais où sont-ils pour les dégoûts obscurs ? et où sont les devoirs de l'obéissance dans un culte fondé sur la négation de la discipline ?

Toutes ces imperfections sont absentes de la charité catholique. Le principe d'autorité, qui est la force du catholicisme, mêle à toutes ses œuvres son ciment. Une raison informée et qui dispose chaque espèce d'activité comme un élément d'un ordre général, a fait le sage équilibre entre les œuvres d'enseignement et les œuvres de miséricorde, et, soit qu'elle compte le nombre de ses clients intéressés, soit qu'elle pèse l'importance du devoir, elle ne préfère pas la science à la charité. Grâce aux ordres religieux, faut-il des ressources, elles se rassemblent; des aptitudes, elles se préparent; des dévouements, ils s'offrent. Cet esprit d'obéissance assure le recrutement perpétuel et joyeux des fonctions les plus répugnantes, et cette

fidélité aux tâches humbles, sans laquelle il n'y a ni soulagement, ni pitié vraie pour les malheureux. Enfin comme la vie religieuse choisit ses élus dans toutes les conditions, y compris les plus élevées, et qu'à la dignité de la vocation se joint, par surcroît, en nombre de ces femmes, la dignité d'un rang oublié par elles mais demeuré visible aux malheureux, elles gardent, jusque dans l'exercice des actes vulgaires, un prestige, elles peuvent mêler aux services les plus bas les conseils les plus élevés, et chacune de leurs bontés tombant de haut pénètre plus profondément dans l'âme. L'abandonné sent, à obtenir les soins de telles servantes, l'honneur que recevaient autrefois ces pauvres dont les pieds, le jeudi saint, étaient lavés par des reines. Voilà pourquoi l'œuvre de charité, plus encore que l'œuvre d'enseignement, a été une victoire catholique.

Et cette victoire catholique est une victoire française. Sur les trois mille religieux et religieuses qui vivent en Orient, deux mille cinq cents appartiennent à la France.

Ce grand effort a fait germer dans cette terre d'immobilité deux sentiments nouveaux.

Chaque religion, bien qu'elle se voilât sous ses

œuvres, comptait grandir de la gratitude obtenue par elles. Or, sans doute, les services rendus ont amené aux orthodoxes, aux protestants, aux catholiques, des catéchumènes. Mais, dans la masse des populations, le sentiment religieux, loin d'être fortifié, a été amoindri. Il l'a été d'abord par le nombre des Églises qui travaillaient les unes près les autres et les unes contre les autres. La foule voyait, de son regard sommaire et synthétique, les représentants de cultes divers pratiquer la même morale, aspirer aux mêmes vertus, et se tenir pour aussi irréconciliables que la vérité et l'erreur. Elle savait que ces êtres de bonté et parfois d'héroïsme, se considéraient les uns les autres comme des propagateurs de mensonge : d'instinct elle concluait que si des dogmes contraires n'empêchaient pas leurs apôtres d'aspirer aux mêmes mérites, les dogmes n'étaient pas la source des vertus. Et cette disposition était accrue par la réserve que les divers cultes imposaient à leur propagande. Comme ils s'abstenaient de débats théologiques, ils ne poussaient pas leur conflit à cette phase utile où les croyances doivent dire leurs raisons, leurs origines, leurs conséquences, où, les systèmes se prenant corps à corps, l'inégalité de leur valeur apparaît. Leurs brefs actes de foi ne mon-

traient que leurs contradictions, la rigueur inexpliquée de leurs jugements sur les cultes adverses ne paraissait qu'intolérance. Et la foule, indifférente à leurs divergences doctrinales, comme à des modalités d'orgueil sacerdotal, était conduite par l'accord de leurs actes à une vague religion d'humanité. Ainsi la fécondité même du zèle religieux a déterminé une crise de scepticisme.

La seconde conséquence a été la diminution du fanatisme. Les races vivaient séparées par des mépris réciproques, des haines traditionnelles, et leurs Églises surtout les maintenaient en groupes compacts et sans contact les uns avec les autres. Ces races ont été rapprochées par des œuvres que la religion inspirait. Des êtres qui, jusque-là, s'évitaient et se tenaient pour impurs se sont vu recueillis, soignés, honorés dans leurs maux, comme des créatures également précieuses, et ont vécu dans la fraternité de la souffrance. Sur les bancs des écoles se sont assis côte à côte, dans l'égalité soumise d'écoliers, et sans autre distinction que celle de l'intelligence et du travail, les fils des races vaincues et de la race conquérante. Parmi ces races adverses qui se partageaient les bontés d'une autre race détestée aussi, la vie commune, l'habitude, les petits services ont noué des liens, et les

répugnances qu'elles gardent contre la foi de la race tutélaire se tempèrent de la justice qu'elles rendent à ses bienfaits. Eux-mêmes, les ministres de ces religions diverses, ont, par le rapprochement qu'amène entre eux l'exercice de leur zèle, appris à se mieux connaître et, sans rien céder des doctrines qu'ils gardent intactes, ils ne se croient pas contraints, pour défendre la vérité, de refuser estime à leurs rivaux. Il n'y a pas bien longtemps, les représentants des divers cultes s'ignoraient : maintenant leurs rapports sont empreints de courtoisie, d'égards, de bienveillance ; et depuis le délégué du Saint-Père, qui échange des visites avec les patriarches orthodoxes, jusqu'à cet iman de la grande mosquée à Constantinople qui, longtemps spectateur des soins donnés par les sœurs de charité aux malades musulmans et se sentant près de sa fin, faisait demander trois d'entre elles, et leur disait : « Je n'ai pas voulu quitter cette terre sans avoir revu ce qu'elle a de meilleur », toutes les Églises, admiratrices du bien permis par Dieu à l'erreur même, sentent passer sur elles un souffle nouveau de charité, de douceur et de paix.

Ces influences, en pénétrant avec lenteur l'Islam lui-même, lui donnent un pressentiment confus d'une autre civilisation. Non seulement les Turcs

élevés dans les écoles chrétiennes, et qui, de plus en plus nombreux, occupent les charges de l'armée et de la politique, échappent aux instincts de la férocité musulmane, mais il a été formé en eux une raison et une conscience nouvelles. Le sentiment du droit, de la dignité humaine, de la liberté individuelle, qui était le fondement de leur société avec leurs condisciples et leurs maîtres, les rend hostiles à l'arbitraire sans mesure du pouvoir, à l'abus sans merci de la force, qui est la base de la société musulmane. Surtout l'éducation chrétienne suscite contre le mahométisme, dans le retranchement où il a établi sa toute-puissance, une ennemie plus patiente et plus invincible que l'homme. C'est sur la dégradation de la femme que l'Islam a été fondé ; c'est par la révolte de la femme que l'Islam sera détruit. Les jeunes musulmanes qui ont été élevées par des mains chrétiennes ont eu une vision : la dignité de la femme leur est apparue. Elles ne consentent plus à être des choses. Elles ont acquis par leurs études de quoi justifier leur ambition : elles sont instruites; leur curiosité excitée et non satisfaite par l'éducation se répand en lectures qui, même frivoles, évoquent, avec toutes ses séductions ou ses grandeurs, le rôle de la femme ; leur conversation solide de ce qu'elles ont appris, juste

de la raison qu'on a exercée en elles, gracieuse de l'esprit qu'on a éveillé et qui s'y joue, se mêle sans embarras ni infériorité à l'entretien des hommes. Ainsi élevées, elles auraient horreur d'être ces esclaves parées et muettes qui vivaient en troupe dans les harems, et entouraient de leur beauté, de leurs attitudes et de leurs danses, un maître absolu. La femme est une intelligence égale à celle de l'homme, lui fait comprendre les ménagements dus à une volonté consciente d'elle-même, lui fait goûter les joies de cette métamorphose qui a changé un animal de plaisir en une compagne de vie. Il ne lui suffit plus d'être l'épouse préférée, elle veut être l'épouse unique, et elle l'obtient. La monogamie, que la pauvreté imposait de tout temps à la majorité des Turcs, devient aujourd'hui, par l'influence des femmes, la condition des Turcs riches. Ces habitudes nouvelles préparent la reconstitution de la famille. Après avoir conquis sur l'Islam son mari, la femme voudra conquérir ses enfants sur l'Islam; plus elle comprendra son devoir envers eux, plus elle se sentira l'ennemie d'une religion qui, en avilissant l'épouse, dégrade d'avance la mère ; et le jour où, dans la dignité du foyer rétabli, elle aura transmis sa conscience aux fils élevés par elle, la femme aura vaincu l'Islam.

Cette attaque silencieuse et par les siens est la seule qui soit encore possible contre le Coran. Toute tentative publique d'étrangers pour le convaincre d'erreur réveillerait tout ce fanatisme qui s'assoupit : car l'Islam n'est pas seulement une foi, mais une société, mais un gouvernement, et chaque coup porté à l'Église y frappe l'État. En revanche, la transformation accomplie dans les esprits permet au catholicisme d'opposer désormais, sans opposition violente de la Porte ni des peuples, son dogme aux chrétientés dissidentes. Cette propagande ouvertement religieuse, récompense d'une générosité patiente, troisième forme de l'apostolat catholique, sera l'œuvre du XXe siècle. Et déjà sont visibles les conditions du succès, et préparés les moyens de conquête.

III

L'Orient est la patrie des sectes. Le souffle sophistique des Grecs gonfla les bulles de savon brillantes et vides qu'on nomme les premières hérésies. Leur succès fut étrange. Elles ne gagnèrent pas, comme font d'ordinaire les doctrines, par des conquêtes individuelles, des hommes de tous pays : elles furent acceptées ou répudiées par grandes régions. Elles ne demeurèrent pas un débat de théologiens ou de philosophes : elles furent la passion de multitudes incapables d'en comprendre les subtilités. Elles devinrent la foi de ces peuples au moment où elles étaient abandonnées par Byzance. A ces faits apparaît le caractère de mouvements qui semblaient religieux et étaient politiques. L'Orient abondait en nations que l'unité de l'empire avait absorbées malgré elles, aucune n'aimait ses voisins ni son maître. Quand le christianisme les confondit dans une unité plus dominatrice encore, elles sentirent qu'elles allaient se perdre comme des fleuves dans la mer. Les hérésies

furent la ressource de leur patriotisme, un moyen qu'elles saisirent pour se distinguer, chacune de leurs rivales, et toutes du conquérant. Si, au ve siècle, les Chaldéens prétendent, avec Nestorius, qu'il y a deux personnes dans le Christ, si les Syriens, les Arméniens, les Égyptiens affirment, avec Eutychès, qu'il y a dans le Christ une seule nature et, malgré la similitude de cette doctrine, fondent trois Églises distinctes, c'est qu'il leur faut, coûte que coûte, épargner à leur race l'anéantissement dans l'Empire. Un jour vint où la répulsion que leur inspirait Byzance, Byzance la ressentit contre l'Occident. Là un nouvel empire grandissait, fondé sur la puissance militaire et religieuse : Byzance eut peur qu'il s'étendît sur elle et rétablit dans le monde, avec le concours des papes, l'unité romaine. L'empire grec fit ce qu'avaient fait ses races sujettes pour garder leur nationalité, il abjura la religion de ceux qu'il redoutait comme envahisseurs. Le schisme de Photius se révéla lui-même politique plus que religieux. La querelle sur la procession du Saint-Esprit fut un prétexte. La vraie doctrine fut cette maxime de gouvernement, que tout État doit avoir son Église, et que les limites de l'Église doivent être celles de l'État : *Imperium sine patriarcha non staret*. Le danger

de l'Islam donna bientôt à penser aux empereurs byzantins qu'ils avaient eu tort de s'isoler en divisant le monde chrétien, et qu'il leur fallait rentrer dans la catholicité pour être défendus par elle. Ils conclurent cette réconciliation dans les deux conciles de Lyon et de Florence. Mais, en 1439 comme en 1274, leur repentir se heurta au cri de division qu'ils avaient poussé jadis ; l'entente avec Rome souleva à Constantinople une guerre civile, qui ouvrit les portes au Turc.

Cette conquête apporta un obstacle de plus à l'union des Églises chrétiennes. Les Turcs avaient appris à vaincre avant d'apprendre à gouverner. Par orgueil autant que par incapacité, ils ne se donnèrent pas la peine d'établir une police, une administration, des finances ; il leur eût semblé se mettre au service des vaincus et ne pas laisser intacte la séparation entre l'armée de l'Islam et ses captifs. Quiconque gardait sa foi chrétienne, affirmait son obéissance à un chef religieux : c'est à chacun de ces chefs que les Turcs abandonnèrent le gouvernement de sa « nation ». Il régla pour elle les questions d'État, les procès, les impôts, dut, à l'aide de ces pouvoirs, maintenir l'ordre parmi ses fidèles et devint responsable d'eux envers la Porte. Malgré quelques changements qui, de nos jours, ont

manifesté une tendance de la Porte à exercer un pouvoir plus direct, les chefs religieux conservent aujourd'hui encore cette délégation de souveraineté. Si donc un chrétien, abandonnant son rite, renonce à la tutelle exercée par le chef de ce rite et ne s'agrège pas à un autre troupeau qui jouisse d'une protection égale sous un autre pasteur, il se trouve à la merci du vainqueur comme une res nullius. Or le Turc avait pris les seules contrées du monde où les chrétiens eussent, par passion nationale, abandonné le catholicisme : les chrétientés séparées de Rome furent donc seules reconnues par le Turc. Ces Églises ne vécurent pas impunément près de lui. La science ni les vertus ne furent détruites, mais, comme les sources des pays arides, elles se cachèrent dans les profondeurs du sol, dans l'ombre de quelques couvents. La paresse, l'ignorance et la cupidité envahirent ces clergés, et, comme la vie religieuse des peuples est faite par les mérites du sacerdoce, elle alla s'épuisant.

Lorsque des prêtres et des religieux latins s'établirent en Turquie, le remède fut près du mal, mais le mal ne voulait pas de remède. Tout chrétien de ces rites n'eût-il pas abdiqué sa personne civile, livré ses intérêts au pillage, et sa sécurité au

bon plaisir, si, pour adhérer à la communion Romaine, il avait abandonné son Église ? Et son Église en ruines n'était-elle pas, plus que jamais, sa nation ? Contre la langue, les mœurs et la foi islamiques le rite gardait à chacune de ces races vaincues le souvenir d'une vie antérieure aux infortunes présentes ; la vision d'une splendeur sacrée où l'encens, les génuflexions et les trônes rendaient à quelques-uns des vaincus les honneurs de la souveraineté ; les gestes qu'avaient accomplis en présence de Dieu la longue suite des ancêtres ; la langue qui dans toutes les fortunes avait porté le cri de la patrie humaine à la patrie céleste. Abandonner les prêtres de son sang, les prières de sa langue, la communion de sa mère, la société de ses frères en malheurs et en espérances, pour recevoir de prêtres rasés les paroles d'idiomes lointains, un culte ignoré des ayeux, semblait à chacun de ces hommes abandonner la patrie elle-même, et ils se refusaient à comprendre que, pour devenir des disciples plus parfaits du Christ, il leur fallût devenir les renégats de leur race.

Rien n'était à espérer, tant que le retour à l'unité paraîtrait à ces chrétiens le sacrifice soit de leurs intérêts particuliers, soit de la cause nationale.

Dès le XVIIe siècle, Rome obtint, par les bons

offices de la France, que les patriarches des « nations » hérétiques ou schismatiques conservassent tutelle sur leurs nationaux, ceux-ci fussent-ils catholiques : elle crut lever ainsi le premier obstacle. Pour écarter le second, elle rappela que les divers rites de l'Orient, fondés par les Apôtres et leurs premiers disciples, étaient antérieurs à toute hérésie ; que les Églises dissidentes les avaient empruntés au catholicisme ; que, même après la rupture, le catholicisme n'avait cessé de tenir pour légitimes les diversités de langue et de coutumes où il respectait les plus antiques et vénérables traditions ; que par suite, le rétablissement de l'unité religieuse ne changerait aucune des apparences chères aux peuples. Elle voulut que le représentant de l'unité auprès d'eux fût un clergé indigène. Pour le rendre digne de son ministère, Grégoire XIII, en 1581, et Urbain VIII, en 1626, fondèrent à Rome les premiers de ces collèges où, depuis, l'œuvre se continue en s'étendant. Elle compta que de jeunes clercs, choisis dans les diverses races du Levant, pénétrés du catholicisme à son foyer même, formés à la fois à l'observance des rites orientaux et à la discipline du zèle occidental, puis rendus à leur contrée d'origine, deviendraient une élite sacerdotale et l'espoir d'un

épiscopat indigène. Elle voulut, pour plus de sûreté contre les erreurs canoniques ou les défaillances morales, placer ces clergés et leurs fidèles sous la juridiction d'un vicaire apostolique, choisi par le pape, prêté par l'Occident au Levant. Elle crut ainsi rassurer et unir les Églises, nationales par la base et latines par le sommet.

Les demi-mesures n'obtiennent d'ordinaire que des demi-succès. Confiés aux patriarches des Églises séparées, les intérêts temporels des indigènes catholiques ne se trouvèrent pas garantis : mettre une minorité sous la dépendance d'adversaires religieux était l'exposer à toutes les simonies du prosélytisme. Instruire à Rome quelques Orientaux ne suffisait pas à relever la science et les vertus de clergés entiers. A ces privilégiés même, tout n'était pas avantage. Ils recevaient une éducation où tout était disposé avec l'expérience la plus consommée, mais pour préparer le prêtre aux épreuves générales de la vie et non aux épreuves particulières de l'Orient. Elle donnait aux très bons la plénitude de leur vocation, et ils revenaient avec fruit et joie travailler pour Dieu dans leur patrie. D'autres, quand ils quittaient la Rome couronnée de vertu sacrée et de splendeur humaine, pour affronter la grossièreté, la misère, le vide de

leurs églises nationales, ne retrouvaient dans leur patrie qu'un exil. Les joies d'intelligence un instant goûtées, la délicatesse des habitudes sitôt prises les avaient pour jamais conquis ; fils qui rougissaient de leur mère, ils abandonnaient leur rite pour prendre celui de Rome ; elle n'avait fait d'eux que des Latins. En d'autres, la nature pre mière n'avait été qu'endormie par une épreuve de quelques années. Jetés de nouveau parmi les habitudes, les passions et la mollesse orientales, comme des naufragés dans une mer trop vaste, ils surnageaient d'abord, puis sombraient dans l'abaissement de leur race au lieu de la régénérer, devenaient semblables aux autres et plus malheureux parce qu'ils gardaient un impuissant remords de l'idéal perdu, et parce que leur passage à l'étranger les avait rendus suspects. Car les vieux préjugés des populations veillaient ; elles se plaignaient de leurs enfans enlevés pour désapprendre autant que pour apprendre ; elles ne voulaient pas recevoir par la main de fils le joug de Rome. A la tête de ce clergé qui revenait de trop loin pour leur paraître national, elles voyaient un chef étranger à leur sang, à leur langue, à leur rite, un homme d'Occident, l'homme du pape. N'était-ce pas le complot pour anéantir leur passé et leur avenir dans

une dépendance repoussée depuis des siècles?

Il fallait calmer par des sûretés complètes cette jalousie de la race. Les créer n'a pas été le moindre effort du catholicisme depuis un demi-siècle. Dans chaque nation d'Orient, les catholiques indigènes ne voulaient plus subir la juridiction civile du patriarche étranger à leur culte ; ils ne pouvaient constituer un groupe distinct s'ils n'obtenaient, eux aussi, de la Porte, un chef religieux à qui elle déléguât son autorité ; ils ne pouvaient choisir ce chef si la Papauté ne le reconnaissait. La Papauté comprit que cet établissement de patriarches catholiques en face des patriarches schismatiques était utile pour relever les rites-unis d'une infériorité apparente, sauvegarder les intérêts matériels des Orientaux fidèles à Rome, et rassurer ces Églises. Elle seconda par la création de patriarches nationaux, partout où un rite avait gardé ou repris quelque importance, l'effort de la diplomatie française pour obtenir à chacun de ces rites une autonomie. C'est ainsi qu'en 1848, les Grecs-Melchites furent soustraits à la juridiction du patriarche œcuménique et formèrent un groupe autonome sous un patriarche de leur foi ; qu'en 1861, les Chaldéens catholiques obtinrent sous leur patriarche une égale indépendance ; qu'en 1866,

la Porte reconnut de même le patriarcat des Syriens-catholiques ; qu'en 1831, elle concéda une existence légale de « nation » aux catholiques Arméniens ; qu'en 1867, ceux-ci jusqu'alors divisés, en deux circonscriptions ecclésiastiques s'unirent sous un seul patriarche et obtinrent du Sultan la reconnaissance de cette unité ; qu'en 1895, la dignité patriarcale fut rétablie par Rome en faveur des Coptes.

Plus le droit des Orientaux à gouverner leurs Églises était reconnu, plus il devenait urgent d'assurer au sacerdoce de ces Églises cette « dignité orientale » que Léon XIII leur rappela par l'encyclique de ce nom. Et plus ces Églises avides d'indépendance se trouvaient amoindries de savoir et de zèle, plus il leur était nécessaire de demander le zèle apostolique à ceux qui ne l'ont pas perdu. Le concours du clergé occidental est indispensable aux Églises indigènes, et le temps n'est pas proche où, transformé par cette influence, le clergé oriental n'aura plus besoin que de lui-même pour garder et transmettre le mérite d'une vie pénitente et active au milieu de mœurs dissolues, et sous un ciel de paresse. Mais encore fallait-il que cette aide nécessaire fût offerte de façon à ne pas fournir prétexte aux préjugés répandus contre les Latins. Si

l'on voulait vivifier les Églises, il ne s'agissait pas de former à la vie sacerdotale quelques privilégiés, mais de l'offrir à tous les jeunes clercs, et, pour cela, de la porter où ils vivaient. L'établissement de séminaires ouverts en chacun de ces pays par des prêtres occidentaux était le seul moyen d'agir avec ensemble sur la jeunesse sacerdotale de l'Orient. Donnée là, l'éducation ne gagnerait pas moins en efficacité, car la vue immédiate, la connaissance continue des races auxquelles appartenaient les futurs prêtres et des dangers contre lesquels ils devaient être forts, inspirerait aux maîtres, outre la sagesse des principes, la sagesse des lieux, seraient les conseils pris sur la mesure de la vie qui attendait les élèves. Et comme ces maîtres resteraient auprès des générations formées par eux, leur influence se prolongerait au delà de leurs leçons, ils veilleraient sur les disciples devenus guides à leur tour, les disciples sauraient où rajeunir leur force contre les tentations, les langueurs, et, dans les aridités de leur ministère, auraient pour guide leur nuée lumineuse, comme les Hébreux dans le désert. Les services que ces maîtres fixés à demeure trouveraient occasion de rendre, leur familiarité dans la langue indigène, la lente alluvion des habitudes locales dans leur propre vie

concourraient à faire pardonner, presque oublier leur vice originel de Latins. Ils l'effaceraient si, non contents d'enseigner au clergé le rite de son Église, ils s'agrégeaient eux-mêmes à ce rite, et si, au lieu que Rome parût occupée de sacrifier les droits des Orientaux à son omnipotence, des Latins se faisaient Orientaux pour rendre la vie à ces antiques Églises.

Sans abandonner le soin des chrétientés latines qui s'étaient formées, bien faibles en Asie et en Afrique, plus nombreuses dans les régions où Venise avait préparé l'influence de l'Occident, les ordres religieux ont assumé la tâche nouvelle, et se la sont partagée. Parmi eux, des volontaires se sont adonnés aux langues liturgiques et aux traditions de tous les rites orientaux. Par ces hommes, des séminaires ont été ouverts dans chacune des contrées qui possèdent une religion nationale. Dans ces séminaires, tout l'enseignement instruit les élèves indigènes à connaître et à honorer leur rite, les maîtres gardent pour eux seuls leurs usages de Latins ; parfois ils entrent eux-mêmes dans le rite qu'ils enseignent, en prennent le costume, en accomplissent toutes les observances. Partout le succès a récompensé l'effort. Ces séminaires attirent presque tous les indigènes qu'attire le sacer-

doce, et sous le respect gardé pour les formes extérieures de ces Églises, la discipline religieuse de l'Occident pénètre ces âmes orientales et les élève. Déjà parmi ces jeunes disciples se sont recrutés des prêtres, des évêques, des patriarches. Les maîtres demeurent, sous leurs robes blanches ou noires, les derniers, tandis que leurs élèves montant en dignité, deviennent leurs supérieurs. Il faut avoir vu l'humilité de ces hommes avancés en savoir et en âge devant les jeunes prélats, leur œuvre ; il faut avoir vu la déférence de ces jeunes dignitaires devant leurs maîtres, toujours leur modèle, pour comprendre que les préjugés de l'Orient ne sont plus invincibles aux vertus de l'Occident.

Or, quel pays a fourni à l'Église les éducateurs assez généreux pour accepter une pareille tâche, assez actifs pour l'entreprendre aussitôt consentie, assez désintéressés pour n'effaroucher pas, dès le premier appel, ces chrétientés soupçonneuses ? Un seul, la France. Français, les Lazaristes qui, après la guerre de Crimée, favorisèrent les premiers le réveil du peuple Bulgare, satisfirent sa volonté de revenir à la liturgie slave, espérèrent un instant le ramener tout entier au catholicisme, et, par la formation d'un clergé Bulgare, ont fondé dans ces contrées une Église-Unie. Français, les Domini-

cains auxquels Pie IX, en 1856, montrait la Mésopotamie abandonnée, et qui par des moyens semblables ramènent à l'unité les Chaldéens. Français, les Jésuites qui, chassés de France en 1880, étaient présents, dès 1881, en Arménie pour y accroître les forces des Arméniens-Unis, et en Égypte pour donner de vrais prêtres a l'Église Copte. Français, les Pères Blancs auxquels est échue, en 1880, la charge de former un sacerdoce Syrien pour rendre conquérant le rite des Grecs-Melchites. Français, les Augustins de l'Assomption qui, en 1895, entreprenaient de lutter contre l'orgueil grec dans Byzance et de préparer par des prêtres de race grecque la lutte contre l'orthodoxie. Sans les Français, Rome aurait pu concevoir le plan de ses présentes conquêtes. Sans eux, elle n'aurait pu l'exécuter. C'est toujours la même race qui, à travers les temps, fournit des armées à tous les courages. C'est elle qui a versé le plus de sang pour délivrer la chrétienté de l'Islam ; c'est elle qui depuis trois siècles a dépensé le plus d'existences à combattre, par toutes les formes de la générosité, toutes les misères matérielles et la cécité intellectuelle de l'Orient ; c'est elle qui commence à préparer la suprême victoire, à rétablir l'unité de la foi. Il n'y a pas à s'étonner qu'au moment où elle four-

nissait cette dernière preuve, le Pape n'ait pas consenti à affaiblir le protectorat de la France et ait tenu à le consacrer. Et il n'est pas nécessaire d'expliquer par les préférences du Saint-Père pour la France un acte qui vaut mieux pour la Papauté et pour la France, car il est un acte de justice, et il a suffi que Léon XIII, pour le signer, songeât à l'intérêt de l'Église.

IV

La France est-elle moins intéressée au succès de cet apostolat religieux ?

Les discordes d'Église sont décourageantes pour l'intelligence et la bonté humaines : elles portent témoignage de notre impuissance à découvrir la vérité sur notre destinée, et elles corrompent en haine contre nos frères notre amour de Dieu. Travailler à l'unité religieuse, c'est travailler à la paix. Toute paix vaut d'être servie. Reconnaître partout, sous les divergences de races, de rangs, de traditions, l'unité de la nature humaine, est la vocation de la France. Ici la paix religieuse, lointaine encore, ne semble pas inaccessible. Le plus grand mal des Églises dissidentes était, jusqu'à notre époque, leur inconscience de leur état. Quand le monde n'avait pas de vie commune, les peuples ne pouvaient se comparer, ceux d'Orient ne savaient que se souvenir. La grandeur de chaque Église survivait intacte dans leur piété, et cette piété ignorante ne soupçonnait pas ce qui lui

manquait. Mais depuis que les peuples se pénètrent, tout est public, tout est proche, et la synthèse de ces visions a découvert aux Orientaux la décrépitude de leurs Églises. Ils obtenaient d'elles des cérémonies et des chants ; ils savent que d'autres Églises donnent des doctrines et des exemples. Les âmes vraiment religieuses ont faim de ce qui leur est refusé par leurs Églises, et cette faim les chassera des sépulcres où elles dormaient. Où iront-elles ? Deux Églises seules, la protestante et la catholique, ont le verbe et les œuvres. Le protestantisme est contraire à la nature orientale. Elle tient à l'antiquité des croyances, à la majesté des pompes ; elle n'est pas faite pour un culte aux temples nus, aux costumes sombres, aux prêches monotones, triste, nouveau et étranger. Le catholicisme est la plus ancienne des religions chrétiennes ; celles qui reviendraient à lui remonteraient à leur origine. Les prétextes anciens de la rupture non seulement ne passionnent plus, mais sont oubliés. Qui songe à débattre aujourd'hui les natures ou les personnes du Christ et la procession du Saint-Esprit ? Si l'Oriental a le choix entre deux clergés, tous deux de sa race, tous deux parlant la langue traditionnelle, tous deux observateurs des mêmes rites, s'il ne lui semble pas opter entre des

religions mais entre des hommes, et si les uns sont les avares, les sourds, les muets, et les autres, les généreux, les consolateurs, les humbles, les héroïques, pourquoi préférerait-il à jamais les moins bons aux meilleurs ?

Parce qu'à jamais il s'agira pour la multitude non de piété, mais d'indépendance ? Parce que la primauté pontificale a toujours paru à ces nations un danger pour leur autonomie ? Le temps encore ici a changé la face des choses.

L'indépendance dans l'isolement pouvait être l'espoir des Chaldéens, des Syriens, des Arméniens, des Coptes, quand ils ont rompu l'unité. Ils avaient la taille ordinaire de peuples à une époque où le travail des agglomérations n'était pas commencé. Les Chaldéens étaient renommés dans les sciences, établis entre la Perse, l'Arabie et les Indes sur une voie principale du commerce. Les Arméniens étaient supérieurs par la civilisation à leurs voisins les Perses. Les Syriens habitaient une contrée qui attirait les regards de l'univers par l'éclat de ses écoles, par la grandeur historique et toujours vivante de ses cités, par sa situation maritime. Les Coptes étaient toute l'Égypte, et l'Égypte était une merveille du monde. Aujourd'hui les Chaldéens oubliés déplacent leurs tentes sur des

déserts qu'eux seuls parcourent ; les Arméniens sont divisés entre plusieurs maîtres ; les Syriens ont perdu toutes leurs renommées sauf celle de leurs ruines ; les Coptes ne sont plus qu'une infime minorité dans l'Égypte. Tous sont devenus plus petits encore par l'avènement des grandes nations. Sans liens avec personne par la race, sans liens avec personne par la religion, ils sont à la merci des cupidités. Pour les faibles, l'isolement n'est pas une garantie, c'est une menace : l'indépendance est dans la protection. Dans l'unité catholique, ils seraient rattachés par un lien à l'ordre général de ce monde ; dans la Papauté, ils trouveraient une assistance morale ; dans la France, un appui politique. L'instinct de la conservation, plus encore que le mysticisme, les pousse vers le bercail commun. Et la France, qui par son apostolat les appelle, recueillerait leur clientèle.

Autrement difficiles mais autrement fécondes en conséquences seraient les conquêtes du catholicisme sur l'orthodoxie.

L'orthodoxie n'avait pas pour but l'indépendance des nations, mais la suprématie d'un Empire où nombre de nations vivaient sujettes. En Europe, en Asie, en Afrique, la race grecque gouvernait à la fois par l'Empereur et le patriarche, la politique

et la religion. Elle unit sa double puissance pour soustraire à la barbarie de l'Occident la civilisation la plus raffinée et la part la plus riche de l'univers. La servitude fut aussitôt établie du pouvoir religieux envers le pouvoir politique. Mais l'immensité du domaine où s'étendait une immensité d'obéissance, la vision lointaine d'un empereur et d'un patriarche qu'entourait un commun éclat, l'art des cours à donner un air de grandeur à la servilité, la hauteur d'où une volonté unique descendait comme d'un double trône, étaient faits pour dérober au peuple les conséquences du régime. Avec quelle puissance ne se précipitent-elles pas comme d'une digue rompue, depuis le jour de 1453 où l'un et l'autre pouvoir tombent ensemble aux mains d'un peuple ignorant, barbare et qui n'est pas même chrétien ! L'Église, par son idolâtrie envers la souveraineté civile, a si bien tari en elle-même la liberté du ministère religieux que, dès avant la chute de l'Empire, elle a un clergé de fonctionnaires experts à employer les procédés de la politique, à se pousser aux dignités, à s'enrichir, elle n'a plus de docteurs ni de saints ; et elle a si bien brisé dans ses fidèles le ressort des énergies, qu'ils sont prêts à subir toute oppression, même celle du Turc. Dès lors, l'Église orthodoxe

fidèle à son principe de servir le prince, se fait l'auxiliaire du Sultan, pour que le Sultan maintienne le pouvoir religieux à la race grecque. Mais dès lors aussi, tout peuple orthodoxe qui se trouve libre de la domination ottomane veut avoir à lui, et de sa race, son chef religieux, et applique contre l'Église grecque le principe posé par elle contre Rome.

Aussi, dès le XVe siècle, les Russes se rendent indépendants de l'Église grecque, et, de nos jours chaque démembrement de l'Empire ottoman l'a réduite. Elle voulait garder sous son autorité les Hellènes, ingrats qui, à peine délivrés, reniaient leur mère, mais il lui fallut abandonner, en 1850, sa juridiction sur les fils de sa doctrine et de sa chair : où la Turquie n'a plus de droits, l'Église grecque n'en a plus. La Roumanie, la Serbie, le Montenegro émancipés en 1878, sont, dès 1885, reconnus comme églises autonomes. D'autre part, la Bulgarie, dès 1860, réclame un clergé bulgare, l'Église de Constantinople refuse : parce que les Bulgares sont encore sous le joug des Turcs, ils ne doivent être instruits et consolés que par des Grecs. Elle donne pour fondement à son droit religieux sur ceux qui ne veulent plus d'elle, leur dépendance envers un gouvernement non chrétien.

Celui-ci, de sa souveraineté islamique, accorde aux Bulgares, en 1872, un exarque et des évêques; le Patriarche œcuménique, en frappant l'exarque et les évêques comme rebelles, se met lui-même en rébellion contre son souverain; et, depuis 1878, les Bulgares devenus indépendants, s'absolvent de leur schisme parce que le principe même de l'orthodoxie établit leur droit à un clergé national. Où peut-on voir assemblées plus de contradictions et de ruines? Cette Église se dit encore universelle et chaque peuple ne se sent libre qu'après l'avoir quittée. Sur l'immensité où elle régnait seule avec ses empereurs, c'est un morcellement d'États où chacun touche, en étendant la main, les frontières de sa patrie et de son culte. Le vaste miroir où se réflétait l'Orient entier est brisé, et dans ses fragments nulle grandeur n'a plus la place de son image.

Ce qu'on y voit à nu, dans son impudeur vulgaire, c'est la promiscuité de la religion et de la politique, c'est la soumission de l'Église au pouvoir, quel qu'il soit et quoi qu'il veuille. La gardienne de la nationalité est servante des princes qui souvent, désignés par l'Europe, n'appartiennent pas de race à leurs peuples, et parfois poussent au scandale le mépris de l'intérêt national. Ce

n'est pas assez qu'elle soit aux ordres des princes. Ces États ont adopté un régime parlementaire qui alterne avec les coups de force. Quand il règne, les ministres gouvernent, c'est-à-dire des partis qui se succèdent en se combattant : l'on voit passer de l'un à l'autre et servir les uns contre les autres, dans une mobilité toujours fidèle aux forts, l'Église créée pour sauvegarder l'union nationale. Son plus noble effort fut-il de représenter, dans ces peuples inachevés, le patriotisme qui demande à étendre les frontières, ce patriotisme se manifeste en chacun de ces peuples par des aspirations rivales : chacune de ces Églises mettant son devoir à n'être qu'à son peuple, au lieu de concilier les conflits, les perpétue et les exaspère. Grecque, Serbe, Roumaine, Bulgare, toutes serrées et acharnées les unes contre les autres sur les terres litigieuses, ces Églises séparent la population du même sol, soulèvent d'un levain sacré une querelle tout humaine, et ordonnent, au nom de Dieu, de se combattre à ceux que la race avait faits pour s'unir.

Dans cette crise de dissolution, tout se succède pour rendre à ces peuples une intelligence plus exacte de l'Église romaine, et leur montrer par le contraste la supériorité du catholicisme.

Ils sont contraints de reconnaître la grandeur de cette religion, qui au lieu d'enfermer sa vie dans la vie d'aucun peuple, a eu foi en elle-même, et n'a voulu attacher à rien de borné, de passager et de faillible, une puissance nécessaire à tous, destinée à survivre et messagère de la vérité; qui, sans méconnaître le rôle des nations et le pouvoir des princes, ne confond pas sa tâche avec la leur, et, par-dessus les territoires où vivent séparés et égoïstes les intérêts, donne à l'humanité tout entière une patrie du devoir; qui, pour ne pas s'être liée aux fortunes particulières des peuples, ne s'est pas divisée contre elle-même, ne change pas de domaine à toutes leurs rectifications de frontières, et garde sur chacun d'eux le prestige d'une puissance universelle et indivisible; qui, pour n'avoir pas abandonné sa conscience aux pouvoirs humains, sait être, contre leurs iniquités, une école de résistance, de courage, de victoire; qui, échappant dans ces hauteurs à l'atmosphère, aux mécomptes, aux décadences des ambitions politiques, a gardé intactes la jeunesse de son zèle dans la maturité de ses œuvres; qui enfin, non servante de chaque peuple, mais mère de tous, ne se trouve pas vaincue où l'un de ses enfants l'emporte sur l'autre, mais demeure, partout où ils s'établissent,

la pacificatrice de leurs conflits et la gardienne de leur concorde. La lassitude des compétitions stériles, le besoin chaque jour plus impérieux d'une entente, travaillent à détruire dans les races balkaniques les vieux préjugés contre le catholicisme. Plus elles consulteront leur raison et la raison d'État, plus leur apparaîtra que l'impartialité du catholicisme entre les cupidités contraires des races, offre la meilleure paix aux contrées où les races vivent confondues ; et que l'unité religieuse, supprimant le principal désaccord entre les chrétiens de Bosnie et d'Herzégovine, les Slaves d'Autriche et ceux de Belgrade ou de Cettigne, guérirait la race serbe de sa principale faiblesse.

Le grand obstacle à cette unité semble la Russie. La communauté de foi est le principe de son influence sur les races clientes, et l'Église russe garde l'apparence de majesté et le prestige d'étendue que l'orthodoxie a perdus chez les autres peuples. Mais, si cette grandeur flatte leur imagination, elle doit alarmer leur bon sens. Plus il y a d'inégalité entre leurs rites minuscules et l'Église géante qui sonne pour le monde slave les cloches de Moscou, moins il y a vraisemblance qu'ils demeurent distincts d'elle. Et si le souci de leur liberté les a décidés à se séparer de l'Église grecque, tout

affaiblie qu'elle soit, combien les doit-il rendre attentifs à se défendre contre l'attraction de l'Église russe! Contre la première, il leur suffisait d'opposer un patriarche à un autre, contre la seconde, ce n'est pas trop d'opposer une foi à une autre : leur indépendance politique ne trouvera de sûreté que dans leur indépendance religieuse.

La Russie elle-même ne deviendra-t-elle pas assez ambitieuse pour comprendre ce qu'elle gagnerait à clore le schisme byzantin? Sans doute la constitution de l'État et de l'Église assure au Tsar un empire absolu sur les âmes et sur les corps. Mais ce n'est là qu'un triomphe d'orgueil pour un seul parmi cent millions d'êtres, et l'orgueil des souverains russes est trop intelligent pour séparer leur primauté de l'intérêt national. L'apaisement des démêlés sans issue avec la Pologne, des rigueurs chroniques contre les Ruthènes, du désaccord qui dans les Lieux Saints paralyse l'action ou menace l'amitié de la Russie et de la France, seraient les moindres résultats de la paix entre les deux Églises.

Pour ses grandes tâches, la formation de sa société au-dedans et le développement de son influence au dehors, la Russie a besoin du catholicisme. La multitude simple de ses paysans offre

des réserves, qui semblent inépuisables, de soumission et de foi : ils respectent toute volonté du Tsar comme une loi religieuse, et la force présente du régime est que toute opposition au gouvernement a pour eux une apparence de sacrilège. Mais les explosions intermittentes du nihilisme laissent deviner un foyer de fureurs en fusion souterraine, un horrible désespoir d'êtres qui, ne pardonnant pas à un monde vide de justice et de pitié, n'ont plus pour lui ni pitié ni justice, et, ne pouvant aimer, veulent anéantir. Ils appartiennent à la noblesse, à l'administration, à l'Université, à ce qu'on nomme les classes intellectuelles. Sur celles-là, la religion n'a plus guère de prises. Aux angoisses de la pensée sur la destinée humaine, l'Église orthodoxe ne répond que des psalmodies ; à la pitié du cœur pour les maux de la vie présente, elle ne donne pas davantage, elle est vide d'œuvres. C'est cette stérilité qui transforme les égoïstes en sceptiques et les passionnés en destructeurs. Or la simplicité présente du peuple est celle de l'enfance : la puberté succède quand se forment les classes moyennes, et l'avènement de celles-ci est l'âge critique pour l'autocratie. Si alors l'Église russe est celle d'aujourd'hui, les classes moyennes seront incrédules, comme aujour-

d'hui la minorité intellectuelle. Et si contre elles l'autocratie invoque son pouvoir religieux, ceux qui ne seront plus soumis à l'Église ne le seront plus au chef couronné de cette Église. Quel est le moyen de prévenir qu'un jour, en Russie, l'impiété souffle en tempête, et surtout prétende reconstruire sur ses plans anti-sociaux ? Favoriser une religion qui, au lieu d'être un instrument passif du pouvoir, soit un agent actif de civilisation ; qui fortifie, par un libre concours, le principe d'autorité sans être liée à un système ou à un maître ; qui inspire aux hommes de toutes conditions respect, discipline morale, et mérite d'être admirée, aimée, crue pour avoir rempli le ciel d'espérance et la terre de dévouements.

Au dehors, la Russie veut dominer l'Asie. Les conquêtes opérées par la force seule sont fragiles comme elle, et l'Asie est la terre qui a vu le plus de puissances irrésistibles s'écrouler l'une sur l'autre sans rien fonder. Les hégémonies légitimes et durables sont celles qui portent une civilisation. La donner au peuple asiatique est le généreux désir de la Russie, et le moyen le plus sûr de civilisation est la foi. Mais il faut à cette foi, pour devenir conquérante, la fécondité des vocations généreuses, la science du sacrifice, la discipline des

ordres religieux, la force cachée dans les saintes mains des femmes, tous les miracles de l'action. Avec l'orthodoxie, la Russie n'a rien de ces forces : le catholicisme les possède et les lui donnerait.

V

Alors ce n'est pas l'avenir de l'Asie seule qui serait changé, mais l'avenir du monde.

Le catholicisme avait fait de tous les peuples une société unique, leur avait formé une même conscience, avait subordonné à une morale universelle l'individu et la race. Il y était parvenu, grâce au caractère international de son Église. L'orthodoxie, par la constitution d'Églises nationales, a démembré cette société. La division des Latins et des Grecs a amené le triomphe de l'Islam. Elle a permis à la Réforme d'enfoncer sa propagande comme un coin entre les Églises divisées, elle a aidé les Anglo-Saxons et les Germains à prendre l'hégémonie du monde. L'Islam, fondé sur la conquête, a établi la force pour mesure du droit entre les races et entre les hommes. La Réforme, fondée sur la libre interprétation des Livres saints, a établi pour autorité suprême l'intelligence individuelle. Malgré quelques vertus, les peuples islamiques perpétuent l'esclavage et la paresse. Par

l'activité de l'intelligence, les peuples protestants combattent pour la richesse et la domination. Chacun songe à soi seul, le faible est livré au fort, le monde manque de justice et d'amour. Défendre ces deux biens fut le privilège de la France parce que, la plus catholique des nations, elle a l'âme la plus universelle. Mais un peuple ne suffit pas à un tel labeur. Une générosité semblable paraît animer la race dont le jeune chef conviait hier, mais en vain, les nations à limiter les conquêtes et la guerre. Le jour où la Russie, choisissant le vrai moyen de donner efficacité à ce cri de pitié humaine, et entraînant à sa suite tous les peuples orthodoxes, restaurerait l'unité catholique, le lien serait rétabli entre quatre cents millions d'âmes ; une société assemblerait l'autonomie des grands peuples ; la Russie et la France, régulatrices naturelles de cette puissance, auraient affermi leur amitié par une solidarité permanente ; et cette force qui, rendant voix et sanction à la conscience humaine, aiderait à l'établissement d'un ordre meilleur dans le monde, assurerait aux nations restauratrices de cet ordre la primauté.

Avant ce jour, bien des jours doivent passer, si l'on compare ce qui a été fait et ce qui reste à faire. D'autre part, nous sommes d'un temps où les

choses, comme impatientes, se hâtent vers leurs conséquences. En tout cas, l'apostolat aujourd'hui commencé pour ramener au catholicisme les chrétientés dissidentes d'Orient est la voie du retour qui aurait de si grandes suites. Et voilà comment des moines qui, au fond des solitudes obscures, préparent, en des rites vieillis, l'âme sacerdotale d'enfants étrangers, servent la cause de la France et de l'avenir.

Ainsi, la France revient en Orient à l'œuvre que la politique des Valois avait interrompue. Elle se prononcera de plus en plus pour le droit des races chrétiennes contre la perpétuité de la domination musulmane. Elle travaillera de plus en plus à défendre les races chrétiennes contre la perpétuité des dissidences religieuses. Telle était la double conquête que les croisades tentèrent par les armes, et le génie catholique de la France reprend, après un détour de quatre siècles, la voie droite de ses traditions. La différence des âges se marque par la nouveauté des moyens, dans la persévérance de l'effort. Aujourd'hui, le grand secours apporté aux peuples est l'appel fait à la conscience universelle en faveur de leur droit. Le grand secours apporté au catholicisme est l'appel fait à la conscience par-

ticulière de chaque homme en faveur de la foi. Ce n'est qu'un souffle pour renverser ce qui a résisté au fer. Mais, en croyant à la force de la douceur, notre siècle a mieux compris l'Évangile : car seules n'ont rien à craindre de l'avenir les victoires remportées dans la conscience par la vérité.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AVANT-PROPOS 1

LIVRE PREMIER

LA LUTTE DE LA CHRÉTIENTÉ CONTRE L'ISLAM

La lutte contre l'Islam 7

LIVRE II

L'ALLIANCE DE LA CHRÉTIENTÉ AVEC L'ISLAM

L'alliance avec l'Islam 57
CHAPITRE PREMIER. — Les résultats politiques 63
CHAPITRE II. — Les résultats commerciaux 120
CHAPITRE III. — Les résultats religieux 163

LIVRE III

LES CHANCES D'AVENIR

CHAPITRE PREMIER. — L'évolution politique 239
CHAPITRE II. — L'effort commercial 271
CHAPITRE III. — L'apostolat catholique 339

FIN DE LA TABLE

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 987.

A LA MÊME LIBRAIRIE

Histoire de la marine française. I. *Les origines*, par Charles de La Bonnière, ancien membre de l'École française de Rome. Un vol. in-8° avec gravures. Prix . . . . . 5 fr.

Étude sur l'histoire diplomatique de l'Europe, de 1648 à 1792, par le comte de Barral, ancien secrétaire d'ambassade. 2e édition. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

Étude sur l'histoire diplomatique de l'Europe. (*Deuxième partie.*) 1789-1815, par le comte de Barral. T. I. In-8°. 7 fr. 50

Essais diplomatiques. *L'empereur Guillaume Ier et le prince de Bismarck*; — *La triple alliance*; — *La paix armée et ses conséquences*; — *Ma mission à Ems*, par le comte Benedetti. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

Essais diplomatiques (Nouvelle série), précédés d'une Introduction sur la question d'Orient, par le comte Benedetti. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

La France à la suite de la guerre de 1870-1871. *La France à l'intérieur.* — *La France à l'extérieur*, par le comte de Chaudordy. 2e édition. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 3 fr.

La France en 1889, par le comte de Chaudordy. Un vol. in-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

Considérations sur la politique extérieure et coloniale de la France, par le comte de Chaudordy. Un vol. in-18 . . 2 fr.

La France et la question d'Orient, par le comte de Chaudordy. Brochure in-18. Prix. . . . . 1 fr.

Études d'histoire contemporaine. **L'évolution française sous la troisième République**, par Pierre de Coubertin. Un vol. in-8°. Prix . . . . . 7 fr. 50

Histoire contemporaine, par Samuel Denis. — *La chute de l'Empire.* — *Le Gouvernement de la Défense nationale.* — *L'Assemblée nationale.* Deux volumes in-8°. Prix de chaque volume . . 8 fr.

Histoire de la question coloniale en France, par Léon Deschamps, professeur d'histoire au lycée du Mans. In-8°. . . 7 fr. 50

Droit international. — **Le Régime des capitulations.** — *Son histoire.* — *Son application.* — *Ses modifications*, par un ancien Diplomate. Un vol. in-8°. Prix . . . . . 7 fr. 50

Systèmes coloniaux et peuples colonisateurs. *Dogmes et faits*, par Marcel Dubois, professeur de géographie coloniale à la Sorbonne. Un vol. in-18 . . . . . 3 fr. 50

La politique française en Tunisie. — *Le Protectorat et ses origines* (1854-1891), par d'Estournelles de Constant. Un vol. in-8°. Prix . . . . . 7 fr. 50

La Question d'Orient au dix-huitième siècle : Le partage de la Pologne et le traité de Kaïnardji, par Albert Sorel, de l'Académie française. 2e édition, revue par l'auteur. Un vol. in-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

L'Émigration française aux Colonies, par E. Poirée. Un vol. in-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

Renaud de Châtillon, prince d'Antioche, seigneur de la terre d'outre-Jourdain, par M. Gustave Schlumberger, de l'Institut. Un vol. in-8°, orné de gravures. Prix . . . . . 7 fr. 50

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 987

A LA MÊME LIBRAIRIE

Histoire de la marine française. I. *Les origines*, par Charles de La Roncière, ancien membre de l'École française de Rome. Un vol. in-8° avec gravures. Prix . . . . . 8 fr.

Étude sur l'histoire diplomatique de l'Europe, de 1648 à 1792, par le comte de Barral, ancien secrétaire d'ambassade. 2e édition. Un vol. in-8°. Prix . . . . . 7 fr. 50

Étude sur l'histoire diplomatique de l'Europe. (*Deuxième partie.*) 1789-1815, par le comte de Barral. T. I. In-8°. . . 7 fr. 50

Essais diplomatiques. *L'empereur Guillaume Ier et le prince de Bismarck*; — *La triple alliance*, — *La paix armée et ses conséquences*; — *Ma mission à Ems*, par le comte Benedetti. Un vol. in-8°. Prix . . . . . 7 fr. 50

Essais diplomatiques (Nouvelle série), précédés d'une Introduction sur la question d'Orient, par le comte Benedetti. Un vol. in-8°. Prix . . . . . 7 fr. 50

La France à la suite de la guerre de 1870-1871. *La France à l'intérieur*. — *La France à l'extérieur*, par le comte de Chaudordy. 2e édition. Un vol. in-8°. Prix . . . . . 3 fr.

La France en 1889, par le comte de Chaudordy. Un vol. in-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

Considérations sur la politique extérieure et coloniale de la France, par le comte de Chaudordy. Un vol. in-18. . . 2 fr.

La France et la question d'Orient, par le comte de Chaudordy. Brochure in-18. Prix . . . . . 1 fr.

Études d'histoire contemporaine. **L'évolution française sous la troisième République**, par Pierre de Courbertin. Un vol. in-8°. Prix . . . . . 7 fr. 50

Histoire contemporaine, par Samuel Denis. — *La chute de l'Empire*. — *Le Gouvernement de la Défense nationale*. — *L'Assemblée nationale*. Deux volumes in-8°. Prix de chaque volume . . . 8 fr.

Histoire de la question coloniale en France, par Léon Deschamps, professeur d'histoire au lycée du Mans. In-8°. . . 7 fr. 50

Droit international. — **Le Régime des capitulations.** — *Son histoire*. — *Son application*. — *Ses modifications*, par un ancien Diplomate. Un vol. in-8°. Prix . . . . . 7 fr. 50

Systèmes coloniaux et peuples colonisateurs. *Dogmes et faits*, par Marcel Dubois, professeur de géographie coloniale à la Sorbonne. Un vol. in-18 . . . . . 3 fr. 50

La politique française en Tunisie. — *Le Protectorat et ses origines* (1854-1891), par d'Estournelles de Constant. Un vol. in-8°. Prix . . . . . 7 fr. 50

La Question d'Orient au dix-huitième siècle : Le partage de la Pologne et le traité de Kaïnardji, par Albert Sorel, de l'Académie française. 2e édition, revue par l'auteur. Un vol. in-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

L'Émigration française aux Colonies, par E. Poire. Un vol. in-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

Renaud de Châtillon, prince d'Antioche, seigneur de la terre d'outre-Jourdain, par M. Gustave Schlumberger, de l'Institut. Un vol. in-8°, orné de gravures. Prix . . . . . 7 fr. 50

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 987